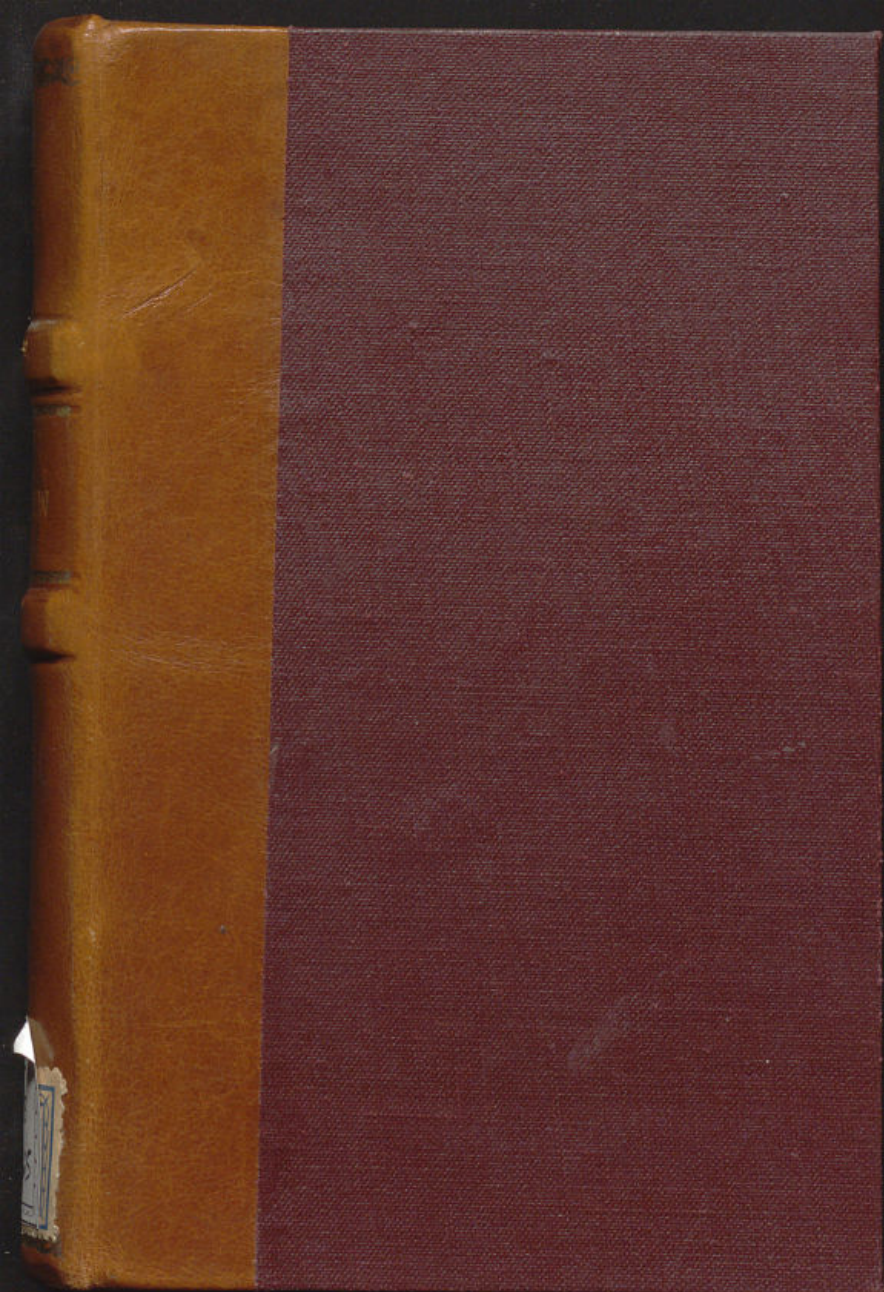


PONCET

L'ORAIISON

A
33
665







i 16867324

BIBLIOTECA HOSPITAL REAL GRANADA	
Sala:	A
Estante:	33
Numero:	665

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA	
Sala:	C
Estante:	18
Numero:	70

fil
les
le
fe
gar
te
tel
ca
pa
fca
gn
en
me
cun
certe
rim
Or
tre
la p
ce &
& ca
que
cui
ce
fabri
est
lem
con
rage
trior
men
ainfi

**Liure premier de
L'ORAIISON ECCLESIA-
STIQUE, LEQUEL CON-
tient les causes & necessitez qui
nous doiuent induire à prier Dieu.**

*La premiere necessité qui nous doit induire à prier Dieu,
est prinse des Tentations, ausquelles nous ne pouvons
resister par nos forces naturelles.*

Chapitre premier.

QU'IL VOULOIT
maintenant considerer com-
bien grandement nous som-
mes paresseux & negligens à
prier Dieu, il auroit occasion
plusque suffisante pour re-
marquer & deplourer l'oc-
asion principale de nostre misere, & du grand
maheur de ce temps: voire autat plus aspremet,
de pour le regard de nostre grand infirmité
ausquel plus grand besoin & necessité d'y va-
lor. Or pour ce que ce vice a tousiours esté
commun à tous ingrats, & que pour la cause d'i-
celuy les peres se sont tousiours plains de leurs
enfans, ne trouuans en eux en celuy plus indigne de
leur deuoir, que de ce qui est plus grand danger

E. 15. 6-7. 11.

LIVRE PREMIER

de leurs affaires, ils ont tousiours eu ie ne scay quelle negligence de prier Dieu : ie ne feray ce qu'ils ont ia faict tant de fois, mais ie m'occuperay seulement en ce premier liure à cōsiderer diligemmēt pour quelles causes & raisons il nous est si grandement necessaire d'implorer par prieres la misericorde & ayde de Dieu à fin qu'apres les auoir entendues, nous le prions desormais plus soigneusement & ardemment que de coutume. Entre plusieurs autres choses qui nous causent la necessitē de prier Dieu, il me semble que ces impetueuses, importunes & dangereuses tentations qui nous assaillent ordinairement, doiuent venir en principale consideration. Et à fin que par vn meisme moyē nous cognoissions plus facilement en quelle grande calamitē & misere nous sommes reduits à l'occasion d'icelles, il est expedient de plus haut repeter ce discours. Ceux qui contemplant diligemmēt l'estat auquel Adā a esté creē, peuuent entendre qu'il auoit esté creē en telle excellence & dignitē que sa raison (que les Philosophes nomment la partie superieure de l'ame) pouuoit dominer tellemēt en luy, que la partie inferieure de l'ame (que nous appellons animale & sensuelle) luy obeissoit, voire autant plus volontairement & facilement, que la raison adheroit plus sincerement & ardemment à Dieu, obeissant à luy en tout & par tout. Desquelles deux parties si bien ordonnees & reiglees que pouuoit on esperer, non vn tresbeau & trespar-

En Genese faict premier est de l'homme ? Dont non sans chap. I. » bonne & iuste cause il est escrit qu'Adam a esté

Ponceet, *Manuel* R 19994 1586

DE L'ORAISON ECCLE. 2

faict non seulement pour auoir domination sur
les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur
le bestial, sur toute la terre, & sur tout reptile qui
se remue sur la terre: mais aussi pour cultiuer &
garder le paradis terrestre, que Dieu auoit plan-
té en Eden. Mais si tost que par la suasion du cau-
teux ennemi est decheu de ce degré d'obeissan-
ce, luy & consequemment toute la posterité ex-
perimentent la manifeste vengeance de Dieu: à
scauoir l'ineuitable necessité de la mort, & le re-
gne de toutes les miseres. Ce que Iob a cōpris
en peu de parolles, quand il a dit: La vie de l'hom-
me sur la terre est vne guerre. Comme vn cha-
cun iugera facilement, mais cestuy là autant plus
certainement, qui aura plus veritablement expe-
rimenté les plus grandes miseres de ce monde.
Or entre toutes les aduersitez & difficultez con-
tre lesquelles nous guerroyons toute nostre vie,
la plus fascheuse & dangereuse qui soit, est l'astu-
ce & cautelle inueterée de laquelle nostre ancien
& capital ennemi vse pour nous tenter, sous la-
quelle nous ne deuõs pas moins craindre de suc-
cumber, que de mettre peine de toutes noz for-
ces d'en réporter la victoire, pour raison du grãd
salaire que Dieu nous y a proposé & promis. Qui
est la cause pourquoy la saincte Escriture nõ seu-
lement nous incite tous à y bien vaillamment
combattre & resister, mais aussi nous baille cou-
rage, & nous accroit le desir pour en obtenir le
triomphe, quand si amplement & magnifique-
ment elle faict mention de la victoire d'icelles,
ainsi qu'il est escrit: Mes freres tenez pour vne

En Gen.

Chap. 2.

Chap. 7.

~~C
18
70~~

Iac. 1. c.

A ij



LIVRE PREMIER

- » parfaite ioye, quand vous aurez diuerses tenta-
 » tions, scachans que l'espreuue de vostre foy en-
 » gendre patience. Mais il faut que la patience ait
 » vne œuvre parfaite, à fin que vous soyez parfaits
 » & entiers, de sorte que rien ne vous deffaille. Et
Eccl. 27. » ailleurs : La fornaisē espreuue les vaisseaux de
 » potier, & les hommes iustes sont espreuuez par
 » tentation de la tribulation. Dont il est escrit de
Tobie 2. » l'auueuglemēt de Tobie. Dieu a permis que ceste
 » tentation luy suruint, à fin que la posterité eust
 » exemple de sa patience, comme de celle du saint
 » Job. Car considéré qu'il auoit tousiours craint
 » Dieu dès son enfance, & auoit obserué ses com-
 » mandemens, toutefois ne s'est point contristé ni
 » fâché contre luy pour l'auueuglement qui luy
 » estoit aduenü : ains a perseueré immobile en sa
 » crainte de Dieu, le louant & luy rendant grâces
Cap. 12. » tous les iours de sa vie. Et pource l'Ange luy dit
 » Il estoit necessaire que tu fusses espreuüé par
 » tentation, pour raison que tu estois agreable
 » Dieu. Ce que nous pouuons confirmer par la
Judith 8. » monstration que ceste bonne & noble dame Iu-
 » dith feit aux habitans de Bethulie, leur disant
 » Vous deuez auoir memoire comment nostre pa-
 » tre Abraham a esté tenté, & estant espreuüé par
 » plusieurs tribulatiōs, il a esté fait l'amy de Dieu
 » ainsi Isaac, ainsi Iacob, ainsi Moyse, & general-
 » ment tous ceux qui ont esté agreables à Dieu
 » ont esté espreuuez & experimentez fideles par
 » plusieurs tribulations. Et à fin que nous ne per-
 » diōs courage, ains que nous nous delectiōns en
 » nos tentations, la sainte Escriture nous y pre-

pose p
 lieu,
 qu'il
 tion,
 & l'en
 il est c
 tre ce
 fance
 fiactic
 il? L'
 plusie
 coup
 donn
 esté t
 ceste
 tenta
 fant:
 puissa
 point
 uoir
 uons
 toute
 dra s
 uron
 vertu
 la sai
 en l'
 en te
 seure
 faire
 d'ess
 nir l

pose plusieurs & grandes choses, & en premier lieu, la presence & prompte ayde de Dieu, ainsi qu'il est escrit en Dauid: Quand il est en tribulation, ie suis avec luy, dit Dieu: Je l'en deliureray, & l'en glorifieray. Aussi en l'Ecclesiastique: Quand il est en tentation, Dieu chemine avec luy. Outre cela, elle nous promet experience & cognoissance des choses: selon qu'il est escrit en l'Ecclesiastique: Celuy qui n'a point esté tenté, que scait il? L'homme qui a esté tenté & expérimenté en plusieurs choses, en pensera & excogitera beaucoup: & celuy qui a appris plusieurs choses, en donnera l'intelligence. Mais celuy qui n'a point esté tenté, n'expérimenté, cognoit peu. Et pour ceste consideration l'Apostre S. Paul a escrit des tentations de nostre Seigneur Iesus Christ, disant: Parce qu'il a souffert estant tenté, il est aussi puissant à aider ceux qui sont tentez. Et n'auons point vn souuerain Sacrificateur, qui ne puisse auoir compassion de noz infirmités, ains nous auons celuy qui a esté semblablement tenté en toutes choses, hors mis peché. Quiconque voudra scauoir quelle grande recompense nous receurons de noz tentations, si nous nous y portons vertueusement & constamment, qu'il lise ce que la saincte Escriture nous en promet, specialément en l'Ecclesiastique. Abraham a esté trouué fidele en tentation, à raison dequoy le Seigneur l'a asseuré par sermens de luy donner semence, de le faire croistre quasi comme la poudre de la terre, d'esleuer sa semence comme les estoilles, de benir les nations en icelle, de leur donner heritage

Psal. 90

Chap. 4.

Chap. 34.

Hebr. 2.

Chap. 44.

LIVRE PREMIER

- Ecclesia-* d'une mer à l'autre, & depuis le fleuve iusqu'au
stique 4. bout du mode. Et ailleurs: Celuy qui tiét loyau
 » té à Sapience, il l'aura pour heritage: & sa race en
 » demeurera en possession. Car au commencement
 » elle le menera par chemins tortus & fascheux, &
 » luy amenera peur & crainte en le tourmentant
 » par discipline, iusqu'à ce qu'il se fie à son ame, &
 » l'ait tenté par ses iugemens: & s'en retourner
 » droit à luy, & le resiouyra, & luy reuelera ses se-
 » crets, & thesaurizera sur luy science & entende-
Luc. 22. ment de iustice. Et ailleurs: Vous estes ceux qui
 » avez perseueré avec moy en mes tentations, dit
 » nostre Seigneur à ses Apostres. Parquoy ie vous
 » dispose le Royaume cōme mon pere me l'a dis-
 » posé, à fin que vous mangiez & beuuez à ma ta-
 » ble en mon Royaume, & que soyez assis sur
 » thrones, iugeans les douze lignees d'Israel. D'o
1. Pet. 1. saine Pierre nous baille ceste assurance, disant
 » Vous vous esgayerez au dernier temps, estant
 » maintenant vn peu de temps contristez en diue-
 » ses tentations: à fin que l'espreuue de vostre fo-
 » beaucoup plus precieuse que l'or (qui est espro-
 » ué par le feu) vous tourne à louange & hōneur
 » & gloire, quand Iesus Christ sera reuelé. Telle-
 » ment que pour conclusion, bienheureux est l'hō-
Chap. 1. me qui endure tentation (dit S. Iaques) car quā-
 » il aura esté esproué, il recevra la couronne de
 » vie, que Dieu a promis à ceux qui l'aiment. O
 » pour raison que nous sommes en vn grand &
 » continuel danger de tomber en tentation, pour
 » le regard de noz grandes infirmités: c'est grand
 » merueille comment la sainte Escriture nous e-

deterre
 des mis
 foy no
 deterr
 y est gr
 citez &
 & aussi
 qui ser
 ment l
 ce, & c
 chions
 sans n
 que ce
 Dieu
 impari
 esté ex
 de la
 nous
 qu'il
 quan
 piscer
 conce
 rache
 nous
 rinth
 hum
 me, c
 diab
 Lion
 pour
 facil
 gner

deterre par les remonstrances qu'elle nous fait
 des miseres, esquelles nous tomberons, si vne
 foys nous succombons a tentation. Elle nous en
 deterre, dis-ie, autant plus soingneusement, qu'il
 y est grandement a craindre, que nous estans in-
 citez & amorsez de recompense si magnifique,
 & aussi d'une si excellente gloire promise a ceux
 qui seront victorieux des tentations, non seule-
 ment les appetions sans aucune doute, defian-
 ce, & crainte, mais aussi temerement les cer-
 chions, procurions & faisons venir a nous non
 sans nostre grand malheur. Pource il est escrit, *« Iudit. 8.*
 que ceux qui n'ont pas receu avec la crainte de
 Dieu les tentations, ains au contraire ont esté *«*
 impatiens, & ont murmuré contre Dieu, ilz ont *«*
 esté exterminé de l'exterminateur, & sôt morts *«*
 de la morsure des serpens. Aussi saint Iacques *« Chap. 1.*
 nous deterre de ceste temerité, par l'instruction
 qu'il nous en baille, disant. Vn chascun est tété,
 quand il est attiré & amorcé par sa propre concu-
 piscence. Puis apres quand la concupiscence a
 conceu, elle enfante peché, & le peché estant pa-
 racheué engendre la mort. Ce que saint Paul *«*
 nous veut faire entendre, quand il escrit aux Co-
 rinthiens que tentation ne les faillisse point, sinõ *« Epist. 1.*
 humaine. Et aux Galates, considere toy roymes- *« ch. 10.*
 me, que tu ne sois tenté. Car vostre aduersaire, le *« Chap. 6.*
 diable (dict saint Pierre) chemine comme vn *« Epist. 1.*
 Lion bruyant a l'entour de vous, cherchant qu'il *« chap. 5.*
 pourra engloutir. Desquelles auctoritez il est
 facile de colliger & entendre que nostre Sei-
 gneur Iesus Christ nous a bien pourueu & grā-

dement prouffité, de ce que non seulement par son accoustumee bonté nous a declairé la cause d'un si grand & malheureux danger, nous a donné un si bon & ample remede, necessaire pour obuier & resister: mais aussi nous a aduertit de moyē certain pour en remporter la victoire, de
Mat. 26 » fant: Veillez & priez que vous n'entriez en tentation: l'esprit est prompt, mais la chair est foible. Donque si nous auous desir d'euitier les dangereux assaux des tentations, ou d'en remporter vne victoire glorieuse, nous deuons prier Dieu autant plus diligemment, que nous sommes généralement foibles, infirmes & debiles sans la grace de Dieu, laquelle nous est donnee par le moyē d'oraison.

Pour plus grande & claire confirmation du chapitre precedent, il est expediant d'y adiouster les raisons des anciens catholiques, qui ensuiuent.

Chapitre 2.

E fondement posé de l'antithese qu'il y a entre la grande puissance de nostre ancien aduersaire, & de nostre grande debilité: il est bien certain que la multiplicité & variété des tentations auxquelles nous sommes exposez & subiects, nous causent grande necessité de prier Dieu: consideré que l'oraison faicte en veille, est le principal & le plus assure moyē que nous puissions auoir pour les euitier, ou pour les surmonter vertueusemēt. En quoy nous faisons fort bien de considerer attentiuement ce

que noz bons anciens orthodoxes nous ont laif-
 fé par escrit de ceste matiere, dont nous pou-
 rons receuoir vne grande consolation. Car c'est chose
 admirable, comment naïfement ilz expriment
 ceste doctrine & discipline de l'esprit de Dieu,
 laquelle nous desirōs de tout nostre cueur, nous
 cerchons de tout nostre pouoir, & demandons
 de gemissemens indicibles : de laquelle autant
 plus pres se sont ilz approchez, qu'ilz ont de plus
 loing abandonné le monde avec ses concupiscē-
 ces, aspirans de tout leur cueur a la maniere de
 viure spirituelle. Pource sainct Hilaire a escrit *Sur le Psal*
 fort doctement, que nous sommes entre les grā- *me 63.*
 des tempestes de ce monde, & les enormes im-
 pietez que le genre humain cōmet contre Dieu,
 Car la vraye & fidele confession que nous fai-
 sons de luy, est maintenant estimee ridicule en-
 uers les philosophes de ce monde, est maintenāt
 agitee par la fureur des heretiques, est maintenāt
 condamnee par la faction des auares, est main-
 tenant inquietee par la faueur des ambitieux.
 Pour toutes lesquelles tentations indignes &
 desordonnees dissimuler, tolerer, euitier, & ar-
 guer, nostre esprit n'est pas suffisant, s'il n'est in-
 struit & fortifié de Dieu. Et alors par nostre sol-
 licitude diligente, par nostre oraison vigilante,
 par nostre confession perseuerante enuers Dieu,
 nous resisterons a tout cela. Quand il aduiēt que
 nostre foy & esperance soient en danger, nous
 prions Dieu, qui seul y peut remedier. Pour rai-
 son qu'il est a craindre que nostre ame laquelle
 non seulemēt est infirme de foy, mais aussi a cau-

LIVRE PREMIER

» se de la societé de la chair, ne soit accablée de nostre l
 » l'impetuosité des difficultez qui suruiennent de ennemy
 » toutes pars. Car icelles se presentent tous les ché, no
 » iours, & nous assailent par beaux blandissemens rompu
 » deceptifs, vsans de ie ne scay quelles inuention plus vic
 » pour nous ruiner. Pource a bonne cause la do nous au
 » étrine celeste nous admoneste d'auoir vne fo ger est
 » soingneuse & diligente: de craindre l'ennem ordinai
 » qui nous espionne tousiours: & de nous bien te pour ra
 » nir sus noz gardes, qu'il ne nous surpréne estan au pais
 » au guet. Donc nous deuõs veiller en priat Dieu meurar
 » & deuons tousiours prier, afin que quand les a mes au
 » guillons des concupiscences & tentations com si frequ
 » menceront a affliger & lasser nostre ame, Die astuces
 » estant tousiours prié, nous exauce, & deliure de nous et
 » ce que nous craignons, ainsi que prie Dauid, d turel au
 » sant. Seigneur Dieu, deliure mon ame de la cra du fort
 » te que i'ay de mon ennemy. Car il ne faut p le vainc
 » prier Dieu seulement lors que ce que nous cra tre nou
 » gnons, est aduenü: mais aussi faut il craindre l foy, sel
 » choses qui nous maistrifent quand elles suruiue éte a to
 » nent: & pour-ce nous deuõs prier Dieu par co somme
 » tinuelles & infatigables oraisons, afin qu'il no auoir l
 » face la grace de nous deliurer des choses, d C'estoi
 » quelles nous en craignons la domination. Il il nous
 » semble que ce bõ & sainct personage a fort rans no
 » descrit les occasions que nous pouuons auoir cours e
 » craindre les tentations. Toutesfois si d'auent corde.
 » il y est requis quelque chose d'auantage, il iours v
 » facile de le supplier de ce que sainct Bernard fuge tr
 » a escrit fort pertinemment. Nous autres, dieu cultez
 » pendant que nous viuõs, nous portons par t thorit

En sermõ facile de le supplier de ce que sainct Bernard
5. de la qua a escrit fort pertinemment. Nous autres, dieu
dragesi- pendant que nous viuõs, nous portons par t
me.

nostre licol & cordeau, nostre formel & certain
 ennemy ça & la, qui est nostre chair nee de pe-
 ché, nourrie en peché, & non seulement fort cor-
 rompue dès son origine, mais aussi beaucoup
 plus viciée de meschante accoustumance. Certes
 nous auons bien occasion de craindre, car le dā-
 ger est grand, & aussi le combat que nous auons
 ordinairement contre cest ennemy domestique,
 pour raison qu'estans en ce mōde nous sommes
 au pais d'autruy, mais luy en est citoyen, y de-
 meurant comme en son propre pais. Nous som-
 mes aussi en grand hazard, pour auoir des assauts
 si frequens voire continuels a l'encontre des
 astuces de ce diable si fraudulent, considéré qu'il
 nous est inuisible, & que la subtilité de son na-
 turel avec le long exercice de sa malice l'ont ré-
 du fort caut & fin. Toutesfois il est en nous de
 le vaincre si nous voulons, & n'y a homme d'en-
 tre nous qui soit surmonté en ce conflict malgré
 soy, selon ce qui est escrit, Sa volonté sera subie-
 cte a toy, & auras domination sur luy. Mais qui
 sommes nous, ou quelle est nostre force, pour
 auoir la puissance de resister a tant de tentatiōs?
 C'estoit ce que Dieu nous demandoit, & a quoy
 il nous vouloit amener, afin que nous conside-
 rans nostre defaillance & infirmité, eussions re-
 cours en toute diligence & humilite a sa miseri-
 corde. Pource, mes freres ie vous prie, que tous-
 iours vous ayez en main l'oraison, qui est vn re-
 fuge tresseur contre toutes tentations & diffi-
 cultez. Ce que nous pouons confirmer par l'au-
 thorité de sainct Augustin, qui discute les diffi-

Gene. 4.

cultez autant plus subtilement & doctement qu'il est grandement spirituel. Lequel explique ce que saint Paul dict aux Romains, l'ay bien voulu, mais ie ne trouue point le moyen de parfaire le bien: conferant la tentation que nostre aduerfaire presente, avec nostre imbecillité

Au liure de la grace & du franc arbitre. Cha. 4. Cha. 15. *de la premiere aux Corinth.*

& impuissance, escrit ainsi de ceste matiere. L'ame me dict, Ie veux bien garder le commandement de la loy, mais la force de ma concupiscence surmonte. Et quand on luy dit, ne veuille est vaincu du maling, quel prouffit luy fait cela, si grace de Dieu ne luy donne ayde & secours? Ion que dict l'apostre saint Paul: la loy est la source du peché. Mais graces a Dieu, qui nous donne la victoire par nostre Seigneur Iesus Christ. Donc la victoire par laquelle le peché est vaincu, n'est autre chose qu'un don de Dieu qui ayde nostre franc arbitre en ce combat. Pource il est escrit, Veillez & priez que vous n'entriez en tentation. Pourtant quiconque combat contre la concupiscence, qu'il prie Dieu, afin qu'il n'entrent en tentation, c'est a dire, qu'il ne soit attiré & amorcé par icelle. Car le franc arbitre de la volonté de l'homme n'est pas suffisant pour se garder d'entrer en tétation, si par sa priere Dieu ne luy donne la victoire. Cósideré que s'il eust dict seulement, Veillez, que vous n'entriez en tentation, il eust semblé qu'il nous eust voulu admonester que cela depend seulement du vouloir de l'homme: mais quand expressement il a adiousté, priez: il nous a monstré, que c'est Dieu qui nous ayde que n'entriens en tentation. Dont il

manifeste
puissance
que nous
demande
Hieron
nous li
ter les t
ge fut t
mon au
desirs e
quasi n
brique
desnué
Iesus C
les essu
tinuel.
Et affi
ce disc
saint
mêt, d
enfant
tesfoi
les ch
dissen
ser ce
est pa
la mu
assaux
mort
Donc
ne m
guari

manifeste, que nous sommes non seulement impuissans pour vaincre les tentations, mais aussi que nous y devons auoir recours a Dieu, & luy demander ayde par noz prieres. Ainsi que saint Hierome a sceu fort bien pratiquer, selon que nous lisons. Il y a, dict il, telle difficulté pour eui-
 ter les tentations, que nonobstant que mon visage fut tout palle & blesme de continuelz ieusnes, mon ame ce neantmoins estoit enflambee des desirs en vn corps tout froid. Et ma chair estant quasi morte, les chaleurs des concupiscéces lubriques bouilloiét en moy. Tellement qu'estant desnué de tout ayde, ie me couchois aux pieds de Iesus Christ, ie les arrousois de mes larmes, & les esluoyois de mes cheueux, & par l'ogee & continuele faim ie domtois la rebelliõ de ma chair. Et afin qu'un chascun entende plus facilement ce discours, j'allegueray tresuolontiers ce que saint Leon en a escrit fort doctemēt & disertemēt, disant que ceux qui sont racheptez & faicts enfans de lumiere par le baptesme, pendant toutesfois qu'ils sont en ce maling monde, & que les choses temporelles & corruptibles applaudissent a l'infirmité de la chair, ils ne peuent passer ceste vie presente sans tentation. Laquelle ne est pas facile a vaincre sans sang. Ains consideré la multitude des ennemis, & la continuation des assaux, il est bien difficile que celuy qui euite la mort, se puisse aussi bien exempter de la playe. Donc nous auons bien grand besoin d'vser d'vne medecine composee de troys remedes pour guarir les playes que nous receuons souuentef-

« *A Eusto*
 « *chium*
 « *du moyē*
 « *de bien*
 « *garder*
 « *virgini-*
 « *té.*

« *Au ser-*
 « *mon. 4.*
 « *du ieus-*
 « *ne du 10*
 « *moys.*

LIVRE PREMIER

» foys, pour raison que nous auōs vn ennemy qui uisiāt p
 » est inuisible. Les troys remedes qui entrent en tre cela
 » composition de ceste medecine si necessaire, so garde
 » continuation en priere, maceration par ieufne raison,
 » distribution d'aumosnes. Lesquels troys rem quel m
 » des quand ensemble sont pratiquez, Dieu en pouffe
 » appaisé & rendu propice, le peché en est effacé sprit m
 » & ce tentateur en est surmonté. Combien q ment c
 » l'hōme fidele doiue estre tousiours muni de sé avec
 » troys remedes, toutesfoys plus speciallement & sand
 » amplement au temps de puré pour y vaquer. C admet
 » choses considerées, sainct Iean Chrysoston volupt
 » ayant vn singulier desir de nous inciter & enfi que D
 » ber de plus en plus a bien faire le deuoir de pri diable
 » Dieu, veu que sans l'oraison nous sommes pl quelle
 » miserables que tous les animaux, nous inculq de ben
 » fort diligemment ceste belle remonstrance de ra plus
 » fant. Quiconque affirmera que l'oraison est ca ont pa
 » se de toute vertu & iustice, & au contraire que neur c
 » celui qui ne prie point, ne peut rien auoir de les gra
 » choses qui sont necessaires pour bien viure re trouu
 » gicusement, n'errera point de la verité. Car con villes
 » me la ville qui n'est close de bonnes muraille reme
 » est facilement reduite en la puissance des enna defor
 » mis, pour raison qu'elle est degarnie du prime rité d
 » pal moyen de repousser leurs assauts: ainfi l'am stran
 » qui n'est point munie de prieres, est facilement qui n
 » mise en la possession du diable, & réplie de tou afin c
 » tes sortes de meschâceté. Car quand il voit qu'e prod
 » le est munie de prieres, il n'a pas la hardiesse d'e stre c
 » approcher de primeface, redoutant la puissance porte
 » & la force que l'oraison luy communique, la vi En q

Au li-
 ure 2. de
 prier
 Dieu.

uisiât plus que la viande ne viuifie les corps. Ou-
 tre cela ceux qui prient sans feincte, se donnent
 garde de commettre quelque chose indigne d'o-
 raison, ains craignans & reuerans Dieu avec le-
 quel maintenant ils ont parlé familièrement, re-
 poussent promptemēt toute machination de l'e-
 sprit maling, considerās en eux combien grāde-
 ment celuy la faiēt mal, lequel apres auoir deui-
 sé avec Dieu, apres luy auoir demandé pudicité
 & sanctimonie, incontinent se rend au diable,
 admet en son Esprit ie ne sçay quelles villaines
 voluptez, & baille entree au diable en son cueur
 que Dieu auoit tâost visité : baille puissance aux
 diables de faire violence aux ames, dedans les-
 quelles la grace du sainct Esprit auoit exercé grā
 de benignité & sollicitude. Laquelle indignité se-
 ra plus manifestee par la similitude de ceux qui
 ont parlé au Roy, lesquelz ayans receu cest hon-
 neur que le Roy ayt parlé a eux vsant de parol-
 les gratieuses & amiables, desdaignent de plus se
 trouuer en la compagnie des mendians & autres
 villes personnes. Ainsi celuy qui a parlé familie-
 rement a Dieu, & luy a faiēt entendre ses desirs,
 desormais ne daignera plus receuoir la familia-
 rité du maling & meschant esprit. Ceste remon-
 strance me semble digne d'vne bouche d'or, &
 qui merite d'estre engrauee en noz cueurs. Et
 afin qu'elle nous incite dauantage, il sera bon de
 produire quelques exēples, pour faire apparois-
 stre que tous les gens de bien se sont tousiours
 portez ainsi quand les tentations se presentoiēt.
 En quoy grandement nous aydera ceste admira-

ble & vrayement noble Dame Susanne, laquelle de luy. I
d'autant plus qu'elle auoit accoustumé de parler d'ouleur
familierement a Dieu par ses prieres continues ceures
les, autant moins a elle peu estre esmeue par be- rité, & c
les raisons de Plaisans, par promesses d'Amour mais. So
reux, ou par menaces d'Esconduits, pour confes- ne me
tir a la lubricité & impudicité des vilains Iuge- ances, &
Ains en ceste grande & extreme tentation, est la presen-
(comme on dict par commun prouerbe) ent- comme
la pierre & l'autel, elle a mieux aymé auoir res- roy, e
ge a l'oraison, qui est vn remede tres certain ynomi-
assuré, ainsi que la saincte escriture le nous teste dis-
Dan. 13. » moigne. Je suis en angoisse de tous costez, dis- ces verit-
» elle. Car si ie fay cela, la mort me vient: & si ie chez &
» le fay point, ie n'eschapperay poit de voz main- uons fa-
» Mais il me vaut mieux tomber en voz main- miné en
» sans auoir rien fait, que de pecher en la presen- e qu'il
» du Seigneur. Et estant condamnée a la mort ser- ard de
» cria a haulte voix, disant. O Dieu eternal, qui de- hierom-
» gnois les choses secrettes, qui scais toutes choses, y escri-
» auant qu'elles soient faictes, Tu scais qu'ils otura cha-
» donné contre moy faux tesmoignage: & voicant feu
» ie meurs, cōbien que ie n'aye rien faict des che- challe
» ses que ceux icy ont controuuees meschammion, &
» contre moy. Et le Seigneur exauça sa voix. L'raindrā
bon Tobie, insigne en humilité & patience que cest
pas moins glorieusement ttriomphé en ses tes- comme
tations par ce moyen de prier Dieu, auquel il certus, d
toufiours mieux aymé auoir recours & confiance? & p
ce en ses tentatiōs, que de ceder a son ennem- rance en
ne voulant perdre l'honneur qu'il auoit receour les
du colloque familier avec Dieu. Car il est escri- & est m
de luy

de luy. Moy estant falcé ie m'escrie, & prie avec
 de parler, disant: Seigneur, tu es iuste, & toutes tes
 oeuvres & tous tes faits sont misericorde & ve-
 rité, & fais iugement iuste & veritable a tout ia-
 mais. Souuiène toy de moy, & regarde sur moy,
 ne me puni point selõ mes pechez & mes igno-
 rances, & celles de mes peres qui ont peché en
 ta presence. Car ils ont fermé les oreilles a tes
 commandemens, parquoy tu nous as liurez en
 roy, en captiuité, en mort, & en prouerbe d'i-
 gnominie a tous ceux entre lesquelz nous auons
 esté dispersez. Et maintenant tu as plusieurs cau-
 ses veritables pour faire de moy selon mes pe-
 chez & ceux de mes peres: d'autant que nous ne
 auons fait tes commandemens, & n'auons che-
 miné en verité deuant toy. Maintenant fay moy
 ce qu'il te semblera pour le mieux. Et pour le re-
 gard de ceste grande commodité d'oraison saint
 Hierome baille vn fort bon conseil a Eustochiõ, *Au liure*
 de luy escriuant. Si tost que c'est ardeur libidineuse *du moyen*
 qu'ils ont chatouillé nostre sensualité, ou que ce plai- *de bien gar*
 & voicant feu de volupté nous aura rempli d'vne dou- *der Virgi-*
 che chaleur, ayons recours incontinent a l'orai- *nité.*
 chammõn, & disons, le Seigneur est mon ayde, ie ne
 a voix. I'raindray point l'importunité de la chair. Si tost
 ience que cest homme interieur, qui est nostre ame,
 a ses tentemens commencera a s'esbranler entre les vices & les
 auquel il certus, dite, mon ame, pourquoy es tu ainsi abba-
 confiance? & pourquoy te debas dedans moy? aye espe-
 renniance en Dieu, car ie luy rendray graces encores
 soit receour les deliurances qu'il fera deuant mes yeux,
 est escri & est mon Dieu.

de luy

B



LIVRE PREMIER

La seconde necessité qui nous doit induire a prier Dieu, & que nous
est prinse du remede que nous y auons pour im- & aquer
trier pardon de nos pechez. Capitre 3. grande

Certes ce n'est pas sans cause que nous pleurons la misere de l'homme, & que
est tombé en peché. Car durant la création du
stat de son innocence, il y auoit vn bon
ordre & accord entre l'ame & le corps, & le
le corps n'auoit aucune difficulté d'obeir a la
son & d'executer tout ce qu'elle trouuoit bon
faire. Laquelle sans aucune difficulté domine nous
sur toutes les parties du corps, pour autāt qu'elle
obeissoit aussi & se subiectiffoit a Dieu. Mais

- Rem. 5.* » tost que le premier homme est decheu, & pour la
» par luy le peché est entré au monde, & par le
» ché la mort, non seulement la mort est parue
» sur tous les hommes, mais aussi ils ont tous
» & ont besoin de la gloire & grace de Dieu :
que nous a instruit l'apostre saint Paul. Qui
la cause pourquoy nous sommes reduits non
lement en vne si grande difficulté de bien
dre, mais aussi en vne grande penurie & im-
cillité de bien faire, veu que ce pendāt nous
mes plus prompts qu'il ne faut a errer & offeuer
fer. Dont procede ce grand & ample regne
gnorance, & ceste grande tyrānie du peché.
lesquelz abolir si d'aucture quelque vn en
de le remede, qu'il entende comment l'apostre
Rem. 7. » console apres auoir faitte grande complainte.
» moy homme miserable! qui me deliurera du
» de ceste mort? La grace de Dieu par nostre

prier Dieu pour im- & aquerir nous nous pouons assurez combien *Chap. der-*
 re 3. grandemēt l'oraison y est necessaire, suiuaūt l'exē- *nier de la*
 ple de la priere que S. Paul fait pour les Corin- *2. epistre*
 que no- hiens, quand il dit. La grace de nostre Seigneur *aux Corin.*
 comme Iesus Christ, & la charité de Dieu, & la cōmuni-
 urant tatiō du S. Esprit soit tousiours avec vous. Amē.
 uoit vo- Allons donc (dict il ailleurs) avec assurance au *Hebr. 4.*
 corps, & chone de sa grace, afin que nous obteniōns mi-
 eir a la- mericorde, & trouuiōns grace pour estre aidez en
 soit bon- tēps opportun. Et pourtant que la grace de Dieu
 domine nous est point distribuee, q̄ le peché ne nous
 tāt qu'oit pardonné, pour ceste raison nous deuōs de-
 u. Maintant toutes choses prier Dieu nostre Seigneur
 eu, & pour la remissiō de noz pechez, voire autāt plus
 par le diligemment & ardemmēt, que par ce moyen de
 paruo- priere nous impetrerons de luy plus grād grace.
 us pec- Qui est la cause pour laquelle Dieu rēuoya Abi- *Gen. 20.*
 Dieu: amelech a Abraham, luy disant, Abraham priera
 ul. Qui pour toy, car il est prophete, & tu viuras. Et no-
 its nostre Seigneur Iesus Christ pour d'auantage con-
 bien en- rmer cela, nous a mis en auant ceste similitude.
 e & im- Un quidā peager montoit au temple pour faire *Luc. 18.*
 nous l'oraison, lequel se tenant loing ne vouloit mesme
 r & offeuer les yeux vers le ciel, mais frapoit sa poictri-
 regne- ne, disant: Dieu sois propice a moy qui suis pe-
 eché. Pe- cheur. Je vous dy, que cestuy cy est descendu iu-
 en des- tifié en sa maison. A quoy est conforme ce que *Chap. 5.*
 l'apost- l'apostre saint Iacques a escrit, disant, que l'orai-
 plainte- son faicte en foy sauuera le malade, & sil a com-
 ra du co- mis peché, il luy sera pardōné. Pour ceste raison
 nostre- entre plusieurs autres choses q̄ nostre Seigneur

Matt. 6.

En l'epistre
89.

Iesus Christ nous a conseille de demâder a nostre pere celeste selō la formule de l'oraison que nous a prescrite, il nous a enseigné & comme de luy demâder la remission de noz pechez. Par l'explication de laquelle matiere S. Augustin a amplement dilaté, y spatiâr, comme celuy qui pourmene en vn champ de grande estēdue & pace: voire autant plus diligemment & librement que ceux la errent grandemēt, qui affirmēt a les Pelagiens heretiques, que nous pouōs viure en ce monde sans peché. Et pour refuter ceste faulse persuasion, il s'y occupe du tout & par tout, & specialemēt escriuant a Hilaire.

raison dominicale (dict il) est necessaire a tous
 sideré aussi que nostre Seigneur là baillee
 chefs de son troupeau, c'est a dire, a ses apostres
 afin que vn chascun die a Dieu, remets nous
 debtes, comme aussi nous les remettons a
 debtors. Car celuy auquel ces parolles la de
 ste oraison ne seroient point necessaires, il
 droit dire qu'il vescut en ce mōde sans peché
 si nostre Seigneur eust preueu que quelques
 seroient telz, & par ce moyen meilleurs que
 Apostres, il leur eust enseigné vne autre orai
 par laquelle ils ne demanderoient a Dieu re
 sion des pechez, s'ilz leur estoient ia du tout
 donnez au baptesme. Car si Daniel qui est
 sainct, en l'oraison qu'il faisoit enuers Dieu,
 fessoit ses pechez & non seulement ceux du
 ple, cōme il tesmoigne luy mesme par sa bon
 veritable, il me semble que ie ne dois respo
 autre chose a telle maniere de gens, sinon ce

Dieu p
 quidan
 ge qu
 tiere c
 raison,
 dōnee,
 minica
 ete & h
 me aus
 quicon
 faire a
 faisant
 monde
 Christ
 & ne p
 il prie
 la ver
 son, sin
 La T
 D
 q
 p
 somm
 que gr
 mier e
 peter

Dieu par son prophete Ezechiel a mandé a vn *Exe. 28.*
 quidam superbe & presumptueux. Es tu plus sa-
 ge que Daniel? Luymesme pourliuuant ceste ma-
 tiere contre lesdits Pelagiés, il les argue de ceste
 raison, disát: La reste de noz pechez nous est par-
 dōnce, par ce que tous les iours en l'oraison do-
 minicale nous disons a Dieu, le prians sans fei-
 cte & hypocrisie: Remets nous noz debtes, com-
 me aussi nous les remettons a noz debteurs. Et
 quiconque dit que ceste oraison n'est pas neces-
 faire a quelqu'un, tant sainct soyt il entendant &
 faisant la volonté de Dieu pendant qu'il vit en ce
 monde (excepté vn, qui est nostre Seigneur Iesus
 Christ le sainct des saincts) il erre grandement,
 & ne peut aucunemēt complaire a celuy lequel
 il prie & loue. Et sil s'estime tel, il se trompe, &
 la verité n'est pas en luy. Et non pour autre rai-
 son, sinon qu'il pense faux.

*La Troysiesme necessité qui nous doit induire a prier
 Dieu, est prinse de l'imbecillité & impuissance,
 que tous nous autres auons pour bien entendre &
 pour bien faire. Chapitre 4.*



Toutes les foys que ie me redui en
 memoire ceste premiere, excellēte
 & admirable cōdition de l'homme,
 ie ne me puis contenir, que ie ne
 depleure la misere en laquelle no^s
 sommes tombez: voire autāt plus pitoiablemēt,
 que grādement nous sommes chāgez de ce pre-
 mier estat. Et pour le mieux entendre, il faut re-
 peter ce q̄ la saincte Escriture nous en enseigne,

En l'Ec- » disant, que quād le Seigneur Dieu a creé l'hōme
clesiaste, » il l'a fait droit. Tellemēt que sil eust voulu, il
chap. 7. » se fut aucunement fouruoyé de son createur,
 par ainsi n'eust esté aucū discord ne desordre
 tre les parties & puissances de l'ame. Et pour
 tāt qu'vne si grāde rectitude & obeissance ne
 uoit pas lōg tēps durer de soy en l'hōme sans
 ce supernaturelle (ayde qui surmonte les for
 limitees de nature) pour ce regard il est escri

En l'Ec- » quand Dieu crea l'homme, il ne l'a pas fait sel
clesiasti- » son image seulemēt, mais aussi il l'a vestu & ga
que cha. » de forces d'autāt qu'il luy en failloit. Desquel
 17. » deux puissances & graces (i'enten ceste rectitu
 & ceste force) no^o colligerōs facilemēt les gr
 moyēs pour biē entēdre & pour bien faire qu
 dam auoit en son premier estat. Le moyen po

Chap. 15. » bien faire est declaré en l'Ecclesiastique, la o
 » est escrit, que Dieu a fait l'hōme des le cōm
 » cemēt, & l'a laissē en la puissance de son conf
 » luy dōnant ses ordonnāces & cōmādemēs. S
 » veux, tu garderas les cōmandemēs (& iceux a
 » te garderōt) & mōstreras ta fidelité, ou ie pré
 » plaisir. Il t'a mis au deuāt le feu & leauē, pour
 » stēdre ta main ou tu voudras. La vie & la mon
 » bien & le mal sont en la presence de l'homme
 » qui luy plaira, luy sera donné. Et quant est
 » moyen pour bien entēdre, il est cōtenu en ce

Chap. 1. 2. » est escrit en Genesē, que Dieu a creé l'hōme a
 » image : & ayāt formé de la terre tous anim
 » des champs, & tous oiseaux du ciel, les a amer
 » a l'hōme, afin qu'il veist, cōment il les nōmē
 » & que tout nom duquel l'homme auroit nō

chascun
 L'hōme
 seaux d
 aussi en
 l'hōme
 sont fai
 sainte
 droitur
 tombé
 quelle
 vie a es
 de cog
 sa forc
 nous p
 Le pre
 léce, n
 ble aux
 qu'auss
 faire en
 de ce p
 mains
 lé, & f
 ste cōl
 tout, il
 rien f
 recog
 point
 grosse
 Et ne
 seulen
 toy. A
 a escri

é l'hôm chascun d'iceux animaux, ce fust le nom d'iceluy. ^{cc}
 oulu, il L'hôme dôc imposa les noms a toute beste, & oi ^{cc}
 eateur, seaux du ciel, & a tous animaux des champs. Et ^{cc}
 ordre, aussi en ce qui est escrit en la sapièce. Dieu a créé ^{cc} *Chap. 9.*
 t pour l'hôme, afin qu'il dominast sur les creatures qui ^{cc}
 ce ne sont faictes par luy, & gouvernast le monde en ^{cc}
 e sans saincteté & iustice, en donnant iugement en ^{cc}
 les for droiture de cuer. Helas ! Luy estant decheu & ^{cc}
 st escrit tombé de l'excellence de son premier estat, en
 faict sel quelle grande misere de vie s'est il trouué? Car sa
 u & ga vie a esté tournée en vne necessité de mort, la grã
 Desquel de cognoissance en vne profonde ignorance,
 rectitu sa force en infirmité & imbecillité. Ainsi que
 e les gr nous pouons deduire par ce verset de David. *Psal. 48.*
 faire qu Le premier homme estant en honneur & excel- ^{cc}
 oyen pe léce, ne l'a pas cōsideré, dont a esté faict sembla- ^{cc}
 ne, la o ble aux bestes brutes qui perissent du tout. Ce ^{cc}
 e cōme qu'aussi nostre Seigneur Iesus Christ nous veut
 on confi faire entēdre, quand il nous propose la parabole
 mēs. Si de ce poute hōme, lequel descēdāt tōba entre les ^{cc} *Lue. 10.*
 iceux au mains des larrōs, lesquels apres l'auoir despouil- ^{cc}
 ie préd lé, & fort nauré, le laisserent ademimort. Pour ce- ^{cc}
 è, pour ste cōsideration de nostre miserable infirmité en
 la mort tout, il nous dit ailleurs, Sās moy vous ne pouez ^{cc}
 homme rien faire. Ce que le Roy Iosaphat a moult bien ^{cc} *Ioan. 15.*
 ant est recogneu en soy, disant. Seigneur Dieu il n'y a ^{cc} *Au 2.*
 u en ce point en nous aucune force pour resister a ceste ^{cc} *liure de*
 ōme al grosse multitude laquelle est venue cōtre nous. ^{cc} *Paralip.*
 s anim Et ne sçauās point que nous deuous faire, auons ^{cc} *chap. 20*
 s a amer seulement cela de reste, d'esleuer noz yeux vers
 nōment toy. Aquoy est cōforme ce que l'apostre S. Paul
 toit nō a escrit aux Corinthiēs, faisant encore plus grã. *2. Corin. 3.*

- de restriction de ceste ignorâce & impuissance pour au
 de tous nous autres. Nous ne sommes point autres v
 " filans de péser quelque chose de nous, cōme Romā
 " nous mesmes, mais si nous sommes idoines soin de
 " suffisans a quelque chose, cela est de Dieu. tises. Au
 qu'il prouue plus manifestemēt quād il dit. C'perflu d
Philip. 2. " Dieu qui fait en vous & le vouloyr & le faire les ancie
 lon son bon plaisir. S. Augustin a cōclu tout obonté &
 en biē peu de parolles, quād interpretāt ceeste gran
 est escrit de ceste difficile professiō de cōtinēdre, & i
Sap. 11. a sçauoir, que nul ne peut estre cōtinent, si Dilla cogn
 ne luy dōne, il a remis & attribué a la singulie par que
 bōté & grace de Dieu toutes les autres chose si par q
 qui surmōtent noz forces rōpues & infirmes, nostre
Auli- " sant. Seigneur Dieu, vous nous dōnez plusieurs pour n
ure 10. " autres choses, quād nous vo' priōs. Et cōbiē gneur, p
des Confes ce propos de la cōtinēce requiert vn traicté pvn rega
sions, cha. tuculier, ce neātmoins si quelqu'vn a desir d'en le cour
 13. dre & d'imprimer en sa memoire avec moy rances v
 moyēs que nous pourōs auoir pour obtenir beissan
 garder vne vertu si difficile, & par maniere de cesse. C
 re si impossible & incredible, qu'est ceste cōtin femme
 ce que Dieu a pour agreable: i'en toucheray liure p
 remarqueray en brief les premiers fondeme person
 qui sont, Fuir l'oyfuieté: Euitier la gourmādiser mité &
 l'yurōgnerie: Téperer lesyeux pour le regard d ment l
 mondanitez & beautez des personnes: Vser d Dieu c
 bit simple & modeste: Se retirer de toutes cō à luy f
1. Cor. 9. gnies & deuis lascifs: & generalement suiure Dieu a
 " toute nostre vie le cōseil de S. Paul, qui dit, qu est la c
 " cōque luite, vit de tel regime, qui s'abstiēt de soit: O
 " tēs choses qui luy sont cōtraires. Et ceux la les de, do

puiffant pour auoir vne courōne corruptible, mais nous
 point d'autres vne incorruptible. Et aufsi ce qu'il dit aux
 cōme Romains. Soyez vestus de Iesuchrist, & n'ayez poit
 doines soyn de la chair pour accōplir ses desirs & cōuoi-
 Dieu. rises. Au reste il me semble qu'il ne fera point fu-
 dit. C'perflu de produire maintenāt quelques prieres q̄
 e faire les anciens faisoient à Dieu pour impetrer de sa
 tout de bonté & misericorde la grace de remedier à ce-
 rāt ceste grande & fascheuse imbecillité de bien enten-
 cōtinēdre, & impuiffance de biē executer, à fin que par
 at, si Dieu la cognoiffance d'icelles nous soyons instruits
 singulier par quel moyen nous y sommes tombez, & auf-
 es choifi par quel moyen nous y pourrons remedier de
 firmes nostre part. Pource voyons ce qui en est escrit
 plusieurs pour nostre doctrine en l'Ecclesiastique : Sei- *Chap. 23.*
 cōbié Seigneur, pere, & Dieu de ma vie, ne me dōne point
 iecté par vn regard esleué, ains destourne de tes seruiteurs
 fir d'en le courage hautain. Destourne de moy les espe-
 c moy rances vaines & cupiditez, & m'entretien en o-
 btenir beiffance, moy dy ie, qui desire de te seruir sans
 iere de cesse. Que la gourmandise & la compagnie des
 te cōtin femmes ne me tienne point prisonnier, & ne me
 cheray liure point, moy, dy ie, qui suis ton seruiteur, à la
 ndeme personne effrontee. Et certes ceste nostre infir-
 mādise mité & impuiffance est si grande, que mesme-
 regard de ment Dauid n'a point de crainte de l'alleguer à
 Vser de Dieu comme raison & fondement pour l'inciter
 utes cō à luy faire grace & misericorde, disant: Seigneur *Psal. 6.*
 fuiure Dieu ayez pitié de moy, car ie suis infirme. Qui
 i dit, qu'est la cause pourquoy Salomon priant Dieu, di-
 ier de soit: O Dieu des peres, & Seigneur de misericor- *Sap. 9.*
 x la les de, donne moy celle Sapiencē qui se tient assise

LIVRE PREMIER

» pres de tes thrones, & ne me forclos point face &
 » nombre de tes enfans. Car ie suis ton seruaire, nou
 » & le filz de ta seruante, homme foible & inehan C
 » me & de petite duree, & encore moindre en oraiso
 » telligence de iugemens & de loix. Car nonnerueil
 » stant que quelqu'vn fust parfaict entre les heur &
 » mes, si ta sapièce n'y est, il ne sera rien estimé uffi elle
 » m'as esleu pour Roy de ton peuple, & pour ferme c
 » de tes filz & tes filles. Et avec toy ta sapience ucun a
 » cognoit tes œuures, laquelle aussi estoit prece, ou d
 » te alors que tu faisois le monde, & sçait cele n'est
 » est plaisant à tes yeux, & ce qui est droict soe quele
 » tes commandemens. Enuoye la de tes saint en au
 » cieux, & du siege de ta gloire: afin qu'estant faire pa
 » moy, elle s'employe à trauailler, & ie sçachare le
 » qui est aggreable deuât toy. Car elle sçait & il n'est
 » tend toutes choses, & me conduira sagement Dieu pr
 » mes faicts, & me gardera par sa maicsté. De toutes a
 » te que mes œuures seront bien receuës, & gconfide
 » uerneray iustemēt ton peuple, & seray digne cite à p
 » sieges de mon pere. Dont à bonne & iuste erer à D
 » ceste vertueuse dame Anne mere de Samuel, ges & p
 » dant graces à Dieu, & le glorifiant, disoit: il tude de
 » a nul fort comme nostre Dieu. Ne multipl nostre
 » plus parolles hautes en vous glorifiant, que p viuron
 » pos enflez s'en aillent hors de vostre bou La que
 » Car le Seigneur est le Dieu des sciences, ce Di
 » luy à poiser les entreprinſes. L'arc des forts nit
 » rompu, & les debiles sont ceints de forces. E cal
 » fin que nous puissions auoir plus grand' inſ
 » ction pour euader cest' infirmité & impuissan Q
 » & par vn mesme moyen impetrer de Dieu tes il d

1. des Roys

2.

race & la vertu pour bien entendre & bien vi- *En liure*
 re, nous considererons l'aduertissement que S. I. de prier *« Dieu.*
 chan Chrysofome nous en a baillé, disant: Que *«*
 oraison nô seulement nous acquiert par moyes *«*
 Car nonuerueilleux vne vie religieuse, & digne de l'hon- *«*
 reur & du seruice que nous deuons à Dieu, mais *«*
 aussi elle nous l'ayant acquise, l'augméte & l'en- *«*
 ferme comme vn thresor en noz cueurs. Car si *«*
 aucun a desir de viure en virginité ou en maria- *«*
 ge, ou de refrener son ire, & d'estre paisible, ou *«*
 ne n'estre entaché de l'enuie: brief sil desire fai- *«*
 re quelque chose qui appartienne à bien viure, *«*
 en aura le moyen commode & facile pour ce *«*
 estant faire par l'oraison, laquelle nous conduit & pre- *«*
 pare le chemin de la bonne & religieuse vie. Car *«*
 il n'est pas possible que ceux qui demandent à *«*
 Dieu pudicité, iustice, mansuetude, benignité, & *«*
 toutes autres graces & vertus, ne les obtiennét, *«*
 & consideré que le Seigneur de l'vniuers nous in- *«*
 cite à prier, & qu'il nous est decent d'obtempe- *«*
 rer à Dieu, & de passer toute nostre vie aux louâ- *«*
 ges & prieres de Dieu, ayans plus grande solici- *«*
 tude de l'honneur & du seruice de Dieu, que de *«*
 nostre vie. Car en ce faisant, il aduiedra que nous *«*
 viurons tousiours vne vie digne de l'homme. *«*

*La quatrieme necessité qui nous doit induire à prier
 Dieu, est prinse de nostre corps subiect à vne infi-
 nité d'infirmité, de maladies, de dangers, & de
 calamité.*

Chapitre 5.

Quiconque voudra s'arrester plus lôguemét
 à cõtèpler l'hôme en son estat corrompu, cer-
 tes il deprehèdera de plus en plus les causes pour

Iesquelles nature humaine est si calamiteuse la vie, &
 deplorable. Car (comme dit Pline) combi-
 que nature semble auoir produit toutes cho-
 pour la commodité & aisance de l'homme : te-
 cesfois il en reçoit vne recompense si cruelle
 tre tant de biens, qu'on ne peut pas facileme-
 estimer si elle est meilleure mere, ou mar-
 plus fascheuse à l'homme Et pour entendre la
 gueur qu'elle luy tient : pour le premier elle
 vest & couure luy seul entre tous les anima-
 des richesses & biens des autres : leur ayant be-
 lé ce pendant selon leur genre & espeece diuer-
 couuertures, comme coquilles, escorces, cuir,
 espines, poils, fais, plumes, aisles, escailles, te-
 sons. Outre cela elle a muni contre le froid
 troncs & arbres quelquefois de deux escor-
 Mais quant est de l'homme, si tost qu'il est
 elle le jette tout nud sus vne terre nue à ple-
 & gemissemēs : qui est d'autant plus dur, que
 incontinent au commencement de la vie, & qu'
 n'y a aucun autre animal qui soit ainsi deuou-
 larmes. Dont Salomon considerant ceste com-
 tion humaine si griefue & generale à tous les
 mes de quelque grande & noble maison qui
 sap. 7. soyent, a escrit de luy mesme. Estant né i'ay resp-
 ré l'air commun à tous. Je suis tombé en vne
 me terre, & la premiere voix que i'ay jettée,
 estoit semblable à celle que iettent tous les aut-
 hommes quand ils viennent sur terre en ple-
 rant. I'ay esté nourri entre les drappeaux, &
 soing. Car nul des Roys n'a eu autre commen-
 ment de natiuité. Vne mesme entree est à tous
 cun a eu
 sage d'
 cieuse y
 qu'il fu
 August
 ray tres
 nous pe
 peché t
 & non
 que Zo
 vn tel
 Car on
 gie, let
 fit cont
 ne de c
 stant R
 par Ni
 ceste v
 plaign
 sant : I
 & rem
 me la
 l'omb
 C'est
 est si d
 de, vfa
 Maud
 le iou
 Maud
 disant
 grand

la vie, & vne pareille yssue. Tellement que si au-
 cun a eu autre entree de vie, cela a esté vn pre-
 sage de quelque malheureuse vie, & perni-
 cieuse yssue, cōme Zoroastres, lequel a ry si tost
 qu'il fut sorti du ventre de sa mere. Dequoy S.
 Augustin a eu mauuaise opinion, que i'allegue-
 ray tresuolontiers, à fin que plus facilement nous
 nous persuasions, que nous tous pour raison du
 peché sommes exposez à pleurs & lamentatiōs,
 & non pas à riz. Nous trouuons par escrit, dit il,
 que Zoroastres seul a ri quand il fut né : auquel
 vn tel riz prodigieux n'a signifié rien qui vaille.
 Car on dit qu'il a esté inuenteur des arts de Ma-
 gie, lesquels ne luy ont peu apporter aucū prouf
 fit contre ses ennemis, quand est de la felicité vai-
 ne de ceste vie presente, pour autant que luy e-
 stant Roy des Bactriens, a esté vaincu en guerre
 par Ninus Roy des Assyriens. Pour le regard de
 ceste vie si inconstante & miserable Iob se com-
 plaingnoit grandement à bonne & iuste cause, di-
 sant : L'hōme nay de femme est de peu de iours,
 & rempli de miseres & troubles. Il fort hors cō-
 me la fleur, puis est couppé : & s'enfuit comme
 l'ombre, & n'arreste point en vn mesme estat.
 C'est la cause pour laquelle le Prophete Ieremie
 est si desplaisant de sa naissance & vie de ce mon-
 de, vsant d'vne complainte moult aigre & aspre :
 Maudit soit le iour, auquel ie fus nay, dit il : que
 le iour auquel ma mere m'enfanta, ne soit benit.
 Maudit soit l'homme qui annonça à mon pere,
 disant : Vn enfant masse t'est nay, & le resiouyt
 grandement. Cest homme là soit comme les ci-

Au li-

ure 21.

de la Ci-

té de

Dieu,

cha. 14.

Chap. 14.

Chap. 20.

- tez que le Seigneur a subuerties sans s'en reuer comme
 tir: qu'il oye le cry au matin, & le brayement ont escri
 temps de midy. Pource qu'il ne me meit à moment
 dés la matrice, & que ma mere m'eust esté en choses de
 sepulchre, & sa matrice perpetuelle conception seule
 Pourquoi cela, que ie suis sorti de la matrice mais au
 pour veoir labeur & douleur: & que mes iours pernicious
 soyent consummez en confusion? Pour cest a escript, &
 Chap.7. gard se doit entendre ce que nous lisons en l'Echerche
 clefaste. Le iour de la mort vaut mieux que ment ce
 iour de la natiuité. Car c'est la consommation, rel. Car n
 repos, la fin de toutes douleurs. Ce que Plin estrine de
 Au lieu voulu aussi remarquer, quand il a escript, que pl& de no
 ia alle- sieurs ont estimé qu'il estoit fort bon de ne nases qui n
 gué. quir point du tout, ou bien de mourir tout il' Apostre
 continent. Qui a donné occasion non seulement descri
 à Cato Uticensis de se tuer, mais aussi a Valenous au
 Au li- le grad de l'en louer, disant: Qu'iceluy Cato se fesaions
 ure 3. lançant tresmagnanimement sus son espee, & este loge
 chap.2. mourant a baillé vne grande instruction aux hompar Dieu
 mes que la dignité & l'honneur sans la vie, de qui n'est
 uent estre en plus singuliere recommandation nous ge
 aux gens de bien & de vertu, que la vie sans la domicile
 gnité & sans l'honneur. Et ce qui nous doit mou mes tro
 desplaire en ce cours inconstant & muable de qui sou
 choses de ce monde, c'est que nous voyons, d'augez: po
 tant que naturellement nous sommes plus mes despoui
 tels & plus exposez à endurer toutes les calam qui est
 tez de ce monde, nous sommes d'auantage ce entendi
 rieux de conseruer nostre vie plus longuement faut pre
 par quelque moyen que ce soit, & plus incitez & que
 repousser les choses qui nous sont contraires le moy

en repeter comme tesmoignent amplement tous ceux qui
 ont escrit du desir & affection naturelle, & nom-
 mement Ciceron, lequel dit que deuant toutes
 choses toute espece d'animal a cela de nature de
 ne se contenter seulement de se deffendre, & sa vie & son corps,
 mais aussi d'euitier les choses qui luy semblent
 nuisibles & ioupernicieuses. Qui est la cause pourquoy S. Basile
 a escrit, que tout animal naturellement desire &
 cherche la conseruation de soy, & aime indubitable-
 ment ce qui est propre & commode à son natu-
 re. Car nous n'auons point appris par aucune do-
 ctine de hayr les maladies, mais naturellement
 de ne pas de nostre propre volonté detester toutes cho-
 ses qui nous sont molestes & fascheuses. Ce que
 l'Apostre S. Paul confirme bien amplement, quand
 il describe si nayfement ce regret naturel que
 nous auons de laisser nostre corps, disant : Nous
 souhaitons que si nostre habitation terrestre de ce
 monde, & ceste loge est destruite, nous auons vn edifice de
 par Dieu, à sauoir vne maison eternelle es cieus,
 qui n'est point faite de main. Car aussi pour cela
 nous gemissons, desirans estre reuestuz de nostre
 domicile qui est du ciel. Si toutefois nous som-
 mes trouuez vestuz, & non point nuds. Car nous
 qui sommes en ceste loge, gemissons estans char-
 gez : pource que nous desirons non point d'estre
 despouillez, mais d'estre reuestuz : à fin que ce
 qui est mortel, soit englouti par la vie. Et pour
 entendre plus clairement ceste matiere, il nous
 faut premierement considerer que c'est de santé,
 & que c'est de maladie, à fin que nous cherchions
 le moyen d'euitier la maladie, & ensemble de con-

Au li-

ure 1. des

offices.

ce

En l'ho-

mie 9.

Hexa-

meron.

ce

ce

ce

ce

ce

ce

2. Cor. 5.

ce

ce

ce

ce

ce

ce

ce

ce

ce

ce

ce

ce

ce

LIVRE PREMIER

seruer nostre santé : & qu'apres l'auoir trouuée
 nous le gardions autant plus diligemment, quant bien
 nous cognoissons qu'en receurons plus de profit.
En l'ho- » fit. Pourtant S. Basile descriuant que c'est de l'air
milie 9. » té, dit, Que quelques vns ont bien defini la beste viti
Hexa- » té, disans que c'est vne continuation bonne & vertueuse
meron. » stable des actions naturelles. Et au cōtraire p'indiffer
 entendre que c'est que maladie, il faut auoir d'auer
Au li- » cours à Galien, qui dit: Maladie est vne dissonance
ure 5. des » sion & discorde des operations naturelles, & se, afin
doctrines » procede de quelque corruption. Ou (comme main, ne f
d' Hippo- » dit ailleurs) la maladie du corps est vne ineq
uate, & » lité & exces du chaud & du froid : du sec & de meill
de Platō » l'humide, & des choses qui sont au corps. Au
chap. 4. » ste quicōque desire sçauoir quel prouffit no⁹ deuons a
Chap. 3. du » porte la santé quand elle est bien contregardé assuré, c
dit liure. » il doit diligemment considerer ce que Clem
Au li- » Alexandrin en a escrit, disant, que la bonne
ure 4. » position & disposition de corps prouffite grand
des Stro- » ment à l'ame, pour auoir bon esprit & enten
mes. » ment. Pource Platon disoit, qu'il falloit au
Au li- » soing du corps pour l'harmonie & accord
ure 3. de » doit estre entre l'ame & le corps, car c'est ce
la Reput- » par lequel on peut viure. Dequoy doit estre
blique. » gneux specialement cestuy là qui presche &
 » nonce la verité : consideré que nous appren
 » la cognoissance des choses en viuât en santé.
 » celui qui ne peut s'aduancer en la science & e
 » cice des choses, sans auoir ce qui luy est neces
 » re, pourquoy n'aimera il pas mieux viure b
 » sainement & commodement? Donc en viu
 » quiconque s'exerce par le corps à bien viure, il

ir troupe porte bien, & s'acquiert vn habit d'eternité vi-
 nent, auant bien. Dont pour bonne raison nous nous
 de proesmerucillons des Stoiciés, qui disent que l'ame
 est de n'est en rien incitee ny aidee du corps: soit pour
 ini la lestre vitieuse, quand il est malade: soit pour estre
 bonnet vertueuse, quād il est sain: ains que les deux sont
 raire pindifferens. Si ces choses là bien entendues, tu
 t auoirs d'auenture plus grand desir de cognoistre le
 ne diffmoyen par lequel la maladie pourra estre dechaf
 relles, &c, afin que ce qui nous est propre, naturel, &
 commāin, ne soit desbauché de son degré & tempera-
 e inegure: il faut que tu te persuade qu'il n'y en a point
 a sec & de meilleur, ne de plus grande efficace que l'orai-
 ps. Au son: à laquelle ainsi qu'estime l'Ecclesiaste, nous
 fit no^o deuons auoir recours comme à vn antidote bien
 regardé, disant: Mon fils, quand tu seras malade, *Chap. 38*
 ne te neglige pas, mais prie le Seigneur, & il te
 guarira. Dont l'Apostre saint Iaques nous dit: Si *Chap. 5.*
 quelqu'vn d'entre vous est malade, qu'il appelle
 les prestres de l'Eglise, & qu'ils prient pour luy.
 Et la priere faite en foy sauuera le malade, & le
 Seigneur le releuera: & sil a commis peché, il
 luy sera pardonné. Si cela est veritable, comme
 certainement il est: à ceste occasion confessons
 franchement avec saint Iean Chrysostome, que *En l'ho-*
 l'oraison est vne armure fort commode, vn thre- *milie 5.*
 sor perpetuel, richesse inexhaustible, vn port tran- *de l'incō*
 quille, vne occasion de repos, auteur, fontaine & *prehen-*
 racine de tous biens, qui vaut mieux que la puis- *sible na-*
 sance des Roys, & aussi la surmonte. Car il ad- *ture de*
 uient souuent que le Roy estant malade, febricit- *Diens.*
 tant, couché, & pour ceste cause les Medecins,

LIVRE PREMIER

» les seruiteurs, les familiers, les grands seigneurs, Seigneu
 » les capitaines, les gens de guerre soyent presens, tenant s
 » ce neantmoins l'art des Medecins, la presenc
 » des familiers, le seruice des amis, la multitu
 » des medicamens, la magnificence des appare
 » la puissance des richesses, & tout' autre chose, pleur. Lo
 » ce monde ne pourront adoucir la maladie qu
 » tourmente. Mais si quelqu'vn qui aura credi
 » familiarité enuers Dieu se presente, & sans ap
 » quer aucune medecine, seulement touche
 » corps, priant Dieu syncerement pour luy, il
 » toute la douleur. Tellement que ce que les ri
 » ses, le grand nombre des seruiteurs, la scienc
 » medecine, le faste Royal n'ont peu faire, l'e
 » son d'un pauvre indigent l'a peu executer. re, & tu
 pour autant que ce n'est pas assez d'entend
 qu'il faut faire, mais aussi faut il scauoir ce
 ment les autres se sont portez en pareil aff
 consideré q̄ la pratique de ceux specialeme
 ont esté exercitez par longue estude, non se
 ment nous stimule d'auantage, mais aussi le. Davi
 allege la plus grande partie de nostre fardeau
 quel autrement sembleroit plus pesant si se
 ment estoit commandé, & non ia pratique
 plusieurs autres: l'estime que ceste matiere se
 tera mieux, si par les exemples des anciens
 esclaireissons ce que nous auons dit. Pour ce
 escrit du Roy Ezechias, que luy estant ma
 iusqu'à la mort, le prophete Esaie vint vers
 » & luy a dit, Le Seigneur dit ainsi: Dispose
 » maison, car tu mourras, & ne viuras plus.
 » Ezechias tourna sa face vers la paroy, & prie
 » les

Esaie 38.

Seigneur, & dit: O Seigneur ie te prie aye main-
 tenant souuenance comme i'ay cheminé en ta
 presence en verité, & en cueur entier, & que i'ay
 fait ce qui te plaist. Et Ezechias ploura de grand
 pleur. Lors le Seigneur parla à Esaie, disant: Va,
 & di à Ezechias: Le Seigneur, le Dieu de Dauid
 ton pere dit ainsi: I'ay ouy ton oraison, & ay veu
 tes larmes: voicy i'adiousteray sur tes iours quin-
 ze ans: & te deliureray de la main du Roy des As-
 syriens: ceste ville aussi, laquelle aussi ie defen-
 dray. Et le prophete Ionas comme si par maladie
 iust esté en extreme danger de mort, prioit ain-
 si: I'ay crié au Seigneur en ma tribulation, & il
 m'a exaucé. Ie me suis escrié du ventre du gouf-
 fe, & tu as exaucé ma voix. Tu m'as faict ietter
 au profond, au cueur de la mer, & comme vn fleu-
 ue elle m'a enuironné. Tous tes flots & tes va-
 gues ont passé sur moy. Quand mon ame defail-
 loit en moy, i'ay eu memoire du dominateur, &
 mon oraison est paruenue à toy en ton saint tē-
 ple. Dauid aussi baille vne belle exemple aux ma-
 lades d'auoir recours à l'oraison, afin que par ce
 moyen ils mettent peine d'impetrer de Dieu le
 premier estat de leur santé, priant ainsi: Le Sei-
 gneur est mon roch, ma force, & mon Sauueur.
 Dieu est ma roche, ie me confieray en luy: il est
 mon escusson, & la corne de mon salut: Il est ma
 haute retraitte, & mon refuge. Mon Sauueur tu
 m'as sauué de la violence. I'iuoqueray le Sei-
 gneur qui est à louer, & ie seray deliuré de mes
 ennemis. Les destresses de la mort m'auoyent af-
 frégé: les torrens des meschans m'auoyent espou-

Chap. 2.

2. Roys. 22

LIVRE PREMIER

uanté. Les douleurs du sepulchre m'auoient a miseri
 uironné: les laqs de la mort m'auoient sur que nost
 Mais ie reclamay le Seigneur en ma tribulaquelz n
 & criay à mon Dieu, & il exauça ma voix deſtre Dieu
 palais, & mon cry est venu à ses oreilles. Luy Telleme
Pſal. 30. me auſſi prie ainſi ailleurs: Seigneur, aye pituloment d
 moy, car ie ſuis en deſtreſſe: mon œil, mon eſperâce
 & mon vêtre ſont pourris & vſez de deſpit. & ſuppli
 ma vie eſt defaillie de falcherie, & mes ans deſquels
 ſpirer. Ma vertu eſt infirme de pauureté, & a grand
Pſal. 31. os ſont pourris. Tu es mon refuge, qui me gdes peche
 de tribulation: tu es ma ioye, qui me deliunous flay
 ceux qui m'environnent. Et afin que non ſeieureme
 ment nous concluons cē diſcours, mais auſſi moy en r
 nous n'ignorions lēs cauſes pourquoy nougneur, fa
 uons ſi diligēment prier Dieu quand nous tu cogno
 mes malades, il eſt expedient de produire & en me
Au li- S. Auguſtin nous en a laiſſé par eſcrit, diſant qui vis e
ure des gneur, aye pitié de moy: Dieu miſericordieu
Medita- gneur, aye pitié de moy: Dieu miſericordieu
tions, miſericorde à moy pecheur miſerable: qu *La cinq*
chap. 38. ne digne de mes forfaitcs: qui peche aſſidue *Dieu*
 mais auſſi qui ſouffre tous les iours les cou *de ſol*
 tes foets. Si ie conſidere le mal que i'ay fait *ſiger*
 les iours, il eſt plus grand & grief que la
 que i'endure. Seigneur Dieu, tu es iuſte, to
 gement eſt droit. Il n'y a aucune iniquité eſ
 car tu ne nous afflige iniuſtemēt ne cruelle
 Seigneur Dieu toutpuiffant & miſericord
 quand nous n'eſtions point, tu nous as fait
 ta puiffance: & quand nous eſtions perdu nous ſou
 noſtre faute, tu nous as reparé indiciblemet de noz



uoient ta misericorde & bonté. Je sçay, & suis certain, «
 nt sur que nostre vie n'est point conduite par ie ne sçay «
 tribulanz quelz mouuemens fortuits : Mais Seigneur no- «
 voix de tre Dieu, elle est disposee & gouvernee par toy. «
 es. Luy Tellement que tu as soing de tous, & principal- «
 ye pitoment de tes seruiteurs, qui ont mis toute leur «
 l, mon esperāce en ta seule misericorde. Donc ie te prie «
 despit & supplie ne me ren pas selon mes pechez, par «
 s ans desquels j'ay merité d'encourir ton ire: ains selon «
 eté, & ta grande misericorde, laquelle aussi surmonte «
 ui me des pechez de tout le monde. Seigneur Dieu, qui «
 e deli nous flagelles exterieurement, donne nous inte «
 non scieurement patience continuelle, afin que par ce «
 ais aussi moy en nostre bouche ne cesse de te louer. Sei- «
 oy nougneur, fay moy misericorde, & m'ayde selon que «
 l nous tu cognois qu'il m'est necessaire en mon corps, «
 duire & en mon ame. Tu cognois tout, tu peux tout, «
 , disant qui vis eternellement. Amen. «

ordieu

ble : qu

i endur

assidue

les cou

'ay fait

que la

uste, to

quité et

cruelle

ericorde

s as fait

s perdu

bleme

*La cinquieme necessité qui nous doit induire à prier
 Dieu, est prinse de l'abandon des nostres, & de la
 desolation des contrarietez & pertes qui nous af-
 fligent en ceste vie muable & inconstante.*

Chapitre 6.



DE peché, dis ie, de nostre premier pe-
 re a esté si grand enuers Dieu, & si
 contraire à la fidelité & obeissance
 qu'il luy deuoit, que non seulement
 nous sommes tous tombez en continuel discord
 de noz parties interieures: mais aussi exterieure-

LIVRE PREMIER

ment experimentons nous grands diuorces & di-
uisions, qu'on a accoustumé de mesurer & de
guer selon le regard & consideration de l'usage
des Loix: car icelles estans abolies ou contées
nous tombons en grandes calamitez, & de
titions: comme nous voyons és choses desliees
desmembrees. Tellement qu'il est besoin que
seulement nous entendions combien grand
ment est necessaire l'establissement des Loix
ordonnances: mais aussi que nous les obseruance
& gardions entierement, si nous voulons que
Republique demeure long temps en sa plei-
nitude & vigueur. Et pource il est expedient
mettre en auant quelques tesmoignages qu'on deuoit
Legislateurs anciens nous en ont laissé par
& specialement Solon, lequel remarquant
causes pour lesquelles les Republicques
des villes sont ruinees & desolees, dit:

*En l'Ele-
gie alle-
guee par
Demo-
sthenes.*

*Soyez certains, vous habitans des villes,
Et ne croyez que ce soit fable vaine,
Contemner Dieu & les Loix tresvtilles,
Beaucoup de maux nous apporte, & grand
Mais au contraire, obeissance bonne
De Dieu, des Loix l'obseruance, alegresse
Et paix apporte, & iamais ne pardonne
A ce maling, qui tous les deux transgresse.
La Loy deffend a vnchacun l'exces,
Punit aussi les rebelles & muteins,
Et ne permet que nous ayons l'acces
A faire mal, ains nous y lie les mains.
Fraudes des Iuges diligemment amende,
Les punissant avecque grand' rigueur.*

*Vie
Et m
Pour d
Den
La r
Soin
Nous
a escrit
ance ne
pre
publique
oy est l
qu'on deu
publique
ons cor
& du prop
le noz a
ont Ieru
in taber
porter,
puls de
gneur et
gillateur
raire il
se deme
uerneur
le peup
soit infc
origines
Repub
grandes*

*Vie bien paisible estroictement commande,
Et ne permet que les noyses ayent vigueur.*

Pour dire en bref, paisible & honorable

Demeurera tousiours certainement

*La vie des hommes, pendant que l'amiable
Soing de la Loy garderont fermement.*

Nous auons vn autre ancien nommé Architas
en grand ythagoricien, lequel entre plusieurs choses que
des Loix a escrit elegamment & doctement de l'obser-
uance necessaire de la Loy, a dit que la Loy doit
lors estre preferee à toutes les autres parties de la Re-
publique, pour raison que quand on l'obserue, le
Loy est legitime, & non tyran : le magistrat fait
son deuoir: le peuple est libre: Brief, toute la Re-
publique est bien-heureuse. Ce que nous pou-
uons confirmer bien amplement par la doctrine
du prophete Esaie, qui dit : Regarde Sion la cité
de tes noz assemblees & solemnitez. Tes yeux ver-
ront Ierusalem, habitation opulente & trāquille,
son tabernacle qui nullement ne se pourra trans-
porter, & ne seront à iamais ses pieux ostez, &
ses murs de ses cordeaux seront corropus. Car le Sei-
gneur est nostre iuge, le Seigneur est nostre Le-
gislateur, le Seigneur est nostre Roy. Mais au cō-
traire il n'est pas possible qu'aucune Repub. puis-
se demeurer long temps saine & sauue, si les gou-
uerneurs d'icelle faillent à faire leur deuoir, ou si
le peuple est si fort endurci en son vice, qu'il en
soit insolent. Qui sont deux certains principes &
origines de ruiner & desoler totalement toutes
Repub. Et quāt est du premier, à scauoir qu'il est
grandemēt necessaire d'establir des Loix, Platon

*Au liure
qu'il a com-
pose de la
Loy, &
de la tu-
stice.*

Chap. 33

*Au li-
ure 4.
des Loix.* » en a porté bon tesmoignage, quand il dit: Quee acc
» est necessaire d'establir des loix & ordonnatelesolatio
» aux hommes, afin qu'ils viuent selon icellesle leurs
» fils viuoyent sans loix, ils ne differeroyēt en expliq
» des bestes trescruelles : à raison qu'il n'y a bquand le
» me qui naturellement ait vn esprit si bon mais qu
» grand qu'il puisse suffisamment cognoistrement. C
» ce qui est prouffitable au bien publique de la mesch
» humaine. Et si d'auēture il l'a cogneu, qu'il pchans co
» ou voulust faire tousiours les choses bonnes que de p
» il auroit cogneuës. Tellement que Clementation,

Au liure xandrin apres Hesiodo a escrit: nemoi
*1. des Stro-
mes.* Poissons nageans, & les bestes terrestres, Christ n
 Oyseaux volans selon leur naturelle Loy, rez l'ab
 Cruellement l'un l'autre comme traistres par Dan
 Se tuent, & mangent, ne cognoissans la Loy. lit l'ente

Pource à bōne & iuste caule David faisoitrusalem
Psal. 9. deuoir d'impetrer de Dieu par toute hūble que fa c
 » ré, qu'il ordonnast & establir vn Legislatoufont en
 » eux, à fin que les gens cognoissent qu'ils & ceux
 » hommes. Et quand est du secōd, à sçauoir rent: &
 » est necessaire d'obseruer & garder les loirdedans
 prophete Hieremie nous en fait preuue bie ce, pour

Chap. 12. fisante, & par vn mesme moyen nous descrites. E
 » grande complainte que Dieu fait de ce que & a cel
 » sieurs pasteurs ayans mis la loy soubs les p y aura g
 » ont gasté ma vigne, dit-il, & ont foulé mon en ce p
 » tage. Ils ont mis ma portion qui estoit desir & fero
 » comme vn desert desolé. Ils l'ont mise en d rusalem
 » lation, & elle desolee a lamenté vers moy: les tem
 » toute la terre a esté gastee, pource qu'il n'ya les gra
 » qui la prenne à cueur. En quoy le prophete le prop

il dit: Quee accorde avec Esaie, disant: La terre sera en *Chap. 7.*
 donnée desolation pour ses habitans, & a cause du fruit de
 icelles de leurs inuentions & pensees. Ce que Salomon *Prouer. 29*
 ayēt en expliquē fort clairement quand il a dit, que
 n'y a h quand les iustes dominant, le peuple se resioit: "
 si bon mais quand le meschant domine, le peuple se la- "
 noistrement. Quand il y aura beaucoup de meschans, "
 que de la meschancetē multipliera. Et les hommes mes- "
 qu'il pehans comme la peste dissipent la ville. Or afin "
 bonnes que de plus en plus nous craignons ceste deso- "
 lementation, il viendra bien a propos nous reduire en
 memoire l'instruction que nostre Seigneur Iesus *Matt. 24.*
 Christ nous en a baillee, disant: Quand vous ver "
 rez l'abomination de la desolation qui est dite "
 par Daniel le prophete, estre au lieu saint (qui "
 lit l'entende.) Et ailleurs. Quand vous verrez Ie- *Luc. 21.*
 faisoit iusaleem estre enuironnee d'armees, scachez adōc "
 nūble que sa desolation est prochaine. Alors ceux qui "
 gillateu font en Iudee, qu'ilz s'enfuyent aux montaignes: "
 qu'ils & ceux qui sont au meilleu d'icelle, qu'ils se reti- "
 çauoir rent: & ceux qui sont es champs, n'entrent point "
 les loir dedans icelle. Car ce seront les iours de vengean- "
 eue bien ce, pour accomplir toutes les choses qui sont es- "
 us deso crites. Et malheur a celles qui seront enceintes, "
 e que & a celles qui allaiteront en ces iours la. Car il "
 os les p y aura grand encombrer sur ceste region & ire "
 il mon en ce peuple. Et cherront a la poincte de l'espee, "
 oit desir & seront menez captifs en toutes nations. Et Ie- "
 ise en d iusaleem sera foulee des Gentilz, iusque a ce que "
 moy: les temps des Gentilz soient accomplis. Lesquel- "
 u'il n'ya les grandes incommoditez de ceste desolation
 prophete le prophete Hieremie depleure, disant: Les diffi- *chap. 12.*

» pateurs de la terre sont venus sur toutes ha
 » places qui sont au desert: car le glaiue du *a sixiem*
 » gneur deuorera depuis vn bout de la terre iu *prise de*
 » a l'autre. Il n'y a point de paix a toute chair *ter l'ina*
 » ont semé du froment, & moissonneront de *uons re*
 » pines. Ilz ont prins l'heritage, & ne leur pros
 » ra de rien: vous serez confus de voz fruiçts
 » l'embrasement de l'ire du Seigneur. Et fil ad
 que nous soyons affligez de ceste desolati
 nous ne deuons auoir chose en plus singul
 recommandation que l'oraison. Selon que s
 Augustin deduit & prouue fort doctement, u
 criuant a la bonne & riche vesue Proba, e
 inuité pour luy descrire la maniere de bien
 Dieu, disant. Le Chrestien doit s'estimer
 pendant qu'il est es tenebres de ceste vie
 te, afin qu'il ne desiste de prier Dieu. Il
 » vray que nous n'ignorons pas, que quand
 » Seigneur se fera apparu a nous, & que
 » rons en la vie eternelle, nous serons sem
 » a luy, n'estans plus desolez. Et alors la
 » sera apres la mort, & le vray soulas
 » solation. Donc auant que ceste consolati
 » uienne, aye tousiours memoire que tu es
 » lee, afin que tu perseuere en oraison iour
 » Car l'apostre sainct Paul n'a pas commis
 » charge & deuoir a vne vesue telle que
 » celle qui vrayement est vesue & desolee,
 » spere en Dieu, & perseuere en oraison
 » nuit.

*En l'Epi-
 stre. 121.*


1. Tim. 5.



la man

utes ha sixieme necessité que nous auons de prier Dieu, est
 iue du prinse de la diligence que nous deuons faire pour eui-
 terre iu ter l'ingratitude & mespris des benefices que nous
 e chair auons receu, ou que nous esperons recevoir de Dieu.

Chapitre 7.

 Eluy qui a desir de n'estre ingrat en-
 uers Dieu des graces, dons, & benefi-
 ces infinis qu'il a receu de luy, ains
 desolai desire ne les cõtemner: pourra adiou-
 singularer aux discours precedens vne sixieme necessité
 a que seie prier Dieu: Consideré qu'il n'y a nul, qui ne
 rement ueille en tant qu'il pourra, oster a vnchascun tou
 oba, este occasion d'estre contemnè:veu que les choses
 e bien qui sont contemnees & mesprisees, sont reprou-
 ner deluees enuers ceux qui les contemnent. Or il est es *Exod. 20.*
 vie precrit. Le Seigneur Dieu a parlé. Tu n'auras point «
 Il est d'autres Dieux deuât moy, car ie suis le Seigneur «
 and non Dieu, Dieu fort & ialoux. Dont est grand «
 ue noumerueille combien seuerement ceux la sont pu-
 semblanis de Dieu, qui par ingratitude ont accoustumé
 la vraye de contemner & vilipender ses benefices & cõ-
 apres la mandemens: selon qu'il est escrit: Le Seigneur *Leuit. 26.*
 olation Dieu a dict. Si vous n'obeissez a moy, & ne faites «
 tu es de tous ces cõmandemens: & si vous mesprisez mes «
 our & ordonnances, & que vostre ame ayt en abomina- «
 mmis e tion mes iugemens pour ne faire point tous mes «
 elle, ma commandemens, en enfreingnant mon alliance: «
 olee, qu Aussi ie vous feray ces choses, ie constitueray sur «
 son iour vous crainte, langueur & ardeur, qui consume- «
 ront les yeux, & contristeront l'ame. Item vous «
 semerez en vain vostre semence, car voz ennemis «
 la mangeront, Et mettray ma face contre vous, «

26 & ferez tuez de voz ennemis : & ceux qui
 27 haint, aurôt seigneurie sur vous, & fuirez
 28 qu'aucun vous poursuiue. Que si encores
 29 ces choses vous n'obeissez point a moy, i'en
 30 iousteray pour vous corriger, sept foys plus
 31 voz pechez. Et briseray l'orgueil de vostre fo
 32 & vous rendray le ciel comme fer, & la terre
 33 me arain. Vostre vertu se consumera en vain
 34 vostre terre ne donnera point son fruiet, &
 35 arbres de la terre ne donnerôt point leur fru
 36 & ce qui s'ensuit. Cela aussi est confirmé par
 qui est escrit ailleurs. La personne qui aura

Au li- 37 faict par mespris de Dieu, soit de ceux qui
des Nō- 38 nays au pais, ou des estrangers, il vitupere le
bres, cha. 39 gneur. Parquoy ceste personne sera extermi
 15. 40 du milieu de son peuple, pourtant qu'il a me
Au liu. 41 sé la parole du Seigneur, & aneanti son com
 1. des 42 dement. Pour ceste raison il est escrit, que D
Roy 43 a dit. Quiconque me honnora, ie l'honore
chap. 2. 44 mais ceux qui me mesprisent, seront mespri
 Pourtant afin que nous ne tombions en
 grand danger d'ingratitude & contemnem
 des graces de Dieu, mais plustost afin que n
 estimions & reuerions les benefices & com
 demens de Dieu, autant qu'ilz meritēt estre
 mez & reueriez, il ne nous les a pas rendu

Au liure 45 ciles & si familiers (veu que selon l'Aristote,
 2. de la R^{he} 46 grande familiarité engendre contemnem
torique. 47 mais plustost a il ordōné, que nous les impet
Au liure 48 de luy par grandes & continuelles prieres,
 4. sur S. 49 lement que saint Ambroise nous dit. Les be
Luc. 50 fices de Dieu ne sont pas eslargis a ceux qui d

ment, ains a ceux qui les obseruent: pour raison
 que la medecine n'a son effect pour le regard de
 la nation, mais pour le regard de la volôté & dis-
 position de celuy qui la reçoit: & les benefices
 de Dieu sont esleus per vœux & desirs, & nō pas
 conferez par droict de nature. Pource Chrestié,
 appren a demander a Dieu par oraison, ce que tu
 desire impetrer de luy. Les prouffits & auance-
 mens des biens celestes ne suivent point ie ne
 sçay quelz gens, qui s'ennuient & se lassent cō-
 me paresseux & presomptueux. Qui est la cause
 pourquoy Eusebe Emissenus a escrit aux moines
 pour les inciter d'auantage a prier Dieu en toute
 diligence, ferueur, & patience, disant: que Dieu
 ne veut pas que ses biens soient contemptibles
 par vne trop grande facilité de les auoir. La mar-
 chandise precieuse & desirable requiert vn mar-
 chant ardent & curieux. Donc Dieu qui nous
 promet tant de grands biens, ne veut point de
 celuy qui est tepide en son cœure: il desprise ce-
 luy qui est lasche: il refuse celuy qui se cōtraint:
 il reiette celuy qui n'a deuotion. Pourtāt si nous
 voulons prier pour impetrer les benefices de
 Dieu, nous deuons imiter ceux desquelz Hiero-
 mie fait mention, disant. Vous m'iuoquerez,
 dit le Seigneur, & me trouuerez, vous me sup-
 plierez, & ie vous exauceray, quand vous m'au-
 rez cherché de tout vostre cueur. Ce que inter-
 pretant saint Hierome, dit qu'il est bien certain
 que Dieu pouuoit accomplir ce qu'il auoit pro-
 mis, sans l'iuocation & priere de ce peuple ca-
 ptif: mais il les exhorte a prieres, afin qu'ilz me-

*En l'homie-
 lie. 3. qu'il
 a faicte
 pour les
 moines.*

Cha. 29.

Chap. 26.

*Au liure
 5. des cōmē-
 taires sus*

*Hiere.
 cha. 29.*

Au li- » ritent ce qu'il leur auoit promis. Et certes ces oraison
ure 1. des » bien impudemment demandent ayde a Dieu par tout
commen- » temps de leur necessité & angustie, l'ayans uoir au
taires sur » temné au temps de paix & de prosperité. Pour le a no
Hierem. » il se plaint ainsi de telle maniere de gens par table de
Chap. 2. » prophete Hieremie, Leurs Rois, princes, pre arrouser
 » & prophetes m'ont tourné le derriere, & nous tou
 » face. Et puis au temps de leur affliction ilz m'es arbre
 » ront. Seigneur, leue toy, & nous deliure. Mais lz ne pe
 » leur respôdray, Ou sont tes Dieux, que tu t'es trousee.
 » briqué? Qu'ilz se leuent, & te deliurent au te leins de
 » de ton affliction. tous ne f
 es diabl
 nous soie
 inent: cō
 ouuent
 sance
 est vn for
 & opule
 heritage
 Que

*Breue recapitulation des choses predites, laquelle con
 aussi exhortation de faire deuoir en toute dilige
 a bien prier Dieu.*

SI par le moyé & efficace de l'or
 son nous emportons la victoie
 noz tentations: nous obtenom
 mission de noz pechez: nostre
 becillité & impuissance est am
 dec: nostre santé est restauree: l'agustie de nos
 desolatiō est euitee. Si nous sommes plus pro
 a recognoistre les benefices de Dieu: certes a
 ne & iuste cause. S. Iean Chrysofome pour

Au li- » exciter dauantage a bien prier Dieu, nous a ba
ure 1. de » ceste bōne instruction, disant, que l'oraison n
prier » sert comme vne racine & fondement pour b
Dieu. » produire & soustenir tous autres biens. Et cō
 » les premieres pieces du nauire, & les fondem
 » de la maison fortifiēt l'vn & l'autre, & les eng
 » dent de se demembrer & tomber en ruine: de
 me moie
 sophes, q
 de ce mō
 par la pr
 pdre rép
 desquelz

oraison diligente contient & fortifie tellement
 par tout nostre vie, que sans icelle nous ne pouōs
 uoir aucun bien, voire qui nous soit prouffita-
 ble a nostre salut. Il est donc bien decēt & raison-
 nable de passer toute nostre vie en prieres, & d'en
 arrouser soigneusemēt nostre ame: cōsideré que
 nous tous n'auons pas moins besoin de cela, que
 es arbres ont besoin de l'humidité de l'eaue: car
 ilz ne peuuēt produire leur fruit, si la racine n'est
 trousee. Aussi nous ne pourōs estre engrossis &
 pleins des fruits precieux de pieté & religion, si
 nous ne sommes arrousez de prieres. Outre cela,
 es diables qui nous enuironnent, filz voiēt que
 nous soions munis d'oraison, ilz s'enfuient incō-
 inent: cōme les brigans & malfaicteurs sont es-
 ouuentez si tost qu'ilz voient que le bourreau
 slance son glaiue sur leur teste. Pource l'oraison
 est vn fort armet, vne grande assurance, vn riche
 & opulent thresor, vn grand port de salut, & vn
 heritage qu'on ne peut rauir.

Qu'est ce que faire oraison & priere a Dieu?

Chapitre 8.

A Pres auoir deduit & expliqué les cho-
 ses que nous estimons premierement *Il fault*
 appartenir aux causēs & necessitez de *voir s.*
 prier Dieu: nous auōs aussi par vn mes- *Thomas*
 me moien refuté l'erreur nō seulemēt des philo- *d' Aquin.*
 sophes, qui maintenoïēt que les choses humaines
 de ce mōde ne sont pas gouuernees & conduites
 par la prouidēce de Dieu, & pourtāt q̄ ce n'est q̄
 adre tēps de prier Dieu: q̄ sont du nōbre de ceux *Chap. 3.*
 desquelz il est escrit en Malachie. Vous auez dit,

vain est celuy qui sert a Dieu. Mais aussi nous refuté l'erreur de ceux qui soustenaient que toutes choses de ce monde prouiennent de necessité, ou de l'immutabilité de la providence divine, ou de la necessité des estoilles, & de la connexion des causes, & pour ces raisons c'estoit chose fort inutile de prier Dieu. Nous avons aussi refuté l'erreur de ceux qui confessoient que les choses humaines sont gouvernées & produites par la prouidēce de Dieu, & qu'ilz ne sont point produites de necessité, toutesfois ilz pensoient que la disposition de la prouidence n'est muable & variable, & qu'elle est changée par noz prieres. Lesquelz s'abusent grandement n'entendans pas la raison pour laquelle Dieu a ordonné l'oraïson. Car nous ne prions pas afin que nous changiōs sa disposition, mais que nous impetriōs ce que luy tout bon & puissant a disposé nous donner, faire, & accomplir par le moyen des prieres des sainctz. A fin que les hommes en priant Dieu méritent d'impetrer de luy, ce que luy tout puissant a disposé & disposé des l'eternité leur donner. Nous voulōs poursuiure par ordre ceste methode d'oraïson, nous auōns maintenant a considérer qu'est ce que faire oraïson & priere a Dieu, & monstrez que quād nous en aurons entēdu la raison, nous plus facilement nous entēdiōns quel est leur moyen de la bien faire. Ceux qui ont écrit de discourir de cecy par methode, nous ont enseigné l'oraïson, & en ont assigné deux genres. La premiere sorte, tellement qu'ilz ont dit, qu'il y a deux prieres

aussi ne se d'oraison, qui est libre, que nous faisons par
 soustenue particuliere deuotion & volontairement, &
 aienne point par obligation speciale. L'autre sorte
 la prooraison, est obligeante par certain commande-
 milles, ent de Dieu ou de l'Eglise, ou par quelque vœu
 s raisonrticulier: laquelle nous pouôs faire soit en pri-
 ieu. No soit en public. Et deuant que parler plus am-
 i confesment d'icelle, il est expedient de parler de la
 ernees emiere qui ne nous oblige point, ains nous la
 qu'il ne fons seulement comme il nous plaist & d'vne
 fois ilzanche deuotion. Laquelle nous pouôs definir
 idence ceste sorte. Faire oraison a Dieu, est penser &
 est cha nsiderer distinctement les choses que licite-
 granderent nous desirons. Moyennant que telle pësee
 uelle D cõsideration soit esleuee enuers Dieu, media-
 ns pas ment ou immediatëment. En laquelle definitiõ
 on, mais us remarquerons quatre parties, si nous la cõ-
 bon & lerons attentiuement La premiere, est le desir
 , & accuoir ce qui est bon, & de repousser ce qui est
 s. A se mauais, qui depend de nostre volontë. Et confi-
 u mentrë que ce desir est le premier & principal fon-
 issant a ment de l'oraison, il est prins & vsurpé souuë-
 onner. foyes en la saincte escriture pour l'oraison. Cõ- *Psal. 9.*
 este me e en Dauid. Le Seigneur a exaucé le desir des
 a confoures. Seigneur, tout mon desir est deuant ta fa- *« Psal. 37.*
 a Dieu: & mon gemissement n'est point caché arriere *«*
 raison: toy. Tu luy as ottroyé le desir de son cueur. *« Psal. 20.*
 el est le aussi en Salomõ. Le desir des iustes sera exau- *« Prou. 10.*
 qui ont. Qui est la cause pourquoy l'ange dit a Daniel, *Dan. 9.*
 us ont and il prioit Dieu pour la deliurance du peu-
 ux gent e. La parole est issue des le commencement de *«*
 qu'il y es prieres, & ie suis venu pour te le faire enten- *«*

- » dre, car tu es homme de desirs. Tellement
Chap. 4. » postre saint Paul priant pour les Philippiens
 » disoit pour les consoler. Je prie mon Dieu
 » accomplisse tout vostre desir selon ses richesses
 » avec gloire par nostre Seigneur Iesus Christ
Liv. 7. des Stromes. » Pourtant Clemens Alexandrin a bonne
 » quand il dit, Faire oraison, appartient a ce
 » ont volonte, desir & esmotion de cuer
 » oraison, dis-ic, est propre a ceux qui peuent
 » mander: & ceux la peuent demander
 » volonte & desir. Dont prier & auoir desir
 » respondent l'un a l'autre pour auoir les
 » les qui sont bonnes & prouffitables. Et
 » conclure ceste premiere partie d'oraison
En l'epistre » disons avec saint Augustin escriuant a
 121. » qu'il est licite de demander a Dieu par
 » oraison, ce qui est licite de desirer. La
 » partie de l'oraison, est la speciale pensee
 » flincte consideration de ce desir, esleuee
 » celui, duquel nous desirons l'obtenir. La
 » consideration appartient a nostre entendement
 » Car nous parlons de l'oraison qui est prap
 » & reduitte en certaine demande. Ce que
Au liure » Augustin explique fort pertinemment, v
 de l'Es- » vne ordre, que les Rhetoriciens appellent
 prit & » tion honneste & methodique. Meditation
 de l'ame. » gendre la science: la sciēce engendre la con
 cha. 50. » ction: la componction engendre la deuotion
 » la deuotion parfait l'oraison. Et l'oraison
 » deuotion de cuer, c'est a dire, vne conu
 » en Dieu par vne affection religieuse & uoir qu
 » ble. L'affection est vne inclination volue nostre

ellement agreable de l'ame enuers Dieu. Et n'y a cho-
 Phillip qui face plus encliner Dieu a pitié & miseri-
 on Dieu rde, que ceste pure affection de nostre cuer.
 ses ric pourtant que par ceste diction de l'ame nous
 Iesus tendons la volonté, l'entendement, & le
 bonne cuer de l'homme, Dauid parlant de l'oraison,
 nt a ce ordinairement & indifferemment de l'vn
 e cuer ur l'autre, Comme quand il dict : Mon ame
 i peuue adioutee & adhere a toy. Et, La pensee de
 nder q'omme se confessera a toy. Et, l'ay supplié ta
 r desir e de tout mon cuer. Pource Clemens Ale-
 voir les adrin a escrit que l'enfant est le fruiet du
 oles. Et eps, mais l'oraison est le fruiet de l'ame. Et
 oraison and nous voions qu'avec l'ame ou avec le
 vant à leur il est faiet mention d'vne voix pour le re-
 eu par ed de l'oraison, comme quand Dau id dit, Sei-
 r. La se eur ie me confesseray a toy de tout mon
 pensee eur. Et, l'ay crié de tout mon cuer, Seigneur
 fleuee uice moy : afin que par telle maniere de par-
 nir. Le on ne prenne occasion de cauiller & repro-
 ntender la definition de l'oraison que nous auons
 est prat tost assignee, comme imparfaicte, il est expe-
 Ce que ent de produire l'explication qu'en ont bail-
 ment, vls les anciens orthodoxes : & principalement
 appellét Sct Hilaire qui dict. Entre plusieurs comman-
 editariemens de la doctrine Euangelique que nostre
 e la congneur nous a baillez, il veut que nous gar-
 la de tons silence quand nous prions Dieu, à sçauoir
 oraison ne nous le prions sans parler, & du secret de no-
 ne conuee cuer: tellement que le cuer y face plus de
 euse & uoir que la voix. Car Dieu entend les secrets
 on voloe nostre oraison. Dont il semble que Dauid fa-

- » ce au contraire des ordonnances de l'E, qu'il fa
 » le, priant Dieu & disant: l'ay crié de tou, urquoy
 » cueur, Seigneur, exauce moy. Mais il sca, artys
 » qu'il faut plustost crier du cueur que de, gnité de
 » qui est la cause qu'il crie du cueur, qui est, smoin
 » non pas d'une voix hautaine, ny de chose, re Abe
 » peut ouyr du corps, ains vne clameur de, oy. Ain
 » du cueur, qui penetra iusqu'au throne d'scriuāt l
 » par l'esprit de la foy, & non de la voix. Es marty
 » cestuy la crie de tout son cueur à Dieu, haute v
 » mande choses grandes, & celestes, qui espe, iusqu'
 » choses eternelles, qui vit en deuoir de la re sang
 » d'un innocent. Aussi l'Apostre saint Paul udra co
 » gneu que ceste clameur de l'Esprit est auer ce q
Gala. 4. » mes fideles, disant: l'Esprit crie en noz curen au
 » re, Pere. Ceste clameur faicte en silence, pminica
 » iusques aux oreilles de Dieu, oreilles, disous ne
 » oyent non pas la clameur du corps, ains r il voit
 » laquelle ne demande point les richesses dit escrit.
 » re, ne desire point la gloire vaine & cadu rutateu
 » ne prie point pour les ioyes du corps mouere de S
 luy mesme ailleurs explicant ce verset deint d'ora
Psal. 140. » Seigneur, j'ay crié a toy, exauce moy, soyent, &
 » tif a la voix de ma priere, quand i'aurai priere
 » toy, dit. La priere que tous les saincts se. Elle p
 » la foy, est vne clameur a Dieu. Car onlle scau
 » luy, non par la voix, mais par la foy. (mpetré a
 » nous veut faire entendre la sainte Escaison qu
Exo. 40. » quand elle nous dict, que le Roy des Eg st declar
 » approchant pres des enfans d'Israel, Moy, arloit e
 » sur le riuage de la mer fort triste. Et ce on n'oy
 » qu'il ne parlast point, Dieu a ouy l'oraifon. uicee. Il

de l'Esprit, qu'il faisoit en son cuer, disant a Moysè, «
 de ton cuer quoy cries tu a moy? Et mesme le sang des «
 s'il s'agit de martyrs n'a point de corps pour crier, mais l'in- «
 ue de l'ignité de leur occisiou est vne clameur a Dieu. «
 qui est le témoin luy qui dict a Cain qui auoit tué son «
 chose de son frere Abel: La voix du sang de ton frere cries a « *Gen. 4.*
 eur de moy. Ainsi parle saint Iean en son Apocalypse
 rone de l'Esprit, escriuât la complaincte des martyrs: Les ames « *Chap. 6.*
 voix. Es martyrs estans sous l'autel de Dieu, crioïent «
 Dieu, haute voix, disans: Seigneur, Saint & verita- «
 qui espe, iusqu'à quant ne iugeras & ne vègeras tu no- «
 de la terre le sang des habitans de la terre? Quiconque «
 ct Paulindra confirmer cela, & l'amplifier, pourra alle-
 est auer ce que saint Cyprian en a descrit docte-
 noz eurent au sermon qu'il a composé de l'oraison
 lence, pminicalle. Quand nous prions Dieu, dict il, «
 les, disous ne le deuons pas aduertir par clameurs, «
 , ains il voit noz cogitations & pensees, selon qu'il «
 euses dit escrit. Toutes les Eglises scauront que ie suis « *Iere. 17.*
 & cadurutateur des reins & du cuer. Ce que Anna «
 rps mouere de Samuel figurant l'Eglise, a obserué, n'v. « *I. Reg. I.*
 rfer de l'oraison vocale, ains tacitement, modeste- «
 oy, soyent, & au secret de son cuer prioit Dieu, d'v. «
 i'aurie priere occulte dis-ie, mais d'une foy manife- «
 incts se. Elle parloit non de la voix, ains du cuer. Car «
 Car on le scauoit bien que Dieu entendoit ainsi: & a «
 foy. Inpetré avec efficace ce qu'elle à demandé, pour «
 te l'Esprit qu'elle la demandé avec foy: selon qu'il «
 des Eglises est déclaré par la sainte escriture qui dict: Elle «
 l, Moysè parloit en son cuer, mouuant ses leures, mais «
 e. Et ce n'oyoit aucunement sa voix, & Dieu l'a ex- «
 l'oraison euee. Il est escrit aussi au Psalme quatriesme, «

» Priez en voz cueurs, & foyez compuncts la see & couchés. Mesme le sainct Esprit nous en vn en d
 » le instruction par son prophete Hieremieu estant
 cha. 49. » fant, Tu dois adorer Dieu en ton entendais princ

Sainct Hierome en estime autant, interpage & se
 Au liure ce qui est en sainct Matthieu chapitre siot il est
 des cōmen- Quand tu prie, entre en ta chambre. Quand cueur.
 taires sur » stre Seigneur parle ainsi, il me semble qu'a cueur.
 S. Matt. » commander que nous prions Dieu en diriger
 » close, & leurs fermées : ainsi que nous choses

Au liure leu d'Anna. Tellement que voulant repai regar
 16. des « l'oraison des Pharisiens, il enseigne lesat ceux
 cōmētai- » ples. comment ilz doiuent prier, a sçauieu. Qu
 res sur » chambre de leur cueur estant close, afin nul parl
 Esaiē. » seuls parlent a Dieu, qui peut ouyr le silen soit : A
 » cueur, afin qu'ilz crient en leur cueur, Abour con

Au liure besoing d'y adiouster ce que a escrit Clooy vn e
 7. des » Alexandrin, disant, qu'Oraison est conuegnue a
 Stromes. » & colloque avec Dieu, Donc combien que attendre
 » parlions tacitement & sans ouurir les lescriuan
 » nous crions interieurement. Car Dies, dit, qu
 toujours tout ce que nous disons inter e ne pro
 ment. Ce que nous pourons prouuer ait pit bon
 l'exemple de ceste bonne & saincte dame ner que

Luc. 7. » gdelene, qui a impetré de nostre Seigneuatre peu
 » Christ remission de ses pechez, ainsi qu'il as de p
 » crit, Plusieurs grands pechez luy sont rem Mais si n
 » qu'il n'est escrit qu'elle ayt prié de la bo en esprit
 » mais qu'elle a aimé beaucoup & plouré au fond
 » est manifeste combien l'oraison est de grand croyre:
 » efficace & energie, voire estant faite seulement & viuās

unctés la see & de cueur, & non de bouche. Et si quel-
 nous en vn en demande raison, qu'il considere, que
 lierement estant esprit, il ne regarde pas nostre chair,
 entendais principalement la partie qu'il a creé a son
 interpage & selon sa semblence, qui est nostre ame.
 titre sicut il est escrit aux Prouer. Mon fils, baille moy *Chap. 3.*
 e. *Quand* cueur. Aye cōfiance en ton Seigneur de tout
 ble que tu cueur: pense a luy en tous tes chemins, & il
 eu en dirigera tes pas. Et ailleurs. L'homme voit biē *Au lin.*
 e nous choses exterieures & visibles: mais c'est Dieu *i. des Rois*
 nt repri regarde le cueur. Et ailleurs. Bienheureux *Chap. 16.*
 gne s'esat ceux qui ont vn cueur net, car ilz verront *Matt. 5.*
 a sçauieu. *Qui* est la raison pourquoy l'apostre saint
 e, afin qu'il parlât de la mode qu'il auoit de prier Dieu, *Rom. 1.*
 le siles soit: Auquel ie fers en mon esprit. Et Dauid *Psal. 50.*
 eur, Abbur confirmer cela, ainsi prioit Dieu: O Dieu,
 ce en moy vn cueur net, & renouuelle dedans
 crit Clou vn esprit droit. Ce qui n'a esté du tout in-
 conuegneu a quelques Ethniques, ainsi qu'on peut
 bien que entendre par le tesmoignage d'Alexandre, lequel *Au lin. 4.*
 rir les escriuant l'histoire de Pyrrhus Roy des Epiro- *Chap. 17.*
 Car Diēs, dit, que quand il sacrifioit, auoit de coustume
 ns intere ne prononcer oraison, mais seulement il desi-
 uuer auoit bonne fanté. Toutesfois il ne faut pas esti-
 e dame ner que telle oraison d'homme infidele & ido-
 Seigneur atre peut estre agreable a Dieu. Car il ne suffit
 nsi qu'il as de prier Dieu en esprit & pensee attentiuē.
 ont rem Mais si nous le voulons bien prier, il le faut prier
 de la bo en esprit & en verité: a sçauoir, croyans de Dieu
 plouré au fond de nostre cueur, ce que nous en deuous
 t de gra croyre: cōfessans de bouche ce que nous croiōs,
 seulement & viuās comme nous deuous. Tellemēt qu'il est

Psa. 144 » escrit. Le Seigneur est pres de tous ceux qui Dieu, &
Ioan. 4. » uoquét en verité. Et ailleurs, L'heure vient, mences
 » maintenant que les vrais adorateurs adorent femme,
 » le pere en esprit & verité. Rource Eusebe ciel: &
 rien descruant la maniere d'oraison qui comme
Aulin. » vsitee entre les catholiques, dict. Nous se & le gl
4. de la » a Dieu par vn sainct silence, par vne pense ga & la
prepara- » tiere & nettooyee de tout vice. Par ce n que no
tion Euā » nous sommes conioinets a luy, & luy son S. Jean
gelique, » faicts semblables, autant qu'il est possible a f'eston
chap. 5. » me, luy offrans comme vne sacree hostie la benign
 » cere verité. Et afin que nous puissions expl monst
 & entendre ceste matiere plus clairement, munic
 expedient de considerer ce que sainct Arb nous e
En l'orai » en a escrit, disant. Quand l'esprit de l'homme remen
son cõre » est point meslé ne brouillé avec les affect tainem
les ido- » & trafiques du corps, & ne puisse des chose & qua
les. » ternes aucune concupiscence & passion moye
 » avec le monde, ains se contient en l'estat associ
 » liberté, ainsi qu'il fut créé au commencement sons d
 » lors surpassant toutes les choses sensibles & & soc
 » maines, s'esleue & vole en haut. Et contemp tes. P
 » le verbe diuin, il voit aussi en luy le pere de pre &
 » be, & prend si grande delectation a vn te mont
 » ctale, qu'il raieunit du desir qu'il a d'y estre Dieu
 » sent. Or la saincte escriture nous fait entre Ange
 » que le premier homme au commencement prefe
 » libre & plein de grand' assurance, contemp ueren
 » Dieu, selon que nostre Seigneur a dit. Bien
 » reux sont ceux qui ont vn cueur net, car ils
 » ront Dieu. Qui est la cause pourquoy. S. B
 nous donne ce bon conseil pour bien per

eux qui Dieu, & le prier spirituellement. Quand tu com-
 mences ton oraison, dit il, oublie ton corps, ta
 femme, tes enfans, la terre, & esleue ton esprit au
 ciel: & laissant toute creature visible & inuisible,
 commence à la louange du createur de l'vniuers,
 & le glorifie si attentiuement que tu ne diuague
 ça & là, confabulant comme les Grecs. Et afin
 que nous concluons ce discours, exclamons avec
 S. Iean Chrysostome, disans: Qui est celuy qui ne
 s'estonnera, & ne s'esmerueillera d'une si grande
 benignité & beneuolence que Dieu declare &
 montre à nous, qui sommes hommes? Qui com-
 munique aux mortelz vn si grand honneur, qu'il
 nous estime dignes de deuifer avec luy familie-
 rement, & de luy presenter noz desirs? Car cer-
 tainement nous deuifons avec Dieu toutesfois
 & quantes que nous vacquons à oraison: par le
 moyen de laquelle non seulement nous sommes
 associez avec les anges: mais aussi nous delais-
 sons de bien loing, & fuyons ceste compagnie
 & societé que nous auions avec les bestes bru-
 tes. Pour cause que l'oraison est vne œuvre pro-
 pre & appartenante aux Anges, voire qui sur-
 monte leur dignité: consideré que deuifer avec
 Dieu est chose plus grande, que la dignité des
 Anges, ainsi qu'eux-mesmes nous enseignent,
 presentans à Dieu avec vne grand' crainte & re-
 uerence leurs vœuz & desirs.

Oraison quelle matiere doit elle contenir.

Chapitre 9.



Ombien qu'il soit bien necessoyans
 d'entēdre qu'il faut prier Dieu, Preceuoir
 les raisons par cy deuant deduiteveux tu
 neantmoins en vain l'aurlionsciel, & l'
 sceu, si aussi nous n'entendions ce que nous ga, & di
 uons demander à Dieu quand nous le prions. Pourtan
 certes il aduient souuentesfois que cuidans ses nous
 paiser Dieu par noz prieres, nous l'irritons, raison
 contre nous, que si nous ne le prioyons pas nous n'
 cause de cest inconuenient procede de ce biē prio
 nous le prions mal & à rebours. Pource que te que n
 nous auons défini & expliqué que c'est qu' se aggr
 son, a bonne & iuste cause auons nous adme pesche
 sté, qu'elle contient en soy vn desir bon & lie laquell
 qui est la troisieme partie d'icelle. Car quicō sponse
 fait demande, ou rend graces à Dieu de quel S. Paul
 chose illicite & meschante, il le blaspheme point
 tost qu'il ne le prie. Et de tels auons nombre tient :
 quels estans transportez de passions estrang reçoiu
 & affections irraisonnables, maudissent, cui me il a
 parauenture prier ou remercier. Comme re respon
 prouuerous facilement de ce qu'en a escrit failir
 Maxime alleguant la sentēce du Philosophe chascu
 cure, qui dit, Que si Dieu exauçoit les prieres me qu
 plusieurs personnes, nous peririons tous incuncer
 tinent : pour raison que nous nous desirons yen il
 vns aux autres plusieurs choses mauuaises & plusie
 nicieuses. De laquelle maniere de faire nostre vie,
 gneur Iesus Christ nous a voulu desmouu tres,
 comme d'vne chose la plus impertinente & peut
 digne de la charité Chrestienne : ainsi que qui n
 lisons en l'Euangile. Sainct Iaques & sainct le si qu

Au Ser-

1107. 14.

»
 »
 »
 »
 »

necessiroyans que les Samaritains n'auoient pas voulu *Luc 9.*
 Dieu, receuoir nostre Seigneur, & luy disans: Seigneur
 eduite, veux tu que nous disions que le feu descende du
 ions nciel, & les consume? Iesus se retournant, les tan-
 e nous ca, & dit: Vous ne scauez de quel esprit vo⁹ estes.
 rions, Pourtant considerons diligemment quelles cho-
 uidans ses nous deuous demander à Dieu licitement &
 tions, raisonnablement: afin que apres l'auoir entendu
 ons pas nous n'ayons occasion de desister du deuoir de
 de ce bié prier Dieu, pour raison du scrupule & crain-
 rce que te que nous pourrions auoir de ne demâder cho-
 ft qu'ose aggreable à Dieu: duquel scrupule estoit em-
 s admo, peschee ceste bonne & religieuse vefue. Proba: à
 n & lie laquelle S. Augustin escriit, luy faisant ceste re- *En l'Epi-*
 quicô, sponse: Quant est de ce que tu m'as aduertit, que *stre 121.*
 le quel S. Paul t'a eimeuë, escriuant, que nous ne scauôs
 eme p, point ce que nous deuous prier comme il appar-
 ombre, tient: tellement que tu as eu crainte, que tu ne
 estrang, reçoie plus de dommage en ne priant Dieu cõ-
 at, cuid, me il appartient, qu'en ne le priant point: ie veux
 nme ne, respondre briefuemët: Quand tu pries, tu ne peux
 scrit fai, faillir à demander la vie bienheureuse, car vn
 sophe E, chascun la veut auoir. Et qu'ainsi soit, ceux là mes-
 prieres, me qui vivent meschamment, ne viuroyent au-
 us inco, cunement ainsi, fils n'estimoyent que par ce mo-
 sifrons, yen ils peussent estre heureux. Et combien que
 ises &, plusieurs Philosophes ayent trauaillé toute leur
 nostre, vie, disputans & altercans les vns contre les au-
 mouuo, tres, pour nous enseigner la vie heureuse, on
 nte & i, peut dite assurement, que celuy là est heureux,
 que no, qui non seulement a tout ce qu'il veut, mais auf-
 inct le, si qui ne veut chose qu'elle ne soit decente & rai-

- sonnable. Laquelle vie heureuse i'estime que nous ne pouuons
Psal. 26. uoid nous explique & declaire, quand il dit: & pour
 " demandé vne chose au Seigneur, & la cherche des cho
 " c'est que i'habite en la maison du Seigneur le premi
 " les iours de ma vie. A quoy est conforme ce les forc
En l'homie S. Iean Chrysoftome nous a laissé par escrit, que not
lie 54. " fant: Croyons à nostre Seigneur Iesus Christ des cho
sur Ge- " nous admonneste, & dit: Cherchez premierement faut au
nesc. " le regne de Dieu & sa iustice, & toutes ces sance d
Mat. 6. " ses vous seront baillées par dessus. Donc ad posséss
 " toy de ne demander l'accessoire pour le pr vray ch
 " pal: ne corrompans pas l'ordre. Et pource ne yennar
 " Seigneur nous a prescrit certaines reigles, heurte
 " nous deuous obseruer en noz prieres, & ne deuon
 " ser outre. Ne luy demandons principalement il n'y a
 " cune chose temporelle. Car cela est grandem & ne
 " indigne de demander à vn Seigneur si libera que ne
 " si puissant les choses qui se changent, & qui te & c
 " rissent en ceste vie presente. A laquelle vie son D
 " reuse nostre Seigneur no⁹ inuitoit, & enseign fier ch
 " les moyens pour y paruenir facilement, que stin, c
Matt. 7. " il disoit: Demandez, & il vous sera doné: certa vfiôs
 " & vous trouuerez: heurtez & il vous sera ouu presse
 " Selon que nous pouuons entendre par l'auto soit
Au li- " té de S. Augustin, qui dit: Quand nostre Seigneur pour
ure 2. du " nous dit, demandez, il nous veut dire que confi
sermon " priere il faut impetret de Dieu la santé & ve nous
que no- " du cueur, afin que nous puissions accomplir pris c
stre Sei- " choses qu'il nous commâde. Quand il dit: C Mais
gneur a " chez, il nous veut dire que par priere il faut ne p
faict sus " uer la verité. Car consideré que la vie heure com
la mon- " est accomplie & parfaite par œuure & par il pri
gaigne.

me que la cognoissance : pour ouurer il faut auoir les forces, «
 il dit : & pour contempler il faut auoir la cognoissance «
 cherche des choses : qui est la cause qu'il faut demander «
 gneur le premier, afin qu'il nous soit donné, à scauoir «
 rme ce les forces de bien faire : & chercher le second, afin «
 escrit que nous le trouuions, à scauoir la cognoissance «
 Christ des choses pour contempler. Toutefois il nous «
 mieren faut auoir en ceste vie premierement la cognois- «
 es ces sance du chemin, deuant que nous entrons en la «
 onc ad possession. Mais quand quelqu'un aura trouué le «
 r le pri vray chemin, il paruiendra à la possession, mo- «
 urce ne yennant qu'il heurte, car on ouure à celuy qui «
 igles, heurte. Or s'il y a quelque autre chose que nous «
 & ne deuons & pouuons licitement demâder à Dieu, «
 lement il n'y a aucune doute que le tout ne soit cõpris, «
 randem & ne doieue estre referé à la formule de l'oraison «
 & qui te & ordonnee, laquelle nous appellons l'orai- «
 le vie son Dominicale, comme vnchascun peut veri- «
 enseign fier clairement par le tesmoignage de S. Augu- *En l'epistre* «
 nt, qui stin, qui dit : Combien qu'en noz prieres nous « 121. à «
 né : cerch vsiõs de plusieurs autres parolles qui ne sont ex- « *Proba.* «
 era ouur pressément contenues en l'oraison Dominicale, «
 r l'autre soit que nous les prononcions distinctement «
 e Seign pour declarer nostre affection, soit que nous les «
 re que considerions attentiuement pour l'augmenter, «
 é & ve nous ne disons autre chose que ce qui est com- «
 omplir pris en icelle, si nous prions bien & congruemēt. «
 l dit : C Mais quicõque en priant dit quelque chose qui «
 faut trou ne puisse appartenir à ceste oraison Euangelique, «
 e heureu combien qu'il ne prie illicitemēt, ce neantmoins «
 & par il prie charnellement. Quand tu auras discours «

LIVRE PREMIER

» & articulé toutes les parolles des saintes & est licite
 » res, i'estime que tu n'y trouueras rien que oas prin
 » oraison Dominicale ne contienne & concludre
 » soy. Pourtant il est licite & libre à vnchascun de
 » vser de plusieurs & differentes parolles en oration
 » prieres, moyennant qu'il die vne mesme chose
 » suiuant ceste oraison. Mais il ne doit estre licite
 » ne libre à aucun de dire chose diuerse & contredire
 » re. Et pour exemple familiere: Celuy qui demande
 » son oraison, Seigneur, multiplie mes richesses. Pren ton
 » autres choses semblables, n'ayant intention que de
 » prouffiter aux hommes selon Dieu, i'ay opiné
 » qu'il ne trouuera aucun lieu en l'oraison Dominicale
 » nicale, auquel il puisse reduire & accorder vn
 » desir. Au reste, afin que nul ne soit trompé
 » quelque faux iugement, & par ce moyen ne
 » grandement en demandant à Dieu les choses
 » pueriles, comme il aduient souuentefois à
 » plusieurs inconsideres: nous deuons autant plus
 » attentiuement regarder & entendre pour que
 » fin nous les deuons desirer & demander en
 » stre oraison, d'autant qu'il est plus dangereux
 » deshoneste d'estre trompé & abusé en ce
 » Pource noz Anciens orthodoxes nous ont prescrip
 » scrit quelques articles & reigles, lesquelles nous
 » deuons suiure en toute diligence, toutes les fois
 » qu'il est question de vaquer à oraison. Tellement
 » que S. Thomas d'Aquin nous en baille ceste
 » instruction, disant: S. Augustin descriuant les reigles
 » gles pour bien prier Dieu, a dit entre autres choses
 » les, que nous pouuons prier licitemēt & demander
 » der ce que licitement nous pouuons desirer.

*Au 2. Tome de la
 seconde partie de
 sa Sōme,*

nctes il est licite de desirer les choses temporelles non *en la que*
 n que pas principalement pour l'amour d'elles, pour y *estion 83.*
 conclure nostre fin & contentement: ains comme *art. 6.*
 chascune choses propres à nous ayder pour paruenir à la *ce*
 elles beatitude. Et pour ce regard il est licite de de- *ce*
 sime demander à Dieu les choses temporelles. Ce que *ce*
 estre nous esclairecrons beaucoup, si nous y voulons
 & comodiouster le beau & ample discours que S. Ber-
 y qui regard en a fait, expliquât ce verset du Psalme 36.
 richesse Pren ton plaisir au Seigneur, & il te donnera ce *ce*
 ention que ton cueur demande. Je croys, dit il, que les *Au Ser*
 ay opiner demandes du cueur consistent en trois choses, *mō 5. de*
 son Doctellement que ie ne voy point qu'un homme de *ce la Qua-*
 order vien & esleu de Dieu luy en doieue demander *ce dragest-*
 tromper d'autres. Il y en a deux, à scauoir, les biens de l'a- *ce me.*
 moyen n'ame, & du corps, qui appartiennent au temps pre- *ce*
 s choses sent. La troisieme est la beatitude de l'ame. Quād *ce*
 fois à l'ay dit, qu'il faut demander à Dieu les biens du *ce*
 ant plus corps, tu ne t'en dois esmerueiller: car tous les *ce*
 our qui biens corporels sont à luy, comme tous les biens *ce*
 der en spirituels. Donqu' il est bien decent & raisonna- *ce*
 ngerieur ble que nous luy demandions, & esperions de *ce*
 é en ce luy les moyens par lesquels nous puissions estre *ce*
 us ont soustenus en son seruice. Combien que nous *ce*
 nelles n'ignorons pas qu'il nous faut prier Dieu beau- *ce*
 tes les coup plus frequemment & ardemmet pour les *ce*
 . Tellem necessitez de nostre ame, c'est à dire, pour impe- *ce*
 le ceste trer la grace de Dieu, & les vertus de l'ame. Ainsy *ce*
 ant les nous deuons prier Dieu en toute pieté & desir *ce*
 autres ch pour la vie eternelle, en laquelle certainement la *ce*
 & dema beatitude de nostre ame & de nostre corps fera *ce*
 desirer. C accomplie & parfaite. Donc afin que les desirs *ce*

LIVRE PREMIER.

» & demandes de nostre cueur soient en ce
 » choses là, il nous faut obseruer trois choses
 » en la premiere qui est la demande des biens
 » corps, y a quelquefois superfluité: en la seconde
 » qui est la demande des biens de l'ame, y a
 » quelquefois impurité: & en la troisieme, qui est
 » mède de la vie eternelle, y a quelquefois
 » & presumption: pour raison que quelquefois
 » demande des biens temporels pour volupté
 » vertu pour ostentation: & la vie eternelle
 » auenture par opinion & cōfiance de ses propres
 » merites, & non par humilité. Ce que ie ne
 » pas dire pour nier que la grace que nous receuons
 » de Dieu, ne nous donne grande confiance
 » prier: mais il ne faut pas que nous mettions
 » icelle nostre confiance d'estre exaucez. Ce
 » miers dons nous prouffitent seulement &
 » à esperer de ceste misericorde de Dieu qui
 » les confere, dons & graces beaucoup plus
 » plus. Pourtant quand nous prions Dieu de
 » ottroyer les biens temporels, nous les luy
 » demander seulement pour le regard de nos
 » cessitez. Quand nous le prions de nous
 » les vertus de l'ame, nous les luy deuons
 » der purement, & nous submettās à son
 » plaisir. Et pareillement quand nous le requerrons
 » de nous donner la vie eternelle, nous la
 » uons demander en toute humilité, nous
 » mans seulement de sa diuine misericorde.

FIN DV PREMIER LIVRE.

LIVRE

Liure Second de

L'ORAISON ECCLE- SIASTIQUE, LEQUEL CON- tient ample explication de l'orai- son Dominicale : en laquelle est comprins la matiere de tout ce que nous deuons demãder à Dieu par noz prieres.

*De l'occasion & recommandation de l'oraison
Dominicale. Chapitre 1.*

CONSIDERE' que non seulemēt
nous deuons referer toutes noz
prieres à l'oraison que nostre Sei-
gneur Iesus Christ nous a prescri-
te & ordonnee: mais aussi les exa-
miner selon la reigle d'icelle, si nous voulons biē
congruement prier : vnchascun doit estre as-
suré que cest' oraison contient en soy plusieurs
grands mysteres, lesquels deuant que nous cō-
encions à deduire & expliquer, il est bien rai-
nnable d'auancer quelques considerations &
auertissemens pour la recommandation & lou-
gne d'icelle, afin que nous soyons plus incitez
entendre bien attentiuement les discours que
ous auons deliberé en faire. Et premierement

E

LIV

- nous parlerons de l'occasion pour laquelle nostre Seigneur Iesus Christ nous a voulu ceste oraison. Ses disciples entendans non ment la grâde necessité que nous auons Dieu (selon noz remonstrances premises) aussi les commoditez & prouffits que nous remportons: d'auantage n'estans ignorant le grande sapience est requise pour bien ser l'oraison que nous desirons estre Dieu, deuisans familierement avec moyenn, ce que ne se doit faire a l'estournd
- Psal. 46.* » considerément: veu qu'il est escrit en Dauid
 » modiez à nostre Dieu, psalmodiez à nostre
 » car nostre Dieu est Roy de toute la terre,
 » psalmodiez sagement. Outre cela eux
 » estre instruiets de prier Dieu par la doct
 » iugement de nostre Seigneur, docteur
 » & tres excellent: ainsi que les disciples de
 » Baptiste auoient esté enseignez de leur
 » prier Dieu: Sainct Luc escrit, qu'il aduint
 » Iesus prioit en quelque lieu, apres qu'il
 » vn de ses disciples luy dit: Seigneur,
 » nous à prier, ainsi que Iean a enseigné à
 » ples. A la requeste duquel nostre Seigneur
 » quiesça, selõ que nous lisons en sainct
Chap. 6. » lequel dit, qu'il parla ainsi à ses disciples
 » vous priez, n'vsez point de long babil & vain: afin
 » vaines & superflues, comme les Payens
 » cuident estre exaucez par ce long parler,
 » ressemblez donc point. Mais priez ainsi:
 » pere qui es es cieux. Ton Nom soit
 » Ton regne vienne. Ta volonté soit faite

terre comme au Ciel. Donne nous aujour-
 huy nostre pain quotidien. Et nous remet-
 tes nous les debtes, commé aussi nous les remettons à nos-
 tres deueurs. Et ne nous induy point en tentation:
 mais deliure nous du maling, Amen. Certes c'est
 chose admirable de considerer combien diligen-
 temment & industrieusement les Anciens orthodo-
 xes nous ont recommandé ceste formule d'orai-
 son: & specialement saint Cyprian au sermon
 qu'il en a expressément composé, disant: Les com-
 mandemens Euangeliques sont diuins, fonde-
 mens certains pour edifier l'esperance, munitiōs
 pour corroborer la foy, prouisions pour nourrir
 l'ame, guides pour diriger nostre chemin, ai-
 des pour impetrer salut: lesquels pendant qu'ils
 sont en terre les ames dociles des fideles,
 par vn mesme moyen ils les conduisent iusques
 au Royaume des cieux. Dieu a bié voulu & per-
 mis que les Prophetes ses seruiteurs ayent dit &
 entendu plusieurs choses: mais combien
 plus nous grands & plus excellens sont les mysteres
 desquels le fils parle, & desquels la parole de
 Dieu qui a esté aux Prophetes, tesmoigne par sa
 propre bouche? Il ne nous mande plus que nous
 marchions le chemin à celuy qui vient, ains luy-
 mesme venant nous a ouuert & monstré le che-
 min: afin que nous qui errans es tenebres de la
 mort, estions au parauant aueugles & inconside-
 rez, estans maintenant illuminez de la grace de
 la vraie lumiere, nous cogneussions le chemin
 de la vie par la conduite & gouvernement de no-
 stre Seigneur. Lequel entre toutes ses autres in-

» instructions salutaires, & commandemens cognoiss
 » par lesquels il baille cōseil de salut à son peuples. L
 » nous a aussi luy mesme baillé la forme desit en n
 » Dieu, nous a admonesté & instruit de ce advocat
 » nous devons prier. Celuy là mesme, disant que
 » nous a faict viure, nous a aussi enseigné de ne adu
 » à scauoir, par la grace & benignité, par laquelle noz p
 » luy a pleu donner toutes les autres bonnes en me
 » ses: afin que quād nous parlons au Pere, vñ le vous
 » la priere & oraison que son fils nous a enface imp
 » il nous entende & exauce plus facilement. Ilom de
 » ia predict que l'heure estoit venue, que leon? C
 » adoreurs adoreront le pere en esprit & en uerité
 » tellement qu'il a accompli ce qu'au parauous ren
 » auoit promis: afin que nous qui auons reuë le Don
 » sprit & verité par la sanctification, adoriō diouste
 » par la tradition vrayement & spirituellement nous
 » quelle oraison pourra estre plus spirituelle plus ad
 » celle que nostre Seigneur Iesus Christ non doct
 » lement nous a donnée, mais aussi qui nous a qu
 » uoyé le sainct Esprit? Quelle oraison pourra estre de
 » plus veritable enuers le pere, que celle qui est ailleu
 » proferee de la bouche de son fils, qui est la & de sa p
 » Tellement que prier autrement qu'il n'est vniq
 » gné, n'est pas seulement ignorance, mais son pla
 » selon qu'il a arresté & dit: Vous reiettez l'escou
 » mandement de Dieu pour establir vostre des h
 » tion. Donc mes freres bien aimez, priez en rogatiu
 » ainsi que nostre maistre nous a enseigné. Qu'on p
 » son est moult amiable & familiere, quand l'excel
 » prions Dieu du sien, quand l'oraison de l'apostolical
 » Iesus Christ monte à ses oreilles. Que le par autr

mens cognoisse les parolles de son fils, quand nous le
 à son prions. Luy qui habite dedans nostre cueur, qu'il
 rme doit en nostre voix. Et consideré que nous l'auôs
 uit de aduocat pour noz pechez enuers le pere, nous
 ne, disionques pecheurs proferons les parolles de no-
 gné de re aduocat, quâd nous prions pour la remission
 par laque noz pechez. Car veu qu'il nous dit, Tout ce
 s bonneu'en mon Nom vous demanderez à mon pere,
 Pere, vñ le vous baillera, combien avec plus grand' effi-
 as à enface impetrons nous ce que nous demâdons au
 lemēt. Hom de Iesus Christ, si nous vsõs de son orai-
 que leon? Cõbien que les raisons de ce sainct per-
 sprit & sage soiēt singulieres & plusque suffisantes pour
 au par nous rendre spectable & recommandable l'orai-
 ons recon Dominicale: toutefois quiconque y voudra
 , adoriõdiouster d'autres qui s'ensuyuent, certainement
 tuellement nous rendra la dignité & excellence. d'icelle
 spirituelle plus admirable. Car elle est faite & cõposée par
 hrist non docteur & maistre si fort digne & excellēt sur
 qui nous qui furēt oncques, & seront iamais, qu'il est
 on pourscrit de luy, q̄ il est le seul maistre venu de Dieu. *« Iean. 3.*
 celle qui t ailleurs: En luy sont tous les thresors de sciēce *« Colof. 2.*
 qui est la & de sapience. Et ailleurs: Il est le fils bien-aimé *« Matt. 3.*
 qu'il n'a vñique du pere celeste, auquel il a prins son *« 17.*
 ce, mais son plaisir, & lequel le pere nous a commandé *«*
 eiettez l'escouter. D'auantage il est le mediateur de Dieu *« 1. Tim. 2.*
 ir vostre des hõmes. Et le reste des singularitez & pre-
 z, priõrogatiues que la saincte escriture luy approprie,
 seigné. Qu'on peut à bon droit accõmoder à ce discours.
 re, quant excellence recõmandable de ceste oraison Do-
 ifon de minicale peut estre aussi amplifiee & enrichie
 Que le par autres cõsiderations, à sçauoir, si nous voulõs

contempler vn peu plus soigneusement sans & gependiosité, & ensemble la doctrine admēt en peu qu'elle contient. Car tous ceux qui ont velle? Tlouange entre les doctes, ils l'ont emporrins e dits & escrits non moins sententieux que aise & f dieux: tellement qu'ils ont esté autāt plus rueille mandez & louez, qu'en sentence plus suce Dieu r on les a cogneu auoir parlé ou escrit plus é & cōment, ainsi qu'on peut voir cōmunement en vn

« Euripide disoit: Enfans, c'est le propre d'vnct Esp
 « me docte, de pouuoir bien comprēdre plion de
 « grādes choses en peu de parolles. Et aussi Sabbreg
 « cles dit que l'oraison d'vn hōme docte est vne par
 « mais elle est pleine de grande erudition. Que Seigr
 la cause pourquoy le philosophe Pythagore ven
 noit vn tel conseil pour estre bien estimē: doctes,
 pren pas peu de choses en plusieurs parolle mens d
 en peu de parolles compren plusieurs chose mande
 qu'aussi Platon n'a peu dissimuler, combien eussent
 la mode des Ethniques il se soit moult de d'udaine
 vn ie ne scay quel babil grand & superflu, ample fo

Au li- « Les Grecs estimēt nostre ville d'Athene, pternelle
ure 1. des « son qu'elle aime vn langage elegant & compen
Loix. « la ville des Lacedemoniēs, pour vn langage ifant: C
 pendieux & succinct: & ceux de Crete, pnt seul
 langage plus docte & fertile, que copieux as Chri
 titude de parolles. Donc à bōne & iuste ca heres I

Au sermō Cyprian vse de ces argumens pour nous nens, il
de l'orai- mander d'auantage nostre oraison Domin ift le ser
son domi « disant: Mes freres bien-aimez, quels Sacre on Die
niale. « a il en l'oraison Dominicale? Ne sont ils pa & de to

ment sans & grands, colligez & reduits compendieu-
 ne admēt en parolles, mais fort copieux en vertu spi-
 ui ont nelle? Tellemēt qu'on n'a rien laissē qui ne soit
 emporins en noz prieres & oraisons par la cōpen-
 ux que use & succincte doctrine celeste. Mais quelle
 at plus rucille est ce si cest' oraison est telle: considerē
 plus face Dieu nous l'a enseignee, lequel par son auto-
 it plus ē & cōmandement a abbrege toutes noz prie-
 emente en vn propos sainct & salutaire: selon qu'il a-
 sacrez. Pit ia estē predict par le prophete Esaie plein du
 pre d'vnct Esprit lors qu'il parloit de la maiestē & re-
 edre plion de Dieu, disant: La parole consommante
 t aussi s'abbregeate en iustice: car le Seigneur Dieu fe-
 cte est vne parole abbregee en toute la terre. Car no-
 ition. Ce Seigneur Iesus Christ qui est la parole de
 ythagorieu venāt sur terre, & assemblant les doctes &
 stimē: doctes, a baillē à tout sexe & eage les comman-
 parole: mens de salut, il a fait vn grād abbrege de ses
 rs cho: mandemens: afin que ceux qui les apprennent
 combie eussent peine à le mettre en leur memoire, ains
 oute de: udainement sceussent ce qui est necessaire à la
 perflu, mple foy. Pource enseignāt que c'est que la vie
 nene, p: ernelle, il a comprins par vne grande & diuine
 t & co: ompendiositē le sacrement de la vie eternelle,
 langage: ifant: Ceste est la vie eternelle, qu'ils te cognoif-
 ere, p: nt seul vray Dieu, & celuy que tu as enuoyē Ie-
 ieux en: us Christ. Aussi colligeant de la Loy & des Pro-
 iuste c: hetes les premiers & plus grands commande-
 nous re: mens, il a dit: Israel escoute, Ton Seigneur Dieu
 Domin: est le seul Seigneur. Et tu aymeras le Seigneur
 ls Sacre: on Dieu de tout ton cueur, & de toute tō ame,
 nt ils pa: & de toute ta force. Voila le premier comman-

*cha. 10.**Iean. 17.**Deut. 6.*

20 dement. Le second est semblable à celui
 21 aimeras ton prochain comme toy mesme.
 22 la Loy & les Prophetes consistent & sont
 23 prinſes en ces deux commandemens. Et ce
Matt. 7. 24 Toutes choses lesquelles vous voulez que
 25 mes vous facent, faites leur auffi semblable
 26 car c'est la Loy & les Prophetes. Nous auons
 27 tres raisons pourquoy nostre Seigneur
 28 baillé ceste oraison si brefue & compendieuse
 29 ſcauoir, afin que nul ne ſe puiſſe excuſer de
 30 rance d'icelle: afin que les perſonnes ingrat
 31 ſ'exerçans en la contéplation & explication
 32 celle, & y trouuâs des myſteres fort profonds
 33 admirables, fuſſent plus aſſeurez qu'elle eſt
 34 ſte & diuine: afin que ceux qui veulēt prier
 35 n'eſſent aucune cauſe de ſ'ennuyer, ainſi eſcriua
 36 toute occaſion de prier autant plus ſouuent
 37 tement, qu'ils le peuuent faire ſuccincte
 38 ment & brefuement. D'auantage, afin que
 39 ne doutaſſions aucunemēt que l'efficace &
 40 de l'oraison ne conſiſte point en ie ne ſçay
 41 le multitude de parolles inutiles, ainſi en
 42 fertils & ſententieux. Nous pouons auſſi
 43 iouſter qu'elle contient ſept demandes. En
 44 raison qu'il eſt certain que le nombre ſept
 45 re eſt le nombre vniuerſel & parfait, il eſt
 46 dent que tout ce que nous deuons & pou
 47 licitement demander à Dieu par noz prier
 48 contenu en ces ſept demandes de l'oraison
 49 minicale, tellement que ce ſeroit mal fa
 50 paſſer les limites & bornes d'icelle, comme
 51 auons ia entendu,

Entre
 Seign
 noſtr



nous fa
 Iesus C
 et nostre
 comm
 eſcriua
 toute
 succin
 sifrons
 mer ce
 que ne
 beneu
 fons n
 re au
 l'orai
 comm
 mence
 Noſtr
 me ce
 uons
 de Di
 puiſſa

Autre aduertissement pour entendre pourquoy nostre
Seigneur Iesus Christ nous a enseigné de commencer
nostre oraison ainsi, Nostre Pere qui es es cieux.

Chapitre 2.

Oz anciens orthodoxes afin q̄ plus
commoément illz nous expliquaf-
sent chascune partie de l'oraison
dominicale, laquelle contiét beau-
coup plus de mysteres que de di-
cours, ils vsent d'vne exemple familiale pour
nous faire entendre pourquoy nostre Seigneur
Iesus Christ a voulu que nous commençassions
nostre oraison ainsi, Nostre Pere qui es es cieux;
lequel nous lisons en saint Augustin, lequel
escriuant de ceste matiere, dit. Consideré qu'en
toute priere & supplication il faut premieremēt
concilier la beneuolence de celuy que nous de-
sirons nous estre fauorable, & puis apres ex-
primer ce que nous demandons: on doit entendre
que nous auons de coustume de concilier ceste
beneuolence, en louāt celuy auquel nous adres-
sons nostre oraison. Ce qu'on a accoustumé fai-
re au commencement qu'on appelle l'exorde de
l'oraison. Pourtant nostre Seigneur ne nous a
commandé dire autre chose au proeme & com-
mencement de l'oraison dominicale, sinon que,
Nostre Pere qui es es cieux. A quoy est confor-
me ce que saint Ambroise a escrit, que nous de-
uons commencer nostre oraison par la louange
de Dieu, le recognoissans & prians Dieu tout
puissant, auquel toutes choses sont possibles, &

Au liure
« 2. du ser-
« mon que
« nostre
« Seigneur
« a fait
« sus la
« montai-
« gne.
«
«
Au liure
« 6. des sa-
« cremens.
« chap. dex
« nier.

» qui a le vouloir de donner. Et ne deuons reſſe le glo
 » blier les gueux affamez qui commencent leur eur de
 » queſte par la māgeaille : ains deuant toutes eres fai
 » ſes faut commencer aux louanges de Dieu. ours ob
 » lement que ces ſages orateurs de ce monde at prier
 » qu'ilz rendent le iuge beneuole & fauorab ondu
 » leur cauſe, ils vſent de ceſt artifice, commenſeſert, a
 » a ſes louanges, apres peu a peu ils commencent omina
 » le prier qu'il luy plaife les ouyr patiēment. Islein de
 » cement ils prennent la hardieſſe d'exprime ay trou
 » declarer ce qu'ils demandent. Quartement olic que
 » que nous auons commencē aux louanges ueuſe d
 » Dieu, nous deuons finir en icelles. Comme le. Ca
 » ſtre Seigneur nous a enſeignē en ſon orai peuple
 » Car diſans, Noſtre Pere qui es es cieux, mercite fi
 » louons Dieu, le cōfeſſans Pere, & recognoi mença
 » en luy gloire de pietē & de miſericorde. Ades eau
 » louons nous Dieu, confeſſans qu'il habitamoy, m
 » ciel. Qui eſt la cauſe pourquoy ſainct Baſile ſupplie
 » a baille vne ſi bōne inſtruction pour prier D
 » diſant, qu'il y a deux manieres d'oraifon : h s'enſu
 » par laquelle nous louons & glorifiōs Dieu a cale
 » humilitē : l'autre par laquelle nous luy deman per
 » quelque choſe, qui n'eſt ſi excellēte que la p
 » miere, ains bien inferieure a elle . Pource que
 » tu fais oraifon, ne commence pas incontine
 » demander, car en ne le faiſant, tu manifeſte
 » intention & deſir, à ſçauoir, que ce n'eſt po
 » par contrainte & neceſſitē que tu prie Dieu nom d
 » d'vn bon cūeur & franc vouloyr, qui eſt vne p ſiderer
 » re grandement plaiſante & aggreable a D Moyſe
 » Pourtāt quand tu prie Dieu, cōmence touſie la puiſ

Au liure
 des cōſti-
 tutions
 monaſti-
 ques,
 chap. i.



ons reſte glorifier, le recognoiſſant & confeſſant crea-
 cent leur eur de l'vniuers. A ceſte occaſion tous noz bons
 toutes heres faiſans deuoir de bien prier Dieu, ont touſ-
 Dieu, iours obſerué ceſte couſtume. Dont Moyle vou-
 monde at prier Dieu qu'il luy pleut ſe declarer & rédre
 fauor- onducteur des enfans d'Iſrael cheminans par le *Exod. 3.*
 mment eſert, ainſi commença ſon oraiſon: O, Seigneur, ce
 mment dominateur, Dieu miſericordieux, doux, patient, ce
 ment. Plein de grande commiſeration, & veritable: Si ce
 exprime ay trouué grace deuât ta face, Seigneur, ie te ſup ce
 ement lie que tu chemine avec nous. Ceſte Dame ver- ce
 ouange ueuſe & ſpectable Iudith n'oublia pas ceſte rei-
 Comme gle. Car voulant prier Dieu pour la deliurâce du
 ſon or- peuple & de la ville de Bethulie aſſiegee de l'ex-
 cieux, recite furieuſe de ce barbare Holofernes, ainſi cõ
 cognoimença ſon oraiſon: O Dieu des ciẽux, createur *Iudich. 9.*
 orde. Ades eaux, ſeigneur de toutes les creatures, exauce ce
 habit- moy, moy dis- ie, qui ſuis poure miſerable, qui te ce
 Baſile ſupplie, me conſiant entra miſericõrde. ce

prier D
 niſon: h
 s Dieu
 y deman
 que lap
 ource qu
 contin
 aſteſte
 n'eſt p
 ie Dieu
 eſt vne
 ole a D
 ce touſ

*S'enſuit l'explication du texte de l'oraiſon domini-
 cale. Et premierement de ceſte partie, Noſtre
 pere.*

Chapitre 3.

AFIN que plus facilẽment nous puiſſiõs
 entendre l'intention & ſens de noſtre
 Docteur Ieſuchriſt, pourquoy il nous
 a voulu remarquer & nômer Dieu du
 nom de Pere: il eſt grandemẽt expedient de con-
 ſiderer ce qui eſt eſcrit en Exode, à ſcauoir quand *Chap. 3.*
 Moyle demanda à Dieu l'autorité de prouuer, &
 la puiſſance de cõfirmer ceſte legatiõ qu'il luy a-

uoit commise, disant : Voicy ie m'en vay avec beaucoup de gens
 fans d'Israel, & leur diray: Le Dieu de vous aura baillé
 m'a enuoyé vers vous . Et filz me respondra: Quels sont
 Quel est son nom? que leur diray- ie lors? Il ne se
 manifestera par aucun nom, ains respondra: Propres
 lemēt: Ce suis ie qui suis, ou ie seray qui seray pour no
 diras ainsi aux enfans d'Israel. Celuy qui est en ces lieux . C
 fera, m'a enuoyé vers vous. Et pour bien entendre
 dre la verité de ceste difficulté, il est besoin de trou
 remplir le plus attentiuement que nous pourrions nostre S

- En l'home- rōs, ce que saint Iehan Chrysofome en a dit de ceste*
lie 5. con » pour en rēdre la raison. Iamais homme, dit l'au
tre les de » imposé nom à la substance & essence diuine n'a veu
reigle 7. » expressement, soit par ambages & circonlocutions
 » ons, fust il prophete ou apostre, ou euangéliste de la qu
 » Et à bonne raison . Car ceux qui ne cognoissent rien de
 » ny entendent ceste substance là, comment pourrōnt-ils
 » roient ilz luy donner vn nom? Qui est la cause de
 » pourquoy nul n'a osé prendre la hardiesse de se
 » dre definition de la nature diuine, ou de luy faire en
 » mer par vn certain & propre nom . Certes, qu'il est
 » bien requis en nous, que nous scachions qui est Dieu, &
 » vn Dieu, mais nō pas que nous nous informions de son
 » & cerchions que c'est que Dieu . Ce que les philosophes ont
Heb. II. » Paul nous veult enseigner, quād il dit: Il faut que nous
 » celui qui vient à Dieu, croye que Dieu est. Pourquoy
Apolog. I. » tant S. Iustin philosophe & martyr defendoit le Pere?
 » cause des Chrestiens enuers les Senateurs de Rome, & de
 » me, & rendant la raison de leur foy, a dit: Nous ne
 » baillé aucun nom à l'auteur de toute creature, mais
 » qui n'a aucune naissance ne commencement, & qui
 » fil est appellé de quelque nom, il en ha vn certain, & fin

n'ay a beaucoup plus ancien que celuy la qu'on luy «
 de voira baillé. Et quant est de ces noms la, par les- «
 responuels on l'appelle Pere, Dieu, Createur, Sei- «
 lors?neur, & autres semblables, ils ne sont pas ses «
 espondspropres noms, ains certaines dictions propres «
 qui serour nommer ses œuures, graces, dons, & bene- «
 qui estices. Consideré que cela est tresveritable, nous «
 bien eueuons nous employer soigneusement à chercher «
 besoin& trouuer les causes pour le regard des quelles «
 e nousnostre Seigneur a voulu nommer du nom de Pe- «
 ne en ece ceste essence diuine, laquelle habite en vne lu- «
 me, ditmiere inaccessible, & laquelle nul des hommes «
 e diuinaa veu, & ne peut voir. Si nous voulons auoir «
 irconlrecours à la saincte escriture, par le bon moyen «
 euangede laquelle nous entendons tout ce que de cer- «
 cognonrain nous pouuons entendre de Dieu: nous col- «
 mentpligerons cinq raisons pour la consideration des- «
 est lauelles ceste essence diuine, qu'on appelle Dieu, «
 diesse deest appelée Pere. La premiere, est pour nous «
 u de lefaire entendre son antiquité & eternité: selon «
 Certesqu'il est escrit en Daniel: L'ancien des temps est «*Chap. 7.* «
 ons qu: assis, & les liures sont ouuerts deuant luy. La se- «
 s informconde, est pour nous faire entendre la creation, «
 e que fa ainsi qu'on peut voir en Deuteronomie. N'est-il «*Chap. 32.* «
 r: il faut pas ton pere, qui t'a possédé, & faict, & créé? Et «
 ea est. P aussi en Malachie, N'auons nous point tous vn «*Chap. 2.* «
 defendar Pere? vn seul Dieu ne nous a il point creéz? La «
 eurs de troisieme, est pour nous faire entendre la cause «
 dit: Nu de nostre generation spirituelle ou temporelle: «
 te creat selon qu'il est escrit en S. Iaques, Il nous a engen- «*Chap. 1.* «
 cement. drez de son propre vouloir par la parole de veri- «
 ha vn té, afin que fussions comme primices de ses crea- «

LIVRE SECOND

- tures. Tellement que non seulement vnchascun fans. I
de nous peut accommoder à soy ce qu'à dre l'ho
Psal. 2. » Daud : Le Seigneur m'a dict, Tu es mon fi Car il e
2. Rois » t'ay au iourd'huy engendré. Mais aussi Dieu louant
chap. 7. » dire d'vnchascun de nous ce qu'il auoit pro ciel & d
à la posterité de Daud:Le luy seray pour pen fant rep
Liv. 4. con- il me sera pour fils. Pource Tertullian refa prophet
tre Marcio. l'heresie de Marcion, qui nyoit que Dieu-fu seruiteu
» teur de ceste nostre generation, disoit. Consi l'honne
» que tu reçois l'oraison de nostre Seigneur, gneur, c
» gnoy donc de quel Dieu elle faiet mētion. Autāt q
» diray-ie Pere ? Sera il à celuy qui ne m'a faiet ans me
» cunemēt, duquel ie n'ay aucune origine: ou tous ce
» luy qui m'a engēdré en me faisant & instruis pendant
La quatrieme, est pour nous faire entendre impude
soing & la sollicitude que Dieu a continue famille
ment de nous:ainsi que nous assure S. Pierre gumen
1. Pier. 5. » fant:Reiettez vostre souci sur Dieu, car il a titude
» de vous. Ce que aussi nostre Seigneur nous *Conf*
Matt. 6. » firme quand il nous dit:N'ayez point souci *Q*
» vostre vie, que vous mangerez, & que vous *C*
» rez, ne pour vostre corps, dequoy vous serez *E*
» stus:La vie n'est elle point plus que la viāde, *Si da*
» corps plus que le vestement ? & ce qui sent *N*
» Ne soyez donc en souci, disans, que manger *P*
» nous ? ou que boirons nous ? ou dequoy ser *E*
» nous vestuz ? Car vostre Pere celeste cog *Si v*
» que vous avez besoin de toutes ces cho *V*
Au traicté Pour ceste consideration S. Athanase nous v *V*
des diffini- lant declarer pourquoy Dieu est nommé Pe *Q*
tions. » dit, que c'est pour raison, qui conserue tout, *Tell*
» nous garde & confirme comme vn pere ses *S*

vnch fans. La cinquieme, est pour nous faire enten-
 dre l'honneur & la louange que nous luy deuõs,
 Car il est escrit, que nostre Seigneur honorant & *Matth. II.*
 louant Dieu, a ainsi parlé: O pere, Seigneur du
 ciel & de la terre, ie te ren graces. Dont Dieu fai-
 sant reproche aux ingrats, leur obiectoit par son
 prophete Malachie: Le fils honore son pere, & le *Chap. I.*
 seruiteur son maistre: donc si ie suis pere, ou est
 l'honneur qui m'est deu? Si ie suis maistre & Sei-
 gneur, ou est la crainte qui m'est deu? Or pour-
 autât qu'il y a plusieurs personnes, lesquelz n'ay-
 ans memoire de la cõdition humaine, desprisent
 tous ceux qui sont d'estat inferieur à eux, & ce
 pendant se glorifient excessiuement, & se vêtent
 impudemmet de la noblesse & grandeur de leur
 famille: à bonne & iuste cause Boëce préd son ar-
 gument de ceste matiere pour refuter leur ingra-
 titude & orgueil, disant:

*Consideré que tous auons vn pere,
 Qui nous produit, & nous ministre tout,
 Confesser faut que d'une mesme terre
 Et origine il nous a tiré tous.*

*Si donque luy d'un mesme & noble germe
 Nous cause à tous mesme naissance & trace:
 Pourquoi vous autres, qui frequentez les armes,
 En tel orgueil alleguez vostre race?*

*Si vous voulez contempler de bien-pres
 Vostre premiere & principale essence,
 Vous ne trouuerez qu'un tresbon Dieu expres,
 Qui baille à tous vn'esgalle substance.*

*Tellement que nul n'est desanobly,
 Sinon celuy qui d'un cueur vitieux*

Fait villennie, & vertu en oubly
Met, dont doit estre infame & odieux.

Psal. 135.

*Au sermō
de l'orai-
son domi-
nicale.*

Iehan. 1.

Or si cela est vray, comme il est veriffimé le cu
vn mesme Dieu est pere de toute creature, il
pourra auoir quelque occasion de s'esmeruand il
& de s'enquerir pourquoy nostre Seigneur nous ve
christ veut qu'expressément nous l'appellie noz pe
stre Pere, & non pas generalement Pere on, la s
mū, ou Pere vniuersel de toute creature: vers enfans
c'est luy qui estant tresbon & trespuissant on du f
ne viade à toute creature, ainsi que dit Dauest imp
afin que nous puissions dissoudre ceste que, qui n
difficile, aduisons ce que noz anciēs nous our nou
laissé à cōsiderer. Car eux n'ayans seulement adopt
gard à la grande multitude des graces que re nous
confere aux seuls Chrestiens, mais aussi à l'homme e
triplicité & diuersité des offices qu'ilz doiueul dit,
ciproquemēt rendre à Dieu, ilz ont parlé deoz cueu
matiere en plusieurs manieres, à sçauoir leste nou
cōsiderans que les seuls Chrestiens sont les ieu. Et
enfans de Dieu par le baptesme, ont estime oué soit
ceste oraison dominicale appartient seulement hrist, qu
ceux qui sont baptizez, à l'occasion que Die nerez e
leur Pere par autre moyen special qui n'est sus Ch
muniqué à tous autres. Pour-ce S. Cyprien ptable
que l'homme nouueau, renay par le baptesme onferué
restitué à Dieu par la grace d'iceluy, quant z de vo
prie, dit en premier lieu, Nostre Pere, pour té ensei
que ia il a commencé d'estre son fils, selon s corru
est escrit: Il a dōné puissance à tous ceux qui ar le san
receu, d'estre faicts enfans de Dieu, à sçau neau sa
ceux qui croyent en son nom. Ce que sain psc. Tu
C

hrysostome explique asses clairement, disant. *En l'homie*
 u vois comment incontinent il a esmeu & ex- *lie. 20.*
 té le cueur de l'auditeur, luy reduisant en me- *sus s.*
 oire les benefices que Dieu luy a conferé. Car *Matth.*
 and il nous commande de dire. Nostre Pere, *ce*
 nous veut signifier en deux mots la remission *ce*
 noz pechez, l'abolition des peines, la iustifica- *ce*
 on, la sanctification, la deliurance, l'adoption *ce*
 ens enfans, l'heritage de Dieu, l'abondance des *ce*
 du saint Esprit que nous auons receu. Car *ce*
 est impossible que celuy la appelle Dieu son Pe *ce*
 qui n'a eu de luy tous ces biens & graces. Et *ce*
 nous pour nous redre plus intelligible persuasible ce- *ce*
 adoption des enfans de Dieu, la sainte escri- *ce*
 que nous en parle amplement en plusieurs lieux, *ce*
 aussi à l'homme en l'epistre aux Romains, quand saint *Chap. 8.*
 Paul dit, que Dieu a enuoyé l'esprit de son fils en *ce*
 par lequel nous criõs, abba, pere, afin *ce*
 nous receussions l'adoption des enfans de *ce*
 Dieu. Et ailleurs en l'epistre de saint Pierre. *Chap. 1.*
 que soit Dieu le pere de nostre Seigneur Iesus *de la pre*
 Christ, qui par sa grande misericorde nous a re- *miere e-*
 nerez en esperance vive par la resurrection de *pistre.*
 Iesus Christ d'entre les morts a l'heritage incor- *ce*
 rruptible qui ne se peut contaminer, ny flestrir, *ce*
 conserué es cieus pour vous: qui auez esté rache- *ce*
 z de vostre vaine conuersation, qui vous auoit *ce*
 esté enseignée par voz peres, non point par cho- *ce*
 s corruptibles, cõme par or ou par argent: Mais *ce*
 par le sang precieux de Iesus Christ comme d'un *ce*
 veau sans souillure & sans rache. Et en l'apoca- *Chap. 5.*
 psc. Tu nous as rachetez a Dieu par tõ sang. Et *ce*

- Rom. 8.* l'apostre S. Paul voulant nous faire entendre de la li
recommender plus amplement la grâdeur de
neé & r
» benefice d'adoption, il a escrit . Si Dieu est p
qu'a bo
» nous, qui sera contre nous ? Luy qui n'a point
nomm
» pargné son propre fils , mais l'a baillé pour n
quoy sa
» tous: comment ne nous donnera il aussi tou
grandes
choses avec luy? Secondement nous pouons
Dieu ,
interpréter ceste difficulté, ayans esgard aux ce
les aya
mandemens de Dieu, que nous deuõs obser
saincte
tellement qu'a bon droit pouons nous dire
que ian
Dieu est nostre Pere, toutes les foys que n
qu'il di
obeissons a ses commandemens: ainsi que par
re: mais
ture humaine nous sommes aussi freres de n
le nom
Seigneur Iesus Christ, qui est vray fils de D
dire, vi
Selon qu'il est escrit. Quiconque fera la vol
tends d
de mon Pere qui'est és cieux, iceluy est mon
mens d
» re, & ma seur, & ma mere. Et ailleurs. Celuy
les prop
Hebr. 2. « sanctifie, & ceux qui sont sanctifiez, sont tou
mesme
» vn. Pour laquelle cause il n'a point de hôte d
filz ne
» appeller freres, disant, i'annoceray tó nom
ainsi qu
Cha. 20. » freres. Et en S. Iean. Va à mes freres, & leur
gendré
» monte a mon pere & à vostre pere, a mon l
ont esté
Rom. 8. » & a vostre Dieu . Duquel singulier benefice
estes D
grand sacrement l'apostre S. Paul nous rééd
chie . S
» raison. Dieu nous a predestinez a estre faits
neur? T
Ephe. 3. » formes a l'image de son fils, afin qu'il soyt le
mitain
» mier né entre plusieurs freres . Pour ce a bon
nous au
» cause disoit il, Je ploye mes genoux vers les
gnité de
» de nostre Seigneur Iesus Christ, duquel tout
nombre
» ternité & parenté est nommée és cieux & c
muniqu
terre . Tiercement ce lieu la peut estre ente
uions la

de la liberté, laquelle ce bon pere nous a don-
 nee & non aux Iuifs, ny aux payens. Tellement
 qu'a bon droit nous le deuons recognoistre & *Au liure*
 nommer, Nostre Pere. Qui est la cause pour- *2. du ser-*
 quoy sainct Augustin a escript que plusieurs & *mon que*
 grandes choses ont esté dites en la louange de *nostre Sei-*
 Dieu, lesquelles vnchascun pourra considerer, *gneur a*
 les ayant ramassées de plusieurs passages de la *fait sus*
 saincte escriture. Toutesfoys on ne trouue point *la mon-*
 que iamais fut commandé au peuple d'Israel, *taigne.*
 qu'il dit, Nostre Pere, ou qu'il priast Dieu le Pe-
 re: mais bien assés Dieu leur a esté infinué soubz
 le nom de Seigneur, comme a seruiteurs, cest a
 dire, viuans encore selon la chair. Ce que i'en-
 tends du temps qu'ilz ont receu les commande-
 mens de Dieu, qu'ilz deuoyent obseruer. Car
 les prophetes monstrent souuentesfoys que ce
 mesme Seigneur Dieu pouoit estre leur Pere,
 filz ne se desuoyent de ses commandemens:
 ainsi que nous tesmoigne Esaie, qui dit, l'ay en- *Chap. 1.*
 gendré des enfans, & les ay esleuez, & iceux me
 ont esté rebelles. Et aussi Dauid. l'ay dit, vous *Psal. 8.*
 estes Dieux, & tous filz du treshaut. Et Mala-
 chie. Si ie suis vostre Pere, ou est mon hon- *Cha. 1.*
 neur? Tellement que sainct Cyrille le Ierosoly-
 mitain à bien bonne occasion de s'exclamer, & *En la Cate*
 nous auec luy, disans: O grande bonté & beni- *chese My*
 gnité de Dieu! Il a non seulement oublié le grad *stagogi-*
 nombre de noz malices, mais aussi nous a com- *que. 5.*
 muniqué si grand' grace, à nous dis- ie, qui l'a-
 uions laissé & estions tóbez en extreme malheur

» & calamité, qu'il a voulu que nous l'appelions. prie gen
 » nostre Pere. Quartement, nous pouons en tout & par
 ce lieu, ayans esgard a la charité, selonc tant ton pr
 vnchascun doit prier si vniuersellement. Mais. Ce
 tous, que sil auoit autre intention, il se deueroit de
 suader que son oraison ne sera pas aggrandement
Au sermō Dieu. Tellement que S. Cyprian dit, que de bien fo
de l'orai » toutes choses nostre Seigneur docteur d'vn corps
son demi » & maistre de l'vnion n'a point voulu qu'on prie pour les au
nicale. » prieres si singulierement & particulierement de chose,
 » celuy qui prie, priaist seulement pour soy, dit qu'vn
 » nous ne disons pas, Mon Pere: ne, dōne m'ensemble
 » pain auourd'hui: Ne, pardonne moy, ainsi et dauan
 » ie pardonne: ne, ne m'indui point en tentac point
 » ne, deliure moy du maling. Mais l'oraison es. Telle
 » est si cōmune & generale, que quand nous euenent e
 » nous ne priōs pas pour vn, ains pour tout. nous deu
 » ple: pour raison que nous tout le peuple. rier gen
 » vn. Dieu de la paix, & maistre de concord. nous ne p
 » nous a enseigné l'vnion, ainsi a il voulu charité. D
 » chascun de nous priaist pour tous, comme. insi, selon
Dan. 3. » vn nous a tous porté. Les troys enfans qui. it, que D
 » enclos en la fornase ardēte, ont obseruē ce. ont vn
 » d'oraison, chantans vne mesme priere, & tions qu
 » dans en consentement d'vn mesme esprit. nous con
 » troys la, dis-ie, lors cōme ayans vne mesme nous auo
 » che chantoient vne mesme hymne, & lou. utres cor
 » seigneur. Ainsi ont faict les Apostres, que. tre Pere,
En l'ho- » vnanimemēt & d'vn cueur perseueroiēt et. ler, & d
milie. 20 » son. A quoy est cōforme ce que saint Iean. perseuere
sur saict » Iostome a escrit, disant que Iesus Christ en. tuons vn
Matth. » de faire priere generale pour les freres, a. e pourq

appelle prie generally pour tout le corps, & qu'en
 nous enuoye & par tout tu demande a Dieu non point
 pour luy seulement, que celuy de tes pro
 prietez. Ce que nous pouons confirmer par l'au
 torité de l'apostre sainct Paul, qui nous inuite
 grandement a ceste priere generale, par vne exē
 que de bien fort familier, disant, que les membres
 d'un corps ont vne mesme sollicitude les vns
 pour les autres. Et soit qu'un mēbre endure quel
 que chose, tous les autres endurent avec luy : ou
 soit qu'un mēbre soit honoré, tous les mēbres
 ensemble s'en esiouissent. Et pour le nous persua
 de d'auantage, il nous dit, que la charité ne cer
 ue point ses proufficts, ains les proufficts des au
 tres. Tellement que considéré que noz prieres ne
 euent estre agreables a Dieu sans la charité:
 nous deuous bien soigneusement aduiser de
 prier generally pour tous. Car autrement
 nous ne pourions monstrer que nous eussions
 charité. Dont bien heureux sont ceux qui prient
 ainsi, selonc mesme le tesmoignage de Dauid, qui
 dit, que Dieu fait habiter en sa maison ceux qui
 sont vnanimés. Au reste, outre toutes ces instru
 ctions que nous auons deduites: nostre Seigneur
 nous commandant de prier ainsi, Nostre Pere,
 nous auons aussi occasion d'en retirer plusieurs
 autres commoditez. Car quād nous disons, No
 stre Pere, nous sommes aduertis de nous amen
 der, & d'auoir grand' honte & vergongne de
 perseverer en ordure & malice, voians que nous
 auons vn si bon & honeste pere. Qui est la cau
 se pourquoy Sainct Augustin disoit. Certes c'est

En l'Epi
stre. 1.

aux Co
rint. 12.

En lad.

epist.

cha. 13.

psal. 67.

Au ser- chose admirable, que nonobstant que *mon 5.* chose admirable, que nonobstant que
des paro- foyons mauuais & malins, nous auons veu. Pourta
les de no- Pere. Ce qui est tout clair. Car nous auons baillé
fire Sei- du quelz nous sommes, & quel est nostreux, il n
gneur. quand nostre Seigneur a dit: Vous combi
Matt. 7. foyez mauuais, sçauéz donner a voz enfans, priez
 les bonnes. Et voiez quel pere il monstre en a ceu

qu'il appelle mauuais, disant, combien plainct Aug
 stre pere qui est és cieux, fera il des biens cest ame
 qui le requierent? Desquelz est il pere? ceronce de n
 mauuais. Et quel pere est il? Il le nous fait nos
 quand il dit, Nul n'est bon sinon vn seul: soigneu
 Donc mes freres, nous autres qui sommes ement, q
 uais, auons vn bon pere, afin que nous ne et pour e
 rions tousiours mauuais. Et pour esclat permis
 plus en plus ceste bonne consideration, appeller v
 bien a propos d'alleguer ce qu'en a escrit honorab
 Iean Chrystostome, nous aduertissant d'ederoit, &
 tentifs a ce que nous dict nostre Seigneur priuau

Au sermō sainct Matthieu: Soyez parfaits ainsi que on basse
19. du li pere celeste est parfait. La cause pour la reté, & a
ure des dit il, nous appellons Dieu nostre Pere, le. A plu
25. ser- nous le prions, cest afin que nous ayons nostre crai
mons. re non seulemēt de la grace qu'il nous a donns Dieu
 mais aussi de ses vertus. Et si quelqu'un dunt de v
 de, comment nous pouons estre faits enfans de Dieux, q
 Dieu, nous luy respondrons que certain d'aupre
 celuy la peut estre fait enfant de Dieu, & familia
 vuide de tout vice, & qui se monstre & ordure
 & benin enuers ceux principalement qu'ideré qu
 iniurié & molesté. Car nostre Pere se occasio d

t que ^{orté} enuers ceux qui l'auoient iniurié & mau-
 ons ^{vi.} Pourtant combien que nostre Seigneur nous
 auons baillé plusieurs instructions & en plusieurs
 nostreux, il n'a iamais inferé ceste consequéce, foyez
 combiemblables a vostre pere, sinon que quand il di-
 enfant, Priez pour ceux qui vous persecutent: faites
 onstre en a ceux qui vous hayent. Pour ceste cause
 bien plainct Augustin ayant tout desir de nous inciter
 biens cest amendement de nostre vie pour la reue-
 re?cence de nostre bon pere, dit, que celuy qui prie,
 nous mesant nostre Pere, doit estre grandement soucié
 yn seule: soigneux de viure si vertueusement & honne-
 mmesement, qu'il ne soit indigne d'vn si grand pere.
 us ne et pour exemple familiale, S'il aduenoit qu'il
 esclait permis de grace a quelque poure belistre de
 ration, appeller vn Sénateur plein de maiesté, ancien, &
 e escript honorable, son Pere, il ne faut douter, qu'il trem-
 int d'elleroit, & n'oseroit facilement vser de ceste grâ-
 Seigne priuauté & liberté, ayant esgard à la condi-
 nsi que on basse & abiecte de sa maison, a sa grande po-
 our la reté, & a sa personne si vulgaire & contempti-
 e Pere, le. A plus forte raison nous deuons bien plus
 yons nostre craintifs, & trembler quand nous appel-
 nous a ons Dieu nostre Pere, si specialemēt nous auōs
 qu'vn ant de vileines taches, tant de souilleure en noz
 uits enfœurs, qu'a plus iuste raison Dieu nous dechaf-
 certain d'aupres de luy, & nous estrāge de sa cōpagnie
 Dieu, & familiarité, que nō pas le Sénateur la poureté
 nstre & ordure du plus grād belistre de ce mode. Cō-
 nent ereré que tour cela est veritable, nous auōs grād'
 Pere occasiō d'aduiser diligēmēt tout ce q̄ nous deuōs

Au liure

2. du ser-

mon que

nostre Sei-

gneur à

fait sus

la motai-

gne.

faire pour bien conseruer sans aucune souueraineté & corruption ceste dignité grande & incommensurable. Les
 & corruption ceste dignité grande & incommensurable. Les
 sensible, par laquelle il a pleu a Dieu tres-haut & tres-
 trespuissant nous associer a luy. Et certes ce n'est pas plus
 plus que raisonnable que nous reconnoissons que nous ne se
 en tout & par tout vn li grand benefice, & que nous ne se
 que nous pouons en auoir la force & le nombre.

Au Sermon de l'oraison dominicale.

Tellement que sainct Cyprian pour toute peue nous admonester de ce nostre deuoir, nous ne se
 seille, que celuy qui appelle Dieu, son Pere, le nouue
 rende graces, & face profelsion qu'il este, qu'il v
 de Dieu. Et qu'il proteste ausi, qu'entre les die, N
 mieres patolles de sa natiuité, il a renoncé forme ce
 re terrestre & charnel, & qu'il a commencié a fait p
 lors auoir & reconnoistre vn seul pereigneur no
 Chap. 33. selo ce qui est escrit au Deuteronomie. Car aboly l
 disent a leur pere & mere, nous ne vous chassé l'e
 sons point, & n'ont point reconneu leurs qui est la
 ceux la ont gardé mes commandemens, hofes h
 accompli mon testament. Aussi nostre Seigneur grande e
 nous commande en son euangile, que nous ne
 pelliōs vn pere sur terre, a raison que nous ne
 Mat. 8. vn pere qui est au Ciel, Dont il fait ceste participatio
 se a celuy qui vouloit aller enseuelir son po
 uant que se mettre a sa suite: Laisse le la: ga diffic
 morts enseuelissent leurs morts. Car ce monde:
 la auoit dit que son pere estoit mort, & ils l'assé
 Dieu est le pere viuant de ceux qui croyent. Cideré q
 tre cela, quand nous disons, Nostre Pere, & nous
 en auons vne autre instruction que nous ne se
 bien diligemment pratiquer, quand specteur cel
 nous auons quelque richesse ou noblesse, & le pauu

ne sont fonde: ainsi que saint Augustin l'explique,
 & incertain: Les riches & les nobles de ce monde sont
 eu tres-vertueux par ceste oraison qui se commence, No-
 et certain Pere, que quand ils sont Chrestiens, qu'ils
 cognoissent se doiuent presumer ne orgueillir à l'encôtre
 des pauvres & ignobles: pour raison que tous
 & le monde ensemble disent à Dieu, Nostre Pere. Ce qu'ils
 pour tous peuent dire vrayement & religieusement,
 dir, nous ne se recognoissent tous freres. Donc le peu-
 n Pere, le nouveau qui est appelé à l'heritage eternel-
 n'il este, qu'il vse de la parole du nouveau Testament,
 entre le die, Nostre Pere. A ceste remonstrance est con-
 noncée forme celle que saint Iean Chrysostome nous
 commença a fait plus ample, disant, que quand nostre Sei-
 pere onneur nous a commandé de dire, Nostre Pere, il
 me. Ce a boly les inimitiez, il a reprimé l'orgueil, il a
 vous chassé l'enuie, & a introduit la mere de tous biens
 leurs qui est la charité, deschassant toute inegalité des
 emens, choses humaines. Tellement qu'il a monstré vne
 Nostre Seigneurie grande equalité du Roy avec le pauvre, moyen-
 que nous que nous soyons accompagnez & associez
 ue nous es vns avec les autres en la communion & par-
 tit ceste participation de choses si grâdes & necessaires pour
 ir son paruenir en la vie eternelle. Et pour respondre à
 le la: ceste difficulté que pourroiet faire les nobles de ce
 Car ce monde: quel inconuenient doiuent ils craindre,
 mort, vils s'associent avec les ignobles de la terre, con-
 i croyent ideté que nous tous tant ignobles que nobles
 Nostre Pere sommes cōioints ensemble par vne noblesse ce-
 e nous est-ce? Et aussi veu que nul ne possède de cest hon-
 ad specieur celeste plus que l'autre, ne le riche plus que
 nobleste le pauvre, ne le maistre plus que le seruiteur, ne

*Au li-
 ure 2. du
 dit ser-
 mon de
 nostre
 Seigneur*

*En l'homi-
 lie 20.
 sur saint
 Matth.*

» le iuge plus que l'appariteur: ne le Roy plus que le soldat, ne le Philosophe plus que le docte. Car Dieu a
 » ne le docte plus que l'indocte. Car Dieu a
 » à tous vne & mesme noblesse, quād il luy d'admire
 » estre appellé le pere de tous. Or afin que
 » se glorifie comme s'il estoit annobly de
 » pre vertu, ayant ceste liberte de dire, Nostre
 » re, quād il prie Dieu: vnchascun doit
 » attentiuement considerer l'aduertissement
 » mon cue

En liure saint Ambroise en a baillé, qu'il tombe
5. des sa- lourdement en peché, s'il se veut orgueillir
cremens, » ste dignité. L'aduertissement est tel: *Quant* ! Qui
chap. 4. » receu la grace de Iesus Christ, & que tous

» chez te sont pardonnez, d'un mauuais & d'appellé
 » chant seruiteur tu es fait vn bon enfant. Pest
 » aduise de ne presumer de tes œures & sans de
 » ains de la grace de Iesus Christ. Car S. Pautres n'eu

Chap. 5. » uant aux Ephesiens, leur dit: Vous estes
 » par la grace de Iesus Christ. Donc esleue
 » au pere qui t'a engendré par le Baptisme,
 » qui t'a racheté par son fils, & di, Nostre
 » Voila vne bōne presumption, mais il la fa
 » derer. Tu appelles Dieu, ton pere, comme
 » son fils, mais donne toy bonne garde de
 » fumer & attribuer quelque chose speciale
 » est le pere special au seul Iesus Christ, &
 » tous pere en commun, ayant engendré le
 » sus Christ, & nous ayant creez. Pouttant
 » tu dis, Nostre pere, di le par grace, afin
 » merite d'estre son enfant, & te recommande
 » consideration & esgard à l'Eglise qui est
 » pousee: de laquelle si tu es vray enfant, tu

oy plus enfant de Dieu. Et lors vrayement diras tu, ce
 le benoſtre pere. Et pour cōclure ceſte premiere par- ce
 dieu a ie de l'oraſion Dominicale, ie ſuis bien content ce
 il luy ſ'admirer avec S. Cyprian la grande liberalité & ce
 n que beneficence de laquelle il a pleu à la bonté & mi ce
 y de ſericorde de Dieu vſer enuers ſes creatures : en- ce
 Nostres nous autres, dis ie, plus qu'indignes & mi ce
 e auterables, & de m'exclamer du plus profond de ce
 ſememmon cueur avec luy, diſant: O quelle grāde grace ce *Au ſer-*
 ombre & douceur de noſtre Seigneur ! Cōbien eſt am- ce *mon de*
 ueillir ole & abondante en nous ſa bonté & miſericor- ce *l'oraſion*
 Quand ! Qui a voulu que nous celebrions l'oraſion ce *Domini*
 tous en telle liberté deuant la face de Dieu, que nous ce *cale.*
 mais & l'appellions noſtre pere, & ainſi que Ieſus Chriſt ce
 fant. Peſt fils de Dieu, auſſi nous ſoyons appelez en- ce
 s & vſans de Dieu. Duquel Nom nul de tous nous au- ce
 S. Paires n'eult oſé vſer en ſon oraſion, ſi noſtre Sei- ce
 eſtes ſigneur ne nous euſt permis d'ainſi prier. Partant ce
 eue nous deuous entendre & auoir continuelle me- ce
 ſme, ce moire, que quand nous appellons Dieu noſtre ce
 Noſtre pere, nous deuous viure comme enfans de Dieu: ce
 l la fau afin que comme nous nous delectons d'auoir ce
 omme Dieu pour pere, auſſi prenne il plaſiſir de nous ce
 e de ſ' auoir pour enfans. Conuerſons en toute noſtre ce
 eciale. vie comme les Temples de Dieu, afin que par ce
 ſt, & à vne bonne & ſaincte vie il apparoiſſe manifeſte- ce
 ré le ſe ment que Dieu habite en nous. Que noz œures ce
 rtant q ne degenerent de l'eſprit, ains à luy ſoient ſi con- ce
 , afin q formes, que nous qui auons commencé d'eſtre ce
 rrande celeſtes & ſpirituels, ne penſions & ne facions ce
 ni eſt ſe aucune choſe qui ne ſoit ſpirituelle & celeſte. »
 ant, tu Ayans memoire de ce que noſtre Seigneur a dit: »

23 Je glorifieray ceux qui me glorifient, mais
 24 contemneray ie ceux qui me contemnent. *I. Cor. 6.*
 25 leurs : Ne scaüez vous pas que vostre corps
 26 temple du sainct Esprit qui est en vous, le
 27 vous auez de Dieu, & n'estes point à vous-
 28 mes? Car vous estes achetez de grand pris
 29 rifiez donc Dieu, & le portez en vostre corps
 30 en vostre esprit.

L'explication de ceste partie, Qui es és cieux.
Chapitre 4.



Comme il est impossible à l'im-
 gence humaine de comprendre
 c'est que l'essence divine, que
 appellons Dieu, veu qu'elle est
 plicifissime, exépte de toute composition, &
 restreinte ne terminee d'aucune borne & lim
 ainsi n'entendons nous point naturellement
 elle est, considéré qu'elle n'est comprinse ne
 tenue en aucun certain lieu, lequel est propre
 lement aux choses corporelles. Ce neantm
 comme nous auons faiect entendre par le
 nier discours, que le Nom de pere est attrib
 Dieu pour le regard & consideration des
 qui sont produicts de luy : ainsi faut il que
 considerions diligemment la cause & la ra
 pourquoy on dit qu'il est és cieux, de peur
 nous ne tombiõs en la resuerie & manie des
 retiques anciës, qu'on appelle les Anthropo-
 phites, ou que nous ne sentions & pensiõs
 que chose faulse & cõtraire à la saincte Escrit

*Sont ceux
 qui estimēt
 q̄ Dieu ait
 vn corps et
 forme cõme
 vn hõme.*

D
 Car il est e
 pli le ciel
 Il atteint
 en Job: Il
 l'abyfme:
 ge que la
 dit: Si ie m
 fers, tu y e
 mon add
 disoit: Vo
 peuuent c
 son que i
 S. Ambro
 Seigneur
 dit que D
 gneur est
 ne lifõs
 cieus des
 que les a
 és cieus.
 sans chop
 doxes qu
 cognoiff
 S. Augu
 de ce pa
 est par to
 n'habite
 gard de c
 la grace
 fõns pas
 que veri
 fõns, No

Car il est escrit par le Prophete Hieremie, Le rem- *Cha. 23.*
 pli le ciel & la terre, dit Dieu. Et en la Sapience, *ce*
 Il atteint d'un bout à l'autre vertueusement. Et *Chap. 8.*
 en Job: Il est plus haut que le ciel, & plus bas que *Chap. 11.*
 l'abyfme: il est plus long que la terre, & plus lar- *ce*
 ge que la mer. Ce que confirme Dauid, quand il *ce*
 dit: Si ie monte au ciel, tu y es: si ie descen aux en- *Pfal. 138*
 fers, tu y es aufsi. Pour ceste consideration Salo- *ce*
 mon adressant sa parolle à Dieu qui est infini, *ce*
 disoit: Voila les cieus & les cieus des cieus ne te *3. Rois. 8.*
 peuuent comprendre, combien moins ceste mai- *ce*
 son que i'ay edifiee? Qui est la cause pourquoy *ce*
 S. Ambroise faisoit ceste question. Que nostre *En li-*
 Seigneur nous veut il faire entendre, quand il *ure 5. des*
 dit que Dieu est és cieus? Car il est escrit, Le Sei- *Sacre-*
 gneur est haut & esleué sur toutes les nations. Et *mens,*
 ne lisons nous pas q̄ le Seigneur est pardeffus les *chap. 4.*
 cieus des cieus? Et aufsi semble par ce propos *Pfal. 112*
 que les anges & les dominations ne soient pas
 és cieus. Donc afin que nous eussions ce passage
 sans chopper, prenons cōseil des anciens ortho-
 doxes qui nous ont laissé par escrit l'opinion &
 cognoissance qu'ils en ont eüe, & specialement
 S. Augustin rend telle raison & interpretation
 de ce passage, disant: Il faut confesser que Dieu *En l'epi-*
 est par tout par la presence de sa diuinité, mais il *stre 57.*
 n'habite pas par tout par sa grace. Car pour le re- *à Dar-*
 gard de ceste habitation en laquelle certainemēt *damus.*
 la grace de sa dilection est recogneue, nous ne di-
 sons pas, Nostre pere qui es par tout, combien
 que veritablement il soit par tout, mais nous di-
 sons, Nostre pere qui es és cieus, afin qu'en ceste

» oraison plustost nous entédions & faisons tenu en e
 » tion de son temple auquel il habite, quel soient les
 » nous devons estre, & entât que nous le forme fois ils
 » d'autant appartenons nous à sa compagnie en vn lieu
 » la famille de ses enfans adoptifs. Le mesme fut és cie
 Augustin comme il estoit grandement spirituelles, le
 & ingenieux, remarquant vn autre mystere seroient
 l'habitation & demurance de Dieu, nous a eux. Or i
 lé encore vne autre explication de ce lieu, d'he des h
Au li- » On dit plustost que Dieu habite au ciel sus les m
ure des » terre, pour raison que les saincts anges & gneur est
petites » des sainctes personnes ont plus grande cognoinct &
questiōs » sance de sa diuinité quād ils sont és cieux en lité. Tel
de la Tri » Dieu, que quand ils sont en terre. Car comme cieux esq
nité. » ce corps mortel quelques vns entendēt plus Esriture
 » sence diuine, & quelques vns moins: ainsi terre, &
 » plustost q̄ Dieu habite au ciel qu'en terre, appelé c
 » raison que son essence est plus parfaitement le Dieu
 » tendue de ceux qui habitent au ciel, que de Dieu hab
 » qui habitent en la terre. A quoy est conform son temp
Au li- » que sainct Ambroise en a dit, Quand nostre est en ses
ure 5. des » gneur dit que Dieu est és cieux, il nous veut est vne si
sacremēts » entendre ce qui est escrit és Psalmes de Dieu entendre
chap. 4. » Les cieux racontent la gloire de Dieu. Telle stance en
Psal. 18. » que Dieu est en ceux là qui annoncent sa glo cellemen
 » Il a est le ciel, où la coulpe a cessé. Il a est le ciel gnifier,
 » il n'y a plus de meschanceté. Il a est le ciel, prier Di
Liure 2. du » n'y a aucune playe de mort. Ce que S. Aug commen
sermō que » nous fait entendre plus clairement, l'inten que Dieu
nostre Sei- » plus familièrement & amplement. Quand les autres
gneur a » stre Seigneur dit que Dieu est és cieux, c'est par tout,
faict sus » re aux Saincts & iustes. Car Dieu n'est point la maiest

tenu en espace de lieux. Et combié que les cieus *« la mon-*
 soient les parties du monde les plus esleuees, tou *« taigne.*
 fois ils sont corps, qui ne peuuent estre sinon *«*
 en vn lieu. Et fil falloit croire que le lieu de Dieu *«*
 fut és cieus, comme és parties du monde les plus *«*
 hautes, les oyseaux qui viuent plus pres de Dieu, *«*
 seroient de meilleure condition, & les plus heu- *«*
 reux. Or il n'est pas escrit que le Seigneur est pro *«*
 che des hommes qui sont hauts, ou qui habitent *«*
 sus les montaignes : ains il est escrit que le Sei- *«*
 gneur est proche de ceux qui ont vn cueur com- *«*
 punct & contrit, qui appartient mieux à l'humili- *«*
 té. Tellement que les plus humbles sont les *«*
 cieus esquels Dieu habite. Et comme la saincte *«*
 Escriture nomme le pecheur, terre, disant, Tu es *« Genes. 3.*
 terre, & iras en terre: ainsi au cōtraire le iuste est *«*
 appelé ciel. Car S. Paul dit aux iustes, Le temple *« 1. Cor. 3.*
 de Dieu est sainct, lequel vous estes. Par ainsi si *«*
 Dieu habite en son temple, & si les Saincts sont *«*
 son temple, c'est bien dit & interpreté que Dieu *«*
 est en ses Saincts, pour dire qu'il est és cieus. Qui *«*
 est vne similitude fort propre pour nous faire *«*
 entendre que spirituellement y a autant de di- *«*
 stance entre les iustes & les pecheurs, que corpo- *«*
 rellement entre le ciel & la terre. Et pour le si- *«*
 gnifier, nous nous tournons vers l'Orient pour *«*
 prier Dieu, pour raison que de ce costé le ciel *«*
 commence à esclaircir : & non pas pour raison *«*
 que Dieu soit tellement là, qu'il ait laissé toutes *«*
 les autres parties du monde, veu qu'il est present *«*
 par tout, non par les espaces des lieux, ains par *«*
 la maiesté de sa puissance. Mais nous nous tour- *«*

» nons, dis ie, vers l'Oriēt, afin que nostre ame, d'habit
 » aduertie de se conuertir à vne nature plus de cōser
 » lente, c'est à dire, au seigneur Dieu, voyant par le
 » son corps qui est terrestre, se retourne vers ame. C
 » corps plus excellēt, qui est le corps du ciel, dit Cyrill
 » pouuons aussi estimer qu'il est fort conuenien que
 » aux degrez par lesquels on s'auance à la cōsent, Les
 » sance de la religion, & y est grandement qui sont
 » dient, de dire que Dieu soit és cieux, afin que cōsid
 » l'opinion des petits & des grands, des rudes on l'adu
 » des doctes on estime bien de Dieu. Pour ce y soist
 » petits & les rudes qui sont encores si occis Chris
 » la beauté & excellence visible, qu'ils ne peussent pas là
 » penser à aucune chose incorporelle : entamer de c
 » est necessaire qu'ils preferēt le ciel à la terre, ha
 » opinion est plus tollerable, s'ils croient plusieurs no
 » que Dieu (qu'ils imaginent encores corporels aussi
 » ment) soit au ciel, qu'en la terre. Car quand us frequ
 » quefois ils aurōt cogneu que la dignité de Dieu v
 » surmonte aussi le corps, qu'ils le cherchent vous l'a
 » en l'ame qu'au corps, voire celeste. Et apres en la pr
 » auront cogneu combien il y a de distancez vous cu
 » les ames des iustes & les ames des pecheurs, nostre con
 » si que quand ils entendoient encores charnels iours là
 » ment, ils ne l'osoient colloquer en terre, mais nous
 » ciel, aussi ayans meilleure foy & intelligence Arist, cer
 » le cherchent plus aux ames des iustes que des pecheurs
 » cheurs. Donc c'est bien entendu ce que ces choses
 » Nostre Seigneur, Nostre pere qui es és cieux, si sont su
 » dire, aux cueurs des iustes, comme en son Temple, avec bonn
 » Temple. Qui baillera aussi occasion à ceux qui sont fu
 » prie, de desirer qu'il plaise à Dieu lequel il est les Pel

stre ame, d'habiter & demeurer en luy, & avec ce de-
 plus de cōseruer la iustice, qui est le deuoir & mo-
 , voyant par lequel Dieu est inuité d'habiter en no-
 rne ve ame. Ceste interpretation est confirmee par
 du ciel. *Cyrille Ierolymitain* auteur Grec, & plus *En la Ca-*
 conuencien que *S. Augustin*, qui dit bien succincte- *techesé My*
 à la cōt, Les cieux esquels Dieu habite, sont ceux *ce stagogi-*
 ement qui sont l'image de l'Adam celeste. Il y a vne *ce que 5.*
 , afin que cōsideration & instruction en cest article,
 des rison l'aduertissement que nous en dōne *S. Iean*
 . *Pouary softome*, disant, que quād nostre Seigneur *ce En l'ho-*
 si occis *Christ* dit, que Dieu est és cieux, il ne l'en- *ce mil. 20.*
 s ne pest pas là, parlant ainsi: mais il veut distraire & *ce sur saint*
 : entamer de ceste terre celuy qui prie, & l'attacher *ce Matth.*
 à la terhautes habitacles & regions sublimes. Ce que *ce*
 yent peurs non seulement il confirme luymesme,
 s corps ausi il nous en tire vn autre mystere que
 quandus frequentons iusqu'à present en la Messe.
 nité de quand vous priez vostre Pere, dit il, considerez *ce En l'ho-*
 erchez vous l'appellez: certes au ciel. Qui est la cause *ce milie 9.*
 et apres en la presence du Sacrifice nous crions, Esle- *ce des lieux*
 istancez voz cueurs en haut. Là où est nostre pere & *ce extraicts*
 oechez nostre confession, que nostre cueur y soit tous *ce de saint*
 es chariours là presenté. Tellement que l'Apostre *S. ce Matth.*
 terre, nul nous dit: Si vous estes resuscitez avec Iesus *Coloss. 3.*
 telligent, cherchez les choses qui sont en haut, là où *ce*
 s que Iesus Christ est assis à la dextre de Dieu. Pensez *ce*
 ce que ces choses qui sont là haut, non point à celles *ce*
 s cieux, si sont sur la terre: afin que vous puissiez dire *ce*
 en son sec bonne cōfiance, Nostre pere qui es és cieux. *ce*
 on à celuy quoy accorde saint Hierosime disputant con- *ce Au liure*
 e quel les Pelagiens. Nostre Seigneur, dit il, a ainsi *ce 3. contre*

- les Dela.* » enseigné les Apostres, afin que ayans la
 » ayent la hardiesse de dire par chascun iour
 » crifice de son corps, Nostre pere qui est
 Nous auons aussi autre instruction de ce
 lequel nous disons que Dieu est es cieus
 que quand nous'prions ainsi, nous sommes
 uertis, que ce que nous demandons en
 nous ne le pouuons auoir par la puissance
 ce, & moyen de noz peres terrestres, mais
 volonté, bonté & liberalité d'un seul
 stre pere celeste. D'auantage nostre Seigneur
 que nous prions ainsi, afin que nous redoublions
 memoire le pais celeste, nous accoustumons
 tit à petit à delaisser & oublier du tout
 lee pleine de miseres & angusties, comme
 inconstante, & laquelle nous separe de
 pais celeste. Et pour le grand regret que
 pourrons auoir d'estre si long temps
 la ioye & consolation incomprehensible
 le, pour demeurer icy avec calamitez in
 bles & angouisses intollerables, que nous
 du plus profond de nostre cueur, larmes
Psal. 119. » Dauid: Helas, que ie suis malheureux
 » long temps avec ceux qui hayent la paine
Psal. 41. » me le cerf bruit apres les decours des
 » brait mon ame apres toy, ô Seigneur
 » ame a eu soif de Dieu qui est la fontaine
 » sant: Helas, quand viendray ie pour
 » stre deuât la face de Dieu! Mes larmes
Tobie 3. » pour pain iour & nuict: quand on me
Luc 2. » cun iour, où est ton Dieu? Pour ces
Philip. 1. » bie, Simeon, S. Paul desiroient estre de

te peregrination, & estre és cieux avec Dieu
 r pere. Outre toutes ces considerations, no-
 e Seigneur nous commande de dire, Nostre
 re qui es és cieux, afin que nous ayons toute
 casion de penser & considerer combien Dieu
 grandement puissant, sage & bon. Car sa puis-
 ce reluit fort en la grandeur & stabilité des
 ux, ainsi que dit Job : Les cieux sont solides & *Cha. 37.*
 mes, comme fils estoient faiçts d'une fonte
 seul ditain. Sa Sapièce est fort manifeste en la beau-
 Seigne ordre & splendeur d'iceux, selon que dit Job: *Chap. 26.*
 us redi- l'esprit de Dieu a orné les cieux, la beauté des-
 oustun- els est la gloire des estoilles. Aussi sa bonté est
 tout ogneuë grandement par la commodité & utili-
 s, com- d'iceux. Pour raison que les rayons du soleil,
 epare de la pluye venans des cieux en toute saison, cau-
 quelat increment & maturité des choses terrestres.
 mps fire que nous veut faire entēdre nostre Seigneur,
 hensible and il dit, Vostre pere celeste fait leuer le so- *Matt. 5.*
 itez in- sur les bons & mauuais, & enuoye la pluye
 ue nou- iustes & iniustes. Au reste si quelqu'un desire
 , larm- uoir ce qui faut faire pour pouuoir entendre
 eux em- ment Dieu est present par tout, veu que no-
 t la paine Seigneur nous aduertit qu'il est au ciel, il
 des en- doit diligemment considerer le cōseil que saint
 neur Da- gustin en a baillé à Dardanus, luy escriuant de *Epist. 57.*
 onteinte matiere. Quant à ce que tu desire scauoir
 pour com- ment tu pourras entendre que Dieu est pre-
 mes mat- par tout: pour le scauoir, distrais & retire ta
 a me di- nsideration & pensēe de toutes les imagina-
 ces rai- ons & fantasies des corps, lesquelles l'esprit &
 stre de- sēe humaine ont accoustumé d'imaginer. Car

» ne la sapience, ne la iustice, ne la charité
 » quelle il est écrit, que Dieu est charité
 » pas ainsi imaginees ne pensees par choses
 » relles. Et quand tu veus penser l'habitation
 » demeurance de Dieu, pense à l'vniou & là où il
 » gation des Sainctes aux cieus principale, nous dem
 » où nous disons que Dieu habite principale, ni est vne
 » pource que ilà est parfaite sa volonte, à ce qu'il a appell
 » luy obeissent ceux ausquels il habite; & (comme) de
 » la terre, là où aussi il habite en son Eglise & puis a
 » sa maison qu'il edifie iusqu'à la consommation & r
 » du siecle. Et afin que nous concluons tout quicon
 » cours, nous disons avec saint Iustin le leu, beau
 » phe & martyr, que le ciel est la maison de Dieu, & il estre sa
 » ne de Dieu: non pour raison que Dieu n'a fait d'e
 » de domicile ou de siege, consideré qu'il est le premier de
 » & incirconscript, & n'ait affaire d'aucuns de cha
 » mais c'est afin que considerans la grandesse par es
 » l'essence du ciel, nous n'estimions qu'il soit quel No
 » ou digne de mesme honneur que Dieu, si il soit in
 » habité de luy. Pource nous appellons le lieu que
 » domicile & throsne de Dieu, & vsons de ce mot, il sign
 » telles manieres de parler, pour le separer de quel N
 » te societé & compagnie qu'il pourroit estre, & de
 » auoir avec Dieu par l'occasion de quel qu'indrin au
 » étions propres à l'essence diuine. Car ce mot appell
 » maison & le throsne sont faictes depuis Dieu, & non
 » chitecteur, ainsi le ciel est depuis Dieu, & non d'opre nor
 » de luy qui n'eut iamais aucun commencement, ny au
 » ne opinion

*Au liu.
 des que-
 stions fai-
 tes aux
 Payens
 par les
 chrestiens,
 qui est
 derniere.*

L'explication de ceste partie: Ton Nom vne cho
 sanctifié. Chapitre 5. ree. Tell

Oions maintenant (dit saint Augu-
 stin) ce que nous devons demander
 en noz prieres, apres auoir entendu
 quel est celuy que nous devons prier,
 là où il habite. La premiere chose que nous
 demandons, est, Ton Nom soit sanctifié.
 C'est vne priere grandement digne de celuy
 qui a appellé Dieu son pere (dit saint Iean Chry-
 some) de supplier premierement pour sa gloi-
 re & puis apres pour toutes autres choses, les e-
 loquant & recitant apres les louanges d'iceluy.
 Quiconque n'entendra quel est le Nom de
 Dieu, beaucoup moins entendra il comment il
 doit estre sanctifié. Pource il est grandement ne-
 cessaire d'en discourir premierement. Moyse le
 premier de tous ceux qui ont oncques escrit v-
 n des caracteres & de certaines lettres, nous a
 la grandesse par escrit le Nom de l'essence diuine, Ioua.
 Lequel Nom combien que les Hebreux disent
 que Dieu, il soit ineffable & n'ait prolation : toutesfois
 nous le prononçons & l'assemblera en syllabes & le pronon-
 çons ainsi, il signifiera, Estre, Essence, ou Generation.
 Lequel Nom Ioua, il y a vn nom Grec qui luy
 succede, Θεός : (comme tesmoigne Clemens Ale-
 xandrin au liure 5. des Stromes) que les Latins
 ont appelé Deus, & les François Dieu. Ce neant-
 moins ceste diction Grecque, Θεός, n'est pas le
 propre nom de ceste essence diuine, dit saint Iu-
 stin, ny aussi ceste diction François, Dieu : ains
 l'opinion que naturellement ont les hommes
 d'une chose qui ne peut estre exprimee ne pro-
 nunciee. Tellement que saint Augustin parlant de

Au li-
 ure 2. du
 Sermō de
 nostre Sei-
 gneur Iesus
 la mon-
 taigne.
 En l'ho-
 mil. 20.
 sus 5.
 Matth.

En l'apo-
 logie 1.
 au Senat
 de Rome.
 Au li. 22.

de la cité » ceste matiere a escrit que Ciceron voulans l'Essen-
de Dieu, » qu'il pouuoit) definir & expliquer que ce tout cō-
cha. 20. » l'Essence diuine, a dit, que ce Dieu que nous de to-
Au liu. » tendons, ne peut estre entendu autrement mou-
I. des que » quelque Esprit libre, exempt & separé de mortalité,
stios Tu » composition mortelle, entendant & en tout gou-
sculanes. » tout, & ayant mouuement perpetuel. A prouider
Au dia » Instin semble estre conforme, quand il dit de l'vni-
logue de » Essence qui est tousiours en vn mesme & dion. C
Tryphō. » ble estat, & laquelle donne estre à toutes choses expli-
 » est ce que nous appellons Dieu. Quiconque nom de D
 » dra presser les Grecs de plus pres, leur écriture,
 » dant la raison pourquoy ils ont nommé Dieu signifi-
 » ste Essence diuine, laquelle de soy est in- à quelc
 » il sera cause par sa demande, que plusieurs qui est ai-
 » dront ce qu'ils ne scauoient pas. Car ils us profa-
Au li- » spondront, & nommément Clemens Alexantrent il
ure I. des » que la diction de Dieu, Θεός, est deduite de ce que le
stromes. » οὐρανός, c'est à dire, de position, collocatiō, ordredits qu'
Au liu. 1. » uernement, & administration. S. Iean Deis que le
de la foy » ne en rend vne autre raison, disant, que nous & d
orthodo- » ction est deduite ἀπὸ τοῦ θεοῦ, c'est à dire, de singular
xe, chap. » tousiours, & de disposer toutes choses. s foubz c
12. » τὸ θερμόν, c'est à dire, d'eschauffer, ardre, cogneue
 » Car l'Essence diuine est comme feu, nous, mai
 » toute malice. Ou ἀπὸ τοῦ θεοῦ, c'est à d'ues sain
 » voir, entendre & contempler tout, pour ceatures.
 » rien ne peut estre caché ne celé à Dieu. sifiré & p
Hebr. 4. » la cause pourquoy l'Apostre saint Paul ion & a
 » qu'il n'y a aucune creature qui soit caché a baille b
 » uant Dieu, ains toutes choses sont nue neur Die
 » uertes à ses yeux. Pourtant quand nous r de mo

voulans l'Essence diuine, Dieu, nous deuons enten-
 que de tout cōmencement, promotion, vertu, puis-
 que naice de toute essence, de toute generation, de
 attement mouuement, de tout sentiment, de toute im-
 parité mortalité, de toute disposition, de toute ordre,
 & de tout gōuernemēt & administration, de tou-
 uel. A la providence, & generalement de toutes cho-
 nd il dit de l'vniuers qui mōstrēt en foy quelque per-
 ſonne & action. Or quant est du second que nous de-
 toutes nous expliquer, à scauoir, la sanctification du
 Nom de Dieu: il faut entendre qu'en la sainte
 leur Ecriture, sanctifier quelque chose, souuentef-
 mēme ſignifie la deputer, deuouër, & accommo-
 est à quelque vsage ſainct & ſacrē. Car telle cho-
 uſe qui est ainſi deputee au Seigneur Dieu, n'est
 Car il n'est pas profane, ains est ſaincte. Ce que non seu-
 nement il ſignifie en ce lieu, mais auſſi vaut au-
 tant que louer, glorifier, illustrer, & honorer tāt
 dits qu'en ſaiçts. Tellement quand nous pri-
 ons que le Nom de Dieu ſoit ſanctifié, nous de-
 ons & demandons que toutes les perfections
 ſingularitez qui ſont contenues & comprin-
 ſ ſoubz ce Nom de Dieu, ſoient non ſeulement
 cogneues, glorifiées de nous, & ſanctifiées en
 nous, mais auſſi qu'elles ſoient eſtimees & re-
 ueues ſainctes & celebrees de toutes nations &
 creatures. Ainſi que noz bōs Peres ont touſiours
 ſpiré & prié inſtamment à Dieu: ſelon l'inſtru-
 ction & aſſurance que la ſaincte Eſcriture nous
 a baille bien amplement. Comme en Eſaie: Sei- *« Cha 26.*
 gneur Dieu, ton Nom & ta memoire est au de- *«*
 ſus de mon ame. Comme en Dauid: Toute la *« Psal. 65.*

- » terre chantez à Dieu à haute voix. Celebres
 » Psalmes la gloire de son Nom, rendez la louange
 » glorieuse. O Dieu, que toute la terre t'adore,
 » elle te chante Psalmes, & qu'elle chante Psalme
 » à ton Nom. Et au contraire les nations qui ne
 » soucient de la sanctification du Nom de Dieu
 » seront punies, selon qu'en forme de priere
Cha. 36. » eclesiastique leur predict, disant: Seigneur, Dieu
 » tous, enuoye ta crainte sur toutes nations qui
 » t'honorent point, afin qu'ils cognoissent qu'il
 » n'a point d'autre Dieu que toy, & racotent tes
 » merites magnifiques. Leue ta main sur les peup
 » les estranges, afin qu'ils voient ta puissance. Com
 » me tu as môstré ta diuinité en nous en leur presen
 » ce, montre aussi ta grandeur en eux deuant nous
 » ce qu'ils te cognoissent, comme nous auons
 » fait, Seigneur qu'il n'y a autre Dieu que toy, Seigneur
 » quoy est conforme la priere prophetique que
Psal. 82. » fait Dauid, disant: Afin qu'ils cognoissent que
 » Seigneur est ton Nom, & que tu es le tres
 » haut & haut en toute la terre. Au reste pour auoir
Psal. 110. » qu'il est escrit en Dauid: Le Nom de Dieu
Psal. 98. » saint & espouventable. Et ailleurs: Nous
 » glorifierons ton Nom qui est grand, terrible & saint
 » De peur que de ces autoritez quelqu'un ne
 » ne occasion de trouuer estrange & ridicule,
 » nous deuions prier Dieu, que son Nom soit
 » sanctifié, veu que naturellement (bon gré & mal
 » gré nous) est tousiours saint, soit que nous
 » priions ou non: il est bien de besoing,
 » nous considerions l'interpretation que fait
En la Ca- Cyrille Ierosolymitain nous en baille, disant

Pour
 proph
 est esc
 tre le
 nom d
 comm
 qu'il s
 fiez, &
 pour
 duison
 crit. C
 de pri
 autan
 maint
 sté, &
 comm
 qu'au
 me il
 vostre
 eux vo
 Pere d
 fiás D
 le sain
 glorif
 Seign
 nous
 uersat
 & glo
 uons
 uoir,
 irrepr
 Seign

Pource que le nom de Dieu est quelque fois *techesse*
 prophané par ceux qui offensent Dieu, ainsi qu'il *Mystago*
 est escrit, Par vous mon nom est blasphemé en- *gique. 5.*
 tre les gentilz, a ceste cause nous prions que le
 nom de Dieu soit sanctifié en nous: non pas qu'il
 commence de l'estre ne l'ayât esté, mais c'est afin
 qu'il soit sainct en nous apres auoir esté sancti-
 fiez, & faisans choses dignes de sanctification. Et
 pour rēdre ceste resolution plus claire, pro-
 duisons ce que sainct Iean Chrysostome en a es- *En l'homie*
 crit. Quand Iesus Christ, dit il, nous commande *lie 20.*
 de prier que le nom de Dieu soit sanctifié, c'est *sur saint*
 autant a dire, qu'il soit glorifié. Car Dieu à & *Matth.*
 maintient tousiours sa gloire pleine de sa maie-
 sté, & perseuerante en son equalité. Parquoy il
 commande a celuy qui prie, qu'il demāde a Dieu
 qu'aussi soit il glorifié par nostre vie. Ce que mes-
 me il nous auoit voulu faire entendre, disant, que
 vostre lumiere luise deuant les hommes, afin que
 eux voians voz bonnes œuures, glorifient vostre
 Pere qui est es cieux. Et aussi les Seraphins glori-
 fiās Dieu, chantēt a haute voix: Le sainct, le sainct
 le sainct. Donc estre sanctifié vaut autant qu'estre
 glorifié. Comme si nous voulions dire a Dieu.
 Seigneur Dieu, nous te prions, qu'il te plaise de
 nous donner & conseruer vne vie nette en con-
 uersation, afin que tous generalement te louent
 & glorifient par nous. Dont aussi nous en rece-
 uons vne autre instruction bien singuliere, à sça-
 uoir, que nous deuons monstrier a tous vne vie si
 irreprehensible qu'un chascun l'admirant loue le
 Seigneur pour la sainteté de ses seruiteurs. Qui

est la cause pour laquelle Sainct Ambroise
 ainsi: Qu'estce à dire, que le nom de Dieu soit
 sanctifié? Desirons nous que celuy la soit sanctifié
 qui nous dit: Soyez saints, car ie suis saint: Et
 nous nous que nostre louange & confession
 causēt & apportent quelque particuliere sancti-
 fication? Non certes. Ains nous le prions qu'il
 soit sanctifié en nous, afin que sa sanctification
 puisse venir iusqu'à nous. Ce que nous pour-
 rons confirmer par l'autorité de saint Cyprian. Qu-
 nous prions Dieu, dit il, que son nom soit sancti-
 fié, nous ne luy desirons pas qu'il soit sanctifié
 par noz oraisons, ains nous le supplions que
 son nom soit sanctifié en nous. Car de qui Dieu po-
 urra il estre sanctifié, veu que luy mesme est celuy
 qui sanctifie? Mais à raison qu'il nous a de-
 mandé: Soyez saints, car ie suis saint, nous luy dem-
 andons & prions qu'il nous face la grace, que ce-
 luy mesme nous auons esté sanctifié au baptesme, &
 si tous les iours nous perseuerions en telle maniere
 que nous auons commencé au baptesme. Ne
 nous le prions tous les iours, dis-ie, pour raison que
 nous auōs besoin d'une sanctification quoti-
 dienne, par laquelle nous qui pechons tous les iours
 repurgeōs noz pechez par vne sanctification
 siue. Or il fault maintenant entendre comment
 nous deuons sanctifier le nom de Dieu en nous
 & qu'elle est la sanctification qu'il plaist à Dieu
 nous donner. En quoy nous nous aydons
 l'aduertissement que nous en baille ledict saint
 Cyprian au sermon preallegué, disant, que l'ap-
 ostre saint Paul nous le declare quand il dit:

1. Cor. 6. »

les for
 ne les
 gres, n
 urong
 n'heri
 les cho
 estes la
 estes iu
 & par
 ceste f
 raison
 uec m
 ne plu
 luy fa
 les, n
 sancti
 uons
 cte sa
 mesm
 que se
 pas, q
 soit sa
 nēt p
 nous
 no⁹ p
 dit S.
 est c
 que I
 mou
 fiqu
 cueu

les fornicateurs, ne ceux qui seruent aux idoles, ne les adulteres, ne les effeminez, ne les bougres, ne les larrons, ne les trompeurs, ne les yurongnes, ne les mēdisans, ne les rauisseurs, n'heriteront point le Royaume de Dieu. Et telles choses auez vous este aucuns, mais vous estes lauez, mais vous estes sanctifiez, mais vous estes iustifiez au nom du Seigneur Iesus Christ, & par l'esprit de nostre Dieu. Nous prions que ceste sanctification perseuere en nous. Et pour raison que nostre Dieu & iuge commande avec menace a celuy qu'il a guarri & viuifié, de ne plus offenser, qu'il ne luy vienne pis, nous luy faisons ceste priere par oraisons continuelles, nous luy demandons iour & nuict que la sanctification & viuification que nous receuons de sa grace, nous soit conseruee par sa sainte sauuegarde & protection. S. Hilaire est de mesme opinion. Quand nous prions Dieu, dit il, que son nom soit sanctifié: Nous ne luy desirons pas, que cela luy aduiēne, que luy qui est saint, soit sanctifié. Mais tels desirs & vœux appartiennent plustost à celuy qui est coupable & vicié. Car nous prions que le nom de Dieu soit sanctifié en nous par les bōnes œuures de nostre foy. Autāt en dit S. Chrylostome, Mais plus amplemēt, quelle est ceste sanctification du nom de Dieu, sinon que Dieu soit sanctifié en nous, viuās en saintes mœurs? Car quiconque vit d'vn cueur net & pacifique avec les hommes, qui parle verité en son cueur, & ne fait point de fraude par sa langue:

*sur le
Psal. 134*

*En l'ome
lic. 9. des
lieux ex-
traicts
de l'E-
uangile
S. Matt.*

LIVRE SECOND

» ceux qui voient ses bonnes œuvres, glorifient
 » pere qui est au ciel. Nostre Seigneur nous a
 » Soyez sains, car ie suis saint. Qui vaut au
 » a dire, accomplissez mes commandemens, fr
 » ma volonté, marchez en mes chemins. Qu
 » vous aurez fait ces choses la, vostre pere qui
 » és cieus, est sanctifié. Et d'autant plus que nos
 » res ont cogneu que ceste vertu de bien viure
 » laquelle le nom de Dieu est sanctifié en na
 » depend de la grace & misericorde de Dieu,
 » seulement ilz nous ont fait entendre qu'inst
 » ment nous la deuons demander a Dieu: n
 » aussi ilz ont ardemment & continuellement
 » Dieu de la nous ottroyer & conseruer. Ainsi
 » saint Paul comme trescharitable il estoit, pr
 » disant. Nous prions tousiours pour vous, que
 » stre Dieu vous face dignes de sa vocation, &
 » complisse tout le bonplaisir de sa bonté, & l
 » ure de la foy puissamment. Afin que le nom
 » nostre Seigneur Iesus Christ soit glorifié
 » vous, & vous en luy, selō la grace de nostre D
 » & de nostre Seigneur Iesus Christ. Dont
 » saint Pierre nous exhorte, disant. Ayez vo
 » conuersation bonne & honneste entre les g
 » tilz: afin qu'en ce qu'ilz detractent de vous cō
 » de malfaiteurs, ilz glorifient Dieu au iour de
 » uisitation pour voz bonnes œuvres qu'ilz au
 » veuës. A quoy nous pouons par bon droit re
 » rer les predicions & tesmoignages que le p
 » phete Ezechiel nous a laissez de ceste future
 » tification du nom de Dieu en nous: & no
 » mement quand il nous assure que Dieu a p

En l'epistre

2. aux

Thessal.

chap. 1.

En son epi

stre. 1.

chap. 2.

mis d
 fur ma
 quanc
 ô Go
 deuar
 Le ma
 mon p
 souill
 ie suis
 cause
 ste pr
 que l
 cest a
 n'esti
 quel
 lison
 gneu
 rael,
 deur
 ce lie
 sider
 gran
 crain
 tique
 en d
 Dieu
 Amb
 Dieu
 tific
 Et p
 Die
 ples

glorific mis disant . Es derniers iours ie t'ameneray *Cha. 38.*
 nous a sur ma terre, afin que les nations me cognoissent *cc*
 vaut au quand ie seray sanctifié en toy deuât leurs yeux, *cc*
 mens, fû ô Gog. Ie seray magnifié, & sanctifié, & cogneu *cc*
 ns . Qu deuant les yeux de plusieurs nations. Et ailleurs. *cc*
 pere qu Ie manifesteray mon saint nom au meilleu de *cc*
 que noi mon peuple d'Israel, & ne permettray plus estre *Cha. 39*
 en viure souillé mon saint nom, & sçaurôt les gens que *cc*
 è en no ie suis le Seigneur, le Saint en Israel . Qui est la *cc*
 Dieu, cause pourquoy saint Augustin interpretant ce-
 e qu'inste ste presente matiere, dit. Nous demâdôs a Dieu, *Au liure*
 Dieu : n que les hommes estiment son nom estre saint, *cc 2. du ser*
 lement cest a dire, que Dieu leur soit si manifeste, qu'ils *cc mon de*
 er. Ain n'estiment aucune autre chose plus sainte, & la- *cc nostre sei*
 stoit, pri quelle ilz craignêt plus offenser. Et quand nous *cc gneur*
 ous, que lisons ce qui est escrit en Dauid, que Dieu est co- *cc sur la*
 tion, & gneu en Iudee, & que son nom est grand en Is- *cc montai-*
 té, & le rael, pour raison qu'il est la nommé par la gran- *cc gne.*
 e le nom deur de sa maiesté: il ne faut pas estimer, qu'en *cc Psal. 75*
 glorifié ce lieu le nom de Dieu soit dit ainû Saint, con- *cc*
 nostre D sideré que nous le nommons non seulemêt avec *cc*
 . Dont a grande reuerence, mais aussi avec vne grande *cc*
 Ayez voi crainte de l'offenser. Ce qui est maintenant pra- *cc*
 tre les p tiqué, quand l'Euâgile estant publicc & cogneue *cc*
 vous co en diuerses nations, recommande le nom d'un *cc*
 u jour de Dieu par l'administration de son filz . Ce que S. *Au liure*
 qu'ilz au Ambroise ratifie, quand il prie, que le nom de *cc 5. des sa-*
 droit re Dieu sanctifie ses seruiteurs. Car son nom est san- *cc cremens*
 que le p ctifié en nous, quâd les Chrestiens sont preschez. *cc chap. 5.*
 future b Et pour conclure ceste partie d'oraison, prions *cc*
 s : & noi Dieu, qu'il se manifeste & clarifie en tous peu- *cc*
 Dieu ap ples & nations, comme il luy a pleu par sa singu- *cc*

liere bonté & misericorde se manifester & fier en nous.

*L'Explication de ceste partie. Ton regne
vienn.* Chapitre 6.



Nous auons cogneu par ce premier discours, ce que nous deuons premieremēt demāder en noz prières à sçauoir la sanctification du nom de Dieu, en laquelle fault comprendre tout ce que singulierement & excellentement nous deuons sentir & recognoistre de Dieu, que nous auons entendu amplement par les rites de noz anciens Orthodoxes. Tellemēt luy seul nous deuons referer singulierement la vertu, bonté & puissance qui peut apparre & estre en toute & chacune creatute tāt spirituelle que temporelle : qui est la cause que la sainte escriture si soigneusmēt nous inculque, & sçeulement de nous persuader qu'il y a vn seul Dieu, & auant lequel il ne faut point auoir d'autres Dieux, mais qu'il le faut aimer de tout nostre cuer, toute nostre ame, de toute nostre pensee, & toutes noz forces. Et aussi l'adorer, & à luy seul seruir. Pourtant l'apostre saint Paul à bōne cause non seulement se plaint grieuement de ce que ceux qui se sont portez au contraire, sans se soucier d'aucunement de sanctifier le nom de Dieu, disent
Rom. I. » Ilz ont changé la verité de Dieu en mensonge, & ont adoré & serui la creature, en delaisant le créateur, qui est beny eternallemēt. Mais aussi à

Exod. 20.

Matt. 22

» ce de nous persuader qu'il y a vn seul Dieu, &

» auant lequel il ne faut point auoir d'autres Dieux,

» mais qu'il le faut aimer de tout nostre cuer,

» toute nostre ame, de toute nostre pensee, &

» toutes noz forces. Et aussi l'adorer, & à luy

» seul seruir. Pourtant l'apostre saint Paul à bōne

» cause non seulement se plaint grieuement de ce

» que ceux qui se sont portez au contraire, sans se soucier

» d'aucunement de sanctifier le nom de Dieu, disent

Rom. I.

» Ilz ont changé la verité de Dieu en mensonge, &

» ont adoré & serui la creature, en delaisant le créateur,

» qui est beny eternallemēt. Mais aussi à

ingrats
ble m
remēt
hom
sensu
pions
re, con
elle a
le crea
nous
que D
nous,
nostre
que n
ne. C
premi
Regn
On d
tendu
tion c
souue
ment
qui n
il sen
en pl
Autre
grans
soubz
Et p
ses qu
meur

ingrats & meschâs a fait ceste grande & horrible menace, disant: L'ire de Dieu se monstre clairement du ciel sur toute infidelité & iniustice des hommes detenans la verité en iniustice: & ce qui s'enfuit. Donc afin que desormais ne nous occupions plus à admirer, honorer, & seruir la creature, consideras les grands benefices & graces que elle a receu: & ce pendant delaisans Dieu qui est le createur, le bienfaiteur, & le conseruateur, il nous faut obseruer durant toute nostre vie ce que Dauid dit: Seigneur, donne gloire non pas à nous, ains à ton nom. Or la chose seconde que nostre Seigneur Iesus Christ ordonne & veut que nous demâdiôs à Dieu, est: Ton regne vienne. Ce que nous ne pouons pas entendre, que premierement nous n'apprenniôs que c'est que Regne, & en quoy le regne de Dieu consiste. On dit que soubz le nom de Royaume est entendue la singuliere possession & domination de toutes choses. Tellement que posseder souuerainemêt ces choses la, & y dominer librement, est regner. Et pour raison qu'il n'y a rien qui ne soit toalemêt soubz la puïssance de Dieu, il s'enfuit que son royaume doit estre consideré en plusieurs sortes, selon la diuersité des choses. Autrement nous ne pourriôs pas entendre les grans & plusieurs mysteres qui sont comprins soubz ceste partie d'oraison.

Psal. 113.

Et premieremêt pour le regard que toutes choses qui sont és cieux, en terre, & és abyssmes, demeurent tonsiours subiectes à la puïssance de

LIVRE SECOND

- Dieu, son Royaume est vniuersel & perpe-
Psal. 144. Pour-ce Dauid l'appelle le Royaume de tous
 siecles, auquel Dieu regne Roy des Roys, &
 gneur des Seigneurs. Pourtant quand nous
 ons, que son regne viene, nous desirons qu'il
 cogneu de tous & d'vn chascun, qu'il soit
 gueur par tout, & q̄ luy seul apparaisse
 Roys & vray Roy: ce q̄ s'accôplira pour
 tard au iugement dernier. Le second Roy-
 de Dieu est le Royaume de sa grace, duquel
Luc 12. " escrit: Le Royaume de Dieu est entre vous,
En l' A- " leurs: Tu nous as fait vn Royaume a
pocalyp. Dieu. Et es Epistres de S. Paul aux Romains,
chap. 10. " pitre 14. Le Royaume de Dieu est iustice, paix,
 " ioye par le sainct Esprit. La venue duquel
 " me nous desirons, quand ainsi nous prions
Psal. 5. " Dauid: Seigneur, que tous ceux qui esperent
 " toy, s'esioiussent, & maintent ioye perpetue
 " ment, & les couure, & que ceux qui aiment
 " nom, s'esgayet en toy. Qui est la cause pour
Liv. 3. con- sainct Hierome escriuant contre les Pelagien
tre les Pe- dit, que quand les Catholiques dient en
lagiens. " Dieu, Que ton regne vienne, ilz cōfessent,
 " attendent l'esperance du regne qui aduient
 " fin que nostre Seigneur Iesuchrist regnant,
 " ché ne regne plus aucunemēt en leur corps
Livre 6. " tel. Dont S. Ambroise a escrit, que quand nous
des Sacre- sons à Dieu, Ton regne vienne, nous demandons
mens, " que le regne de Iesuchrist soit en nous. Ecriture,
chap. 5. " Dieu regne en nous, l'aduersaire n'y peut
 " lieu. Le peché n'y regne pas aussi, ains la vertu
 " pudicité, & la deuotion y regnent. Le troisi-

regne de Dieu, est le regne de son Eglise, en la-
 quelle Dieu regne, comme vn pere de famille en
 sa maison, & vn Roy en son exercite. Duquel re-
 gne Ecclesiastique nostre Seigneur parle, quand *Matt. 13.*
 il dit, Le fils de l'homme enuoyera ses anges, qui
 cueilleront de son Royaume tout scaudale. Le-
 quel aussi est semblable à vn filé ietté en la mer, &
 à dix vierges. Bref à plusieurs autres choses fa-
 milieres à nostre intelligence humaine. Nous de-
 sifrons que ce Royaume & regne vienne, quand
 nous prions pour la fondation, amplification, &
 liberté de l'Eglise. Tellement qu'elle puisse estre
 ouye, & regner en sa vigueur & autorité. Ainsi q̄
 il est facile d'entēdre par la priere q̄ le prestre fait
 au Canon de la Messe. Deuant toutes choses, dit
 à Dieu, nous te faisons oblation pour ton Egli-
 se saincte & catholique, te suppliant qu'il te plai-
 se la tenir enpaix, la conseruer, l'assembler en v-
 nion, & la gouuerner par toute la terre. Le qua-
 trieme Royaume & regne de Dieu, est le royau-
 me de la saincte escriture, en laquelle Dieu re-
 gne, comme vn Roy en son conseil priué. Du
 quel royaume nostre Seigneur parloit aux Iuifz,
 quand il leur disoit: Le royaume de Dieu vous se-
 ra osté, & sera baillé à vn peuple qui rapportera
 les fruiets d'iceluy. Nous desifrons que ce regne
 de Dieu vienne, quand nous prions Dieu, qu'il
 nous donne la vraye intelligence de la saincte es-
 criture, & la grace de l'executer. Le cinquieme
 royaume de Dieu, est le royaume de sa gloire: du-
 quel nostre Seigneur entend, quand il dit, Venez
 les benits de mon pere, possedez l'heritage du

LIVRE SECOND

» Royaume qui vous a esté appresté dès la fo
Chap. 7. » tion du monde. Et ailleurs, Celuy qui fait le mandon
 » lonté de mon pere qui est és cieux, il entreuent de
 » royaume des cieux. Et aussi en sainct Luc. Le tou
Cha. 14. » heureux sera celuy qui mangera du pain au geans le
 » me de Dieu. Et mesme l'apostre sainct Paul ment co
 » lant d'iceluy, dict: Ne sçauz vous pas bien, qui
1. Cor. 6. » les meschans ne possederont point le royde mand
 » de Dieu? Pour-ce Sainct Cyprian nous adroyaum
 » ste à bõne & iuste cause, disant: qu'ainsi nostre. Ma
Au sermõ mandons, que le royaume de Dieu nous solus gra
de l'orat- » presenté, comme nous prions que son nomuy. Pou
son domi » sanctifié en nous. Car quand fut-ce que Dieus Chr
nicale. » point regné? ou quand a il commencé d'estre, air
 » qu'il a tousiours esté, & n'a iamais cessé de l'sainct C
 » Nous demandons que nostre regne vienpartie
 » nous, lequel Dieu nous à promis, l'ayãt acqieureme
 » sang & de la passion de nostre Seigneur uons c
 » Christ. Afin que nous, qui au parauant auo peché n
 » ui au monde, cy apres regnions lors que nins cel
 » Seigneur Iesus Christ regne & domine, l'olle m
 » luy-mesme nous le promet. Le sixieme me S. Iea
 » me de Dieu, est nostre seigneur Iesus Christ duertit
 » sainct Cypriã) lequel tous les iours nous de iteur b
Au lieu » dons qu'il vienne, quand nous desirons que: hoses
prealle- » nue de nostre Seigneur nous soit bien tost es cho
gué. » sentee. Car consideré que luy est nostre re pere cel
 » ction, auquel nous resuscitons, ainsi luy des cho
 » peut estre entendu le regne de Dieu: car ne cõsc
 » gnerons en luy. Or ce n'est assez d'en hoses
 » ce que nous devons comprendre & dem Paul de
 » soubz le nom du regne de Dieu. Mais il n' auõs le

és la fo moins neceſſaire pour impetrer ce que nous de-
 ni fait la mandons, d'entendre, comment & quelz le doi-
 il entre uent demander, A ſçauoir, ceux la qui aspirent
 t Luc le toute leur force aux choſes ceſteſ, negli-
 pain au geans les terriennes. Ce que nous pourôs facile-
 t Paul ment confirmer par l'autorité de Sainct Cypri- *Au dict*
 pas bien, qui dit, Que ce n'eſt pas ſans cauſe que nous *« Sermon.*
 le roy demandons le royaume de Dieu, c'eſt à dire, le *«*
 ous adro royaume ceſteſ, pour raiſon qu'il y en a vn terre *«*
 inſi noutre. Mais celuy qui ia à renoncé au monde, eſt *«*
 nous ſolus grand que les honneurs & royaume d'ice- *«*
 ſon nouy. Pour ce quiconque ſe deuoue a Dieu & a Ie- *«*
 que Dieus Chriſt, il ne deſire plus les Royaumes terre- *«*
 nce d'êtres, ains les ceſteſ. Qui eſt la cauſe pourquoy *«*
 eſſé de ſainct Cyrille Ieroſolymitain a eſcrit, diſant, qu'il *« En la Ca*
 ne vien appartient a vne ame purgée & nette de dire aſ- *« techefe-*
 yât acceurement a Dieu: Ton regne vienne. Car nous *« myſtago-*
 igneur uons ouy l'Apoſtre ſainct Paul, qui dit que le *« grique. 5.*
 ant au peché ne regne point en voſtre corps mortel: *«*
 es que ains celuy qui ſe fera purgé d'œure, péſée & pa- *«*
 nine, ſelle mauuaife, die a Dieu, Tó regne viéne. Pour *«*
 xieme de S. Iean Chryſoſtome nous baille vn bien bon *En l'homie*
 ſus Chriſt duertiffemét, diſant que c'eſt le propre d'vn ſer *« lie. 20.*
 nous de iteur bon & qui n'eſt ingrat, de ne ſarreſter és *« ſur ſainct*
 rons que hoſes preſentes, & de n'eſtimer pas beaucoup *Matth.*
 bien toſes hoſes viſibles: ains de péſer touſiours a ſon *«*
 noſtre re ere ceſteſ & inuiſible, & de ſeſiouir touſiours *«*
 inſi luy des hoſes futures. Ce que procede d'vne treſbó- *«*
 eu: car ne e cōſciéce, & d'vn cueur deſpouillé du tout des *«*
 ez d'ent hoſes terriennes. Qui eſt la cauſe pourquoy S. *«*
 & dem Paul deſiroit to^o les iours cela, & diſoit: Nous qui *« Rom. 8.*
 mais il auôs les premices de l'Esprit, nous meſmes diſ-ic *«*

LIVRE SECOND

» soupirons en nousmesmes, en attendant ment m
 » ption, à sçauoir, la deliurance de nostre person
 » Car celuy qui est eschauffé de cest amour, morts
 » est point enflé des œuures de ceste vie ped'oraifo
 » te, ne demis & deietté des aduersitez: ains uons bo
 » me s'il habitoit ia au ciel, est exempt de nous ne
 » de l'autre inequalité. Et afin que ceste mcomme
 soit rendue plus claire, il est bon d'alleguerement
 tence de sainct Augustin, par le moyen nostre
 quelle aussi nous pourons rendre solution disant. L
 ne difficulté qui se presente. Car presuppoident,
 nous deuous prier Dieu que son regne uavec Al
 quelques vns pouroient estimer que DROYau
 regne pas maintenant, ou qu'il ne peut ueures,
 sans noz prieres. Donc Sainct Augustin fit Ou il m

An li- » le responce: Quand nostre Seigneur nous les enfa
ure 2. du » mande de prier Dieu, que son regne vien seueroi
Sermō de » n'est pas pour aucune raison qu'il ne regne qu'ils n
nostre Sei » tenant. Mais parauenture quelqu'un dira, qu'ils n'on
gneursus » la se doit entendre, que son regne vien tant no
la mon- » terre. Ce qu'il ne faut estimer. Car aussi ne cé en no
taigne. » maintenant en terre, & y a tousiours regne nous pr
 » puis le commencement du monde. Mais ne en n
 » dire que quand nous le prions que son
 » vienne, nous deuous entendre qu'il soit ma
 » sté aux hommes. Car comme nous voion
 » la lumiere qui est presente, est absente a ce
 » sont aueugles, ou qui cloent leurs yeux: a
 » regne de Dieu combien qu'il ne s'absente
 » de la terre, toutesfoys il n'y est present
 » qui l'ignorent. Lequel nul ne pourra ignora
 » que son fils vnique non seulement intelle
 subiets

ment mais aussi visiblement viendra du ciel en ce
 personne de seigneur pour iuger les vifs & les ce
 morts. Et afin que nous concluons ceste partie ce
 oraison, disons avec sainct Cyprian, que nous a- *Audit ser*
 uons besoin de priere & oraison cōtinuelle, que *mon.*
 nous ne soyons reiettez du Royaume celeste, ce
 comme les Iuifs (aux quelz il auoit esté premie- ce
 rement promis) en ont esté repoullez, ainsi que ce
 nostre Seigneur nous l'a manifesté & prouué, ce
 disant. Plusieurs viendront de l'oriēt & de l'oc- ce
 cident, & seront assis au Royaume des cieux *Matth. 8.*
 avec Abraham, Isaac & Iacob : & les enfans du ce
 Royaume seront iettez hors és tenebres exte- ce
 rieures, la y aura pleur & grincement des dents. ce
 Ou il monstre que les Iuifs au parauant estoient ce
 les enfans du Royaume de Dieu, quand ils per- ce
 ueroient d'estre enfans de Dieu. Mais apres ce
 qu'ils n'ont plus recogneu Dieu pour leur pere, ce
 ils n'ont plus esté enfans de son royaume. Pour- ce
 tant nous autres Chrestiens qui auons commē- ce
 cé en nostre oraison d'appeller Dieu nostre pere, ce
 nous prions aussi que le Royaume de Dieu viē- ce
 ne en nous. ce

*L'explication de ceste partie, Ta volonté soit
 faite. Chapitre 7.*

Notre plusieurs autres choses qui sont
 necessairement requises en vn Royau-
 me pour y regner librement, est ceste
 prompte & volōtaire obeissance des
 subiects enuers leur seigneur, que nous appellons

LIVRE SECOND

obeissance filiale. Tellement qu'un Royauté qu'il face
d'autant plus interessé & enerué que lon mesmes
en cela plus negligemment & cauteleuse me ainsi
Doncque comme nous auons esté aduertie Dieu, q
les discours precedés, qu'il faut attribuer autāt qu
tresbon & trespuissant honneur & subie nostre v
souueraine: ainsi nostre Seigneur maint tout &
nous enseigne que souueraine obeissance que la v
deue, quand il nous commande de le prier qu'elle
volonté soit faite. Qui est vne priere & deu voloté
(dit saint Ambroise) la plus grande que ction, p
les autres choses qu'on demande. Pour ces ses prop
son nous deuons considerer attentiuemēt grace &
uant toutes choses pourquoy nous deuons deuioſ
fairement prier pour l'accomplissement son nor
voloté de Dieu: cōsideré que nous prians, Dieu ne
elle est tousiours accomplie, selon qu'il est mēs, il
en Dauid. Tout ce que le Seigneur a voulu mité de
fait au ciel & en la terre, en la mer & en to gard de
abysses. Et ailleurs. Nostre Dieu qui est a Dieu.
a fait tout ce qu'il a voulu. Et certes toutes te Hier
ses sont mises en sa puissance, dit Esther, de derez, d
creature qui puisse resister à sa volonté. Co le Leop
aussi, dit S. Paul aux Ephesiens, qui fait tou bien fa
le conseil de sa volonté. Donc afin que nou a malfa
fions entendre sainement: ceste partie d'ou ment &
conseillons nous a noz anciens orthodoxes escripts,
autāt plus veritablemēt l'ōt interpreté, qu loy de
diligēment ils ont consideré plusieurs cas affranc
necessitez de prier Dieu. Pource S. Cyprien qui est
uāt de ceste matiere a dit. Quād nous priōit soit fo
que sa volonté soit faite, nous ne le priōs propre

*Au li-
ure 5. des
sacremēs
cha. der.*

Psal. 122.

Psal. 132.

Chap. 13.

Chap. 1.

*Au Ser-
mon de*

qu'il face ce qu'il veut : mais c'est afin que nous
 mesmes puissions faire ce que Dieu veut. Et com
 me ainsi soit: qui est celuy qui resiste tellement a
 Dieu, qu'il ne face tout ce qu'il veut ? Mais pour
 autāt que le diable nous resiste, & empesche que
 nostre volonté & nostre œuure n'obeissent en
 tout & par tout a Dieu, nous priōs & demandōs
 que la volonté de Dieu soit faite en nous. & afin
 qu'elle soit faite en nous, nous auōs besoin de la
 volōté de Dieu, cest a dire, de son ayde & prote
 ction, pour autāt que nul n'est fort ne suffisant de
 ses propres forces, ains il est fortifié & muni de la
 grace & misericorde de Dieu. Et cōbiē que nous
 deuīōs accomplir la volōté de Dieu, & sanctifier
 son nom par nostre libre arbitre: ce neātmoins si
 Dieu ne nous fait faire & accōplir ses cōmande
 mēs, il est impossible pour raison de nostre infir
 mité de les executer, principalement pour le re
 gard de nos œuures qui doiuent estre aggreables
 a Dieu. Qui est l'ocasiō pour laquelle le prophe
 te Hieremie a escrit cōtre ie ne scay quelz incōsi
 derez, disant: l'Ethiopien peut il muer sa peau, ou
 le Leopard ses taches ? Tout ainsi pourrez vous
 bien faire, vous qui estes apprins & accoustumez
 a mal faire. Ce que S. Paul confirme bien doctē
 ment & amplement en plusieurs passages de ses
 escrits, speciallemēt escriuant aux Romains. La
 loy de l'esprit de vie qui est en Iesus Christ, m'a
 affranchi de la loy de peché & de mort. Car (ce
 qui estoit impossible a la loy, d'autant qu'elle e
 stoit foible en la chair) Dieu ayant enuoyé son
 propre fils en forme de chair de peché, & pour le

« l'oraison
 « domini-
 « cale.

« Chap. 13.

« Chap. 8.

» peché, a condamné le peché en la chair. Affin
 » la iustice de la loy fust accomplie en nous
 » ne cheminons point selon la chair, mais
 » l'Esprit. Car ceux qui sont selon la chair, son
 » ctionnez aux choses de la chair: mais ceux
 » sont selon l'Esprit, aux choses de l'Esprit. Or
 » fection de la chair est mort, mais l'affecti
 » l'Esprit est vie & paix. Pource que l'affecti
 » la chair est inimitié contre Dieu, car elle
 » point suiette a la loy de Dieu, & de vray
 » peut. Parquoy ceux qui sont en la chair, ne
 » uent plaie a Dieu. Tellement que luy
 » pourluiuant de plus pres ces beaux pre
 » ptueux, ingrats, & vanteurs, leur dit. Qui
 » qui te met en reputation? & qu'est ce que
 » que tu n'ayes receu? Et si tu l'as receu, pour
 » t'en glorifies tu, comme si tu ne l'auois por
 » ceu? Ce que S. Augustin prouue & deduit
 » pertinemment & copieusement en plusieurs
 » ttez de ses ceures, & principalement dispo
 » contre les Pelagiens heretiques, qui entre
 » erreurs maintenoient obstinemēt que l'ho
 » pouoit accomplir les cōmandemēs de Dieu
 » la speciale grace d'iceluy. Lesquels il refuse
 » ceste raison. Je ne vois point en toute la sc
 » ecriture, que Dieu commande quelque ch
 » l'hōme pour prouuer son liberal arbitre, q
 » ne trouue aussi qu'il ne luy dōne par sa bon
 » qu'il ne luy soit demādē, pour mōstrer le
 » q̄ nous auōs de l'ayde de sa grace. Et l'hōme
 » mēce poit d'estre chāgé de mauuais en bon
 » cōmencemēt de la foy, si la misericorde de

Au liure
2. cōtre la
2. epistre
des Pela-
giens.
chap. 10.

grati
 la cau
 ste hū
 gno
 n'est
 nant
 ce qu
 qui fa
 bonp
 te &
 que t
 Don
 nous
 indu
 chof
 les n
 pleir
 qu'a
 Dieu
 sapie
 allay
 Et a
 ptue
 de t
 ains
 que
 don
 amp
 fof
 que
 de
 fait

gratuite & nō deuë, n'effectue cela en luy. Qui est
 la cause pourquoy le prophete Hieremie fait ce-
 ste hūble recognoissance à Dieu, luy disant: Le co-
 gnois bien, Seigneur, que la voye de l'homme
 n'est pas de luy, & n'est pas en l'homme chemi-
 nant d'adresser ses pas. A quoy se doit rapporter
 ce que l'Apostre escrit aux Philippiës: C'est Dieu
 qui fait en vous & le vouloir & le faire, selon son
 bonplaisir. Autrement y auroit il chose plus sot
 te & inepte (dit S. Augustin) que de prier, afin
 que tu face vne chose que tu as en ta puissance?
 Donc il faut conclure qu'en priant Dieu que
 nous facions sa volonté, & que ne soyons point
 induits en tentation, nous confessons que ces
 choses là nous sont impossibles, si luy mesme ne
 les nous donne. Tellement cestuy là qui estoit
 plein de l'esprit de Dieu, disoit: Quand i'ay sceu
 qu'autrement ie ne pouuois estre continent, si
 Dieu ne me le donnoit (& que cela mesme estoit
 sapience, de scauoir de qui estoit ce don) ie m'en
 allay au Seigneur, & l'ay prié de tout mon cueur.
 Et afin qu'il persuade ceste verité à ces presom-
 ptueux, il les argue de l'absurdité qui s'ensuiuroit
 de telle opinion. Certes nous ne priōs pas Dieu,
 ains nous feignons de le prier, si nous croyons
 que nousmesmes faisons ce que nous deman-
 dons, & non pas Dieu. Et si quelqu'un desire plus
 ample prouue de ceste matiere, saint Iean Chry-
 sostome luy en portera bō tesmoignage, disant,
 que quand nostre Seigneur Iesus Christ cōman-
 de que nous priions que la volonté de Dieu soit
 faite, nous voyons combien grandement il a en-

Chap. 1.

Chap. 2.

Livre de

nature

de

grace,

chap. 18.

Sap. 8.

En l'epi-

stre 107.

à Vital.

En l'hom-

lie. 20.

sus S.

Matth.

» seigné humilité, nous monstrant que faire
 » vertueuse ne depend pas seulement de nos
 » ces & volōté, mais aussi de la grace de Dieu.
 est la cause pourquoy David prioit Dieu si
Psal. 142 » mēt, disant: Seigneur, enseigne moy à faire ta
 » lonté, car tu es mon Dieu. Donc quiconque
 persuasion contraire, & estimera que le libre
 bitre de l'hōme est suffisant pour accomplir
 commandemēs de Dieu: il doit estre aduertit
 cela est heretique, & que les Pelagiés en ont
 condamnez & dechassiez hors l'Eglise. Cōtra-
Liure 3. cō- quels saint Hierome disputant asprement
tre les Pe » qu'il estoit animé, dit: Les catholiques priēt
lagiens. » la volonté de Dieu soit faicte en la terre com
 » au ciel: afin que la fragilité humaine puisse
 » ter les anges, & que la volonté de Dieu soit
 » complie en la terre. Mais toy Pelagié tu dis
 » l'homme a la puissance de s'exempter de tout
 » ché, sil veut. Or nous ne prions pas seulem
 ici afin que Dieu nous donne le vouloir &
 forces pour faire & accomplir tout ce qu'il
 que nous faciōs qui luy soit agreable: mais
 afin qu'il nous face la grace de si bien conform
 nostre volonté à la sienne, que nous plaise ga
 dement tout ce qu'il voudra & fera, voire
 nous fust il le plus contraire & dur: cōme ga
 re, combustion, ruine, perte, famine, maladie
 toute autre chose semblable. Car en toutes tel
 aduersitez nous deuons tellement accorder au
 Dieu, & conformer nostre volonté à la sienne
 qu'elles nous plaisent: à raison qu'elles depend
 de la volonté de Dieu, laquelle est tousiours

bonn
 uaise
 enfan
 telle
 tout
 relué
 que c
 dur
 doct
 en fa
 tout
 lison
 scau
 Et e
 ures
 Dau
 sa lo
 que
 en t
 uass
 And
 de n
 de
 Die
 de l
 enf
 la f
 eu
 luy
 fan
 con
 No

bonne & equitable qu'elle ne peut estre mau-
 uaise & iniuste, si nous desirons estre vrais & bõs
 enfans de Dieu. Pource que les enfans doiuent
 tellement aimer leur pere, qu'ils doiuent vouloir
 tout ce qu'ils scauent qui plaist à leur pere, sans
 relucter aucunement cõtre sa volonté: combien
 que ce que leur pere veut ou fait, leur semble fort
 dur & estrange. Ayans tousiours memoire de la
 doctrine & remonstrance que saint Paul nous
 en fait, escriuant aux Hebreux: Le pere corrige *Chap. 13.*
 tout enfant qu'il aime. Dont depend ce que nous
 lisons en plusieurs lieux de la sainte escriture, à
 scauoir, Louez le Seigneur en toutes ses œures. *Eccl. 39.*
 Et en les confessant vous direz, Toutes les œu-
 res du Seigneur sont grandement bonnes. Et
 Dauid dit: Je loueray le Seigneur en tout temps, *Psal. 33.*
 sa louange sera tousiours en ma bouche: à raison
 que toutes ses œures sont grandes & exquises *Psal. 110*
 en toutes ses volontez. Et afin que nous ne trou-
 uassions point estrãge ceste doctrine celeste, noz
 Anciens nous ont monstré le chemin de prier, &
 de nous conformer tousiours ainsi à la volonté
 de Dieu, comme a fait Abraham, qui a obey à *Gen. 22.*
 Dieu tresvolontiers, quand il luy a commandé
 de luy sacrifier son fils. Autãt en ont fait les trois
 enfans, louans Dieu du profond de leur cueur en *Dan. 3.*
 la fournaise ardente. Ainsi Nabuchodonosor a *Dan. 4.*
 eu fort agreable la peine & ignominie q̄ Dieu
 luy auoit enuoyee. Ainsi Iob obeissoit à Dieu, di-
 sant: Le Seigneur m'a dõné, le Seigneur m'a osté: *Chap. 1.*
 comme il a pleu au Seigneur, ainsi a esté fait, le
 Nom du Seigneur soit loué. Ainsi Iudas le con-

1. *Mach.* 3. ducteur des Machabees, disoit: Cōme la volon-
de Dieu sera au ciel, ainsi soit il fait. Et mesme
stre seigneur Iesus Christ afin qu'il nous incite
d'auantage par ceste siene doctrine, il nous a
seigné par exemple ce qu'il nous auoit comman-
dé par parolle, disant en l'apprehension & an-
stie de la mort si cruelle & ignominieuse: *Matt.* 26.
Au ser- » pere, que ta volonté soit faite, non pas la mien-
mon de » Ce que saint Cyprian a ainsi expliqué: Not-
l'oraison » seigneur Iesus Christ baillant l'exemple à ses
Domini » sciplés, qu'ils ne facent pas leur volonté, ain-
cale. » volonté de Dieu, a dit à son pere: Ce que ie ve-
» ne se face point, mais ce que tu veux. Et aille-
En S. Ieã » Je ne suis pas descendu du ciel afin que ie fa-
chap. 6. » ma volonté, mais la volonté de celuy qui m'a en-
uoyé. Si le fils de Dieu a tellemēt en tout & en
tout obei à son pere, qu'il a faict & accompli sa
volonté, combien à plus forte raison le seruiteur
doit il obeir, afin qu'il face la volonté de Dieu.
Chap. 2. Selon que saint Iean a escrit en la premiere epi-
stole, nous exhortant instamment à faire la volon-
» volonté de Dieu: Mes freres, n'aimez point le monde,
» monde, ne les choses qui sont au monde. si ce n'est
» qu'un aime le mōde, l'amour du pere n'est point en
» en luy. Car tout ce qui est au monde (à sauoir: la
» conuoitise de la chair, & la conuoitise des yeux, & l'ou-
» & outrecuidance de la vie) n'est point du monde,
» mais du monde: Et le monde se passe & sa conuoitise
» uoitise, mais qui fait la volonté de Dieu, demeure
» re eternellement. Nous donc qui voulons demeurer
» meurer eternellement, nous deuous faire la volonté
» lōté de Dieu qui est eternal. Or pour raison que

ne non
non p
nous
que q
la cle
on en
& no
d'autr
gustin
que n
Dieu,
imme
est la
il eut
coup
de le
de le
leur f
& en
rans
ie sui
de m
Iesus
faite
soit
endu
disan
leur
ratic
phet
coul
deu

ne nous suruient chose soit triste ou plaisante, si-
 non par certaine volonté de Dieu, & laquelle
 nous desirons estre du tout accomplie : de peur
 que quelqu'un n'estime cela dur & estrange de
 la clemence & douceur Chrestienne, comme si
 on en tiroit argument & occasion de se resiouir,
 & non pas d'auoir commiseration de la misere
 d'autrui, oyons attentiuement ce que saint Au-
 gustin en a estimé & dit. Toutes les fois, dit il, *« Au ser-*
 que nous cognoissons la volonté & sentence de *« mon 26.*
 Dieu, laquelle il a ordōnee & veut estre ferme & *« que ceux*
 immobile, nous n'en deuous estre faschez. Qui *« de Lou-*
 est la cause pourquoy le prophete Agabus quād *« uain ont*
 il eut predit à saint Paul qu'il endureroit beau- *« fait im-*
 coup de tribulatiōs de la part des Iuifs en la ville *« primer.*
 de Ierusalem, & pource les freres s'efforçoient *« Aux*
 de le desmouoir & reuoquer de son voyage, *« Altes*
 leur feit vne responce dignē d'un vray seruiteur *« chap. 21.*
 & enfant de Dieu, disant : Que faites vous plou-
 rans & affligeans mon cueur ? Car quant à moy
 ie suis prest non seulement d'estre lié, mais aussi
 de mourir en Ierusalem pour le nom du seigneur
 Iesus. Dont ils dirēt, La volonté du Seigneur soit
 faite. Pour auoir dit que la volonté du Seigneur
 soit faite, ont ils pourtāt desirē à l'Apostre qu'il
 endurast & souffrit telles afflictions ? Non. Mais
 disans cela, ils ont plustost submis religieusement
 leur vouloir à vne si grande & si diuine delibe-
 ration & volonté de Dieu. Aussi quand le pro-
 phete Dauid prie, que comme la cire se fond &
 coule deuant le feu, ainsi perissent les pecheurs
 deuant la face de Dieu : il ne leur desire pas cela,

» mais c'est pour raison qu'il voit que certains
 » il aduendra ainsi aux pecheurs obstinez. Et
 » conformant à la iuste volonté de Dieu, cela
 » plaist, afin que luy mesme ne desplaise à Dieu
 » yant vne autre volonté que luy. D'auantage,
 conque voudra entendre quelle est ceste vol
 té de Dieu, que nous demandons & prions
 faite & accomplie, il faut qu'il soit aduertie
 Dieu a vne volonté selon laquelle il predestine
 laquelle nous ne deuons pas chercher curieus
 ment pour l'entendre, ainsi que saint Paul nous
 enseigne escriuant aux Romains, mais nous
 deuons de tout nostre cueur desirer l'accomplis
 sement, à scauoir, que Dieu iustifie & glo
 rifie ceux qu'il a du propos de sa volonté predestine
 & appelez. Il y a vne autre volonté de Dieu,
 quelle nous deuons non seulement cognoistre
 mais aussi accomplir, qui est celle que nous
 cognoissons en sa Loy, & obseruation d'icelle.
 Pour le regard de laquelle David prie singulier
 ment pour vne chose entre autres, que Dieu
 seulement luy enseigne ses iustifications, c'est
 dire, qu'il luy donne l'intelligence des commande
 mens qu'il nous a establi pour en estre iustifiés.
 Mais aussi qu'il le mene au chemin d'icelle, c'est
 à dire, qu'il luy donne la vertu & la puissance
 de les accomplir. Tu as commandé, dit il, que
 tes commandemens soient bien diligemment gardés
 dez : à la mienne volonté que mes voyes soient
 adressees pour garder tes ordonnâces. Et saint
 Cyprian interpretant ceste volonté de Dieu, nous
 desirons estre faite, dit: Nostre seigneur

Chap. 8.

Psal. 118

*Au sermō
de l'orai.*

sus Ch
 laquel
 en fou
 serico
 uoir fa
 quād
 les fre
 routes
 me vr
 quand
 autan
 Car q
 quand
 gneur
 la vol
 son o
 ma vo
 uoyé.
 il fera
 aussi
 ra la
 ment
 loncé
 reste.
 té, il
 prier
 avec
 nous
 Espr
 ges d
 pas s
 me d

certainz. sus Christ a enseigné & fait ceste volôté de Dieu, *« son domi*
 tinez. E laquelle est humilité en conuersation, constance *« nicale.*
 eu, cela en foy, reuerence en parolles, iustice en faits, mi- *«*
 à Dieu fericorde en œuures, discipline en mœurs, ne sca- *«*
 antage, uoir faire iniure, la pouuoir endurer patiemment *«*
 ceste vol quād elle nous aura esté faite, garder la paix avec *«*
 priions t les freres : aimer Dieu de tout son cueur, & faire *«*
 aduertie toutes autres œuures bonnes, & dignes d'un hō- *«*
 predesti me vray Chrestien. Pource saint Augustin dit: *«*
 er curie quand on prie Dieu que sa volonté soit faite, vaut *« Au liu.*
 Et Paul m' autant à dire, qu'on obeisse à ses commandemēs. *« 2. du ser*
 mais nous Car qu'ainsi soit que la volonté de Dieu se face *« mon que*
 l'accomp quand on obeit à ses commandemens, nostre Sei *« nostre Sei*
 e & glori gneur le dit luymesme: Ma viande est que ie face *« gneur a*
 predesti la volonté de celuy qui m'a enuoyé, & parface *« fait sus*
 de Dieu son œuvre. Et, Ie ne suis point venu pour faire *« la mon-*
 cognoit ma volonté, mais la volonté de celuy qui m'a en- *« taigne.*
 ue nous uoyé. Et, Quiconque fera la volonté de Dieu, *« Iean 4.*
 ion d'ice il fera mon frere, ma mere & ma sœur. Comme *« & 6.*
 e singulie aussi doit estre entendu ce que dit S. Luc: Qui fe- *« Cha. 18.*
 ae Dieu ra la volonté de Dieu, il demeurera eternelle- *«*
 ions, cō- ment. Et ce que saint Paul dit: Ceste est la vo- *« 1. Thef. 4*
 es comme lonté de Dieu, à scauoir, vostre sanctification. Au *«*
 n estre ite reste, quand nostre Seigneur nous dit: Ta volon- *«*
 min d'ice té, il nous a voulu bailler instruction, qu'il faut *«*
 & la puiſ- & la prier Dieu, qu'il mortifie nostre propre volonté *«*
 dé, dit il, avec ses œuures terrestres, & qu'il effectue en *«*
 gement g nous sa volonté avec les œuures & fruiçts du S. *«*
 voyes sou- Esprit. Ainsi que nous lifons en plusieurs passa- *«*
 ces. Et fin ges de Dauid, comme quand il prie: Adresse mes *« Psal. 118*
 de Dieu, pas selon ta parole, afin que nulle iniustice ne *«*
 seigneur me domine. Adresse mes pas en tes sentiers, afin *«*

LIVRE SECOND

» que mes vestiges ne s'en demeurent. Scussi en
 » condui moy en ton chemin, afin que ie cean C
 » en ta verité. Que mon cueur s'esiouisse, plus fa
 » il craigne ton Nom.

L'explication de ceste partie, Aussi en la ours à
me au Ciel. Chapitre 8, ious n
 mande



Our raison que nous auôs viure c
 appartient au regne de Doendar
 ses subiects luy rendent souenabl
 ne recognoissance & obeissiqui y e
 considéré que ses subiects possesse

font au ciel, les autres sus terre: pourtant mandé
 ne cause nostre Seigneur nous a admone e ciel:
 nous devons desirer & prier que la volé terreff
 Dieu soit faite aussi en la terre comme out au
 Laquelle partie d'oraison nous entendraleme
 bien & facilement, si nous voulons com e moy
 attentiuement ce que noz bons Anciens Dieu. I

sur le » ont commenté. Dont sainct Hilaire disoit qui no
Psal. 134 » me les vertus celestes ne se lassent iamais hofes
 » entierement à la volonté de Dieu, aussi pr vertus
 » nous Dieu qu'ainsi nous obeissions en ce qui vi
 » que l'infirmité de nostre corps ne nous des out q
 » ne de l'entier accomplissement de sa volon e qu

En la Ca- que sainct Cyrille Ierosolymitain confirme Dieu f
techesse » sant, que les bienheureux Anges font tant
Mystago » la volonté de Dieu, ainsi qu'il est escrit: Le font
gique 5. » Seigneur, tous ses Anges, puissans en verre sans q
 » sans sa volonté. Qui vaut autant que si tu prisent
 » en priant, Seigneur Dieu, que ta voloté soit volon

ent. Souffri en la terre comme au ciel. Dequoy sainct
 que iecean Chrysoftome nous baille plus longue & En l'homie-
 iouisse, plus familiere explication, disant, que nostre Sei- ce lie 20.
 neur nous a comandé de desirer & deman- ce sur s.
 ler les biens futurs, & que nous aspirassions touf- ce Matth.
 i en la terre, nous à perfection. Ce neantmoins considéré que ce
 tre 8, nous ne tendons pas là tousiours, il nous com- ce
 ns auôs d'auoir vne conuersation & maniere de ce
 e de dependant que nous viurôs icy. Car il est bien con- ce
 dent soutenable que nous desirions les cieus & tout ce ce
 & obeiffi qui y est: Toutesfois deuant que nous ayons la ce
 subiects possession de ceste habitation celeste, il a com- ce
 ourtant mandé que par quelque moyen la terre soit fai- ce
 admones e ciel: à scauoir, que nous pendant que sommes ce
 e la volonterrestres, soions tels, que nous facions & disions ce
 comme tout avec telle vertu & spiritualité, comme si to- ce
 ntendrais alement nous conuersions au ciel: & pour auoir ce
 ons com e moyen & la vertu de ce faire, il nous faut prier ce
 anciens Dieu. D'auantage il nous enseigne qu'il n'y a rien ce
 re disons qui nous doiue empescher pour l'habitation des ce
 e iamais choses terrestres, de paruenir aux perfections des ce
 u, aussi vertus celestes. Et certes il est possible que nous ce
 ns en terra qui viuons encores en ce monde, nous facions ce
 nous desirout quasi cōme ceux qui habitent au ciel. Donc ce
 sa volonte e que nostre Seigneur dit, que la volonté de ce
 confirmez Dieu soit faite aussi en la terre comme au ciel, est ce
 font tout autant à dire, que comme au ciel toutes choses ce
 scrit: Lou se font librement & sans aucun empeschement, ce
 s en verre sans que les Anges entendent vne chose & mes- ce
 que si tu prisent l'autre, ains tous cedent & obeissent à la ce
 oloté font volonté de Dieu en tout & par tout, estans puis- ce

LIVRE SECOND

Psa. 102. » sans (dit Dauid) de vertu, & faisans sa part
 » ainsi fay nous dignes que nous faciōs non po
 » à demy, ains entierement les choses qui sont
Liure 2. du » ta volonté. A quoy sainct Augustin accorde
sermō de » sant: O Dieu, comme ta volonté est faite aux
nostre » ges qui sont és cieux, tellement qu'ils adhe
Seigneur » du tout à toy, & reçoient fruition de toy,
sus la mō » que leur sapience soit obnubilee & offusc
raigne. » d'aucun erreur, & sans qu'aucune misere en
 » sache leur beatitude: ainsi soit fait en tes Saints
 » qui sont sus la terre, & qui pour raison de leur
 » corps, sont faictz de terre: & combien qu'ils
 » quelquefois trāsportez en l'habitation des cieux
 » ce neantmoins ils doiuent estre tirez & prin
 » la terre. Et pour ceste cōsideration les Anges
 » predict & annoncé, Gloire soit à Dieu és cieux
 » treshauts, & en la terre paix aux hommes de
 » ne volonté. Afin que quand nostre bonne vol
 » té aura precedé suiuant tousiours celuy qui
 » appelle, la volonté de Dieu soit tellement pe
 » te en nous, comme elle est aux Anges celestes
 » que nulle aduersité resiste à nostre beatitude
 » est la paix qui nous a esté annoncee. Or pour
 » son que Dieu nous a promis la vie eternelle
 » ceux, dis ie, qui obeiront à sa volonté: ioinct
 » que non seulement nostre ame ionyra de sa
 » beatitude eternelle, mais aussi nostre corps
 » participera avec elle: Sainct Cyprian inter
 » ce passage en ceste maniere. Nous deman
Au Ser- » dit il, que la volonté de Dieu soit faite ainsi
mon de » terre comme au ciel: qui sont deux choses qui
boraison » partiennent à la perfection & consommation
Domini- »
sale. »

nostre v
 que non
 terre, n
 Tellem
 Dieu so
 au corp
 raison d
 la chair
 l'vn con
 grands
 que no
 ses cele
 terrestr
 soigner
 accord
 volont
 l'ame d
 uce. C
 de sa b
 contre
 la chair
 l'vn à l
 ce que
 cela pa
 scauon
 en la t
 est que
 aux ce
 ient su
 tesere
 & ma
 aussi c

nostre volonté & salut. Car considéré que l'ame
 que nous possédons, est du ciel, & le corps de la
 terre, nous sommes par ce moyen ciel & terre.
 Tellement que nous prions que la volonté de
 Dieu soit faite aux deux, c'est à dire, en l'esprit &
 au corps. Et non sans cause priés nous cela, pour
 raison qu'il y a colluctation & contrariété entre
 la chair & l'esprit: lesquels deux estâs en discord
 l'un contre l'autre, nous causent tous les iours si
 grands assauts, que nous ne faisons pas tout ce
 que nous voulôs: veu que l'esprit cherche les cho-
 ses celestes & diuines, mais la chair conuoite les
 terrestres & mondaines. Pource nous demandôs
 soigneusement à Dieu que par son ayde il y ait
 accord & paix entre ces deux: afin que quand la
 volonté de Dieu est faite & d'esprit & de chair,
 l'ame qui est renee par nostre Dieu, soit conser-
 uée. Ce que manifestement saint Paul a déclaré *Rom. 5.*
 de sa bouche, disant, que la chair conuoite à l'en-
 contre de l'esprit, & l'esprit desire à l'encontre de
 la chair, car ces deux se contrarient & repugnent
 l'un à l'autre, tellemēt que vous ne faites pas tout
 ce que vous voulez. Pourtant nous demandons
 cela par prieres quotidiennes & continuelles, à
 scauoir, que la volôté de Dieu soit faite en nous
 en la terre comme au ciel. Car la volôté de Dieu
 est que les choses terrestres cedent & obeissent
 aux celestes, & que les spirituelles & diuines so-
 ient superieures & commandēt. A quoy on doit
 referer ceste ioye de Dauid, qui dit, Mon cueur
 & ma chair se sont esiouies au Dieu vivant. Et
 aussi ceste priere que l'Apostre saint Paul fait *Psal. 83.*

- Chap. 1.* » pour les Thessaloniens: Nous prions tout
de l'epi- » pour vous, dit il, afin que nostre Dieu vous
stre 2. » dignes de sa vocation, & accomplisse toute
 » l'onté de sa bonté. Et celle qu'il fait pour les
Cha. 13. » brieux: Le Dieu de paix, dit il, (qui a ramené
 » morts le grand Pasteur des brebis, par le fait
 » l'alliance eternelle, nostre Seigneur Iesus Christ
 » vous parface en toute bonne œuvre pour sa
 » volonté, faisant en vous ce qui est agréable
 » uant luy, par Iesus Christ. Et celle qu'Epaphras
Coloss. 4. » fait pour les Colossiens, comme escrit S. Paul
 » Epaphras qui est vn des vostres, seruiteur de
 » sus Christ, vous saluë, bataillant tousiours
 » vous en priere, afin que vous demeuriez pa
 » & accomplis en toute la volonté de Dieu
 » pour autant qu'en ce monde les vns viuēt
 » vie celeste, les autres d'une vie terrestre, pour
Au sermō » ste cause saint Cyprian nous baille autre
de l'orai- » pretation de ce lieu, disant, que quand nous
son domi » mandons que la volonté de Dieu soit faite
nicale. » en la terre cōme au ciel, peut estre entendue
 » à scauoir, consideré que nostre Seigneur nous
 » mande & admoneste d'aimer aussi noz ennemis
 » & de prier pour ceux qui nous persecutent
 » nous prions aussi pour ceux qui sont encor
 » restres, & n'ont point encores commencés
 » celestes, que la volonté de Dieu soit faite
 » laquelle nostre Seigneur Iesus Christ a accomplie
 » plie en restaurant & conseruant l'homme
 » pour raison qu'il n'appelle plus ses disciples
 » restres, mais sel de la terre, & que l'Apôtre
 » pelle le premier homme limon de terre, & mesme

cond, celeste : a bonne cause nous qui deuous
 estre semblables à nostre pere celeste, qui fait le-
 uer le soleil sur les iustes & iniustes, nous prions
 Dieu selon la doctrine, & luy demandons que
 nous faciôs priere pour le salut de tous: afin que
 comme la volonté que Dieu auoit de nous ren-
 dre celestes, est faite au ciel, c'est à dire en nous
 par nostre foy : ainsi soit faite aussi en la terre,
 c'est à dire, en ceux qui commencent à croire,
 afin que ceux qui sont encores terrestres de leur
 premiere natinité, commencent d'estre celestes,
 estans renaiz de l'eauë & de l'esprit par le baptes-
 me. Sainct Augustin nous a laissé par escrit in-
 terpretation conforme à celle cy : Quand nous
 prions, dit il, que la volôté de Dieu soit faite aussi
 en la terre cōme au ciel: c'est à dire, aux pecheurs
 comme aux Sainct̄s & iustes. Ce que aussi peut
 estre entendu en deux manieres : Soit que nous
 prions pour noz ennemis. Car quels deuôs nous
 estimer ceux là, contre la volôté desquels le nom
 Chrestien & catholique est augmenté? Tellemēt
 que prier que la volonté de Dieu soit faite aussi
 en la terre comme au ciel, vaut autant à dire, com-
 me les iustes aussi les pecheurs font la volonté
 de Dieu, afin qu'ils soient conuertis à luy. Soit
 ainsi: Ta volonté soit faite aussi en la terre com-
 me au ciel, afin qu'on rende à vnchascun ce qu'il
 luy appartient : ainsi qu'il sera fait au dernier iu-
 gement, auquel le salaire sera rendu aux iustes, &
 la damnation aux pecheurs, quand les agneaux
 seront separez des boucs puants & infects. Le
 mesme sainct Augustin en ce lieu preallegué ex-

*Julius. 2.
 du sermō
 que no-
 stre Sei-
 gneur a
 fait sus
 la mon-
 taigne.*

» plique ce passage encores autrement, disant Dieu à A
 » cela n'est point estrange de verité, si nous e
 » dons ceste partie d'oraison, Ta volonté soit
 » aussi en la terre comme au ciel, comme en
 » Seigneur Iesus Christ, ainsi aussi en son Egl
 » comme en l'homme qui a accompli la v
 » du pere celeste, ainsi aussi en la femme q
 » est esponse. Car raisonnablemēt par le ciel
 » la terre est (par maniere de dire) entendue
 » me & la femme, à raison q̄ la terre apporte
 » par la fecondité du ciel. Et afin que nous
 » cluons ceste partie, sans laisser en derriere
 » ne chose qui y pourroit seruir: disons avec
Aulin. » gustin, q̄ sous le nom du ciel & de la terre
11. des » te creature est entendue. Car il est plus qu
Cōfessiōs » table que toute & chascune creature serui
chap. 12. » beisse au Dieu tresbon & trespuissant, ve
 » tout ce qu'elle a, depend de sa bōté & puiss

*L'explication de ceste partie, Donne nous aujour
 nostre pain quotidien. Chapitre*



Pour autant que le Seigneur Dieu
 souverainement & infinimēt bon
 si ne fust il iamais estrangé de la terre
 qu'il nous porte: ains nonobstant
 stre grand' indignité, il nous a eslargi abou
 ment selon son accoustumee bōté, les ch
 quises ordinairement à la necessité de nous
 Car si tost qu'il a créé l'homme, il luy a p
 & donné viāde propre pour sa vie, voire
Chap. 1. » sortes, ainsi que nous lisons en Genese: Vo

Dieu à Adam & à Eue, ie vous ay donné toute
 herbe produisant seméce, qui est sur toute la ter-
 re, & tout arbre qui a en soy fruit d'arbre pro-
 duisant semence: ce vous sera pour viande. L'au-
 tre est mentionnée au mesme liure, là où il est es-
 crit que le Seigneur a fait germer de la terre tout
 arbre desirable à veoir, & bon à manger, l'arbre
 aussi de vie au milieu du iardin. Et puis cōman-
 da à l'homme, disant: Tu mangeras de tout arbre
 du iardin, excepté de l'arbre de sciéce de bien &
 de mal. Tellement que l'homme seroit bien ma-
 ling d'estimer qu'Adam n'eust eu pain plus que
 suffisamment, pendant qu'il a demeuré en l'estat
 auquel il auoit esté créé: & ce n'est merueille, veu
 que toutes choses estoient créées pour son vsage
 & commodité: mais estant decheu & ayant dege-
 neré de l'obeissance & fidelité qu'il deuoit de
 tout droict à Dieu tout bō & tout puissant, e'est
 grand merueille & pitié commēt tout luy a esté
 contraire. Dont s'est ensuiui cest arrest espouen-
 table & hereditaire, qui a esté par la iustice de
 Dieu prononcé contre luy & contre toute sa po-
 sterité, à scauoir, La terre sera maudite à l'occa-
 sion de toy. Tu mangeras du fruit d'icelle avec
 traual tous les iours de ta vie: & elle te produi-
 ra espines & chardons, & mangeras l'herbe des
 chāps. En la sueur de ta face tu mangeras le pain,
 iusqu'à ce que tu retournes en la terre, entāt que
 d'icelle tu es prins: car tu es poudre, & retourne-
 ras en la poudre. Qui est la cause pourquoy l'A-
 postre saint Paul a escrit, que celuy qui plante
 n'est rien, ne celuy qui arrouse: mais Dieu qui

Chap. 2.

Genes. 3.

1. Cor. 3.

donne le croistre. Certes dés lors, dis ie, on
 perimenté la verité de ce prouerbe, Que c'est
 ciel qui produit, & non les champs. Et pour
 tant que cela nous doit estre persuadé de plus
 plus, autant plus soigneusement nostre Seigneur
Luc 12. » Iesus Christ nous l'inculque. Cherchez, dit il
 » mieraement le royaume de Dieu & la iustice
 » celuy, & toutes les choses vous seront baillées
 par dessus. Or afin que tous les iours il nous
 uoquast en memoire la grand' indignité & l'infir-
 mere du peché, & aussi par vn mesme moyen
 nous baillast remede aux choses qui nous sont
 necessaires : il nous a ordonné vne doctrine
 reigle pour demander à Dieu nostre pain quod
 dien par oraison quotidienne. Duquel pain nous
 endurons autant plus grande penurie, indigence
 & difficulté de le digerer quand nous en auons
 vsé, que plus griefuement nous auons offert
 Dieu. Pour ceste consideration S. Augustin a
 que l'hōme se retirant de son Dieu par desob-
 lance, est deuenu si languide, si denué de la
 re & de » spirituelle, si despouillé des forces humaines
 grace, » debilité & rompu de lasitude, qu'il ne peut
cha. 20. » prendre sa viande. Ce que Dauid nous veut
 Psal. 101 » entendre, quand il dit : I'ay esté frappé comme
 » foin, & mon cueur est deueu tout aride, pour
 » que i'ay oublié à māger mon pain. Et pour
 plus facile intelligēce de ceste partie d'oraison
 faut cōsiderer premieremēt, qu'en la saincte
 ture plusieurs choses nous sont signifiees par
 nom de pain. Et premieremēt nos⁹ sont signifiees
 toutes les choses necessaires à ceste vie presen-

speciall
 & au v
 voulan
 Iacob a
 re qui
 a mang
 gneur
 se pour
 sainct
 pretati
 pour te
 ité de
 gneur
 pensio
 dit, De
 dien.
 prend
 mone
 estudi
 quand
 stre pa
 nous
 & reie
 grace
 der se
 ré qu
 luy qu
 mon
 main
 me: a
 sainc
 uons

spécialement celles qui appartiennent au viure
 & au vestement. Dont la saincte escriture nous
 voulant aduertir du sobre & temperé desir que
 Jacob auoit des biens de ce monde, nous decla- *Gen. 28.*
 re qu'il disoit: Si le Seigneur me donne du pain
 a manger, & vestement pour vestir, lors le Sei-
 gneur sera mon Dieu: & ceste pierre que i'ay mi-
 se pour enseigne, sera la maison de Dieu. Pource
 sainct Augustin nous en baille vne telle inter- *Au liure*
 pretation, disant. Le pain quotidien est entendu *2. du Ser*
 pour toutes ces choses la qui sustentent la neces- *mō de no*
 sité de la vie presente. Duquel pain nostre Sei- *stre Sei-*
 gneur parle, quand il nous commande que ne *gneur*
 pensions du landemain, pour ceste raison il a *sus la*
 dit, Donne nous auiourdhuy nostre pain quoti- *montai-*
 dien. Tellement que de ce lieu sainct Cyprian *gne.*
 prend occasion & argument pour nous tous ad-
 monester combien grandement nous deuous
 estudier a sobrieté & parsimonie, disant, que *Au sermō*
 quand nous prions Dieu qu'il nous donne no- *de l'orai*
 stre pain quotidien, cela peut estre entendu de *son do-*
 nous autres, qui apres auoir renoncé au monde, *minicale*
 & reierté les richesses & pompes d'iceluy par la
 grace de la foy spirituelle, nous deuous deman-
 der seulement le viure & le vestement: Considé-
 ré que nostre Seigneur nous instruit, disant. Ce- *Matt. 7.*
 luy qui ne renōcera a tout ce qu'il a, ne peut estre
 mon disciple. Et, Ne soyez en souci pour le lade-
 main, car le landemain se souciera pour soy mes-
 me: a chasque iour suffit son affliction. Et aussi *En l'epi*
 sainct Paul escriuant a Timothee, dit. Nous n'a- *stre 1.*
 uons rien apporté en ce monde, & est certain *chap. 6.*

LIVRE SECOND

- 3 que nous n'en pouons aussi rien emporter, &
 » ayans la nourriture, & de quoy puissions
 » couuerts, nous serons contens de cela. Car
 » qui veulent estre riches, tombent en tétation
 » ce que s'ensuit. Pour ce Salomon considéra
 » seurance de la promesse de Dieu, & voulāt to
Pro. 10. » iours nous induire a sobriété, disoit. Le Seign
 » ne fait point mourir de faim l'homme iuste.
Psal. 36. » Daudid pour mesme raison en dit autant. L'aye
 » ieune, & suis deuenue vieil, mais ie n'ay point
 » le iuste estre delaisé, ne sa semence mandier
 » pain. C'est ce que nostre Seigneur nous prom
 » disant. Que si premierement nous cerchions
 » Royaume de Dieu, toutes les autres choses ne
 » seront baillees par dessus. Ainsi le disné a esté
Dan. 14. » uinement préparé a Daniel, qui par le cōman
 » ment du Roy estoit enfermē en prison, & luy
 » stant entre les bestes affamees a esté nourri
3. Roys » me vn homme de Dieu. Ainsi le prophete He
17. » estant en fuite & en grande solitude a esté nour
 » ry en sa persecution, les corbeaux luy ministr
 » & les oyseaux luy apportans viande. A ceste
 » doctrine de parsimonie & mediocre suffisance
 » partiennent plusieurs instructions & exemp
 » de la saincte escriture. Comme celle que nous
Pro. 30 » baille Salomō, disant Seigneur, ie t'ay requis
 » chose, ne m'escondi point, deuāt que ie me
 » Ne me donne ne poureté, ne richesses, mais
 » tretien moy de pain selon la necessité de ma
 » Que parauenture quand ie seroye saoulé, ie ne
 » nie, & die, qui est le Seigneur? afin aussi qu'est
 » poure, ie ne desrobbe, & que ie ne prēne en

le nō d
 Ieā Ch
 cats, n
 pōpe
 comm
 quotie
 les del
 stemē
 nostre
 ceste p
 fant, e
 du lac
 cause
 & sol
 iouira
 ampl
 lādē
 defen
 me d
 Ciel,
 ture
 que t
 de la
 que
 de, a
 & n
 chof
 Dieu
 quot
 resp
 sifer
 qui
 don

le nō de mon Dieu. Qui est la cause pourquoy S.
 Ieā Chrysofostome reprend si asprement noz deli- *En l'homie-*
 cats, noz gourmās, noz ambitieux, noz auares & *lie. 20.*
 pôpeux. Consideré, dit il, que nostre Seigneur à *ce sus S.*
 commandé de prier seulemēt pour la nourriture *ce Matth.*
 quotidiēne & non pas pour les richesses, ne pour *ce*
 les delices, ne pour ie ne sçay quel bobant de ve- *ce*
 stemēt exquis: pource a il adiousté a son oraison, *ce*
 nostre pain quotidien. Et n'estât point cōtent de *ce*
 ceste parolle, il a voulu parler plus claiement, di- *ce*
 fant, donne nous au iourdhuy : afin que le souci *ce*
 du lādemain ne nous trauaillast point, & nō sans *ce*
 cause. Car pourquoy te tourmēteras tu de soing *ce*
 & solitude du iour, duquel tu ne sçais si tu en *ce*
 iouiras? Tellemēt qu'il nous a cōmandé cela plus *ce*
 amplemēt, disant apres, ne soyez en souci pour le *ce*
 lādemain: voulāt aussi que nous soyōs tousiours *ce*
 desempeschez de tout costé, & munis de foy cō- *ce*
 me de certaines ailes pour tousiours voler au *ce*
 Ciel, & que par ce moyē nous n'indulgeōs a na- *ce*
 ture non plus que l'vsage le requiert. Presupposé *ce*
 que telle doctrine & aduertissement sont vrayes, *ce*
 de la quelcun pourra prēdre occasiō de faire quel- *ce*
 que obiection de ceux qui sont riches en ce mō- *ce*
 de, a sçauoir, ceux qui possēdēt tant de richesses *ce*
 & n'ont aucune indigence ne besoin de toutes *ce*
 choses requises a leur vie, sont ils obliges de prier *ce*
 Dieu tous les iours, qu'il leur donne leur pain *ce*
 quotidien? Quiconque voudra entendre bonne *Au liure*
 responce & explication de ce scrupule, qu'il con- *du bien de*
 sidere ce que sainct Augustin en a escrit. Ceux *ce perseue-*
 qui ont du pain (dit il) & prient Dieu qu'il leur *ce rance.*
 donne leur pain quotidien, demandent ce que *ce chap. 2.*

» ilz ont receu. Et qu'est ce autre chose de de
 » der ce que nous auons receu, finõ que prier
 » qu'il nous face aussi la grace, que ce que
 » auons receu de luy, ne nous defaille point
 » ce moyen ceux qui sont riches en ce monde

1. Tim. 6 » prennét de n'estre point hautains, & de ne
 » tre point leur esperance en leurs richesses,
 » sont grandement incertaines, & lesquelles
 » non seulement oste aux gens de bien, & per
 » nes religieuses, quand il luy plaist, mais au
 » baille aux meschans, quand il veut. Et pour
 » cause il fait ceste remonstrance a ceux qui

Au sermõ riches en ce monde. Quand tu dys a Dieu,
2. sur l'o- nous au iourdhuy nostre pain quotidien,
raison do confesse, & fais profetsion que tu es le man
minicale, de Dieu, mais tu n'en dois auoir honte, veu
 » la personne de ce monde la plus riche, est m
 » dien de Dieu. Le mandien de ce monde est de
 » la porte du riche, mais ce riche est aussi deuant
 » porte du grand riche. On luy demande l'aum
 » ne, aussi la demãde il. S'il n'auoit necessitẽ, il
 » importuneroit par ses prieres les oreilles
 » Dieu. Et de quoy le riche a il a faire? l'ose be
 » vous dire, que le riche a affaire de pain quotie
 » Et si vous obiectez qu'il a abondance de tout
 » vous rẽspondray que c'est a cause que Dieu
 » en a tant donnẽ: & ie vous assure qu'il ne
 » demoureroit rien, si Dieu auoit retirẽ sa main
 » grace de luy. Pource fil n'a faute de rien, cela
 » pend de la misericorde de Dieu, & non de la p
 » faute de ce riche. Secondement, la sainte e
 » ture nous aduertit que la parolle de Dieu est

rendue
 le l'am
 nue, &
 Deut
 la ou
 pas seu
 fort de
 geliqu
 il dit.
 qui pe
 eterne
 lera. E
 si aucu
 Ainsi
 quelle
 de pai
 laissẽ
 l'effec
 Chris
 de, die
 que n
 toute
 heure
 cleme
 & a h
 est le
 hom
 Ange
 a eux
 pour
 a eux
 entãt

tendue ſouz le nom de pain. Par laquelle parole
 le l'ame de l'homme fidele eſt reſtauree, ſouſte-
 nue, & nourrie, ſelon que nous pouons voir en
 Deuteronomie & en l'Euangile ſainct Matthieu, *Chap. 8.*
 la ou noſtre Seigneur dit, que l'homme ne vit *Chap. 4.*
 pas ſeulement de pain, mais de toute parole qui
 ſort de la bouche de Dieu, qui eſt la parole Euā-
 gelique: de laquelle noſtre Seigneur parle, quand
 il dit. Trauaillez, non point pour auoir la viande *Ioan. 6.*
 qui perit, mais celle qui eſt permanente a la vie
 eternelle, laquelle le fils de l'homme vous bail-
 lera. Et, Je ſuis le pain viſ, qui ay deſcēdu du ciel.
 ſi aucun mange de ce pain, il viura eternellemēt.
 Ainſi que ſainct Auguſtin le teſmoigne. A la- *Au li-*
 quelle parole Euangelique ſignifce par le nom *ure 2. du*
 de pain, on peut referer ce que ſainct Auguſtin a *Sermō de*
 laiſſé par eſcrit ailleurs, expliquant la cauſe & *noſtre Sei-*
 l'effect de l'incarnation de noſtre Seigneur Ieſus *gneur ſus*
 Chriſt. Qui eſt ce qui a plus beſoin de miſericor- *la mon-*
 de, dit il, que celuy qui eſt miſerable? Et pource *raigne.*
 que nous eſtions telz, le verbe diuin (par lequel *Au liure*
 toutes choſes ont eſté faiçtes, & duquel les bien *ce 3. du*
 heureux Anges reçoient fruition) a eſtendu ſa *frāc ar-*
 clemence iuſqu'a noſtre miſere, & a eſté incarné, *bitre,*
 & a habité en nous. Car moyennant que luy qui *chap. 10.*
 eſt le pain des Anges, ſe voulut rendre eſgal aux
 hommes, l'homme pouuoit manger le pain des
 Anges: combien qu'il ne fut point encores eſgal
 a eux. Et n'eſt pas deſcendu du ciel vers nous
 pour les laiſſer, mais demeurant touſiours entier
 a eux & a nous, les nourrifiant interieurement
 entāt qu'il eſt Dieu, & nous inſtruifiant exterieu-

» rement entant qu'il est homme, & nous don
 » la foy, nous a rendu idoines de nous nourri
 » face esgalement avec les Anges. Et consideré
 » la creature raisonnable est nourrie de ce ve
 » diuin, cōme d'une sienne tresbonne viande
 » que l'ame humaine qui est aussi raisonnable, est
 » detenue des liens de la mort pour la peine de
 » ché, dont est redigee en telle diminution, qu'
 » est contrainte d'entēdre les choses inuisibles
 » les coniectures & cōsiderations des choses vi
 » bles: pource le verbe diuin (viande de la crea
 » raisonnable) a esté fait visible, non pas par mu
 » tion de sa nature diuine, mais receuant l'habi
 » nostre nature humaine: afin que nous qui suis
 » les choses visibles, fussions appelez & conde
 » a luy qui est inuisible. Par ce moyen nostre
 » qui par son orgueil l'auoit delaisé interieurem
 » exterieuremēt l'a trouué humble: & imitār la
 » milité visible du verbe diuin incarné, elle retou
 » nera a ceste grādeur & excellēce inuisible. A qu
 S. Basile est conforme, lequel escriuant de ce
 matiere, à sçauoir, que l'incarnation & vie ter
 relle de nostre Seigneur, & sa parolle Euang
 que sont le pain de nostre ame, dit, que l'incarn
 tion & vie sensible du verbe & sapience diuin
 toute la conuersation pleine de mysteres que
 stre Seigneur a pratiquée en sa vie, aussi la doct
 ne qui est prinse de la vie qu'il a frequentee en
 monde, nourrissent l'ame, la remplissent, & le
 ercent à la contemplation des choses celestes.
 Et combien grandement heureux est celuy
 diligemment & soigneusement repaist son

En l'epistre
 141. *aux*
Cesariens.

de ce pa
 filamm
 l'affecti
 icelle n
 l'arbre p
 quel ren
 ne flet
 sperité.
 lisons e
 garde t
 les parc
 partēt c
 donne
 fils, afi
 temps
 gneur
 ceux q
 dent. C
 uant au
 pas iul
 en effe
 S. Jaqu
 lierem
 sans la
 nous p
 parolle
 deceua
 rolle &
 a l'hōn
 relle. C
 allé, i
 celuy

de ce pain du vetbe diuin, David le tesmoigne sur *Psal. I.*
 fiamment, disant que bienheureux est l'homme, «
 l'affection duquel est en la loy du Seigneur, & en «
 icelle medite iour & nuict. Car il sera comme «
 l'arbre planté aupres des ruisseaux des eauës, le «
 quel rend son fruct en sa saison, & son fueillage «
 ne fterrit point: & tout ce qu'il fera, viédra à pro- «
 sperité. A quoy aussi doit estre referé ce que nous «
 lisons en Deuteronomie. Pren garde a toy, & *Chap. 4.*
 garde ton ame soigneusement, que tu n'oublies «
 les parolles que tes yeux ont veuës, & qu'elles ne «
 partét de ton cueur tous les iours de ta vie: & les «
 donnes à cognoistre a tes fils, & aux fils de tes «
 fils, afin qu'ils apprennent à me craindre tout le «
 temps de leur vie. Dont a bonne cause nostre Sei- «
 gneur nous a assurez, que bienheureux sont « *Luc II.*
 ceux qui oyent la parole de Dieu, & qui la gar- «
 dent. Car comme dit l'Apostre sainct Paul escri- *chap. 2.*
 uant aux Romains, ceux qui oyent la loy ne sont «
 pas iustes deuant Dieu, mais ceux qui mettent «
 en effect la loy, seront iustes. Tellement que
 S. Jaques nous exhorte fort diligemment & fami-
 lieremēt a ceste obseruāce de la parole de Dieu,
 sans laquelle l'ouye & consideration d'icelle ne
 nous prouffite de rien, disant. Soyez faiseurs de la « *Chap. I.*
 parole & nō point seulement escouteurs, en vous «
 deceuant vousmesmes. Car si quelqu'un oit la pa- «
 rolle & ne la met point en effect, il est semblable «
 a l'hōme qui considere en vn miroir sa face natu- «
 relle. Car s'estant cōsideré soy mesme & s'en estāt «
 allé, il a incontinent oublié quel il estoit. Mais «
 celuy qui aura regardé en la loy parfaicte, qui «

est de liberté, & aura perseueré ainsi, n'est point escouteur oublieux, mais faiseur de l'œuvre, cestuy la fera bien heureux en son fait. Tesfoys y a tousiours eu gens qui ont esté negligens non seulement d'accomplir la parole de Dieu, mais aussi de l'escouter. Desquels anciens se sont grandement plaints, & spécialement Origene, deplourant vn grand abus, qui regne pas moins en ce tēps incorrigible & déplorable qu'en son temps, disant a les auditeurs

- En l'homi.* Quelques vns d'entre vous si tost qu'ils ont
 12. *sur Exo* reciter ce qu'on lit en l'Eglise, incontinent
 de. » allent, sans s'enquerir des choses qu'on a dites
 » sans en faire aucune conferēce entre eux. Les
 » tres ne sont pas encores si patiens, mais ils font
 » deuant qu'on ayt commencē la lecture des
 » çons en l'Eglise. Les autres ne sortent pas, mais
 » ils ne sçauent si on recite leçons ou non: mais
 » retirans en quelques lieux recullés de la maison
 » de Dieu, s'occupent à ie ne sçay quels propos
 » vains & fabuleux du monde. Desquels il est dit
 2. *Cor. 3.* » dire dauentage que sainct Paul n'a dit des
 » obstinez & endurcis, quand on leur lit Moyses
 » ils n'ont plus vn vele sur leur cueur, mais
 » pierre & vn mur. Tiercement le sacré corps
 » nostre Seigneur Iesus Christ est entendu par
 1. *Cor. 10* » nom de pain: ainsi que sainct Paul enseigne
 Au ser- » nifestement, quand il dit que le pain que nous
 mon de » rompons, est la participation du corps de nostre
 bordison » Seigneur. Et sainct Cyprian escriuāt de ceste
 Domini » tiere dit. Quand nous disons, nostre pain
 tale. » peut estre entendu spirituellemēt & simplement

car les de
 prouffite
 Christ es
 mun a t
 disons, n
 ceux qui
 disons, n
 (le corps
 S. Cyrill
 rement. I
 aujourd
 persubst
 munemē
 re, super
 nous vsc
 ciel, pou
 ame. Ce
 vidē au
 tribuē p
 vne sent
 selon qu
 S. Ambro
 bras (cō
 cit avec
 moyer
 en ce te
 sez: a sç
 Christ e
 c'est par
 coutōs
 que ie d
 que deu

car les deux intelligences par vne vtilité diuine
 prouffitent a nostre salut. Pour raison que Iesus
 Christ est le pain de vie, & ce pain la n'est pas cō-
 mun a tous, ains il est nostre. Cōme quand nous
 disons, nostre pere, pource qu'il est le pere de
 ceux qui l'entendēt & croyent en luy: ainsi nous
 disons, nostre pain, pource que nostre Seigneur
 (le corps duquel nous toucheōs) est pain. Ce que
 S. Cyrille Ierosolymitain prouue encores pl^o clai-
 rement. Nous demātons a Dieu, qu'il nous dōne
 aujourd'hui nostre pain quotidiē, c'est a dire, su-
 persubstanciel. Or ce pain duquel nous vsons cō-
 munemēt a noz repas, n'est pas *ἰπιούσιος*, c'est à di-
 re, supersubstanciel. Mais ce sainct pain duquel
 nous vsons a la communion, est dit supersubstā-
 ciel, pource qu'il confirme la substance de nostre
 ame. Ce pain la ne descend pas au ventre, & n'est
 vuidé aux lieux secrets, ains du tout nous est di-
 stribuē pour l'vtilité du corps & de l'ame. Qui est
 vne sentence propre à noz anciens Orthodoxes:
 selon qu'on peut voir par leurs escrits. Laquelle
 S. Ambroise n'embrasse pas seulement des deux
 bras (cōme on dit) mais aussi expressement l'esclair-
 cit avec telle ingeniosité, que par vn mesme
 moyen il deslie vn neud facheux, & pour lequel
 en ce temps curieux plusieurs en ont esté offen-
 sez: a sçauoir, par quel moyen le corps de Iesus
 Christ est effectué & contenu en l'Eucharistie, si
 c'est par nostre foy, ou par la parole de Dieu. Es-
 coutōs donc. Il me souuiēt de ce que j'ay dit lors
 que ie discourrois des sacremens. Je vous ay dict
 que deuant que les parolles de nostre Seigneur

*En la Ca-
 techese
 Mystago-
 gique. 5.*

*Au li-
 ure 5. des
 sacremēs
 cha. 4.*

21 soient prononcees, cela qui est offert, est app Iesus C
 22 pain. Mais si tost que les parolles de nostre monest
 23 gneur Iesus Christ, ont esté pronōcees, n'est scend
 24 dit pain, ains est appellé corps. Et si vous eterne
 25 mandez, pourquoy donc il a dit en l'oraison chair la
 26 minicale, nostre pain? Certes il a dit pain, Donqu
 27 avec ceste circōstance, ἐπιούσιον, c'est a dire, pain, il
 28 substāciel. Ce n'est pas ce pain la qui va & ste & ce
 29 uerti en nostre corps, mais c'est ce pain de corps, &
 30 eternelle qui fortifie la substance de nostre coustur
 31 Pour ceste raison il est appellé ἐπιούσιος. L'intel il crain
 32 te Latin a nōmé ce pain, quotidien, que les nion, se
 33 disent superaduenant. Car ils disent τὴν ἡμέραν culle &
 34 ἡμέραν, pour dire en Latin, *aduenientem diem*, & nostre S
 35 François, le iour qui aduiét. Donc ce que le gez la cl
 36 & le Latin ont dit, l'un & l'autre est vtile. Les vous n'
 37 par vne diction cōposée nous a fait entendre se nous
 38 deux, a sçauoir, supersubstāciel & superadu iours n
 39 le Latin l'a interpreté quotidien. De ceste que nou
 40 d'oraison par laquelle nous priōs Dieu qu ne nou
 41 donne au iourd'huy nostre pain supersubstā tion qu
 42 & quotidien, noz bons peres ont prins grā laquell
 43 casion de nous exciter & inuiter à vne fro de dire
 44 & diligente cōmunion de la saincte & sacre ne de la
 45 charistie, & nōmemēt S. Cyprian nous y et Iesus C
 46 te, vsant de ceste raison. Nous prions Dieu, quotidi
 47 qu'il nous donne ce pain tous les iours, ain cōme le
 48 ne nous suruienne (a nous, dis-ie, qui somm to' les i
 49 Iesus Christ, & qui receuons tous les iours Et si tu
 50 charistie à viāde de salut) quelque grand' ol le receu
 51 & delict, par lequel nous abstenās de la cōm receuoi
 52 du pain celeste, nous soions separez du cor vn an ap

*Au sermō
 de l'orai-
 son domi-
 nicale.*

Iesus Christ, selō que luy mesme a presché & ad-
 monesté, disant. Je suis le pain de vie, qui suis de-
 scendu du Ciel. si aucun m'age de ce pain, il viura
 eternellement : & le pain que ie dōneray, est ma
 chair laquelle ie donneray pour la vie du môde.
 Donque comme il dit, que si aucun mange de ce
 pain, il viura eternellemēt, selon qu'il est manife-
 ste & certain que ceux la viuent qui touchēt son
 corps, & reçoient l'Eucharistie par le droict &
 coustume de la cōmunion: ainsi au contraire faut
 il craindre, que celuy qui s'abstenant de la cōmu-
 nion, se separe du corps de Iesus Christ, ne se re-
 culle & demeure bien loin de son salut: selon que
 nostre Seigneur menace, disant. Si vous ne man-
 gez la chair du fils de l'hōme, & ne boiuez sō s'ag,
 vous n'aurez point la vie en vous. Pour ceste cau-
 se nous prions Dieu, qu'il nous donne tous les
 iours nostre pain, c'est a dire, Iesus Christ : afin
 que nous qui demeurōs & viuōs en Iesus Christ,
 ne nous retirōs de son corps & de la sanctifica-
 tion que nous en receuōs. Qui est l'occasiō pour
 laquelle S. Ambroise nous presse & par maniere
 de dire nous cōtraint a vne cōmunion quotidiē-
 ne de la saincte Eucharistie, disant. Si le corps de
 Iesus Christ est entendu par ce pain: si ce pain est
 quotidien: pourquoy differes tu vn an a le receuoir
 cōme les Grecs ont accoustumé de faire? Reçoy
 les iours, ce q te peut prouffiter to^o les iours.
 Et si tu t'excuse sur ta vie, vi si biē, que tu merites
 le receuoir tous les iours. Celuy qui ne merite le
 receuoir tous les iours, ne merite pas le receuoir
 vn an apres. Imite ce bō persōnage Iob, leq^l tous

Au liure
 5. des sa-
 cremens,
 chap. 4.


LIVRE SECOND

» les iours offroit sacrifice pour ses enfans,
 » qu'ils ne cōmissent quelque peché en leur
 » ou en leur parolle. N'est ce pas chose estrange
 » tu entens bien que toutes les fois qu'on
 » sacrifice, que la mort de nostre Seigneur, sa
 » rection, son ascension, & aussi la remission
 » pechez sont signifiees & annoncees: & ce
 » moins tu ne reçois pas tous les iours ce
 » vie & quotidien? Celuy qui a vne playe, ce
 » medecine pour y remedier. Nous auons vne
 » de playe, car nous sommes soubz le peché.
 » decine propre & ordonnee pour la guarir,
 » celeste & venerable sacremēt. Tellemēt que
 » stre Seigneur nous enseigne de prier Dieu.
 » Donne nous auourd'hui nostre pain quotidien.
 » Si tu le reçois tous les iours, ce quotidien
 » iourd'hui. Si ce iourd'hui tu as Iesus Christ
 » suscite pour toy tous les iours. Veux tu
 » cōmēt il est escrit aux Psalmes. Tu es monté
 » t'ay auourd'hui engédre. Donc ce iourd'hui
 » quād Iesus Christ resuscite. Il est hier & au
 » d'hui, dit Sainct Paul. Or il est escrit au
 » mains. La nuit est passée, & le iour est app
 » la nuit d'hyer est passée, & le iour d'au
 » est approché. Ce n'est pas asses d'estre
 » qu'il faut frequēter la cōmunion de la sac
 » charistie. Mais afin que nous nous y pres
 » de meilleur cueur que de coustume, il est
 » expediēt que nous consideriōs les fruits qu
 » portēt ceux qui y cōmuniēt dignemēt. Et
 » c'est chose grandement admirable, de voir
 » nōz anciēs en ont escrit, cōme S. Chry

Psal. 2.

Heb. 13.

*En l'homie
 lie. 9. des
 lieux ex-
 traits de
 sainct Mat
 thieu*

qui dit.
 tre: nou
 afin qu
 ces de
 nelle, e
 ste. Et a
 la chale
 volupte
 morcea
 cōtraire
 nous, il
 Et pour
 pas le lo
 munion
 de la cō
 selon qu
 nous cō
 & quād
 cement
 & vuln
 L'exp

 en quel
 par le p
 bien po
 nous n'
 l'oraifo
 nous cr

qui dit. Ce pain la qui réplit l'ame, & non le ven-
 tre: nous le demadôs & cerchons tous les iours,
 afin que nostre foy ne defaille, afin que les for-
 ces de nostre ame paruiennêt iusqu'en la vie eter-
 nelle, estans lassées en ce chemin estroit & angu-
 ste. Et aussi S. Hierome dit, que ce pain de vie par
 sa chaleur defecche les sources & fontaines des
 voluptez. Et par le bois de la croix il digere le
 morceau venimeux de l'arbre qui nous a esté si
 cōtraire. Ce pain (dit S. Augustin) estant receu en
 nous, il digere la crudité mortelle de tous vices.
 Et pour conclusion de ce passage, Si quelcun n'a
 pas le loysir de vaquer tous les iours a ceste com-
 munion sacramétele, toutesfois qu'il ne s'excuse
 de la cōmunion spirituelle. Laquelle se pratique
 selon que dit S. Augustin. On mäge ce pain, quād
 nous cōmunions a la passion de nostre Seigneur,
 & quād nous nous reduisons en memoire dou-
 cement & vilement que sa chair a esté crucifiée
 & vulneree pour nous.

*En l'epi-
stre à
Theodo-*

re.

*En l'epi-
stre. 160*

à Paulin

Au liure

3. de la

doctrine

Chrestie-

ne. cha-


pitre. 16.

L'explication de ceste partie, Et nous remet nos

debtes.

Chapitre

10.

 Viconque de faict aura experimenté
 les grandes miseres de ceste vie pre-
 sente, il pourra autāt plus libremēt &
 avec plus grāde assurece tesmoigner
 en quels & quātes maux nous sommes tombez
 par le peché. Pour lesquels euiten aucunemēt, ou
 bien pour le moins les tollerer plus facilement,
 nous n'auôs pas meilleur moyen & remede que
 l'oraison, ainsi que nous auons ia monstré. Or si
 nous craignôs a bonne & iuste cause la tyrannie

LIVRE SECOND

- de tant de miseres & de calamitez, que de nous estimer du mal du peché, considéré pendant qu'il demeure, tous les biens nous lent? Et a bon droit. Car Esaie dit a haute
- Cha. 49.* » Voz pechez ont fait diuision entre vous & vostre Dieu. Par voz pechez il vous a caché sa face. Mais qui nous pourra deliurer d'un si grand mal, sinon Dieu tout bon & tout puissant? Selon
- Marc. 2.* est escrit. Nul ne peut remettre & pardonner les pechez, sinon le seul Dieu. Et aussi le Seigneur
- Chap. 43.* Dieu dit par Esaie. Je suis celuy qui efface vos iniquitez. Qui est la cause pourquoy Dauid fait
- Psal. 102.* » Cette recognoissance & louange a Dieu, disant. Seigneur, ame, beni le Seigneur, & toutes mes parties de ta sainte
- » riures benissent son saint nom. Mon ame, Seigneur, beni le Seigneur, & n'oublie point toutes tes bontez: lequel te pardonne toutes tes iniquitez, le
- » lequel guarit tes infirmités: lequel guarentit ta vie, le
- » lequel fonde: lequel te couronne de benignité & de misericorsion: lequel rassasie ta bouche de tous biens. Et est ta ieunesse renouvellee comme de l'aigle: lequel quand est du moyen pour impetier de Dieu la participation d'un si grand bien, S. Paul le nous
- Rom. 3.* » declare, quand il dit. Si nous confessons nos pechez, Dieu est fidele qui nous les pardonne. Au contraire, si quelcun demande la raison pourquoy Iesus Christ apres auoir dit, qu'il nous faut prier pour le pain quotidien, maintenat il fait mention de la participation des debtes: qu'il considere quelle
- Au sermō de l'orai- » son domi » nicale.* » S. Cyprian en red, disant. Apres le secours de de la nourriture on demande pardon de Dieu, afin que celuy qui est nourri de Dieu, soit de Dieu: & que non seulement nous soit pro-

la vie p
eternel
auons p
ment
d'oraic
debtes
S. Augu
Seigneur
peut ve
qui dit
la, iusq
drin. O
luy au
hōmes
debreu
iusta,
mēt vo
que S. A
il dit. Q
tu ne p
rois po
ché t'el
nasqui
mage &
tu au
estre ar
& as es
te du d
Pour c
Christ,
ennem
nostre

la vie presente & temporelle, mais aussi a la vie
 éternelle, a laquelle nous pouôs paruenir, si nous
 auons pardon de noz pechez. Et pour plus facile-
 ment entédre la force & le cōtenu de ceste partie
 d'oraison, nous deuons estre aduertis, que par les
 debtes sont icy signifiez les pechez, ainsi que dit
 S. Augustin au liure secōd du sermon que nostre
 Seigneur a fait sus la montaigne. Cōme aussi on
 peut verifier par la doctrine de nostre Seigneur
 qui dit en S. Matthieu. Tu ne sortiras point de
 la, iusques à ce que tu ayes rēdu le dernier qua-
 drin. Ou de ce qu'il a appellé debtors ceux qu'ō
 luy auoit rapporté estre tuez. Car il dit, que les
 hōmes estimoiēt que ceux la estoient grandemēt
 debtors, c'est a dire, pecheurs: Tellemēt qu'il ad-
 iousta, disant. Certes ie vous di, que semblable-
 mēt vous mourez, si vous ne faites penitence. Ce
 que S. Ambroise explique plus amplemēt, quand
 il dit. Qu'est ce que debte, sinon peché? Pource si
 tu ne prenois l'argent de l'vsure d'autrui, tu n'au-
 rois point de necessité, qui est la cause que le pe-
 ché t'est imputé. Tu as eu argent avec lequel tu
 naisquirois riche. Tu estois riche, estant faiçt à l'i-
 mage & similitude de dieu, mais tu as perdu ce q̄
 tu auois, cest à dire, humilité. Et quand tu desire
 estre arrogāt & vindicatif, tu as perdu ton argēt,
 & as esté rēdu nud cōme Adā. Et as prins la deb-
 te du diable, laquelle ne t'estoit point necessaire.
 Pour ceste cause toy qui estois libre en Iesus
 Christ, as esté faiçt le debteur du Diable. Ton
 ennemi tenoit ton obligé entre ses mains, mais
 nostre Seigneur l'a affigé a la croix, l'ayant effacé

Chap. 5.

Au liure
 des sa-
 cremens,
 chap. 4.

- 22 de son s^g. Nostre Seigneur t'a deliuré de ta
 23 te, & t'a rendu en liberté. Donc à bon dro
 24 nous enseigne de dire a Dieu, remets nous
 debtes. Qui est vne interpretation bien fam
 re, & laquelle peut estre clairemēt confirmē
 l'autorité de S. Luc, qui dit, remets nous nos
 chez, appellāt aussi ailleurs les pecheurs deb
 Pour raison que toutes les foys que no^s pe
 nous refusons de rendre à Dieu l'obeissance
 mour, & la crainte que nous luy deuōs: Est
 pource que la peine qui est deuē a noz pe
 nous rend debtors. Car par le peché nous
 mes faits redevables de la peine eternelle:
 obligez de l'édurer & patir, si ne faisans pen
 prions! Dieu qu'il luy plaise nous la remettre
 quād nostre Seigneur a adiousté, Noz: disant
 mets nous noz debtes: certes il nous a voulu
 re entēdre, que nous n'auōs aucun peché per
 nel en nous, sinon entant qu'il procede de n
 c'est a dire, de nostre volonté. Ce que vn char
 pourra prouuer, qui cōsiderera ce que la Sa
 Chap. 13. escriture en contient. Cōme en Osee. O Isra
 22 perditō viēt de toy, & ton ayde est en moy.
 Psal. 40. Daudid. l'ay dit, Seigneur fay moy miseric
 23 guari mon ame, car ie t'ay offensé par peché.
 Psal. 140. lement qu'il prioit Dieu instamment, disant
 22 gneur, ne fay point encliner mon cueur a pro
 23 de malice, pour causer excuses en mes peche
 c'est biē vne chose pleine de grād' malice d'a
 buer a Dieu qui est tout bō, ou a la constellation
 ou aux E sprits des tenebres, le peché, lequel
 cialēmēt est personel, & qui ne seroit pas p

fil ne p
 uantag
 pour le
 nous
 que no
 res on
 ont to
 cuser, p
 calson
 ction,
 ment,
 que so
 de prie
 deman
 re de n
 se plai
 en se g
 uertir
 comm
 chez.
 gnage
 auons
 pour
 prins
 nous
 impet
 a dit
 pard
 de sa
 prier
 que la
 uront

fil ne procedoit de nostre franche volonté. D'auantage, quand nous pechons & sommes punis pour les pechez, comment Dieu sera il iuste, sil nous afflige voire tresiustement pour les fautes que nous n'auons pas commises? Certes noz peres ont esté plus confiderez & raisonnables, qui ont tousiours fait grande conscience de ne s'accuser, pour totalement excuser Dieu. A ceste occasion saint Cyprian nous baille ceste instruction, disant: Combien necessairement, prudemment, & salubremēt sommes nous admonestez que sommes pecheurs, qui sommes contraints de prier pour noz pechez, afin que quand nous demandons pardon à Dieu, nous ayons memoire de nostre conscience. Et aussi afin qu'aucun ne se plaise & glorifie comme sil estoit innocent, & en se glorifiant il ne se perde d'auantage, on l'aduertit qu'il peche tous les iours, quand on luy commande de prier tous les iours pour ses pechez. Saint Iean nous en porte ce bon tesmoignage, quand il a escrit: Si nous disons que nous auons peché, le Seigneur est fidele & iuste pour nous pardonner noz pechez. Il a comprins en son epistre l'vn & l'autre, à scauoir, que nous deuons prier pour noz pechez, & que nous impetrons pardon, quand nous prions. Pource il a dit que nostre Seigneur est fidele pour nous pardonner noz pechez, c'est à dire, gardant la foy de sa promesse. Car luy qui nous a enseigné de prier pour noz debtes & pechez, nous a promis que la misericorde du pere, & le pardon s'ensuiuent. Or comme la vertu consiste tousiours en

*Au sermō
de l'orai-
son domi-
nicale.*

I. Iean 1.

tre deux extremitez, ainsi la verité est ordinairement agitee par deux cōtraires: selon qu'on a expérimenté tous ceux qui par longue & laborieuse estude ont versé en l'estat & gouvernement de l'Eglise. Pourquoy cōme plusieurs grand blasphème ont affirmé que Dieu est auteur de noz pechez: ainsi plusieurs ont nié que ceux qui auoient receu le baptesme, pechaient & qu'il y eust remission des pechez en l'Eglise. Qui est vne persuasion de iustice pleine de grande arrogance & folie, que noz Anciens ont tous iours fort virilement & constammēt oppugné

Au li- » & specialement saint Augustin, disant, que l'ou-
ure 21. » raison quotidienne que nostre Seigneur nous
de la Ci- » enseignée (dont elle est dite l'oraison Dominicaine)
té de » le) efface certainement les pechez quotidiens
Dieu, » quād tous les iours on dit, remets nous noz pechez
chap. 27. » tes. Mais on dit cela pour raison qu'on peche,
 » ne peche on pas pour raison que cela est dit. Car
 » par ceste oraison nostre Seigneur nous a voulu
 » monstrier, que combien que iustement nous sommes
 » uions en ceste vie tenebreuse & infirme, nous
 » sommes point sans pechez, pour la remission desquels
 » quels nous deuons prier, & pardonner à ceux qui
 » nous offensent, afin qu'aussi il nous soit pardonné.
 » né. Pource nostre Seigneur n'a pas dit, Si vous
 » remettez les pechez aux hommes, vostre peché
 » leste vous remettra les vostres, afin que nous soyons
 » fians de ceste oraison, sans crainte feissions prière
 » chez tous les iours: ou ayans puissance en vertu
 » de laquelle nous ne craindrions les loix des Rois
 » mes, ou ayans astuce & finesse par laquelle nous

tromp
 prin
 peche
 crim
 stes
 frir
 & ap
 tend
 me le
 gneur
 mette
 re vor
 mais
 enseig
 discip
 Vostre
 re, le
 vous,
 ceste
 autan
 lution
 me, n
 pres l
 il nor
 pou
 tes. E
 de sa
 peche
 receu
 à ceur
 ceste
 fidell

trompassions les hommes: mais afin que nous ap
 prinssiōs par icelle de ne nous estimer estre sans
 pechez, voire combien que nous fussions sans
 crime, ainsi que Dieu a aussi admonesté les Pre-
 stres de l'ancien Testament, leur cōmandant d'of-
 frir sacrifices premièrement pour leurs pechez,
 & apres pour ceux du peuple. Et pour mieux en-
 tendre cela, il faut considerer diligemment mes-
 me les parolles d'un si grand maistre, nostre Sei-
 gneur Iesus Christ, lequel n'a pas dit: Si vous re-
 mettez les pechez aux hommes, aussi vostre pe-
 re vous remettra les pechez, quels qu'ils soient:
 mais il a dit, Il vous remettra voz pechez. Car il
 enseignoit l'oraison quotidienne, & parloit à ses
 disciples qui estoient iustifiez. Donc quād il dit,
 Vostre pere vous remettra voz pechez, c'est à di-
 re, les pechez sans lesquels vous n'estes point,
 vous, dis ie, qui estes iustifiez & sanctifiez. Pour
 ceste occasion saint Iean Chrysostome dit: Pour
 autant qu'il aduiēt qu'on peche, voire apres l'ab-
 lution de la regeneration qui se fait au baptes-
 me, nostre Seigneur nous enseignant qu'aussi a-
 pres le baptesme y a lieu de grande misericorde,
 il nous a cōmandé de prier Dieu misericordieux
 pour noz pechez, disant: Remets nous noz deb-
 tes. En quoy certes tu veois la grande multitude
 de sa misericorde: car apres l'abolition de tant de
 pechez, & indicible largesse de sa grace que nous
 receuons au baptesme: il deigne bien pardonner
 à ceux qui pechèt encores apres. Et ainsi soit que
 ceste oraison conuienne & appartiēne à tous les
 fidelles, ceste reigle que nous obseruons en l'E-

En l'Epi.

stre aux

Hebr.

chap. 5.

En l'ho-

mil. 20.

sur saint

Marth.

22 glise, le tesmoigne, & le commencement de l'o
 23 raison, quand nous disons, Nostre Pere. Car ce
 24 luy qui n'est pas encores initié au sacrement de
 25 baptesme, ne peut appeller Dieu son pere. Si die
 26 ceste oraison est propre & adaptee aux fideles
 27 & aussi ceux qui sont consacrez au ministere
 28 prient que leurs pechez leur soient remis : il est
 29 manifeste & certain que le remede de la penitence
 30 tence (qui est la remisiō des pechez) n'est point
 31 refusé apres le baptesme. Car si nostre Seigneur
 32 n'eust voulu enseigner qu'il y en a, i jamais n'est
 33 commandé de prier ainsi. Et pour raison qu'il
 34 memore comment nous receuōs pardon de nos
 35 pechez, & aussi nous en baille le chemin prompt
 36 & facile, certainement il declare que non seule
 37 ment il cognoit, mais aussi qu'on peut prouver
 38 qu'il y a remission des pechez qu'on commet
 39 apres le baptesme. Et pource il nous a introduit
 40 ceste forme & maniere d'oraison. S. Hieronime

Au liure n'en dit pas moins, & refute ces beaux iustes
3. contre les impeccables par fantasie, autant plus asprement
Pelagiens. qu'il est plus ardēt que beaucoup d'autres. Ces

22 qui sont regenez, dit il, en nostre Seigneur
 23 sauueur, sortans encores des fons du baptesme
 24 (voire estant accompli en eux ce qui est est
 25 d'eux, Bienheureux sont ceux desquels la transgressiō
 26 gressiō est quittee, & desquels les pechez sont
 27 couverts) incontinēt à la premiere communion
 28 du corps de Iesus Christ, ils disent: Remets mes
 29 noz debtes, lesquelles leur auoient esté remises
 30 cōfessans Iesus Christ. Et toy arrogant & superbe
 31 tu te glorifie de la pureté de tes saintes manieres

& de
 presu
 apres
 des v
 com
 Chri
 dire
 scay
 prete
 pour
 Aug
 des p
 quel
 son q
 à eux
 ia à v
 espr
 chez
 chez
 chan
 tant
 & co
 cile,
 de l'
 mets
 & no
 Car
 prie
 Seign
 pard
 de cu
 pour

& de la mondicité de tes parolles. Le te demâde, «
 presuppôsé que la conuersion fut parfaite, & que «
 apres les vices & pechez il eust plaine possession «
 des vertus, peut il pourtant estre sans vice, ainsi «
 comme ceux qui sortent de la fontaine de Iesus «
 Christ? Et ce nonobstant on leur commande de «
 dire, remets nous noz debtes: non pas par ie ne «
 scay quelle humble menterie, comme tu l'inter- «
 prete, mais craignans leur conscience par vne «
 peur de fragilité humaine. Laquelle sentence S. «
 Augustin explique & cōfirme, disant: Quant est «
 des pechez quotidiens, petits & legiers, sans les- «
 quels ceste vie présente ne se passe point, l'orai- «
 son quotidienne des fideles y satisfait. Car c'est «
 à eux à dire, Nostre pere qui es és cieux, qui font «
 ia à vn tel pere regenerer par eauë & par le saint «
 esprit. Ceste oraison efface totalement les pe- «
 chez petits & quotidiens. Elle efface aussi ces pe- «
 chez là, que les fideles laissent, par penitence «
 changeans leur meschâte vie en meilleure. Pour- «
 tant à bonne & iuste cause il a esté ainsi decreté «
 & conclu au Concile de Milet. Il a pleu au Con- «
 cile, que tous ceux qui veulent que ces parolles «
 de l'oraison Dominicale, que nous disons, Re- «
 mets nous noz debtes, soient dites en humilité, «
 & non en verité par les saincts, soient anatheme. «
 Car qui permettroit & endureroit que celuy qui «
 prie Dieu, mente non pas aux hommes, mais au «
 Seigneur Dieu, disant de bouche qu'il veut que «
 pardon de ses pechez luy soit donné, mais disant «
 de cueur & de pensee qu'il n'a point de pechez «
 pour en receuoir pardon? Encores faut il crain- «

« En l'En-
« chiridiō,
« chap. 71.

« Au Ca-
« non 8.

LIVRE SECOND

dre vn autre inconuenient extreme, auquel sont tombez plusieurs personnes, qui nient le Sacrement de Confession (que nous appellons la confession auriculaire.) Et pour vn principal fondement & raison de leur prouue, ils ont abusé de ce lieu, disans: Consideré qu'il nous est commandé par le Christ de prier le Seigneur de nous remettre noz debtes: & qu'il nous faut croire que luy seul a le vouloir & le pouuoir plus que suffisant pour nous pardonner noz pechez, c'est mal fait de se retirer à vn homme pecheur cōme tous autres, pour auoir ce que luy mesme a autant de besoin que tous autres de le demander à Dieu. Et pour raison que cest article n'est pas moins nécessaire que tous autres Sacremens Ecclesiastiques: autant plus volontiers en deduiray ie les premiers & principaux fondemens, que i'en ay eue me la resolution & cognoissance grâdemment nécessaire en ce temps trop curieux & arrogant. Or il est certain que quand il n'y auroit aucune loy écrite, ce nonobstant vnchascun par la loy naturelle qui est engrauee en nostre ame, cognoit qu'il est vn Dieu, deuant lequel nous deuons nous cognoistre & confesser noz fautes & pechez: bien qu'il soit plus que certain que Dieu les voit, entend, & cognoit mieux que nous: mais nous deuons faire ainsi, afin que le pecheur par ce moyen non seulement face son deuoir de recognoistre la bonté & misericorde de Dieu, mais aussi qu'il se reduise en memoire quels & quants pechez il a commis: & en ce faisant que plus facilement il en ait honte, componction & penitence.

selon
docteur
du cur
expre
ce suis
moy, &
souuer
côte, to
escrite
sus la l
chez &
petrer
par l'au
re Car
pechez
ner no
quité
ré que
chez, il
est celu
ge mo
& occu
n'ayan
confes
derer, c
seigné
Dieu,
prouue
persuac
me hon
les pech
fessier n

selon que ſainct Iean Chryſoſtome deduit fort
 doctement au liure ſecond de la componction
 du cuer. Toutesfois il eſt eſcrit & commandé
 expreſſement en Eſaie, que Dieu a dit: Ce ſuis ie, *Chap. 43.*
 ce ſuis ie, qui efface tes forfaitcs pour l'amour de
 moy, & ne ſeray records de tes pechez. Fay moy
 ſouuenir, & qu'enſemble nous ſoyons iugez: ra-
 cōte, toy, afin q̄ tu ſois absous. Par laquelle loy
 eſcrite nous ſommes inſtruits & obligez par deſ-
 ſus la loy de nature, de nous ſouuenir de noz pe-
 chez & de les cōfeſſer à Dieu, pour de luy en im-
 petrer pardon. Ce qui eſt euidentement confirmé
 par l'autorité de ſainct Iean, diſant en ſa premie- *Chap. 1.*
 re Canonique. Si nous confeſſons à Dieu noz
 pechez, il eſt fidele & iuſte pour nous pardon-
 ner noz pechez, & nous nettoyer de toute ini-
 quité. Pour ceſte cauſe Dauid eſtant bien aſſeu-
 ré que pour obtenir de Dieu pardon de noz pe-
 chez, il luy en faut faire confeſſion, prioit: *Pſal. 18.*
 Qui eſt celuy qui cognoit ſes fautes? Nettoye & pur-
 ge moy donc, Seigneur, de mes fautes cachees
 & occultes. C'eſt à dire, de celles, deſquelles moy
 n'ayant eu ſouuenāce ne memoire, ie n'en ay fait
 confeſſion deuant toy. D'auantage il faut confi-
 derer, que comme l'ancien Teſtamēt nous a en-
 ſeigné qu'il nous faut confeſſer noz pechez à
 Dieu, ainſi le Nouveau nous baille autorité &
 prouue plus que ſuffiſante pour entēdre & nous
 perſuader que noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, com-
 me homme, a la uiſſance de iuger & remettre
 les pechez, & par conſequent nous deuous con-
 feſſer noz pechez à luy comme homme: Selon

Chap. 2. » qu'il est escrit en saint Marc: Iesus dit au Paralytique, Mon fils, tes pechez te sont remis. Or ses vicaires
 » cuns des Scribes estoient là assis, & disputoient de son
 » en leurs cueurs, Pourquoi cestuy ci prononcioit ainsi des blasphemes? qui est ce qui peut rempou
 » tre les pechez sinon Dieu seul? Et incontinent un d'eux
 » sus ayant cogneu de son esprit, qu'ils disputoient ainsi
 » ainsi en euxmesmes, leur dit: Pourquoi disputez vous de telle chose en voz cueurs? lequel est dit, Rece
 » aisé de dire au Paralytique, Tes pechez te sont remis : ou de dire, Leue toy, & charge ton li
 » chemine? Or afin que vous scachiez que l'homme a puissance de pardonner les pechez
 » l'homme a puissance de pardonner les pechez sur terre, il dit au Paralytique, Je te di, leue
 » charge ton liect, & t'en va en ta maison. & il se
 » fenluit. Ce que aussi saint Iean prouue

Chap. 5. » stement, quand il dit: Côme le pere a vie en
 » mesme, ainsi a il donné aussi au fils d'auoir
 » soy mesme. Et luy a donné puissance de faire
 » si iugement entant qu'il est le fils de l'homme
 » Je ne puis rien faire de moy mesme, ie iuge
 » que i'oy, & mon iugement est iuste. Comme
 » que cela est vray, ie demande, si nous ne
 » pas confesser noz pechez à nostre Seigneur
 » Christ comme homme, si il estoit encores
 » re, ou à ceux qu'il auroit commis en diuers
 » & regions de son Eglise pour ce faire? Si
 » vray, pourquoy trouue lon estrange &
 » que nous croyons de cueur & confessions de
 » che, que luy comme homme estât absent de
 » Eglise militante, laquelle n'est sans pechez,
 » a establi certains ministres, à scauoir,

dit au Pasteurs, disciples, & successeurs d'iceux, pour estre remis. Or ses vicaires és mysteres, gouuernement, & police & discipline de son Eglise, lesquels il a deputez noz superieurs, noz iuges, & noz medecins spirituels? Et peut pour en faire prouue suffisante, n'est il pas escript que Iesus Christ a dit à ses disciples: Com- *Iean 20.*
 me mon pere m'a enuoyé, ainsi ie vous enuoye. «
 Et quand il eut dit cela, il souffla sur eux, & leur « *Les Apo*
 Receuez le sainct Esprit: à tous ceux ausquelz « *stres vi-*
 vous remettrez les pechez, ils leur sont remis: & « *caires de*
 à quiconque vous les retiendrez, ils sont retenuz. « *Iesus*
 Et aussi en sainct Marc: Iesus dit à ses Apostres, « *Christ.*
 allez par tout le monde, & preschez l'Euangile à « *Chap.*
 toute creature. Laquelle commission, à scauoir « *dernier.*
 de prescher l'Euangile, & de remettre ou de re-
 tenir les pechez, n'est elle pas conforme à l'offi-
 ce & deuoir que nostre Seigneur Iesus Christ au-
 uoit à son Eglise non seulement predict par le
 prophete Esaie, mais aussi interpreté personnel- *Chap. 61.*
 lement de luy, ainsi qu'il est escript amplement en
 sainct Luc. Iesus vint en Nazareth, où il auoit « *Chap. 4.*
 esté nourri, & entra en la Synagogue au iour du
 Sabbath, selon la coustume, & se leua pour lire. «
 Adonc le liure du prophete Esaie luy fut baillé. «
 Et quand il eut desployé le liure, il trouua le lieu «
 où il estoit escript: L'Esprit du Seigneur est sur «
 moy, d'autant qu'il m'a oinct: Il m'a enuoyé pour «
 euangelizer aux poures, pour guarir ceux qui ont «
 le cuer froissé & desolé, pour publier deliuran- «
 ce aux captifs, & aux aueugles le recouurement «
 de la veuë: pour mettre en deliurance ceux qui «
 sont foulez, & prescher l'an agreable du Sei- «

gneur. Et quand il eut ployé le liure, il le
 au ministre, & l'assit. Et commença à leur
 Au iourd'huy ceste escriture est accôplie en
 oreilles. Selon ces fondemens noz bons An
 nous ont laissé par escrit ce qu'ils ont cre
 maintenu de la puissance de remettre ou re

Les Apo- les pechez, que nostre Seigneur a communie
stres iuges & commise à ses Apostres & successeurs d'ice
de l'Eglise. Tellement qu'à ceste occasion saint Iean Ch
Au liu. sostome a escrit, que Iesus Christ a transpor
 3. *du Sa-* commis à ses disciples toute la puissance
cerdoce. auoit receüe de son pere. Car quand il dit,

ceux ausquels vous remettrez les pechez, ils
 sont remis : & à quiconque vous les retiendrez,
 ils sont retenus : que pourras tu dire autre
 de cela, sinon que toute la puissance des cie
 celestes leur a esté concedee de Dieu ? Le pere
 donné au fils toute sorte de puissance, au re
 voy que ceste mesme puissance leur a esté
 nee par le fils. Et pour verifiser d'auantage
 nostre Seigneur nous a ordonné ses Apostres
 pour noz iuges, ie ne voy point qu'il soit be
 d'en faire grande prouue, veu qu'il n'y a occa
 d'en doubter suiuant la doctrine Euangelique.
 Toutesfois si d'auature quelcun en est en do
 te, qu'il considere la raison que nous en bail
 Iean Chrysofome, disant: Si les Apostres ne
 iuges, pourquoy Iesus Christ leur a il donné
 clefs? Car fils ne iugeront point, ils seront
 uez de la puissance de tous, & pour neant la
 ils receue pour deslier & lier. Dont depe
 grande querimonie que saint Augustin

En l'ho- Iean Chrysofome, disant: Si les Apostres ne
milie 23. iuges, pourquoy Iesus Christ leur a il donné
sur s. clefs? Car fils ne iugeront point, ils seront
Matth. uez de la puissance de tous, & pour neant la
 ils receue pour deslier & lier. Dont depe
 grande querimonie que saint Augustin

en son te
 & excuf
 me plus
 tre lesq
 la mesm
 soit il) r
 en soy m
 Dieu cog
 ie vous c
 stres, Ce
 au ciel. D
 nees à l'
 Salomon
 dit ce qu
 cessaire
 iustice, e
 de la cau
 noz pec
 que luy e
 la puilla
 nee, &
 commu
 a ordon
 rituels.
 manifest
 see par l
 ment, il
 fort fam
 Comme
 viande c
 liurez, si
 fil l'accu

en son temps de ceux qui dés lors s'exemptoient & excusoient de la confession auriculaire, comme plusieurs font en ce malheureux temps, contre lesquels nous pouuons à bon droit former la mesme complainte. Faites penitence (leur dit-il) telle qu'on fait en l'Eglise. Que nul ne die en soy mesme: Je la fais secrettemēt enuers Dieu, Dieu cognoit que ie la fais en mon cueur. Donc ie vous diray, que sans cause il a esté dit aux Apostres, Ce que vous deslierez sur terre, sera deslié au ciel. Doncques sans cause les clefs ont esté données à l'Eglise de Dieu. Et pour dire en bref: Si Salomon est veritable, escriuant, que celuy qui dit ce qu'il cognoit, est iuge de iustice: il faut necessairement inferer que celuy là sera iuge d'injustice, qui sans auoir eu certaine cognoissance de la cause, en aura iugé. Donc il faut confesser noz pechez au ministre & iuge de l'Eglise, afin que luy en iugeant d'icelles nous en deslie, selon la puissance que nostre Seigneur luy en a donnée, & la cognoissance que nous luy en auons communiquée. Outre cela nostre Seigneur nous a ordonné ses Apostres pour noz medecins spirituels. A iceux donc nous deuons descourir & manifester nostre maladie spirituelle, qui est causée par le peché. Et pour l'entendre plus facilement, il est expedient d'alleguer vne similitude fort familiere qu'Origene nous baille, disant. Comme ceux qui ayans l'estomach chargé d'une viande crue & non digeree, sont soulagez & deliurez, s'ils la vomissent: ainsi celuy qui a peché, s'il s'accuse: pendant qu'il s'accuse luy mesme &

« Au liu.

« des 50.

« homilies

« Ser. 49.

«

«

«

«

« Prouer. 12.

«

«

«

«

«

«

«

«

« Les Apo-

« stes Mede-

« cins de l'E-

« glise.

«

« En l'homie-

« lie 2. sur

« le Psal.

« 37.

«

» se confesse, il vomit son peché ensemble, &
 » gere toute la cause de sa maladie spirituelle.
 » quoy tu dois considerer diligemment à quoy
 » dois confesser ton peché. Fay premierement
 » perience si celuy là est medecin auquel tu
 » exposer la cause de ta maladie. Si premierement
 » dis ie, il s'est monstré medecin docte & m
 » cordieux. A quoy faut referer ce que saint
 Chrysostome a escrit de ceste matiere, nous
 nuant par vn mesme moyen quelle differenc
 y a entre les Sacrificateurs de l'ancien Testam
 & des Sacrificateurs du Nouveau, & com
 plus excellens sont ceux du Nouveau, que

Au liu. » l'Ancien, disant : Les Sacrificateurs des Iuit
3. du Sa- » uoient pas la puissance ne la charge de purg
cerdoce. » lepre corporelle, ains seulement de monst
 » iuger ceux qui estoient guaris ou non. Mais
 » est de noz Sacrificateurs, il leur est du tout
 » mis de non pas prouuer la lepre du corps, &
 » môstrer que les pechez & ordure de l'ame
 » purgez : mais il leur est permis de les purg
 » talement. Et pour cõclure cest article, il est
En l'homi- » expedient de considerer ce que Origene en
lie. 2. sur » à scauoir, qu'il y a plusieurs moyens d'auoir
le Lewi- » mission des pechez, & specialement par la
tique. » tence: combien que ce moyen soit difficile
 » borieux, quand le pecheur pleure si abond
 » ment, que de ses larmes il laue son liect, &
 » quand il n'a point de crainte ne de honte de
 » clarer son peché au prestre, & de luy dem
 » la medecine pour en estre purgé. En quoy
Chap. 5. » il accomplit ce que saint Iaques l'Apostre

Si quelc
 le les pr
 mains s
 ment, q
 qu'ils pr
 sent les
 gnage pl
 cerdotal
 position
 quel il p
 de son a
 ue bien

L'explic
 reme



fericord
 gers qui
 nelle: &
 ptemen
 voulons
 puleuser
 nous n'a
 Dieu. O
 ce que n
 benignit
 uers les a
 & l'autre

Si quelcun d'entre vous est malade, qu'il appelle les prestres de l'Eglise, & qu'ils imposent les mains sur luy. Là où nous devons noter diligemment, qu'au lieu que saint Iaques auoit escrit, qu'ils prient pour luy, Origene a dit, qu'ils imposent les mains sur luy : pour nous bailler tesmoignage plus certain, qu'il parle de l'absolution sacerdotale, qui ne se fait point sans l'oraison & imposition des mains du ministre, du ministere duquel il plait à Dieu vser en cela, par faisant le tout de son autorité: ainsi que saint Bernard le prouue bien pertinemment & doctement.

*Au sermō
premier du
iour de S.
Pierre &
de S. Paul.*

*L'explication de ceste partie, Comme aussi nous les
remettons à nos debtours. Chapitre II.*

Il y a plusieurs choses moult pernicieuses & cōtraires à nostre salut, mais spécialement se desesperer de la puissance & bonté de Dieu, & de n'vser de misericorde enuers les autres : Qui sont deux dangers qui nous priuent totalement de la vie eternelle : & ausquels nous tomberons bien promptement : en desespoir, dis ie, si d'vn costé nous voulons discuter la grauité de noz pechez si scrupuleusement & rigoureusement que de l'autre nous n'ayons esgard à la bonté & misericorde de Dieu. Ou nous tomberons en immisericorde, si ce que nous nous promettons de la clemence & benignité de Dieu, nous n'en voulons vser enuers les autres. Donc afin que nous eussions l'vn & l'autre vice, nostre Seigneur Iesus Christ com-

me si d'une mesme peinture eut voulu blâmer de la sainte
deux parois, comme on dit, il nous a affermy la remission de nos pechez à telle loy & condition, que nous la demandions, comme nous remettons à nos debtors. Or commēt ceste oraison doit estre entendue, il est bien vray de le colliger par l'interpretation de nos anciens orthodoxes. Sainct Augustin escriuit

En l'epistre 121. ceste matiere à la vefue Proba, Quād nous Dieu (dit il) qu'il nous remette nos debtors me aussi nous les remettōs à nos debtors nous admonestons de ce que nous demandons & de ce que nous devons faire pour meriter l'impetrer. Tellement qu'il ne faut pas négli-

Au livre 2. du Sermō de nostre Seigneur sus la montagne. ment passer sans coter (dit il ailleurs) que toutes les sentences & articles selon lesquelles nostre Seigneur nous a commandé de prier, ont fait entendre que nous devons avoir en particulier recommandation celle là qui appert à la remission des pechez: en laquelle il avise que nous fussions misericordieux, qui est un veulx de veiller pour couter les miserables. Car selonc un article nous ne prions ainsi, comme selonc un autre cy, disans à Dieu, Remets nous nos debtors me aussi nous les remettōs à nos debtors me si nous faisons vn certain accord avec nostre Seigneur. Auquel accord si nous dissimulōs & dissimulons, il ne sortira aucun fruit ny effect de nostre oraison. Pource que nostre Seigneur dit, Remettez aux hommes leurs pechez, ausquel pere celeste vous remettra les vostres. La sentence sera plus clairement entendue, si nous

cōsiderer de la sainte
fiastiqu
de celuy
ment les
fait, &
mis. L'h
me, & de
point pit
de ses pe
garde son
qui est c
pour plu
de & par
vle de ve
bonne a
mis ceste
j'ay mes
re si ie n
cause: q
de, & fo
gloire en
le confio
de celuy
c'est bien
Qui est
no⁹ incul
ouy qu'il
hairas to
voz enne
faites biē
ceux qui

cōsiderer ce qui en est escrit en plusieurs passages
 de la saincte escriture, & specialement en l'Eccle-
 siastique: là où il est dit, que le Seigneur se vègera
 de celuy qui se venge, & luy gardera soigneuse-
 ment ses fautes. Pardōne à ton prochain son mes-
 fait, & quand tu prieras, tes pechez te seront re-
 mis. L'hōme gardera il son courroux enuers l'hō-
 me, & demandera guarison au Seigneur: il n'aura
 point pitié de son semblable, & demādera pardō
 de ses pechez? Puis que luy qui n'est que chair,
 garde son courroux, & demande pardon à Dieu,
 qui est ce qui effacera ses pechez? Dont Dauid
 pour plus facilemēt impetrer de Dieu misericor-
 die & pardon, prie avec ceste cōdition de n'auoir
 vñe de vengeance cōtre son prochain, disant avec
 bonne assurance. Seigneur mon Dieu, si i'ay cō-
 mis ceste chose, si y a iniquité en mes mains, Si
 i'ay mesfait à celuy qui auoit paix avec moy: voi-
 re si ie n'ay deliuré celuy qui me molestoit sans
 cause: q̄ l'ennemi poursuiue mō ame, & l'attain-
 de, & fousse ma vie en terre, & qu'il mette ma
 gloire en poudre. De telle maniere prioit Iob, &
 se confioit, disant: Si ie me suis esiouy de la ruine
 de celuy qui me hayoit, si i'ay dit en mon cueur,
 c'est bien fait: que mon oreille oyt maledictiō.
 Qui est la cause pour laquelle nostre Seigneur
 n'inculque si souuēt ceste doctrine. Vous auez
 ouy qu'il a esté dit: Tu aimeras ton prochain, &
 hairas ton ennemi. Mais moy ie vous di, aimez
 voz ennemis, benissez ceux qui vous maudissent,
 faites biē à ceux qui vous hayssent, & priez pour
 ceux qui vous courēt sus, & vous persecutēt: afin

« *Chap. 28.*« *Psal. 7.*« *Chap. 31.*« *Matth. 5.*

LIVRE SECOND

33 que vous soyez enfans de vostre pere qui est
 33 cieux: car il fait leuer son soleil sur bons & m
 33 uais, & enuoye la pluye sur iustes & iniustes.
 33 si vous aymez ceux qui vous aiment, quel fa
 33 en aurez vous? les peagers ne font ils pas le
 33 me? Et si vous saluez seulement vos freres, q
 33 vous d'auantage? Les peagers ne font il pas au
 33 semblable? Soyez donc parfaits come vostre p
 33 qui est es cieux, est parfait. Noz bons peres
 uaillet aussi de toutes leurs forces pour nou
 chir & composer à ceste reigle de misericord
 benignité mutuelle. Dont S. Cyrille Ierosol
 tain nous baille cest aduertissement. Quand
 prios Dieu qu'il nous remette noz debtes
 aussi nous les remettons à nos debteurs, nou
 sons vn accord avec luy. Dõc nous ayas elgar
 cõsideration des grãdes graces q nous rece
 de luy, pour en bailler de bien petites à nos
 teurs, ne tergiuer sons & ne faisons aucune
 culté, ains diligẽtons nous de nous remettre
 debtes les vns aux autres. Les debtes q no
 les vns aux autres, sont petites, legieres & fa
 à remettre: mais celles que nous deuons à D
 sont bien grãdes, qui ont seulement besoin de
 ste benignité reciproque enuers nos debtes
 Aduise donc que tu ne te ferme le chemin
 paruenir enuers Dieu à la remission de tes
 & enormes pechez par faute de remettre qu
 petis & legiers pechez que ton prochain a
 contre toy. Or sil y a quelcun de iugement
 uers, & de si meschant courage, qu'il n'ait
 ne vergongne de demander à Dieu instam

En la Ca
techese
mystago
gique s.

remissio
 se estre p
 remettre
 seille a
 tentiue
 fait non
 Seigneu
 loy, pa
 accord d
 ons qu'
 come n
 bien cer
 petrer c
 si nous
 est la ca
 telle me
 rera d'a
 auoit r
 pour ce
 seruiteu
 stre luy
 remett
 stre Se
 ment r
 fant. Q
 mettez
 vostre
 chez. n
 qui est
 Tu n'a
 culer a
 senten

remissiō de ses pechez, lequel toutesfois ne puisse estre persuadé ny induit par aucune raison de remettre aussi les debtes a son prochain : ie conseille a vn tel ingrat & malheureux d'entēdre attentiuement la remonstance que S. Cyprian en fait non moins docte que graue, disant . Nostre Seigneur Iesus Christ nous a certes baillé vne loy , par laquelle il nous lie & oblige de certain accord & condition, c'est à sçauoir, que nous pri- ons qu'ainsi noz debtes nous soiēt remises, selon cōme nous aussi remettōs a noz debtors; estans bien certains & assurez que nous ne pouōs impetret ce que nous demandōs pour noz pechez, si nous ne faisons la pareille a noz debtors. Qui est la cause pourquoy il dit en vn autre lieu , De telle mesure que vous mesurerez, on vous mesurera d'autre part. Et le seruiteur a qui son maistre auoit remis toute sa debte , a esté mis en prison pour ce qu'il n'a voulu remettre la debte a son cōseruiteur. Tellemēt qu'il a perdu ce que son maistre luy auoit remis , par faute de n'auoir voulu remettre a son compagnon, laquelle doctrine nostre Seigneur nous a voulu encores rigoureusement recommander en ses commandemens, disant. Quand vous vous presenterez a oraison, remettez si on vo⁹ doit quelque chose, afin qu'aussi vostre pere qui est és cieux, vous remette vos pechez. mais si vous ne remettez , aussi vostre pere qui est és cieux, ne vous remettra pas vos pechez. Tu n'as aucune excuse de laquelle tu te puisse excuser au iour du iugement: car tu es iugé selon sa sentence, & toymême endures ce que tu as faict

*Au sermō
de l'orai-
son domi-
nicale.*

Matth. 7.

Matth. 5

LIVRE SECOND

» aux autres. Dieu nous a commandé d'estre pa
 » fiques, concordes & vnanimés en sa maison.
 » quels il nous a faictz au baptesme (qui est not
 » seconde natiuité) il veut que nous estans en
 » perseuerions tels. Afin que nous qui auons con
 » mencé estre enfans de Dieu, demeurions en
 » paix de Dieu, & nous qui auons vn esprit, ayons
 » aussi vn mesme vouloir & opinion: autrement
 » Dieu iamais ne reçoit sacrifice. Ains il veut &
 » mède a celuy qui est en discord avec son frere,
 » se retirer de l'autel auquel il estoit venu pour
 » frir son oblation, & s'en aller premierement
 » pointer a luy, afin que Dieu puisse estre appe
 » par prieres pacifiques. Vn des sacrifices plus
 » greables a Dieu, c'est nostre paix, la concorde fr
 » ternelle, & vn peuple vny de l'vnyon du pere
 » du fils & du S. Esprit. Et pource quand Abel
 » Cain les premiers ont presenté sacrifices, Dieu
 » regardoit pas leurs oblations, mais leurs cueur
 » afin que celuy la pleut a Dieu en son oblatiō,
 » luy plaisoit en son cueur. Abel le pacifique & b
 » ste, quand innocemment il sacrifie a Dieu, il
 » seigne aussi tous les autres quand ils offrent le
 » oblation a l'autel, d'y venir ainsi avec crainte
 » Dieu, avec simplicité de cueur, avec loy de iust
 » ce, & avec paix & concorde. Dont a bōne & iust
 » cause luy qui estoit tel, en presentant le sacrifice
 » de Dieu, apres a esté faict le sacrifice a Dieu, &
 » que luy premier mōstrāt le martyre par la gloire
 » de son sang, cōmenceast la passion de nostre Sa
 » gnr: & aussi luy eust la paix, qui le premier au
 » eu iustice. Certes tels sont couronnez par nostre

en Genes.
chap. 4.

Seigneu
 avec no
 discord
 selō q
 moigne
 sus Ch
 & hain
 Iehan.
 vous s
 le dem
 stre im
 estre au
 ché, qu
 de sang
 estre r
 n'est p
 mains
 enuers
 sieurs
 S. Mat
 mand
 veut c
 lice: n
 lemē
 ausi i
 ineffa
 dōnez
 te cess
 & le i
 puiffa
 nable
 mēt d

Seigneur. Tels au iour du iugemēt seront vėgez
 avec nostre Seigneur. Au cōtraire celuy qui faict
 discord & diuision, & qui n'a paix avec ses freres,
 selō q̄ l'Apostre S. Paul & la saĩcte escriture le tes-
 moignent, iajoit qu'il fut tué pour le nom de Ie-
 sus Christ, ne pourra euitter le crime de diuision
 & haine. Car il est escrit en la canonique de S. *Chap. 3.*
 Iehan. Quiconque hait son frere, est meurtrier, & *de la 1.*
 vous sçauetz que nul meurtrier n'a la vie eternal- *epistre.*
 le demeurante en soy. Et celuy qui aime mieux e-
 stre imitateur de Judas q̄ de Iesus Christ, ne peut
 estre avec Iesus Christ. Combien grand est ce pe-
 ché, qui ne peut estre effacé voire par le baptesme
 de sang? Cōbien enorme est ce crime, qui ne peut
 estre remis par le martyre? S. Iehā Chrysofome
 n'est pas moins aspre & seure contre tels inhu-
 mains, qui dedaignēt vsfer de misericorde & grace
 enuers leurs prochains: ainsi q̄ nous lisons en plu-
 sieurs passages de ses œuures, & specialemēt sur
 S. Matthieu. Quand Iesus Christ (dit il) nous cō- *en l'hom.*
 mande de remettre les debtes a nos debtors, il *20. sur S.*
 veut que nous n'ayons aucune memoire de ma- *Matthieu.*
 lice: mais quand il nous promet pardon, non seu-
 lemēt nous baille occasion de bien esperer, mais
 aussi nous propofant pour exemple la grande &
 ineffable misericorde de Dieu, il nous exhorte a
 dōnez pardō à ceux qui no⁹ ont offensé. Dōc tou-
 te ceste affaire prend son cōmencement en nous,
 & le iugemēt qui aduiedra de nous, est en nostre
 puissance. Et afin que nul, voire le plus desraison-
 nable de ce monde, ne se puisse plaindre du iuge-
 mēt de Dieu en aucun peché grād ou petit, Dieu

LIVRE SECOND

27 a voulu que celuy qui est mesme coupable, fa
 28 maistre de son iugement & sentence: disant, que
 29 comme tu te iugeras, ainsi ie te iugeray. Si tu
 30 mets a ton conseruiteur, aussi receueras tu
 31 moy mesme grace: combien que cela ne soit
 32 mais esgal. Car toy qui remets, tu as aussi be
 33 de remission, mais Dieu qui n'a affaire d'aucun
 34 chose, pardonne. Tu remets a ton conseruiteur
 35 compagnon, & Dieu remet a son seruiteur. Tu
 36 coupable plus de mille pechez, mais Dieu est
 37 tout exempt de peché, & ce neantmoins enco
 38 par ce moyen monstre il l'abondance de sa mis
 39 ricorde. Car combien que certainement il peut
 40 sans cela te remettre tous tes pechez, toutes
 41 il te veut faire ce bien par ce moyen, te baillan
 42 mille occasions d'vser de sa douceur & pie
 43 moyennant qu'il chasse ceste brutalité qui est
 44 toy, & amortisse l'ire de laquelle tu brusle, & t
 45 reunisse du tout a tes membres. Que diras tu,
 46 te prie, quand tu auras enduré de ton prochain
 47 quelque chose iniustement? Cela est vn peché
 48 Mais si tu endures iustement, ce n'est pas peché
 49 Donc supposé que tu as enduré quelque chose
 50 iniustement, certes telles s'ot les choses que tu pe
 51 a Dieu de te remettre, & beaucoup plus grande
 52 Et deuant que tu aye ce pardon, tu as receu
 53 grace qui n'est petite, c'est que tu es instruit, q
 54 tu dois auoir vn cueur humain, & plein de com
 55 mansuetude. Outre cela, tu auras aussi a l'aduen
 56 vne grãde recompense, en ce que on ne te dem
 57 dera aucune raison de ton peché. Ces choses est
 58 considerees, sommes nous pas dignes d'vne gra

de puni
 sance de
 de nost
 dens &
 causes,
 mes le
 stes? Le
 ste mat
 ne prot
 comme
 Donc d
 chez a
 ne s'est
 maledic
 ré iniur
 choses,
 n'as pe
 science.
 ques de
 Dont l'
 person
 tre. Tu
 ta cõfe
 uoir d'
 debtes
 l'Eccle
 ire a l'h
 Pource
 as com
 car aut
 pareille
 ayant p

de punitiō, veu qu'ayans receu vne si grāde puif-
 sance de Dieu, nousmesmes sommes proditeurs
 de nostre salut? Et cōment sommes nous si impu-
 dens & effrontez de prier d'estre ouys en autres
 causes, consideré que nous denions a nousmes-
 mes les choses desquelles nous sommes mai-
 stres? Le mesme S. Jehan Chrysofome traite ce-
 ste matiere ailleurs, disant. Cettes nous faisons v-
 ne protestation moult perilleuse, disans a Dieu,
 comme ausi nous remettons a nos debteurs.
 Donc discute ta conscience, si tu remets les pe-
 chez a celuy qui t'offense. Considere, si le soleil
 ne fest point couché sur ton ire: si tu n'as rendu
 malediction a celuy qui t'a maudit: si ayant endu-
 ré iniure, tu n'as point menacé. Si tu as faiēt ces
 choses, tu ne t'es point abusé ne trompé: car tu
 n'as peu tromper Dieu, qui est le iuge de ta con-
 science. Il ne faut pas dôque auoir esgard a quel-
 ques debtes, ains aux offenses qu'on nous faiēt.
 Dont l'Apostre saint Paul dit, Ne deuez rien a
 personne, sinon que vous vous aymiez l'un l'au-
 tre. Tu vois que si en aymant tu as pardonné,
 ta cōfession sera vraye & bōne. Et pour t'esmou-
 uoir d'auantage a remettre a ton prochain ses
 debtes & offenses, considere ce qui est escrit en
 l'Ecclesiastique, l'homme garde son courroux &
 ire a l'homme, & puis demāde medecine a Dieu?
 Pource si tu veux que Dieu te remette ce que tu
 as commis, remets ausi a celuy qui t'a offensé:
 car autrement on te dira: Seruiteur meschant &
 paresseux, ie t'ay remis tout ce q̄ tu deuois, m'en
 ayant prié, ne te failloit il pas ausi remettre a tō

*En l'homie
 lie. 9. sur
 les lieux
 extraicts
 de saint
 Matth.*

Rom. 13.

cha. 28.

Matt. 18

LIVRE SECOND

» conseruiteur? Tellement que par faute de luy
 » mettre tu seras vn seruiteur inutile, & redoublé
 » de la peine eternelle . Poutant remettez de
 » cueur à vos freres , afin que vostre pere qui est
 » cieux, vous remette. Qui est la cause pourquoy
 » aussi luy mesme a dit si claiement ailleurs. Que
 » celuy d'entre nous tous qui ose avec assurance
 » dire à Dieu cela qui est escrit, remets nous
 » debtes , comme aussi nous les remettons à
 » de debtors? Car le cas aduenant que nous ne face
 » aucun mal à noz ennemis & debtors, toutes
 » nous auons en nous vne incurable playe d'ou
 » se. Aussi nostre Seigneur veut que non seulement
 » nous pardônions à ceux qui nous offensent,
 » aussi que nous les aymions, & prions pour
 » Dont si seulement tu n'offenses point celuy
 » t'a offensé, mais toutesfois tu te retires & t'élo
 » ges de luy , tellement que tu ne le vois par
 » lontiers : sans doubte il te demeure vne playe
 » l'estomach , & ie ne sçay quel marrisson, & d
 » pit croist en ton cueur. Que si cela est ainsi
 » tes ce que Iesus Christ a commandé, n'est pas
 » cores accompli . Et afin que tu sois plus pro
 » & facile à l'accōplir totalement, aduise si tu ve
 » drois que Dieu te fust propice & appaisé de
 » maniere, que combien qu'il ne te feist point
 » mal, toutesfois retournaist sa face de toy, en
 » pechez en memoire , & qu'il ne te voulust
 » voir? Donc tel que tu veux que Dieu se porte
 » uers toy quand tu luy demande pardon de
 » pechez, tel te dois tu porter enuers ceux qui t'ont
 » offensé. Car (comme dit S. Augustin) ceux qui

Aulin. 1.
de la cōpon
tion du
cueur.

Aulin.
21. de la

petrerot
 pour ren
 ont fait
 vous ne
 pere ne
 uer, sert
 gement
 n'a fait
 reduire
 deuable
 quels lu
 qu'il n'a
 uiteur c
 ce que s
 monte
 qui son
 de mise
 ge, il est
 goire le
 qu'eleg
 est la v
 chascun
 quand
 qué de
 mont
 te, si n
 bouche
 ne vole
 souuen
 mais ne
 que de
 mis, no

petretôt aucun pardon, qui ont esté inexorables *« cité de*
 pour remettre aux autres les offenses qu'ils leur *« Dieu.*
 ont faictes : selon ce que dit nostre Seigneur . Si *« chap. 27.*
 vous ne remettez les pechez aux hommes, vostre *«*
 pere ne les vous remettra pas . Et pour le prou- *«*
 uer, sert grandement ce que saint Iaques dit. Iu- *« chap. 2.*
 gement sans misericorde sera faict a celuy , qui *«*
 n'a faict misericorde . Et aussi deuons nous nous *«*
 reduire en memoire ce seruiteur, auquel estât re- *«*
 deuable, son maistre a remis dix mille talens : les- *«*
 quels luy a commandé depuis de rendre, a cause *«*
 qu'il n'a point eu de misericorde de son conser- *«*
 uiteur qui ne luy deuoit que cent deniers. Donc *«*
 ce que saint Iaques a dit, que la misericorde sur- *«*
 monte le iugement, vaut & est accompli en ceux *«*
 qui sont les enfans de promesse , & vaisseaux *«*
 de misericorde. Et pour nous y inuiter d'auanta- *«*
 ge, il est bon de cōsiderer aussi ce que saint Gre- *En l'hom.*
 goire le grand en a escrit non moins doctement *27. sur les*
 qu'elegamment , disant que la grandeur de charité *Euangiles.*
 est la vertu de la vraye oraison. Tellement qu'un *«*
 chascun impetre de Dieu ce qu'il demande bien, *«*
 quand en son oraison son cueur n'est point offus- *«*
 qué de la haine de son ennemi. Mais nous sur- *«*
 montons nostre cueur , qui souuentesfois relu- *«*
 cte, si nous prions aussi pour nos ennemis. La *«*
 bouche prie pour les aduersaires, mais à la mien- *«*
 ne volonté que le cueur en retint l'amitié . Car *«*
 souuentesfois nous prions pour nos ennemis, *«*
 mais nous le faisons plustost par commandemēt *«*
 que de charité. Et prians'pour la vie de nos enne- *«*
 mis, nous craignons d'estre exaucez. *«*

LIVRE SECOND

Or veu que nostre iuge interieur considère chain, ne
 tost nostre cueur, que nos parolles, celui corde. C
 demande rien pour son ennemy, qui ne pieres & c
 de charité pour luy. Et si quelcū obiecte, que tir quelq
 nemy a grandement offensé, a fait de grand plusieurs
 mages, a blessé ceux qui luy aydoient, a nous ren
 ceux qui l'aimoient: ie luy respondray, que nous les
 deuerions retenir ces offenses la, si nous y a deux
 deuions remettre. Et pour en faire prouuon peut f
 stre aduocat en ceste nostre cause nous a la coulpe
 vne oraison: de laquelle cause luy mesme est si le dom
 & aduocat. Et a inseré vne condition en l'offe, veu qu
 qu'il nous a composée, disant, Remets nous Dieu qu
 debtes, comme aussi nous les remettrons l'explicat
 debtors. Et pourtāt que luy qui est nostre prie le le
 cat, est venu iuge: aussi luy qui a composé lequel bi
 oraison, l'exauce. Donc quād nous disons, ste matie
 nous nos debtes, comme aussi nous les remettrons volo
 a nos debtors: si nous ne faisons ce que nous receuoir
 fons, nous nous lions & obligeons nous mesmes per en ce
 plus estroictement. Si d'auenture nous les pech
 tons ceste cōdition en nostre oraison, disant, ces, pou
 plemēt, remets nous nos debtes, & laissez remettre
 ste, nostre aduocat qui a composé ceste oraison offenses
 la recognoist point, & incontinent dit en questio
 me, Je sçay bien ce que i'ay enseigné & ordonne nous
 celle la n'est pas l'oraison que i'ay faite. Celuy q
 res, que deuons nous donc faire, sinon de manteau
 a nos confreres vne affection d'vne vraye est pa
 té, & qui ne demeure aucune malice en ceux qu
 cueur? Afin que Dieu toutpuissant considère qui telle
 charité de laquelle nous vifons enuers nous tra aus

chain, nous remettons nos iniquitez par sa miseri-
 cordes, celui qui ne se souvient de sa miserie, & catholiques, ce neantmoins il en peut sor-
 tir quelque doute & question qui tourmente
 plusieurs personnes. Car consideré que Dieu ne
 nous remet nos debtes qu'a ceste condition que
 nous les remettons aussi à nos debteurs, & qu'il
 y a deux choses au peché, la coulpe & la peine:
 on peut faire ceste question, & demander, si avec
 la coulpe de l'offense, nous deuons remettre aus-
 si le dommage d'icelle à celuy qui nous a offen-
 sé, veu que nous desirons singulierement, & priors
 Dieu qu'il nous remette l'vn & l'autre. Pour
 l'explication de telle difficulté & question, ie
 prie le lecteur de se conseiller a saint Augustin,
 lequel bien saintement & amplement traite ce-
 ste matiere. Le discours duquel i'allegueray icy
 tresvolontiers, pour le prouffit qu'on en pourra
 receuoir. Car il n'y a pas petit danger de chop-
 per en ce passage. Il escrit ainsi. Pourautant que
 les pechez sont entenduz par la diction de deb-
 tes, pour cela vnchascun n'est pas contraint de
 remettre l'argent à ses debteurs, mais toutes les
 offenses qu'un autre luy aura faictes. Car s'il est
 question de remettre & quitter argent, plustost
 nous est il commandé par ce commandement: «
 Celuy qui veut oster ton saye, laisse luy aussi le
 manteau. selon lequel commandement aussi
 n'est pas necessaire de remettre la dette a tous
 ceux qui doiuent argent, mais a celuy seulement,
 qui tellement ne le voudra rendre, qu'il en vou-
 dra aussi plaider. Or saint Paul dit, qu'il ne

*Au liu. 2.**du sermon**de nostre**Seigneur**sur la mō-**taigne.**En S.**Matth.**chap. 5.*

En l'epi- » faut point que le seruiteur du Seigneur
stre 2. a » Donc celuy qui de son bon gré ne voudra
Timo- » l'argent qu'il doit, apres en auoir esté admo-
thee.cha. » il luy faut remettre. Car il ne le voudra pas
 2. » pour deux causes, à sçauoir, ou pource qu'il
 » pas le moyen, ou pource qu'il est auare & craint
 » du bien d'autruy. L'vn & l'autre appartient au
 » ureté: car l'vn est argumēt de poureté des biens
 » ce monde, & l'autre de poureté de cuer & de
 » vouloir. Pource quiconque à tel poure rem-
 » quitte sa debte, il remet a vn poure, & fait vn
 » ure Chrestienne, suiuant la reigle par laquelle
 » deuons auoir vn cuer tousiours préparé de
 » dre patiemment ce qui nous est deu. Car
 » destement & doucement il poursuit que ce
 » luy est deu, luy soit rendu, n'ayant point
 » gard au prouffit de l'argent, qu'à la correction
 » amendement d'vn homme, auquel est chose
 » mageable & pernicieuse de ne rendre pas ce
 » doit, en ayāt bien le moyen, il luy prouffite
 » demement: tant s'en faut qu'il offense Dieu. **D**irez vous
 » ce renieur de debtes, voulant tirer prouffit de
 » l'argent d'autruy, est empesché par l'occurrence
 » ceste poursuite & contrainte, qu'il ne rend au
 » Seigneur
 » dommage en sa foy, qui d'auantage est si
 » enseigné
 » reux, qu'il n'y a point de comparaison. **D**ieu
 » commis:
 » sommes aduertis que ceste partie d'oraison
 » cheoir en
 » nous disons remettons nous nos debtes, com-
 » periment
 » nous les remettons a nos debteurs) ne se
 » des que le
 » entendre specialement des debtes pecunia-
 » admonest
 » mais de toutes les offenses qu'on nous fait
 » nous ind
 » consequent aussi de l'argent qui est deu. **C**ela ne se

L'expl



luy la t'offense, qui refuse à te rēdre l'argent qu'il te doit, s'il a la puissance & commodité de te le rendre. laquelle offense si tu ne luy pardonne, tu ne pouras dire legitimemēt & avec efficace, Remets nous nos debtes, comme aussi nous les remettons à nos debteurs . Mais si tu luy pardonne & remets ceste debte pecuniere, tu vois que quand on nous commande de prier en ceste forme & maniere, nous sommes admonestez de remettre aussi la debte pecuniere.

L'explication de ceste partie, Et ne nous induy point en tentation.

Chap. 12.

L me semble, qu'assez abondamment nous auons monstré au premier liure, que la cause de tous les maux, miseres, & calamitez, desquelles nous sommes aucunement affligé, est le peché. Et pour raison que nous ne succombons pas si malheureusement, que par l'occasion de quelque tentation ne precede, pourtant nostre Seigneur Iesus Christ non seulement nous a enseigné de demander pardon des pechez iadis commis: mais aussi pour euitier l'occasion de recheoir en d'autres, & en ce faisant que nous experimenterions que les pechez derniers sont plus durs que les premiers: fort pertinemment il nous admoneste maintenant de prier Dieu qu'il ne nous induise point en tentation. Et afin que cela ne semble estrange & contraire à ce que

- Au chap.* nous auons cy deuant produit pour toujours en v
1. du 1. luy. le prouffit & vtilité que nous receuons seur : ain
 tentation : Il est necessaire d'expliquer ment caci
 par ceste partie d'oraison nostre Seigneur corps, & p
 a voulu insinuer & faire entendre. Selse met hors
 i'ay peu colliger des escrits de nos bons Qui est la
 orthodoxes, i'ay trouué que nostre Seigne ne vse de
 nous propose icy trois choses à confiderant. Nou
 sçauoir, la puissance grande & formidable estine en
 nos ennemis capitaux : nos forces humb combato
 au contraire bien debiles : la grande bonment, mai
 vertu de Dieu. Quant est du premier, me la tem
 uons trois ennemis trespuissans, qui ne nous tour
 iamais de nous inquieter & fascher, a sçauant par
Aux Ro- chair, le monde, & le diable. Sainct Paul delectatio
main ch. 7 voulant faire entendre en quoy consiste ceste bou
 inquietude & fascherie que nous cause & par la r
 » chair, dit. Mes freres, quand nous est l'esprit, &
 » la chair, les affections des pechez auons des cieux
 » gueur en nos membres pour fructifier graces qu
 » mort. Et ie voy vne autre loy en mes qu'a gran
 » bres, bataillant contre la loy de mon enste matie
 » ment, & me rendant captif à la loy de pech toujours
 » est en mes membres. Helas, moy homme de philo
 » serable! qui me deliurera du corps de ceste & l'autre
Aux » Et ailleurs. Vous n'accomplirez point le profité & t
Gal. cha. » sirs de la chair. Car la chair conuoite con par longu
 5. » sprit, & l'esprit contre la chair, & ces delestes. N
 » sont contraires l'une à l'autre, tellement de, duqu
 » vous ne faictes point tout ce que vous remonitr
Au li- » Sainct Basile en rend la raison, disant. Ce ce que no
ure de la » vn ie ne sçay quel grand serpent se veaut en quelq

pour toujours en vn maretz profond, limonneux, & ob-
 recevoir leur : ainsi toute volupté corporelle est secrette-
 pliquer ment cachee en la nature materielle de nostre
 Seigneurs corps, & par vnchascun des cinqs sens d'iceluy se
 dre. Selet met hors du fond, s'eslançant comme vne teste.
 os bons Qui est la cause pourquoy S. Gregoire Naziáze-
 nostre Seigne use de ceste complainte & exclamation, di-
 à confidant. Nous auons en nousmesmes vne guerre in-
 formidable destine en nos affectiōs, a raison de laquelle nous
 forces hum combatons iour & nuict, maintenant occulte-
 grande boment, maintenant manifestement, laquelle com-
 premier, me la tempeste esmeut les flux de la mer, ainsi
 , qui ne nous tourmente & agite haut & bas non seule-
 her, a s'cament par succulsion de nos sens & des autres
 sainct Paul delectations de ceste vie presente: mais aussi par
 y consulte ceste bouē de laquelle nostre corps est composé,
 nous cause & par la loy du peché qui milire contre la loy de
 nous est l'esprit, & s'efforce de corrōpre l'image du Roy
 chez auoir des cieux qui est en nous, & aussi toutes les
 fructifie graces que Dieu nous a conferees. Tellement
 y en mes qu'à grand peine aucun pourra il commāder a ce-
 e mon euste matiere corporelle qui nous tire & deprime
 loy de petit toujours au bas, voire fut il par longue estude
 moy homme de philosophie, ou par grace de Dieu, ou par l'vn
 ps de ceste & l'autre ayde: & petit a petit esleué en la gene-
 ez point de rosité & splendeur de son cueur: & accoustumé
 uoite com par longue exercice de contempler les choses ce-
 r, & ces bestes. Nostre second ennemy capital est le mon-
 , tellement de, duquel nous ne ferons pas long discours ne
 ue vous v'remonstrance: mais nous nous contenterons de
 disant. Ce que nostre Seignr nous en a dīt succinctemēt
 se veaut en quelques passages de son Euangeliste S. Iehan

LIVRE SECOND

- Cha. 14.* » Le monde ne peut recevoir l'esprit de verité,
Cha. 16. » ailleurs. Vo⁹ aurez angouisse au môde. Et ailleurs
Cha. 15. » Pourcc que vous n'estes point du môde, pour
 vous hait le môde, le monde s'esjouira, mais
 ferez contristez. Tellement que S. Iehan luy
En sa 1. ca- me dit. Tout le monde est mis en maou
nonique Nostre troisieme ennemi est le diable, auec
chap. 5. toute malice. Duquel S. Pierre escrit, disant
 stre aduerfaire le diable chemine comme va
En sa 1. » bruyant à l'entour de vous, cherchant qu'il
canoni- » engloutir. Lequel aduerfaire est si maling
que cha. 5. est dechassé de quelcū (dit nostre Seigneur)
En S. Mat. avec luy sept esprits plus meschans que luy
chap. 12. a bonne & iuste cause l'Apostre saint Paul
 aduertissant de nous tenir soigneusement
Aux E- » gardes, dit. Nous n'auons point la loite
phesiens » le sang & la chair, mais contre les princip
ap. 6. » contre les puissances, contre les Seigne
 » monde, gouverneurs de tenebres de ce
 » contre les malices spirituelles qui sont es
Au liu. » celestes. Et pourcc saint Augustin a escrit
22. de la » dât que nous sommes en ceste vie mortelle
cité de » qu'aduancement spirituel que nous puiss
Dieu ch. » re, nous ne cessons d'endurer les tentations
21. » y sont si cōtinuelles, que nous pouuôs dire
Au mes » le est toute tentation. Tellement que
me liure » maux de ceste vie communs aux bōs & au
chap. 23. » uais, les personnes iustes ont en icelle
 » labeurs qui leur sont propres, esquels
 » tent non seulement contre le diable, mais
 » contre leurs propres vices : & es tentat
 » tels dangers sont agitez quelquefois plus

ment, q
 fois la c
 tre l'espr
 que no
 pour cor
 mais bie
 iuguer a
 Or qu
 si debile
 expedier
 struction
 fant, que
 en tētati
 infirmit
 que nul
 s'attribu
 sarroge
 ou mart
 cution: c
 gnant h
 n'entrie
 chair est
 sion pre
 humble
 deman
 No⁹ por
 stin en a
 point d'
 pour de
 seule y
 Dieu ne
 nous ne

ment, quelquefois plus doucement. Toutes-
 fois la chair ne cesse point de conuoirer con-
 tre l'esprit, & l'esprit contre la chair, tellement
 que nous ne faisons pas ce que nous voulons,
 pour consumer toute mauuaise concupiscence,
 mais bien en n'y consentans point, pour la sub-
 iuguer a nous autant que Dieu nous y aide.

Or quant est de ce qui appartient a noz forces
 si debiles, pour bien entēdre le discours il est fort
 expedient de considerer l'aduertissement & in-
 struction que saint Cyprian nous en baille, dis-
 fant, que quand nous prions que ne soyōs induis
 en tētation, nous sommes admonestez de nostre
 infirmité & imbecillité: quand nous prions ainsi,
 que nul ne se glorifie insolemment, que nul ne
 s'attribue aucune chose arrogammēt, que nul ne
 s'arroge comme sienne la gloire de la confession
 ou martyre qu'il aura enduré au temps de perfe-
 ction: cōsideré que nostre Seigneur nous ensei-
 gnant humilité, a dit, Veillez & priez que vous
 n'entriez en tentation: l'esprit est prompt, mais la
 chair est foible. Afin que quand l'humble cōfes-
 sion precede, & que Dieu nous dōne tout ce que
 humblement avec sa crainte & hōneur nous luy
 demandons, il nous soit donné de sa misericorde.
 No^o pourōs adiouster à ces propos ce q̄. S. Augu-
 stin en a laissē par escrit, disant que si no^o n'auio^s
 point d'autres instructiōs q̄ l'oraison dominicale
 pour defendre la cause de la grace de Dieu, elle
 seule y suffiroit, car suiuant le contenu d'icelle
 Dieu ne nous a laissē aucune chose, en laquelle
 nous nous puissiōs glorifier, cōme estant nostre:

*Au Ser-
 mon de
 l'oraison
 dominic-
 ale.*

*En S.
 Matth.
 chap. 26*

*Au liu.
 2. du biē
 de la per
 seueran-
 ce, chap.
 7.*

» Consideré que quand elle nous mōstre que
 » deuōs demāder a Dieu le moyen de ne le la
 » elle nous fait eutendre que nous ne le pou
 » auoir d'ailleurs que de luy . Car celuy qui
 » point induy en tentation, ne delaisse point
 » Ce que ne depend totalement des forces de
 » stre frāc arbitre , telles qu'elles sont mainte
 » mais bien dependoit d'icelles deuant que le
 » mier homme tombast en peché. Lequel fran
 » bitre de quelle liberté & puissance il estoit
 » ni, lors que l'homme estoit en sa premiere
 » léce & cōdition, on le peut cognoistre par le
 » des anges, qui ont perseueré en la verité (le d
 » tombant avec les siens) & ont merité de pa
 » nir a ceste perpetuelle assurece, en laquelle
 » sommes trescertains qu'ils sont de ne tomber
 » mais. Mais apres que l'homme est tombé, D
 » n'a point voulu qu'il eut moyen de ne le la
 » sinon par sa grace. Laquelle il à conferee
 » luy la auquel nous obtenons l'heritage de la
 » eternelle, estans predestinez selon le bonpl
 » de celuy qui a tout operé: & par ce moyen
 » me il opere & fait que nous venions a luy
 » opere & fait il que nous ne le dellaiissions .
 Psal. 79. » ceste raison le prophete le prie, disant. Seign
 » que ta main & force soit sur l'homme de ta
 » tre, & sur le fils de l'homme que tu as formé
 » toy . Et nous ne nous destournerons point
 » toy . Celuy la certes n'est pas le premier
 » auquel nous auons delaiissé Dieu: Mais c'est
 » cōd Adā qu'est Iesus Christ, sur lequel la m
 » de Dieu est, afin que nous ne le laissions.

sus Christ
 son Egli
 quand la
 ration
 perman
 Adā, de
 nous au
 nez selo
 tout. C
 non par
 par lam
 donner
 se dest
 lu que
 tentati
 ment n
 nous p
 il a vou
 fussion
 benefi
 celuy
 der? Pa
 ment
 ter la
 & au
 & aide
 cause
 partie
 confid
 tu de I
 narré,
 ment

sus Christ est totalement avec ses mēbres pour
 son Eglise, qui est son corps & sa plénitude. Dōc
 quand la main de Dieu est sur luy, c'est par l'ope-
 ration de Dieu que nous sommes en Iesus Christ
 permanens avec Dieu, & non point comme en
 Adá, delaiſſans Dieu. Pource qu'en Iesus Christ
 nous auons obtenu l'heritage, estans predesti-
 nez selon le vouloir de celuy qui opere & fait
 tout. C'est donc par la main & force de Dieu, &
 non par la nostre, que nous ne le laissons. C'est
 par la main, dis ie, & force de celuy qui a dit, Je
 donneray ma crainte en leur cueur, afin qu'ils ne
 se destournent point de moy. Pourtant il a vou-
 lu que nous luy demandions de n'estre induis en
 tentation: car si nous n'y sommes induis, aucune-
 ment nous ne nous destournons de luy. Ce qu'il
 nous pouuoit donner, voire sans l'en prier. Mais
 il a voulu que par nostre oraison & priere nous
 fussions admonestez de qui nous receuons ces
 benefices. Et de qui les receuons nous, sinon de
 celuy qui nous a commandé de les luy deman-
 der? Par ce discours nous entendons bien claire-
 ment la grande debilité de nos forces pour eui-
 ter la force des difficultez qui se presentēt à no^s,
 & aussi pour faire bien: qui depend de la grace
 & aide speciale de Dieu. Tellement qu'à bonne
 cause auons nous aduertí le lecteur, qu'en ceste
 partie d'oraison nous est insinuee vne troisieme
 consideration, à scauoir, la grande bonté & ver-
 tu de Dieu, de laquelle sainct Cypriā fait vn beau
 narré, disant: Quand nostre Seigneur necessaire-
 ment nous admoneste, que nous disions en l'o-

*En Hie-
 remie
 chap. 32.*

*En sermō
 de l'orai-
 son domi-
 nicale.*

- » raison, ne permets point que nous soyons
 » en tentation, il nous veut faire entendre en
 » partie que nostre aduersaire ne peut rien con-
 » nous, si premierement Dieu ne le permet,
 » que desormais nous conuertissions à Dieu
 » nostre crainte, deuotion, & obseruance. C'est
 » qu'en toutes noz tétations nostre aduersaire
 » aucune puissance, qu'elle ne luy soit permise
 » Dieu: selon qu'on peut prouuer par la saincte
 4. *Rois* » criture, qui dit que Nabuchodonosor Roy de
 24. » bylone est venu en Hierusalem, & l'expugn
 » & Dieu luy a liuree entre les mains. Qui est
 cause pourquoy tous ceux qui nous ont
 conseil pour vaincre la tentation, ont tous
 estimé que deuant toutes choses il faut auoir
 cours à la bonté & puissance de Dieu. Dequoy
 Augustin a escrit en plusieurs lieux autant doct
 ment que copieusement: les traictez duquel
 semblent prouffitables, & qui meritét d'estre
 En l'epi- » alleguez. Quand nous disons à Dieu, qu'il ne no
 stre 121. » induise en tentation, nous nous admoestrons
 à Proba. » demander la grace en vertu de laquelle nous
 » soyons deceus, & ne consentions à aucune te
 » tation, estans despourueus de son ayde: ou
 » consentions, estés affligez. Et luy mesme aille
 redarguant la resuetie des Pelagiens heretique
 faide de ceste partie d'oraison comme d'vn
 dement certain & propre pour les combattre.
 En l'epi- » sant: Ce que les Pelagiens maintiennét, que po
 stre 89. » accomplir les commandemens de Dieu, le fait
 à Hilai- » arbitre est suffisant à l'homme, voire comb
 re. » qu'il ne fut point aidé de Dieu & de la grace

saint
 du tou
 cration
 estran
 sans p
 dit des
 stice,
 Dieu:
 rité, la
 par ne
 pre vo
 esté b
 uinen
 ce qu'
 & fail
 de l'ai
 grand
 moim
 ains v
 & da
 son D
 sans c
 tenta
 sanc
 con
 tation
 que n
 lô qu
 que v
 ains i
 la pu
 Dieu

ſainct Eſprit pour faire bonnes œuures, il le faut
 du tout anathematizer, & deteſter par toutes ex-
 crations. Car ceux qui affirmēt cela, ſont du tout
 eſtranges de la grace de Dieu: & eux ne cognoiſ-
 ſans point la iuſtice de Dieu, ainſi que l'Apoſtre
 dit des Iuiſ: ains voulans eſtablir leur propre iu-
 ſtice, ils ne ſe ſont point ſoumis à la iuſtice de
 Dieu: car l'accompliſſement de la Loy eſt la cha-
 rité, laquelle eſt diſſuſe en nos cueurs, non point
 par nous meſmes, ne par les forces de noſtre pro-
 pre volonté, mais par le ſainct Eſprit, qui nous a
 eſté baillé. Pourtant ſi le franc arbitre eſt aidé di-
 uinement, il vaut & peut faire bonnes œuures:
 ce qu'il nous donne, quand nous le demandons
 & faiſons humblemēt. Mais quand il eſt deſnué
 de l'aide de Dieu, combien qu'il excelle en telle
 grande ſcience de la Loy que tu voudras, ce neāt-
 moins il n'aura nul ſoing ne ſolicitude de iuſtice,
 ains vne arrogance de ie ne ſcay quelle meſchāte
 & damnable gloire. Ce que meſmement l'orai-
 ſon Dominicale nous enſeigne. Car prians Dieu,
 ſans cauſe dirions nous, Ne nous indui point en
 tentation, ſi cela eſtoit tellement en noſtre puis-
 ſance, que par ſon aide nous ne le puisſions ac-
 complir. Or il eſt dit: Ne nous indui point en tē-
 tation, ce qui doit eſtre entēdu, ne permets point
 que nous y ſoyons induis, en nous delaiſſant. Sc-
 lô que Dieu eſt fidele, lequel ne permettra point
 que vous ſoyez tētez outre ce que vous pouuez,
 ains il donnera l'iſſue avec la tentation, afin que
 la puisſiez ſouſtenir. A quelle cauſe euſt il dit que
 Dieu fait cela, ſi ſans ſon aide cela eſt en noſtre

Rom. 10.

En l'epi-
ſtre 1.

aux Co-
rinthiēs

chap. 10.

seule puissance? Pource Dauid nous voulant con
Psal. 17. » firmer en ceste doctrine, dit : Seigneur, en vous
 » & par vous seray ie deliuré de tentation. Et
Psal. 59. » leurs : En Dieu ferons nous chose vertueuse,
 » luy mettra à neant tous ceux qui nous trauai
En la Ca » lent. Et ainsi soit (dit saint Cyrille Ierosoly
rechese » tain) que tous les Saincts soient deliurez de ten
Mystago » tation par la grace de Dieu, enten les graces que
gique. 5. » ils luy en rendent, disans : O Dieu, tu nous as es
Psal. 65. » prouuez, tu nous as examinez par le feu, comme
 » on examine l'argent. Tu nous as amenez en la
 » chaine. Tu as mis vn lien estraingnant en nos
 » reins. Tu as fait monter les hommes sur nostre
 » teste, & sommes entrez au feu & en l'eauë. Mais
 » tu nous as fait sortir en lieu plâtureux & frais.
 » Tu vois qu'ils parlent librement du passage de la
 » tentation, & qu'ils confessent qu'ils n'y sont pas
 » demourez. Tu nous as, disent ils, fait sortir en
 » vn lieu fraiz : qui vaut autant à dire, Tu nous as
 » deliuré de tentation. Or quiconque curieux plus
 que de raison ne se contente facilement de ce dis
 cours, qu'il entende ce que saint Augustin te
Au liu. » dit encores plus amplement, Si quelcun a la hui
2. du biē » dieffe, ie le prie de me dire, s'il est probable que
de perse- » Dieu ne puisse donner ce qu'il nous a comman
uerance, » dé luy demander. Certes ie di que celuy qui se
chap. 6. » roit telle opinion, seroit vn homme sans cerue
 » le. Car Dieu a cōmandé que ses saincts le prient
 » luy disent, Ne nous indui point en tentation.
 » Donc quiconque demandant cela, est exaucé,
 » n'est point indui en la tentation de contrumacia
 » par laquelle il peut ou fut digne de perdre la pes

seuerat
 obiect
 laisse l
 luy :
 induis
 ne. Ce
 exauce
 pour r
 ou per
 mal à
 en vn
 qu'elle
 mal. E
 gneur
 fieras.
 gneur
 celle
 gneur
 à son
 veu q
 cen'e
 dui po
 indui
 la ten
 que n
 uaife
 Conf
 té, est
 science
 tation
 pas sa
 leurs,

seuerance de saincteté. Et si quelcun nous veut
 obiecter, qu'vnchascun de sa propre volonté de-
 laisse Dieu, dont à bonne cause il est delaisné de
 luy: nul ne le nie. Mais nous prions que ne soïōs
 induis en tentation, afin que cela ne nous aduiē-
 ne. Ce que aussi ne nous aduiēt, si nous sommes
 exaucez, car Dieu ne permet pas que cela se face:
 pour raison que rien n'est faict, sinō ce qu'il faict,
 ou permet estre faict. Donc il peut tourner de
 mal à bien nos volontez, les conuertir & diriger
 en vn chemin qui luy soit agreable, combien
 qu'elles soient promptes & faciles à tomber en
 mal. Et pource on ne luy dit pas sans cause: Sei-
 gneur Dieu, en nous conuertissant, tu nous viui-
 feras. Ce n'est pas sans cause qu'on luy dit: Sei-
 gneur Dieu, ne permets point que nos pieds chā-
 cellent. Ce n'est pas sans cause qu'on luy dit: Sei-
 gneur Dieu, ne permets point au meschant faire
 à son appetit. Et pour dire en peu de parolles,
 veu que plusieurs autres passages se presentent,
 ce n'est pas sans cause qu'on luy dit, Ne nous in-
 duis point en tētation. Car quiconque n'est point
 indui en tentation, certes il n'est point indui en
 la tentation de sa mauuaise volonté. Et quicon-
 que n'est point indui en la tentation de sa mau-
 uaise voloné, il n'est indui en nulle tentation.
 Consideré qu'il est escrit, qu'vnchascun est ten-
 té, estant attiré & amorlé par sa propre concupi-
 scence. Mais Dieu ne tente personne, d'vne ten-
 tation, dis ie, pernicieuse. Tellement que ce n'est
 pas sans bonne cause que luy mesme a escrit ail-
 leurs, disant, qu'en la guerre de ceste vie, pleine

Psal. 84.

Psal. 65.

Psal. 139

Iaqués. 1.

Au liure
22. de ia

LIVRE SECOND

Cité de Dieu, chap. 23. de labours & de dangers, il nous faut bien des net de garde, que nous esperions emporter la victoire par noz forces, ou que nous l'attribuions à icelles, quand elle aura esté gaignee, ains à grace d'iceluy duquel parle S. Paul, quand il se ren graces à Dieu qui nous donne la victoire par nostre Seigneur Iesus Christ. Et si quelcun a desir de scauoir de quel moyē le Seigneur Dieu vse principalement en cela, qu'il ait recours à ce prophete Hieremie, par la bouche duquel Dieu a dit: Le leur donneray vn cueur, & vne voye, & qu'ils me craignent tous les iours, & que leur soit, & à leurs enfans apres eux: & leur confirmeray vn accord sempiternel, & ne desisteray de leur bien faire, & leur donneray ma crainte en leur cueur, afin qu'ils ne se destournent de moy.

A quoy nous pouuons adiouster ce que S. Augustin nous cōseille faire pour remporter la victoire des tentations, disant: Quand les tentations perilleuses, c'est à dire, esquelles succomber est chose bien d'agereuse, procedent des choses prosperes ou aduerses de ce monde, nul ne perd courage par la fascherie des aduersitez, qui ne s'occupē à l'amour des prosperitez. Et pour plus clairement expliquer les mysteres qui sont contenus en ceste partie d'oraison, nous deuons considerer, que quand nous priōs Dieu qu'il ne nous induise en tentation, nous confessons estre grandement vray, que nulle aduersité ne nous peut aduenir, si Dieu ne le veut, ou fil ne le permette. Ce que nous prouuerons facilement par l'autorité de noz Anciēs. Dont saint Augustin a écrit

En liu. 2.

que qu
les ne se
mission
de leur
cer à ca
peut est
rité de s
baillie
noz pec
donné
lars'n'a
quel no
miner e
Dont i
la forte
quand
chemin
dit que
Et si q
à Satha
luy resp
à scauc
pour n
soit ma
uenue
cy, tou
tu n'est
Seigne
Tu n'a
soit de
stin cor
texte. P

que quand les tentations se font par Sathan, el- *« du sermō*
 les ne se font pas par sa puissance, mais par la per- *« de no-*
 mission de Dieu pour punir les hommes à cause *« stre Sei-*
 de leurs pechez, ou pour les esprouer & exer- *« gneur sus*
 cer à cause de la misericorde de Dieu. Ce qui *« la mon-*
 peut estre confirmé plus amplement par l'auto- *« taigne.*
 rité de saint Cyprian, qui dit que la puissance est *« Au ser.*
 baillee aux mauuais contre nous, pour raison de *« de l'orai-*
 noz pechez, selon qu'il est escrit: Qui est ce qui a *« son do-*
 donné Jacob en fourragement, & Israel aux pil- *« minicale*
 lars? n'a ce pas esté le Seigneur, celuy contre le- *« Esa. 42.*
 quel nous auons peché: & n'ont point voulu che- *«*
 miner en ses voyes, & n'ont pas escouté sa Loy? *«*
 Dont il a espandu sur luy la fureur de son ire, & *«*
 la forte guerre, & l'a enflâbé à l'enuiron. Et aussi *«*
 quand Salomon pechoit, & se destournoit des *3. Rois 11.*
 chemins & commandemens du Seigneur, il est *«*
 dit que le Seigneur feit esleuer Sathan cōtre luy. *«*
 Et si quelcun demande pourquoy Dieu permet *«*
 à Sathan d'auoir ceste puissance contre nous: Je *«*
 luy respondray que cela se fait pour deux causes, *«*
 à scauoir, ou pour nous punir de noz pechez, ou *«*
 pour nous esprouer, dont la gloire de Dieu en *«*
 soit manifestee. Ainsi que nous voyōns estre ad- *«*
 uenu à Iob, selon que Dieu l'a déclaré & dit: Voi- *« Chap. 1.*
 cy, tout ce qui est sien, est en ta main: non obstant *«*
 tu n'estendras point tes mains sur luy. Et nostre *«*
 Seigneur au temps de sa passion disoit à Pilate: *« Jean 19.*
 Tu n'aurois aucune puissance sur moy, fil ne t'e- *«*
 stoit donné d'enhaut. Ce que aussi saint Augu- *«*
 stin confirme, fondant sa raison sur la diction du *Au liure*
 texte. Plusieurs, dit il, en priant Dieu, disent ainsi: *« 2. du ser-*

mō 2. de Ne permets point que nous soiōs induis en
nostre tation, a scauoir, explicant comment se doit
seigneur rendre ceste diction, Induire. Car Dieu de la
sur lamō mesme ne nous induit point à tentation, mais
taigne. endure & permet que cestuy là y soit induit,
 » quel il a desnué de son aide, selon ses demerites
 » & ordre tresscrette. Et aussi souuentefois par
 » causes certaines & manifestes il iuge cestuy
 » digne d'estre delaisié de luy, & de tomber en
 » tation. Combien que ce soit autre chose d'estre
 » induit en tentation, & autre chose d'estre tenu

Qui est la cause pourquoy sainct Cyrille le
En la Ca lymirain dit, que cestuy là entre & est induit
rechesse tentation, quand il est obrué & opprimé de
mystago- tation. Car la tentation ressemble à vn grand
gique 5. rent, qui est bien difficile à passer. Ceux donc
 » ne sont submergez en ce torrent, le passent
 » me bons nageurs, & depuis n'y retombent.
 » ceux qui ne scauent nager, si tost qu'ils sont
 » trez en quelque tentation, incontinent sont
 » mergez. Comme pour exemple familiere: le
 » estant entré en la tentation d'auarice, il ne
 » surmontee, ains y a esté submergé de corps
 » d'ame. Et sainct Pierre estant entré en la
 » tation par laquelle il a nié nostre Seigneur,
 » point esté submergé, mais nageant vaillamment
 » il a esté deliuré de la tentation. Outre Sainct

Chrysofome prend occasion de ceste par
En l'ho- raison, pour non seulement reprimer les
mil. 20. ptueux, audacieux, & temeraires, mais aussi
sur saint les admonester qu'ils eurent vn grand
Matth. d'estre vaincus s'ils fingerent au combat,

Quand n
 que nous
 nous a ad
 auoir, c'
 orgueil e
 bien vray
 recuser l
 de nous y
 merairen
 commen
 & la guer
 en sera e
 poulses
 sauts, il f
 tueuseme
 ne contra
 tiennent.
 Afin que
 l'amour e
 constanc
 des Pelag
 la grace d
 vaincre l
 tie d'orai
 ques no
 ption du
 & tombe
 putant co
 tation: C
 disent, N
 toy tu dis
 pleine &
 Qu

Quand nostre Seigneur nous a enseigné de prier ce
 que nous ne soions induis en tentation, certes il ce
 nous a admonesté de l'humilité que nous deuõs ce
 auoir, c'est à scauoir, afin qu'il nous reprimast cest ce
 orgueil enflé de nostre cueur indomptable. Il est ce
 bien vray qu'il nous enseigne que nous ne deuõs ce
 recuser les combats, mais nous deffend il aussi ce
 de nous y presenter trop audacieusement & te- ce
 merairement. Et par ce moyen nostre victoire ce
 commencera à estre plus manifeste & celebre: ce
 & la guerre du diable comme plus malheureuse, ce
 en sera en plus grande rísee. Car ceux qui sont ce
 poullés & tirez au milieu des difficultez & as- ce
 sauts, il faut qu'ils s'y portent virilement & ver- ce
 tueusement. Mais ceux qui ne sont point irrités ce
 ne contrains de combattre, il faut qu'ils se con- ce
 tiennent, & qu'ils attendent le temps de l'assaut. ce
 Afin que nous nous monstrions estre vüidez de ce
 l'amour de vaine gloire, & pleins de la vertu de ce
 constance. Or ainsi comme pour refuter l'heresie
 des Pelagiens qui obstinément maintenoient, que
 la grace de Dieu ne nous est pas necessaire pour
 vaincre la tentation, nous auons vüé de ceste par-
 tie d'oraison: ainsi contre les Iouiniens hereti-
 ques nous colligeons d'icelle qu'apres la rece-
 ption du baptesme nous pouuons estre tentez,
 & tomber en peché. Pour ce saint Hierome dis-
 putant contre les Pelagiens, vüé de ceste conside-
 ration: Quand les Catholiques prient Dieu, ils ce
 disent, Ne nous indui point en tentation. Mais ce
 toy tu dis avec Iouinien, que ceux qui d'une foy ce
 pleine & entiere ont receu le baptesme, ne peu- ce

*Au liure
 3. contre
 les Pela-
 giens.*

*En sa pre-
miere epi-
stre.*

uent plus estre tentez, ne tomber en peché, & entre lesquelz aussi le Pape Celestin le premier escriuant, a dit, que nul tant soit il bien renou- par la grace du baptesme, n'est idoine pour monter les embusches du diable, ne pour cre les cōcupiscences de la chair, si par l'aide- tidienne de Dieu il ne reçoit la perseuerance bien viure & de bien conuerser. Et aussi le Innocence premier, escriuant de ceste man- dit, que cōbien que Iesus Christ ait rachete me de ses premiers pechez : toutesfois scab qu'il pouuoit pecher, selon qu'il le pouuoit riger apres, il a reserué plusieurs remedes, quels il baille tous les iours pour la repar- d'iceluy. Or il est bien certain que ces res- strances sont vrayes: ce neantmoins on y faire quelque scrupule, à scauoir, pourquoy- gneur Dieu permet que plusieurs de ses bap- saincts seruiteurs qui sont en ce monde, sub- bent à plusieurs tentations : veu qu'on ne- doubter qu'ils n'vsent de l'oraison, qui est le- mede propre & present pour les cuiten. A la- le difficulté plusieurs ont respondu doct- & entre eux sainct Augustin, de l'autorité de- ie me contenteray pour ceste fois. Ven- il) l'homme par sa volonté humaine, moy- la grace de Dieu, peut estre sans peché en- de : si quelcun demande, pourquoy il n'est- peché, ie luy pourrois facilement & ven- ment respondre, qu'il ne le veut pas. Mais- uantage on me demande la raison pour- ne le veut pas, nous serions long temps

*Au liu. 2.
des me-
rites &
remissiōs
des pe-
chéz,
chap. 17.*

spondre plus dili- que les iuste, p- qu'il ne plus ard- etons, d- taineme- & l'infir- nostre v- ou qu'el- que nou- nous est- delectoi- grace de- mes, qui- n'y soien- predesti- pour leu- gueil, fil- ricorde. te Hier- que la vo- pas en l' adiouste- toutesfo- me fil vo- laquelle- pour ma- en la fure- les perso- gement.

spondre : Toutesfois sans preiudice de responce
 plus diligente & considerée, ie diray brefuement
 que les hommes ne veulent pas faire ce qui est
 iuste, pour raison qu'ils ignorent s'il est iuste, ou
 qu'il ne leur plaist pas. Car nous desirons autant
 plus ardemment vne chose & nous nous y dele-
 ctons, d'autant que nous cognoissons plus cer-
 tainement qu'elle est bonne. Donc l'ignorance
 & l'infirmité nostre sont vices qui empeschent
 nostre volonté, qu'elle ne se meuue à bien faire,
 ou qu'elle ne s'abstienne de mal faire. Mais afin
 que nous ayons la cognoissance de la chose qui
 nous estoit incogneuë, & que celle qui ne nous
 delectoit, nous soit delectable, cela depend de la
 grace de Dieu, laquelle aide les volontez des hõ-
 mes, qui sont aussi cause & non pas Dieu, qu'ils
 n'y soient aidez : ou pour leur damnation, y estãs
 predestinez à raison du peché de leur orgueil: ou
 pour leur instruction & iugement de leur or-
 gueil, fils sont esleuz comme les enfans de mise-
 ricorde. Qui est la cause pour laquelle le prophe-
 te Hieremie apres auoir dit: Seigneur, ie cognoy
 que la voye de l'homme n'est pas de luy, & n'est
 pas en l'homme cheminant d'adresser ses pas, il
 adiouste incontinent: O Seigneur, corrige moy,
 toutesfois par raison, non pas en ton ire. Com-
 me fil vouloit dire, ie scay bië que la raison pour
 laquelle tu m'ayde à bien dresser mes pas, c'est
 pour ma correction. Toutesfois ne me puni pas
 en la fureur, en laquelle tu as deliberé de damner
 les personnes iniques : mais puni moy par le iu-
 gement raisonnable, auquel tu enseigne tes en-

Cha. 10.

fans de n'estre superbes. Pour ceste cause
Psal. 118. » dit, Tes iugemens m'aideront. Dont garde
 » bien d'attribuer à Dieu la cause d'aucune
 » des hommes. Car l'orgueil est la cause de
 » noz vices. Pour laquelle vaincre & abolir,
 » medecine est venue du ciel, à scauoir, Dieu
 » ble par sa misericorde est descendu pour
 » me esleué par l'orgueil, recommandant sa
 » bien manifeste & apparente en l'humanité de
 » stre Seigneur Iesus Christ, l'ayant receüe d'
 » grande & si singuliere charité pardessus tous
 » confreres. Car ceste humanité n'a point eue
 » ses merites precedans coniointe au verbe di
 » & par le moyen de telle conionction faite
 » & homme. Pour raison qu'il falloit que
 » Seigneur Iesus Christ fut vn. Mais ils sero
 » & deux & trois & plusieurs, si cela se pouuo
 » re, non pas par le propre don de Dieu, ains
 » le franc arbitre de l'homme. Donc cela est
 » cialement recommandé, enseigné, & appri
 » lon que i'ose estimer) aux thresors de la p
 » & science, qui sont cachez en nostre Seigne
 » sus Christ. Pourtant vnchacun de nous ma
 » nant scait, maintenant ne scait recevoir, fier
 » accomplir vne bonne œuvre, & maintena
 » prend plaisir, maintenant n'y prend point de
 » fir : afin qu'il entende & sçache, que la cog
 » sance & le plaisir qu'il en a, ne procede par
 » puissance, ains du don & grace de Dieu. &
 » faisant soit guarie de ie ne scay quelle vanité
 » gucil, & cognoisse que ce qui est escrit en
Psal. 84. » Le Seigneur donnera la douceur, & no

re produir
 tuellem
 Luymesm
 re, dit : P
 tir & faire
 cy, pour f
 depend de
 soions bie
 ment celu
 & qui esta
 me touch
 tion en l'
 stement p
 vns, & no
 dra enten
 gustin en
 ure, & le
 la Corred

L'explic
 ma



qu'aux au
 vne perso
 plus proc
 tres pech
 Seigneur
 ordonné

re produira son fruit, doit estre entendu spiri-
 tuellement, & non specialement de ceste terre.
 Luymesme audit liure continuant ceste matie-
 re, dit: Pour quelle raison Dieu veut il conuer-
 tir & faire retourner à luy ceux là, & punir ceux
 cy, pour s'estre detourné de luy le delaiissans, cela
 depend de sa iustice occulte: Combien que nous
 soions bien aduertis, que nul ne reprend iuste-
 ment celuy qui estant misericordieux fait grace,
 & qui estant iuste & veritable fait punition: com-
 me touchant les ouuriers, desquels il est fait mé-
 tion en l'Euangile, que nul ne le vituperera iu-
 stemment pour auoir rédu le salaire agreable aux
 vns, & non agreable aux autres. Quicōque vou-
 dra entendre les autres raisons que ledit S. Au-
 gustin en rend, qu'il lise le chapitre 19. dudit li-
 ure, & le chapitre 13. du liure qu'il a composé de
 la Correction & de la grace.

*L'explication de ceste partie, Mais deliure nous du
 mal, & du maling. Chapitre 13.*

Dieu me soit propice, ce n'est pas sans
 cause qu'il est escrit, que l'orgueil est
 le commencement de tout peché. Et
 n'y a nul qui n'experimēte tant en soy,
 qu'aux autres, que d'autant plus orgueilleuse est
 vne personne, elle tombe en vne plus grande &
 plus prodigieuse ingratitude, & ainsi de tous au-
 tres pechez. Qui est la raison pourquoy nostre
 Seigneur Iesus Christ si soigneusement nous a
 ordonné de prier Dieu, & de luy demander tous

*En l'Ecclé-
 siastique,
 chap. 10.*

les iours les choses que nous auons expliquees iusqu'à present : afin que nous estans doués tant de graces & benefices de Dieu, ne perissions que par la moindre oubliance la memoire singuliere d'iceux en soit effacee : car autrement nous comme ingrats meriterions d'en estre privez du tout. En lesquelles parties d'oraison expliquees combien que soit comprins tout ce que nous devons demander à Dieu : toutesfoies que l'imbecillité & la timidité de l'esprit humain ayent abondammēt moyen de se pouuoir prouoir, & remedier à tout, nostre Seigneur Iesus Christ a adiousté ceste derniere particule.

Au Sermon de l'oraison Domini-cale. » quelle sainct Cyprian a escrit, qu'après toutes choses precedētes ceste clausule là est mise pour consommation & fin de l'oraison, concluant nos prieres & demandes. Car nous pour le dernier : Mais deliure nous du mal

afin qu'elle soit entendue plus facilement & facilement, nous devons estre aduertis que la Sainte Escriture nous fait mention de deux especes de mal, à scauoir, celuy qu'ordinairement on appelle le mal de la coulpe, lequel nous nous causons par mal faisant & pechant, cōme est l'arrecin, le vol, & to⁹ autres pechez qui sont vrayement de lesquels doit estre entēdu ce qui est escrit

Chap. 6. » nesc. Dieu, dit Moyses, voyant que la malice des hommes estoit moult grande sur la terre, & que l'imagination des pensees de leur cuer estoit que mal en tout tēps, adonc le Seigneur se tira d'auoir fait l'homme en la terre, & en fut

Chap. 32. en son cuer. Et aussi ce qui est escrit en

D
Moyses dit
qu'il est en
de mal n'e
ment, ve
étant de la
vne autre
mal de la p
fois pour l
cōmetton
Je suis le S
Amos: Il n
fait. Et a
qu'ils ont
gneur a ar
diction de
aduersité,
mis, de bi
presente.
Et pource
uec plus g
& diligen
à Dieu qu
qu'il nou
fiaste: Te
doleurs
repos en
soubz le f
ction d'es
se, qu'il a
tain que l
raison du
dite en to

Moyse dit à Dieu, Seigneur tu cognois ce peuple
 qu'il est enclin & prôpt à mal. De laquelle espece
 de mal n'est pas besoin de discourir plus ample-
 ment, veu que nous en auons assez parlé en trai-
 tant de la remission & pardon des pechez. Il y a
 vne autre espece de mal, que nous appellons le
 mal de la peine, que Dieu nous enuoye souuêtes-
 fois pour les meschancetez & pechez que nous
 cōmettons. Duquel mal parle Esaie, quand il dit: *Chap. 45.*
 Je suis le Seigneur, creant le mal. Et le prophete
 Amos: Il n'est mal en la cité, que le Seigneur n'ait
 fait. Et ailleurs au liure 3. des Rois: Pour autant
 qu'ils ont delaiissé leur Seigneur, pource le Sei-
 gneur a amené tout ce mal sur eux. Par laquelle
 diction de, Mal, nous entendons toute calamité,
 aduersité, ruine, maladie, perte de renōmee, d'a-
 mis, de biens, & toute autre misere de ceste vie
 presente. Duquel Mal il est maintenāt question.
 Et pource qu'il nous suruiet plus souuent & a-
 uec plus grand danger, autant plus soigneusemēt
 & diligemment deuous nous desirer & demāder
 à Dieu qu'il luy plaïse le destourner de nous, &
 qu'il nous en deliure. Car il est escrit en l'Eccle-
 siaste: Tous les iours de l'homme sont pleins de
 douleurs & miserēs, & mesme durant la nuict n'a
 repos en son esprit. I'ay veu tout ce qui se faiēt
 soubz le soleil, & voicy, tout est vanité & affli-
 ction d'esprit. Et si quelcun en demande la cau-
 se, qu'il ait memoire de l'arrest veritable & cer-
 tain que Dieu a prononcé contre nous tous pour
 raison du premier peché, disant: La terre sera mau-
 dite en ton fait. Tu mangeras d'icelle avec tra- *en Gene.*
chap. 3.

LIVRE SECOND

» uail tous les iours de ta vie. En la sueur de ta
 » ce tu mangeras le pain , iusques à ce que tu
 »ournes en terre, entant que d'icelle tu es prin

Chap. 4.

Et l'Ecclesiaste nous voulant faire entendre
 » bref le gouffre incompréhensible de ce mal, a
 » l'ay loué les morts plus que les viuās, & l'ay
 » mé celuy qui n'est pas encores nay, & qui
 » point veu les maux qui se font sous le ciel,
 » heureux que l'vn & l'autre. Or pour raison
 l'origine & la cause de tous ces maux depend
 du mal de la coulpe que nous appellons peché
 & que le diable est auteur d'iceluy, & par sa
 glante malice nous machine beaucoup de mal
 pource plusieurs des Anciēs orthodoxes ont
 terpreté ce lieu maintenant du peché, mainte
 du maling qui est le Diable. Pourtant sainte

Au liu. 5. des s. cremens, chap. 4.

» broise disoit: Iesus Christ n'a pas dit simplem
 » Ne nous indui point en tentation: mais cōme
 » vaillant cōbattant desire vne telle tentation
 » la cōdition humaine peut porter, afin qu'vnc
 » cun soit deliuré du maling, c'est à dire, de l'en

Au liu. 2. du ser. de nostre Seigneur Iesus la mon. taigne. En la Ca. rec. my. 5. En l'ho. 20. sur S. Matt.

mi, du peché. Laquelle sentence est cōfirmée
 » S. Augustin, disant, qu'il faut prier non seulem
 » que nous ne soyōs point induis au mal que n
 » auons, mais aussi q nous soyōs deliurez de ce
 » auql nous sommes ia induis. Et par l'autorité
 » S. Cyrille Ierosoly. qui dit, que ce maling d'iceluy
 » nous priōs estre deliurez, est nostre aduersaire
 » diable. Ce q S. Ieā Chrysoft. nous explique
 » firme plus amplemēt, disant, qu'en ce lieu n
 » Seigneur appelle le maling, le diable: nō seulem
 » nous enseignāt qu'avec luy no⁹ auōs vne g

qui ne se
 mais ault
 ture. Car
 mouuer
 est d'vne
 le Malin
 grandeu
 est cogn
 ment ble
 continu
 Seigneu
 du malin
 chains r
 mes pas
 meschar
 tiez, cō
 Pource
 Dieu q
 nons to
 chine co
 les nou
 Dieu n
 ceux qu
 deman
 sions d
 contre
 nous d
 celuy d
 ayant I
 tre cela
 liure d
 Augusti

qui ne se doit appointer ne finir par aucun accord: mais aussi il nous mōstre qu'il n'est pas tel de nature. Car considéré que toute malice procede du mouvement de la volonté, il est manifeste qu'il est d'une bonne nature, luy, dis-je, qui est appelé le Maling pour bonne cause, à sçavoir, pour la grandeur & abondance de sa malignité. laquelle est cogneue en ce que luy n'ayant esté aucunement blessé par nous, fait contre nous vne guerre continuelle & irreconciliable. Et pource nostre Seigneur n'a pas dit, deliure no^s des malins, mais du maling. Nous enseignant que quand nos prochains nous font quelques maux, nous ne sommes pas tant offensez contre eux que contre ce meschant diable, luy attribuans toutes les inimitiez, cōme au chef & à la cause de tous les maux. Pource S. Cyprian dit que quand nous prions Dieu qu'il nous deliure du maling, nous comprenons toutes les aduersitez que cest ennemi machine contre nous en ce monde: contre lesquelles nous pourons estre seurement deffendus, si Dieu nous en deliure, si Dieu donne son ayde à ceux qui le prient & l'implorēt. Et quand nous la demandōs, il ne reste autre chose que nous deussions demander: laquelle apres auoir impetree contre tout ce que le diable & le monde font, nous demeurons assurez & munis. Car qui est celuy de si lache courage, qui craindra le monde, ayant Dieu au monde pour son protecteur? Outre cela. Quant nous prions Dieu qu'il nous deliure du mal, nous nous admonestons (dit saint Augustin) qu'il faut penser que nous ne sommes

*Au sermō
de l'orai-
son domi-
nicale.*

En l'epistre

121. a

Proba.

» pas encores en ce bien auquel nous n'endurer
 » aucun mal. Et certes ceste derniere demande
 » est en l'oraison dominicale, est de si grande
 » portance & est due, que l'homme Chrestien
 » quelque tribulation qu'il soit, a tousiours esgar
 » a cest article dernier, pleurant en icelle, comme
 » ceant son oraison par icelle, la cōtinuant en
 » le, & la finissant en icelle. Combien que ce
 cours soit vray, ce neantmoins si tu y confers
 que nous auons allegué au precedant, quand nous
 expliquions ceste partie d'oraison, Ta volōte
 faite aussi en la terre cōme au Ciel: on en pou
 tirer ceste question, a sçauoir. Consideré que
 l'expresse volōte & permission de Dieu rien
 mal ne nous peut aduenir: Et aussi que de
 nostre cueur nous deuons receuoir & embrasser
 la volōte de Dieu, comme estans conformes
 icelle: comment ceste oraison que nous faisons
 diligemment & soigneusement pour euitter,
 pour repousser le mal, pourra accorder avec
 A quoy on peut respondre, qu'il est bien certain
 que les maux entant qu'ils aduiennent par la
 volōte iuste de Dieu, nous doiuent estre
 bles, selon que de bon cueur nous prions Dieu
 difans, Ta volōte soit faite aussi en la terre
 me au Ciel. Mais pourtant qu'il est aussi certain
 que Dieu nous a ordonné vn remede d'oraison
 par lequel il nous veut deliurer & exempter
 ces maux: nous ne derogeons en rien a la volōte
 té diuine, ains nous y obeissons, quand nous
 Dieu d'estre deliurez du mal: Veux qu'il nous
 autant plus incertain combien de temps il nous

durera,
 sommes
 sçait, &
 foy ce
 firmes:
 nous cau
 desfober
 murer ce
 ditez &
 ger des
 celuy q
 maladie
 ouurit
 iour, &
 perille:
 masse e
 nebres:
 qu'elle
 que fer
 forme
 remie a
 ie fu na
 ne soit
 a mō p
 grand
 que le
 oye le
 midy. I
 trice, &
 sa mat
 q̄ ie su
 douleu

durera, qu'il est grandement certain que nous sommes en grād danger pendāt qu'il dure. Dieu ſçait, & tous ceux qui l'ont experimenté, quantes fois ces maux ont faiēt offenſer les perſonnes infirmes: comme la maladie longue & falcheuſe nous cauſe impatience: la poureté nous induit à deſrober & brigander: l'aduerſité nous fait murmurer contre Dieu: & ainſi des autres incommoditez & difficultez. Comme nous pouons colliger des plaintes que Iob faiſoit en la perſonne de celuy qui eſt impatient a cauſe de la force de la maladie & contrarieté de ceſte vie preſente. Iob ouurit ſa bouche, dit l'hiſtoire, & maudit ſon iour, & ſeſcria, & dit, que le iour auquel ie fu nay perille: & la nuit en laquelle il fut dit, vn enfant maſle eſt nay. Ceſte iournee ſoit tournée en tenebres: que Dieu de laſus ne la requiere point, & qu'elle ne ſoit point eſclarcie de lumiere, & ce que ſ'enſuit en tout ce chapitre. A quoy eſt conforme ce que pour meſme cauſe le prophete Hieremie a eſcrit, diſant, Maudit ſoit le iour auquel ie fu nay: que le iour auquel ma mere m'enfanta ne ſoit benit. Maudit ſoit l'homme qui annonça a mō pere, vn enfant maſle t'eſt nay, & le reſioui grandement. C'eſt homme là ſoit cōme les citez que le Seignr a ſubuerties ſans ſ'en repentir: qu'il oye le cry au matin, & le brayemēt au temps de midy. Pource qu'il ne me meit à mort dès la matrice, & q̄ ma mere m'eust eſté mon ſepulchre, & ſa matrice perpetuelle cōceptiō. Pourquoi cela? q̄ ie ſuis ſorti de la matrice pour veoir labour & douleur, & q̄ mes iours ſoiēt cōſommez en cōfu-

« Iob. 3.

« Cha. 20.

LIVRE SECOND

- fiõ. Pour ceste mesme cause Dauid se cõplaign
Psal. 93. » grandement, disant. Seigneur, iusqu'a quant
 » pecheurs se glorifieront ils? Et ausi Iob. Pour
Chap. 21 » quoy les melchantes personnes viuent ils? Pour
 » quoy sont ils esleuez, & fortifiez de richesses.
 Qui est la cause pour laquelle nous auõs de cõ-
 stume d'estre si soigneux & frequens en priere
 & oraisons, quand specialemẽt nous sommes af-
 fligez & pressẽz des maux de ce monde. Pour
Psal. 33. » Dauid disoit. Les iustes ont criẽ, & le Seigneur
 » les a exaucẽ, & les a deliurẽ de toutes leurs tribu-
Au liure lations. Ainsi le prophete Helie a priẽ Dieu qu'il
3. des Rois ostat le mal de la sterilitẽ de la terre, & le mal
chap. 17. la famine. Ainsi Salomon a priẽ Dieu, qu'il ne le
18. enuoyast pouretẽ, de peur qu'il ne fut contrain-
Proue. 30. d'estre larron, ou de faire quelqu'autre mẽchante-
2. Corin. 7. cetẽ. Pourtant sainct Paul disoit. Nostre chair
 eu aucune relasche, ains nous auons entierement
 estẽ affligez: combats par dehors, craintes par
Rom. 7. » dans. Dont il se plaingnoit asprement, disant. He-
 » las! moy homme miserable, qui me deliurera de
 » corps de ceste mort? Nous pouuons ausi adieu-
 ster à ceste respõse, que nous ne prions pas si frequẽ-
 instamment, que Dieu nous oste totallemẽt nos-
 tres tribulations, afflictions & miserẽs: veu que
 l'estat & condition de ceste vie presente & de
 stre nature ne le permetteroit. Ioint ausi qu'il
 nous seroit vtile de viure sans aucune partie de
 celles. Car l'Apostre sainct Paul dit, que la vertu
2. Cor. 12. se parfait en infirmitẽ. Mais nous prions Dieu
 tresbon & trespuissant, que par son accoustumẽ
 bontẽ & clemence nous deigne tellement tra-

perer &
 li fort p
 la violen
 le peche
 droit c

L'Exp



uons ce
 autres,
 les Pha
 prioien
 disoien
 licitude
 que no
 soit qu
 prier D
 flue de
 les dis
 Seigne
 res par
 ment c
 & atte
 mandẽ
 autres
 manif
 lifons

perer & adoucir ces maux, que nous n'en soyons si fort pressés & lassés, que nous tombions par la violence d'iceux en vn plus grand mal, qui est le peché, & par ceste occasion ne declinions du droict chemin.

*L'Explication de ceste diction, Amen, qui vaut
autant qu'ainsi soit il. Chapitre. 14.*

Notre plusieurs autres choses qui sont desirées pour bien prier Dieu, est l'intention & attétion de celuy qui prie: qui sont deux choses que nous devons considerer si diligemment & auant toutes autres, que nostre Seigneur Iesus Christ a iugé les Pharisiens hypocrites, pource que quand ils prioient Dieu, ils n'estoient pas attétifs à ce qu'ils disoient: ains pour ie ne sçay quelles pensees, sollicitudes & desirs estoient distraicts ailleurs: ainsi que nous auons déclaré par cy deuant. Et ainsi soit que sans auoir intention nous ne pouuons prier Dieu, pour le prouuer seroit chose superflue de repeter ce que nous en auons allegué par les discours precedens. Pour ceste cause nostre Seigneur nous a enseigné de conclure nos prieres par ceste diction, Amen: afin que plus diligemment que de coustume nous fussions intentifs & attentifs aux choses que nous desirons & demandôs en nos prieres. Car amen entre plusieurs autres choses signifie l'vn & l'autre, ainsi qu'il est manifeste par la Saincte escriture. Pour ce nous lisons en l'ancien testament, que les prieres du

Deut. 27.

En Neemie

8. au liure Pontif estans accomplis, le peuple respondit
 3. d'Esdras Amen, desirant attentiuement qu'il plut a Dieu
 chap. 9. que ce que le sacrificeur luy auoit demãdẽ, au
 uint. Donc sainct Paul se plaint aspremẽt de ce
 1. Cor. 14. qui sont cause que le peuple ne puisse respondre
 Amen, sur leur benediction.

Nous deuous adresser nostre oraison a Dieu immediatemẽt, & mediatemẽt prians les saincts.

Chapitre 15.

EN ceste premiere definition que nous auõs baillee de l'oraison libre & obligante, nous auõs dit, que l'oraison est expresse declaration de ce que licitemẽt nous desirons, laquelle doit estre adreesee à Dieu immediatemẽt ou mediatemẽt. De la partie quatriesme qui est cõprinse en ceste definition, est le refuge que nous deuous auoir a Dieu. Car si nous nous adressiõs a autre sans intention, esgard & cõtẽplation qu'en cela nous deuous auoir a Dieu, nous ne ferions pas propremẽt oraison. Et pour ceste consideration S. Thomas d'Aquin a dit, que l'oraison est vne estension de nostre cueur & entendement enuers Dieu: pourautant que cela enclost vne speciale recognoissance & seruice qui est deu a Dieu, & que de seruir a vn autre au lieu de Dieu, est vn crime d'idololatrie, beaucoup plus grief que tous les autres: pource afin que nous ne tõbions en ce vice par quelque malheureuse oubliãce, ou par ne sçay quelle ignorãce crasse & inconsiderẽe.

Au volume 2. de la partie 2. de sa somme, en la question 83. article. 17.

Seigneur
 premier
 iamais,
 n'aura
 phete E
 ma gloi
 il dit. A
 uid à bo
 gloire a
 escrit a
 ton Die
 Seigne
 La pre
 cõmun
 me il e
 gneur
 re, & d
 lemẽt
 ceste si
 Dieu,
 & Seig
 dis-ie,
 gneur I
 fant: S
 toutes
 qui pu
 & la te
 Ciel. T
 qui res
 crificat
 au Ciel
 de l'yn

Seigneur Dieu nous y a donné bon remède par le premier commandement escrit qu'il nous bailla jamais, disant. Je suis le Seigneur ton Dieu. Tu n'auras point d'autres dieux deuant moy. Le prophete Esaie en rend raison. Je ne bailleray point ma gloire à vn autre. Ce q̄ S. Paul cōfirme, quand il dit. Au seul Dieu hōneur & gloire. Et aussi Dauid à bonne & iuste cause disoit. Seigneur, dōne gloire a ton nom, & non pas a nous. Pource il est escrit au Deuteronomie. Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, & seruiras à luy seul. Car iceluy est le Seigneur des Seigneurs: pour troys cōsideratiōs. La premiere est pour l'amplitude & grandeur incōmunicable de sa domination: pource que cōme il est createur de toutes choses, ainsi est il Seigneur de toutes choses, à sçauoir, du ciel, de la terre, & de toutes les choses qui sont en iceux. Tellemēt que ceste vraye noble Iudith ayāt esgard a ceste singuliere grandeur & souueraineté, priant Dieu, disoit. Dieu des cieux, createur des eaues, & Seigneur de toute creature, exauce moy, moy dis-ie, miserable qui te prie. Aussi Esther a recogneu Dieu en ceste prerogatiue, le priant & disant: Seigneur, Seigneur, Roy toutpuissant, car toutes choses sont en ta domination, & n'y a nul qui puisse resister à ta volunté. Tu as faict le ciel & la terre, & tout ce qui est cōtenu au circuit du Ciel. Tu es le Seigneur de tous, & ny a creature qui resiste à ta maiesté. Nous lisons aussi des sacrificateurs des Machabees, que estédās les maīs au Ciel, ilz inuouquoiēt Dieu, disans. Toy Seignr de l'yniuers, conserue a tousiours ceste maison,

Exod. 20.
Chap. 42.
1. Tim. 1.
Psal. 113.
Cha. 6.
1. Tim. 6
Iudith. 9.
Esther. 13.
Au liure 2. des Machab. chap. 14.

- Matt. II* » afin qu'elle demeure impollue. Et mesmes nostre
 » Seigneur disoit. Je te loue, Pere, Seigneur du ciel
Aux Co- & de la terre. Ce que S. Paul nous a faict entendre
los. ch. I. » plus amplement, disant. En luy ont esté creés
 » tes choses qui sont és cieus, & qui sont en la terre
 » re, visibles & invisibles, soient les thrones ou
 » dominations, ou les principautez, ou les prin-
 » sances, toutes choses, dis-ie, sont creés par luy
 » pour luy. Et pour conclusion il est escrit en Deu-
Chap. 32. » teronome. Je suis le Dieu, seul Roy des Roys,
 » Seigneur des Seigneurs, & n'y a autre que moy
 » en la main duquel est la mort & la vie, le salut
 » la ruine. La seconde consideration, pour laquelle
 » le Dieu est le Seigneur des Seigneurs, est a cause
 » de l'autorité de sa domination. Car il n'est point
 » vicair, ne vicegerant ou commis, ains est Se-
 » gneur & maistre singulierement, souverainement
 » & de sa propre autorité. Tellement que de luy
 » dependent & sont subiects tous autres seigneurs
 » & maistres qui luy rendront raison voire ex-
 » amment de leurs seigneuries & gouvernemens.
 » que nous pouons confirmer par l'autorité d'un
Chap. 45. » prophete Hieremie, lequel parlant de Dieu, dit.
 » Je suis le Seigneur, & n'y a autre, formant le ciel,
 » & créant les tenebres, faisant la paix, & créant le mal.
 » Je suis le Seigneur qui fay tout cela. Qui est
Aux Co- cause pourquoy l'Apostre S. Paul a escrit, Vous
los. cha. 4. » autres qui estes maistres, faictes droict & equi-
 » té a vos seruiteurs, scachans que vous avez un
 » vn Seigneur au ciel. La troisieme consideration
 » est pour raison de la puissance & force de sa Se-
 » gneurie, & de l'execution d'icelle. Car il domine
 » sur tous

sur tous
 Seigneu
 ne peut
 qui me
 lement
 Christ n
 peut pe
 est la ca
 Seigneu
 celuy q
 outre cu
 muniqu
 minatio
 son prop
 du sem
 retourne
 cle pre
 d'autre,
 comme
 choses v
 Mon co
 ra. Laqu
 bien qu
 l'express
 sideratio
 tesfoys p
 Dieu, co
 creature
 complain
 d'entend
 erre si ma
 consider

sur tous, vueillent ou non. Dont il est appelé le *Exod. 16.*
 Seigneur toutpuissant, & a la volôté duquel nul *Iudith. 16.*
 ne peut resister. Qui peut faire mourir, ou viure: *Sapien. 16.*
 qui maine iusqu'aux enfers, & qui ramaine. Tel- *1. Roys. 2.*
 lement qu'a bonne cause nostre Seigneur Iesus *Matth. 10.*
 Christ nous aduertit de le craindre, pource qu'il
 peut perdre en la gehéne l'ame & le corps. Qui
 est la cause pourquoy Dauid s'exclame, disant. *Psalm. 79.*
 Seigneur, Dieu des puissances & vertus, qui est
 celuy qui soit semblable a toy? Et si quelcū est si
 outrecuidé & arrogant, qu'il ose attribuer & cō-
 muniquer a quelque autre la dignité de ceste do-
 mination souueraine: Dieu l'argue aigrement par
 son prophete Esaie, disant. A qui m'auiez vous rē- *Chap. 46.*
 du semblable & egal, & cōparé? Preuaricateurs, ce
 retournez a vostre cueur, ayez recordation du sie- ce
 cle precedent: car ie suis le Dieu, & n'y en a point ce
 d'autre, & n'y a semblable a moy, qui depuis le ce
 commencement annonce le dernier, & aussi les ce
 choses voire deuât qu'elles soient faictes, disant, ce
 Mon conseil tiendra & toute ma volonté se fai- ce
 ra. Laquelle domination souueraine de Dieu cō-
 bien qu'elle soit manifeste non seulement par
 l'expresse parolle de Dieu, mais aussi par la con-
 sideration & manuduction des creatures: tou-
 tesfoys plusieurs n'ont pas recogneu ne glorifié
 Dieu, comme Dieu, mais plustost ont serui a la
 creature qu'au createur, desquels sainct Paul se
 complaint fort asprement. Et si nous auons desir *Rom. 1.*
 d'entendre comment ils ont esté deceus & ont
 erré si malheureusement, il est expediēt que nous
 consideriōs les raisons que noz anciēs en rēdent.

LIVRE SECOND

Liure 8. » Mercure (ainſi que S. Auguſtin recite) eſcriuoit
de la cité » ceſte matiere, allegue l'ignorance & incredulité
de Dieu. » des hommes, diſant. Il y a pluſieurs choſes admi-
chap. 24. » rables, mais il y en a vne qui ſurmonte toutes
 » autres, a ſçauoir, que l'homme à peu trouue
 » faire nature diuine. La cauſe eſt, que nos gran-
 » peres eſtans incredules erroient moult en la
 » ſideration & cognoiſſance des dieux: & par ſa
 » de conſiderer diligemment le ſeruice & la re-
 » gion diuine, ils ont excogité & trouué vn art
 » lequel ils fairoiet des dieux, auquel ils ont admi-
 » ſté ie ne ſçay quelle vertu conuenable de la natu-
 » re du monde: & la meſlans avec iceluy (pour re-
 » ſon qu'ils ne pouoient faire des ames) ils ont
 » uoqué les ames des diables ou des anges, &
 » ont miſes és ſtatues par ſaincts & diuins myſ-
 » res, par le moyen deſquelles les idoles peul-
 » auoir les forces de bien & de mal faire. Tertul-

Au liure en rend vne autre raiſon, à ſçauoir, l'abandon-
de la re- » reniement de la foy, diſant. Tous ceux qui ſont
ſurrecti- » hors le degré de l'eſperance au createur qui
on de la » auoient receu, ils declinent facilement à vn autre
chair. » car ſelon la diuerſité des promeſſes la diuerſité
En l'orai- des dieux eſt introduite. Clemens Alexandria
ſon aux legue ſept raiſons, par leſquelles les anciens per-
Gentilz. eſtans induis, ont excogité vne grande multitude
 » de dieux, diſant que par les opinions peruerſes
 » pernicieuſes qui ſont hors du droit chemin, il y a
 » me qui eſt vne plante celeſte, à eſté diuertie de
 » conſideration des choſes celeſtes, & à eſté tra-
 » ment demis en terre, qu'ils luy ont perſuaadé
 » pincer & auoir eſgard aux fictions & inuen-

humain
 ſeulement
 pour raiſon
 autres, ce
 & ont n
 cauſe de
 leil, con
 Phrygie
 modité
 la terre,
 cōme le
 peines q
 au ren d
 Dont les
 les furie
 Protrop
 & auſſi
 & malin
 ont deif
 ſçauoir,
 autres p
 au nōbr
 Clotho
 Il y a
 trōperie
 ils nōm
 quels H
 moyē d
 eſt confe
 dās poin
 ie ne ſça
 Caſtor d

humaines. Car les vns regardans le ciel, & se fiâs
 seulement à leur veue, ont esté incontînét deceus:
 pour raison que contemplans le mouuement des
 astres, & les admirans, ils les ont estimez dieux,
 & ont nommé les astres dieux, c'est à dire, à
 cause de leur cours continuel. Et ont adoré le So
 leil, comme les Indiens: & la Lune, comme les
 Phrygiens. Les autres considerans la grande cō
 modité & douceur des fruiçts qu'ils cueillét de
 la terre, ont appelé le froment, la deesse Ceres,
 cōme les Atheniens. Les autres ayans esgard aux
 peines qu'on endure pour les vices, les ont mises
 au ren des dieux, adorans les peines & miseres.
 Dont les poetes Comiques ont feint & excogité
 les furies, les Eumenides, les Palamæous, & les
 Protropæous, qu'on appelle liberateurs de maux,
 & aussi les Alastores, qui sont meschans demōs,
 & malins esprits. Quelques vns des Philosophes
 ont deifié nos affections & passions naturelles, à
 sçauoir, la crainte, l'amour, la ioye, & l'esperance. Les
 autres pour mesme cōsideratiō ont esté referez
 au nôbre des dieux, cōme ie ne scay q̄lle iustice,
 Clotho, Lachesis, Atropos, Parca, Auxo & Thallo.

Il y a vn sixiesme moyen pour introduire ceste
 trōperie & ab⁹ de pluralité des dieux, selō lequel
 ils nômet 12 dieux: la Theologie & origine des
 quels Hesiodé & Homere descriuent. Il reste vn
 moyē dernier qui procede du benefice diuin, qui
 est conferé aux hommes. Car plusieurs n'enten
 dās point le Dieu bienfaicteur, ils ont excogité
 ie ne sçay quelz Seruateurs & Protecteurs, cōme
 Castor & Pollux & Hercules l'auxiliauteur en ad

IIVRE SECOND

*Liure 7. de
la prepara-
tion Euan-
gelique,
chap. 1.*

» uersité, & Æsculapius le medecin. Voila les
» ques & damnables erreurs contre la verité,
» retirét l'hôme du ciel & le réuersent és abysses
Eusebe recite d'autres raisons de ceste fanta-
que & imaginaire multitude de dieux, nous
sant entendre q̄ cela procede de la faute de con-
re l'immortalité de l'ame, & de ne pancer que
choses temporelles. Tellement qu'il dit. Tous
» les nations excepté les Hebreux, n'estimans
» de l'immortalité de l'ame, & ne pençans a au-
» choses qu'a celles qui sont visibles, ont défini
» terminé la felicité selô la volupté des corps. Te-
» lement qu'ils adoroient volupté comme la plus
» grande des Dieux, & pour l'amour d'icelle de-
» roient viure longuemét. Dont les vns qui auoient
» opinion, que le Soleil, la Lune, & les autres étoiles
» les nous bailloiet ceste vie presente, les adoroient
» Les autres voyans la grande volupté qu'ils trou-
» uoient des fruiets de la terre & des autres parties
» du monde, preschoient par tout qu'ils estoient
» dieux & auteurs de toutes les choses. Les autres
» n'ot eu ne honte ne crainte de preferer a tous
» autres dieux, le chatouillement & titillation de
» sens, Cupido & Venus. Les autres ayans recherché
» plaisir des princes & tyrās, les ont adoré nommément
» lement pendant qu'ils viuoiet, mais aussi ont adoré
» qu'ils estoient môtés au ciel apres leur mort. Les
» autres ont adoré ie ne sçay quels esprits malins
» pour raison qu'ils esmouuoient & enflamboient
» leurs cupiditez, & remplissoient leurs voluptés.
Quiconque voudra sçauoir plusieurs autres
» raisons de ceste excogitee multitude de faux dieux

qu'il li-
aux Ger-
son Eua-
Euang
faict ce
pour le
mêt no-
nous la-
les Saint
pediét
pour au-
que no-
cedent
les raiso-
tre cest
quoy n-
dét & p-
bonne
diligenc-
tiques
accord
qui est
quelle
lemen-
font di-
tous co-
cōsent
ticipat
foy, en
que Ca-
munic
à sçauo

qu'il lise l'oraison que S. Iustin le martyr à escrit aux Gentilz, & ses deux apologies. Epiphane en son Eucharat. Eusebe au liure. 2. de la preparatiō Euangelique, Chapitre premier. Or nous auons faict ce discours pour faire entendre les raisons pour lesquelles nous deuōs adresser immediatēment nostre oraison à Dieu, Mais cōsideré qu'aussi nous la luy deuons adresser mediatement prians les Sainctz, comme nous auons dit: il est biē expediēt de traicter succinctemēt de ceste matiere: pour autāt q̄ plusieurs ont du tout nié ou doubté que nous les deuions prier, disans qu'ils n'intercedent pour nous, depuis qu'ils sont au ciel, pour les raisons ineptes & friuoles qu'ils alleguēt cōtre cest article. Pource nous fairōs entēdre pourquoy nous croyōs & confessons, qu'ilz intercedēt & priēt Dieu pour nous : & que ce n'est sans bonne & iuste cause que nous les priōs en toute diligēce. Entre autres choses auxquelles les heretiques de ce tēps (qui nient la priere des Sainctz) accordēt avec nous, est la Cōmuniō des Sainctz, qui est contenue entre les articles de la foy. Laquelle cōmunion des Sainctz ne consiste pas seulement en tous les dons & graces spirituelles qui sont distribuees a vn chascun pour le prouffit de tous ceux qui sont au corps de l'Eglise : & en vn cōsentemēt & vnion de doctrine: & en vne participation de mesmes sacremēs: mais aussi en vne foy, en vne esperāce, & en vne charité. Selō aussi que Calvin accorde en son institution, que la cōmunion de l'Eglise est contenue par deux lians, à sçauoir, par vn consentemēt de saine doctrine,

*Au chap.
8. en l'arti
cle. 26.*

& par vne charité fraternelle. Lequel fondement
 posé & accordé pour prouuer premierement
 les Saincts qui sont au ciel prient pour nous,
 En son in- chascun pourra vser de ceste raison. Calvin a establi
 stitution » que l'office & deuoir de prier pour les autres
 chap. 15. » a nourrir & entretenir la charité. Tellement
 art. 18. » celuy qui plus negligera & contemnera faire
 uoir de prier pour les autres, se destournera &
 loignera dauantage de la charité. Or selon
 1. Cor. 13 » torité de S. Paul, la charité iamais ne dechet,
 » core que les propheties soyent abolies, & que
 » langues cessent, & que science soit abolie. De
 s'ensuit necessairement que les saincts qui sont
 au ciel, prient tousiours pour nous: ou de
 absurditez l'vne aura lieu. C'est à sçauoir, ou
 ils sont sans charité, qui est contre la doctrine
 S. Paul, & contre la foy catholique: ou que la
 rité peut estre sans l'office & deuoir de prier pour
 les autres, ce que repugne a ladite doctrine
 Calvin, & de l'Eglise Catholique. Pourtant si
 & l'autre inconuenient est grandement absurde
 & heretique, pourquoy estimera on, que nous
 maintenons vne doctrine contraire à la verité
 quand nous croyons de cueur & confessons de
 bouche, que les saincts qui sont au ciel, ne peuvent
 estre sans charité, & pource prient Dieu pour
 nous, pendant que nous sommes detenus en ce
 monde plein de si grandes afflictions, calamités
 & miseres? Ce que nous pourrions confirmer
 plement par la pratique & autorité de tous les
 anciens Orthodoxes, si en estoit necessaire.
 certes il s'en faut tant que ces biē heureux la
 ayent oublié lors qui sont en certaine asseurance

de la g
 demēt
 uenrag
 ne se
 fu Chri
 Pour r
 dit enu
 que S.
 de cest
 si pour
 perturi
 prier D
 Ainsī d
 raison
 de son
 nemēt
 res &
 Serme
 Paul.
 ample
 ra. Or
 priēt I
 ne les
 gēmer
 avec n
 gliger
 Dieu à
 des sai
 rité pa
 deuon
 pour r
 plus c

de la grace de Dieu, q̄ plus volontiers & plus ar-
 démēt ils priēt Dieu pour nous, qu'ils desirēt d'a-
 uentage que leur beatitude soit accōplie, ce que
 ne se fera deuāt que tous les esleus soiēt avec Ie-
 su-Christ, ainsi qu'enseigne S. Paul aux Hebreux. *Chap. II.*
 Pour raison ausi qu'ils ont plus d'acces & de cre-
 dit enuers Dieu, qu'ils n'auoiēt en ce mōde, ainsi
 que S. Hierome prouue manifestemēt, escriuant
 de ceste matiere cōtre l'heretique Vigilāce. Et ausi
 si pour raison qu'ils sont moins empeschez de
 perturbations qui nous distraient grandement de
 priēt Dieu pēdant que nous viuons en ce mōde.
 Ainsi q̄ S. Naziāzene le mōstre claiemēt en l'o-
 raison qu'il a cōposee des obseques & funerailles
 de son pere. Au reste pour raison que plus certai-
 nemēt & veritablemēt ils cognoissent nos mise-
 res & afflictions: ainsi que S. Bernard l'explique au
 Sermon qu'il a faict de la veille S. Pierre & S.
 Paul. Cōme nous deduirōs & cōfirmerons plus
 amplement, quād plus grāde occasion se presenta-
 ra. Or sil est vray que les Saincts qui sont au ciel,
 priēt Dieu pour nous, nul ne peut nier que nous
 ne les deuions prier en particulier, voire plus dili-
 gēment que les gens de biē qui viuēt encore icy
 avec nous, si nous ne voulōs non seulement ne-
 gliger & reprobuer tant de benefices & graces q̄
 Dieu à ordonné de nous conferer par les prieres
 des saincts: mais ausi confondre la reigle de cha-
 rité par laquelle nous sommes instruits que nous
 deuons prier les Saincts afin qu'ils intercedent
 pour nous enuers Dieu. Cōme nous prouuerōs
 plus copieusement quelqu'autre foys.

Seconde definition de l'oraison, par laquelle il est manifesté
pourquoy l'oraison faite de cuer & sans parler, n'est
est necessaire enuers Dieu, qui cognoit tout mieux que
nous.

Chapitre 16.



Quand nous expliquions que c'est que
raison, craignans que quelcun ne
deceu par equiuoque, nous auons pre-
mierement admonesté qu'il faut com-
mencer l'oraison en deux manieres, c'est a sçauoir
l'vne purement volontaire sans nous y obliger
& l'autre qui oblige. Or apres auoir discoursé
ses amplement de la premiere maniere d'oraison
il reste de traicter la matiere laquelle spéciale-
ment appartient à la seconde, outre ce que nous
auons ia allegué au precedét, qui conuient auoir
a ceste seconde qu'à la premiere, ainsi qu'il appa-
roistra par ceste definition d'oraison, que nous
disons estre vne demande, laquelle mediatemēt
ou immediatemēt est dirigee à Dieu avec parole
& pronóciation, par laquelle nous exprimons nos
bōs & licites desirs que nous auons. En laquelle
definition outre ces quatre parties qui sont com-
prises & cōtenues en la premiere forme & ma-
de d'oraison, est requise encores vne autre qui
ra la cinquiesme partie, a sçauoir la demande ve-
cale, qui est vne pronóciatiō articulee & distincte.
En quoy ie prie affectueusemēt le lecteur, d'adu-
ser diligēmēt de ne cōfondre l'oraison Ecclesi-
astique (de laquelle nous parlōs en tout cest traicte)
avec l'oraison des Gramairiēs & des Rhetoriciens,
car selō les reigles des Gramairiens (ainsi
S. Hierome dit) oraisō est toute parolle de cuer

*Qu'est ce
qu'oraison
verbale.*

*Au tome
3. de ses*

parlent: l'
ainsi: Ora
est des sa
nous l'or
bien cell
tions. L
monstré
cipalem
uant que
voix arti
cessaire
nous dif
ment es
pour ra
nous de
l'oraison
nous ap
uers Di
vrayem
qui for
stin pro
n'a bes
dre tou
plus qu
des m
n'est p
tillēm
rien qu
lequel
nent d
faire. E
en la sa

parlent: l'etymologie de laquelle ils expliquent « œuvres,
 ainsi: Oraison est raison de la bouche. Mais quāt « en l'ex-
 est des sainctes escritures, difficilement trouuōs « plication
 nous l'oraison selon ce sens & signification, mais « du Psal-
 bien celle qui appartient aux prieres & obsecra- « me 89.]
 tions. Lesquelles assez copieusement nous auōs
 montré qu'elles doiuent estre considerees prin-
 cipalement au cueur & en la volonté. Mais de-
 uant que nous rendions raison pourquoy ceste
 voix articulee & pronōciation exterieure est ne-
 cessaire en cesté forme & maniere d'oraison que
 nous disons obligeante: veu que Dieu est totale-
 ment esprit, & n'a aucune condition de corps,
 pour raison duquel la voix peut estre necessaire:
 nous deuons premierement cōsiderer pourquoy
 l'oraison interieure, & qui se fait au cueur (que
 nous appellons mentale) nous est necessaire en-
 uers Dieu, consideré que plus facilement & plus
 vrayement que nous, il entēd les desirs & secrets
 qui sont cachez en noz cueurs. Ce que S. Augu-
 stin prouue manifestemēt, quand il dit, que Dieu « Au liu.
 n'a besoin d'aucune chose pour scauoir & enten- « 15. de la
 dre tout ce qu'il scait, car sa perfection luy est « Trinité,
 plus que suffisante pour cela. Et combien qu'il ait « chap. 13.
 des messagiers qui sont ses Anges, toutesfois ce «
 n'est pas pour luy apporter nouuelles & aduer- «
 tissement des choses qu'il ne scait (car il n'y a «
 rien qu'il ne sçache) mais c'est pour leur bien, «
 lequel en partie consiste au conseil qu'ils pren- «
 nent de sa verité, pour scauoir ce qu'ils doiuent «
 faire. Et ainsi se doit entendre ce que nous lisons «
 en la saincte escriture, que les Anges portēt nou- «

» uelles à Dieu, qui n'est afin qu'il approuue que
 » que chose par eux, ains afin qu'eux par son
 » be diuin sans parole corporelle entendans sa
 » lonté, la reuelent à ceux ausquels il luy plaist
 » tendans, dis ie, par sa verité ce qu'ils doiuent
 » re, & ce qu'ils doiuent annoncer, & à qui, & que
 » Mesme quand nous le prions, nous ne luy en
 » gnons pas noz necessitez, comme si elles luy
 » estoient incogneuës : car nostre Seigneur les
 » Christ dit, que nostre pere celeste scait & cog
 » noit ce qui nous est necessaire, deuant que nous
 » luy demandions. Il le scait & cognoit, dis ie, par
 » par succession de temps, mais dès l'eternité, &
 » que dés lors il a preueu & presceu toutes les ch
 » ses temporelles, & ainsi tout ce que nous luy
 » manderions, & quand nous luy demanderions
 » Qui est la cause pour laquelle S. Basile deman
 » si soigneusement, quel besoin Dieu a de nos
 » priere & oraison, s'il cognoit le cueur & desir
 » ceux qui le prient. Et s'il ne cognoit ce qui nous
 » est necessaire, de quoy nous sert le prier ? A
 » quelle question il fait responce fondee en quel
 » ques raisons, que nous deuons contempler attenti
 » tiuement, tant pour par ce moyen admirer la b
 » té & grace de Dieu, que pour prier plus dilige
 » ment que de coustume. Certes, dit il, Dieu cog
 » noit ce qui nous est necessaire, & aussi nous
 » ne abondamment toutes les choses corporel
 » les pour en vser, & pource qu'il est bon, il enuoye
 » pluie sur les iustes, & sur les iniustes, & fait
 » uer son soleil sur les bons & sur les mauvais, &
 » re deuant que nous le demandions. Mais que

*Au liure
 des con-
 stitutiōs,
 chap. 1.*

*Au liu.
 & cha-
 pitre pre-
 alleguē*

est de la
 du roya
 ne les lu
 & labo
 & selon
 & perfe
 choses c
 fois con
 uoir pri
 tu auras
 voudra
 pourtat
 qui te se
 fere qu
 a delibe
 rende d
 quel e
 gemme
 peine d
 ce qu'il
 craigna
 grands
 de Dieu
 Chryso
 string,
 ure des
 point o
 ner ce c
 uoit il p
 fait son
 né deua
 me n'eu

est de la foy & des bonnes œuures de vertu, & du royaume des cieux, tu ne les auras point, si tu ne les luy demandes avec perseuerance longue & laborieuse. Car il faut premierement desirer, & selon le desir chercher de bon cueur, avec foy & perseuerance, sans omettre la moindre des choses que tu peux faire: & ne permettre que tu sois condamné de ta propre conscience, pour auoir prié negligemment & avec paresse. Et quand tu auras gardé toutes ces choses, lors quand Dieu voudra tu impetreras de luy ce que tu desires: pourtant qu'il entend mieux que toy les choses qui te sont prouffitables, & paradventure il differe quelque temps de te donner les choses qu'il a deliberé te donner, afin que par ce moyen il te rende d'auantage assidu, & aussi que tu entendes quel est le don de Dieu, & que tu le gardes diligemment quand tu l'auras. Car vnchascun met peine de garder voire autant plus soigneusement ce qu'il aura acquis avec plus grande difficulté, craignant qu'en le perdant, il ne perde aussi ses grands labours: ou en negligant la grace & don de Dieu, soit indigne de la vie eternelle. S. Iean Chrysostome a escrit conformement à ceste doctrine, expliquant ce qui est escrit au premier li-
 ure des Rois, chap. 1. La voix d'Anne n'estoit point ouye. Dieu ne pouuoit il pas, dit il, luy donner ce qu'elle desiroit, sans qu'elle le priast? ne sca-
 uoit il pas le desir de ceste femme, deuant qu'elle feist son oraison? ouy certes: Mais s'il luy eut donné deuant qu'elle l'eust prié, le soing de ceste femme n'eust esté cogneu, ne sa vertu, & n'en eut re-

*En l'homie
 lie 79. au
 peuple
 d'An-
 tioche.*

- ce la recompense. Tellement que le mesme
- En l'homie.* Iean Chrysofome ailleurs continuant ceste
 14. *sur* » tiere, dit: Dieu nous a baillé le don de le prier,
l'epistre » pas qu'il ait necessité de noz prieres: mais
aux Ro- » que nous ne soyons plus meschans, si nous
main. » ceste liberté d'estre sauuez sans peine & diffi-
En l'ho- » té. Donc il nous faut prier Dieu (dit il ailleurs
mil. 19. » non pas pour luy donner aduertissement, mais
sur S. » pour le fleschir, afin que par assiduité de prier
Matth. » tu luy sois familier, & que tu t'humilie, & que
 souuentesfois tu ayes recordation de tes pechiez
- En l'ho-* » Et aussi, dit il ailleurs, Dieu differe à nous donner
mil. 30. » ce qui nous est besoin, deuant que nous luy
sur Ge- » mandions, afin qu'il prenne occasion de nous
nefe. » faire dignes de sa sollicitude à bonne & iuste ca-
 se. Pource sainct Augustin escriuant à la veue
- En l'epistre* Proba, & luy rendât raison de ceste matiere,
 121. *cha-* » Il nous faut tousiours prier, afin que nous eussions
pitre 8. » dions que Dieu veut que nostre desir soit exaucé
 » en oraisons, & que par ce moyen nous puissions
 » receuoir ce qu'il a ordonné nous donner, & que
 » pas qu'il vueille que par ce moyen nostre volunté
 » té luy soit manifestee, veu qu'il ne la peut igno-
 » rer. Et pourtant que nous sommes bien petits
 » angustes pour receuoir les choses grandes que
 » nous veut donner, sainct Paul nous dit: Essayez
En l'epi- » sez vous, & vous dilatez, afin que vous ne soyez
stre 2. » point accouplez avec les infideles. Et certes nous
aux Cor. » receurons avec plus grande capacité ceste grace
chap. 6. » de grace de Dieu, d'autant que nous la croyons
 » plus sincerement, & que nous l'esperons plus
 » nement, & que nous la desirons plus ardemment

Donc n
 continu
 rité. Ce
 llemen
 clairem
 son, po
 claircit
 receuoi
 nous so
 par amb
 nous de
 telligib
 pas tou
 somme
 de la ce
 quand
 stre c
 donne
 nous a
 à luy,
 est pu
 rellem
 nostre
 ter la
 tation
 mais:
 fasche
 vrayer
 par fai
 d'Aqu
 de Di
 comm

Donc nous prions tousiours, entant que nous
 continuons nostre desir en foy, esperance & cha-
 rité. Ce que le mesme saint Augustin non seu-
 lement confirme, mais aussi nous explique plus
 clairement, disant, que nous auons besoyn d'orai- *« Au liu.*
 son, pource que l'intention d'icelle purge & es- *« 2. du Ser*
 claircit nostre cueur, & le red plus capable pour *« mo de no*
 receuoir les dons celestes, qui spirituellement *« stre Sei-*
 nous sont infus. Car Dieu ne nous exauce pas *« gneur sus*
 par ambition de prieres, qui est tousiours prest à *« la mon-*
 nous donner sa lumiere, non la visible, ains l'in- *« taigne.*
 telligible & spirituelle. Mais nous ne sommes *«*
 pas tousiours prests à la receuoir, pource que no⁹ *«*
 sommes enclins à autres choses, & obtenez *«*
 de la conuouitise des choses temporelles. Pource *«*
 quand nous prions Dieu, nous conuertissons no *«*
 stre cueur à luy, qui est tousiours prest de nous *«*
 donner, moyennant que nous receuions ce qui *«*
 nous a donné: & quād nous nous conuertissons *«*
 à luy, nostre œil interieur, qui est nostre cueur, *«*
 est purgé, si nous poussons hors ce que tempo- *«*
 rellement nous desirions: afin que la viuacité de *«*
 nostre cueur simple ne puisse pas seulement por- *«*
 ter la lumiere simple, laquelle sans aucune mu- *«*
 tation & defaillance reluit tousiours diuinemēt: *«*
 mais aussi puisse demeurer en icelle sans aucune *«*
 fâcherie, & avec vne ioye ineffable, par laquelle *«*
 vrayement & sincerement la vie heureuse sera *«*
 parfaite. Toutes lesquelles raisons S. Thomas *«*
 d'Aquin refere à la disposition & ordonnance *« Au 2. To-*
 de Dieu, disant, qu'il faut tellement deduire la *« me de la*
 commodité & prouffit de l'oraison, que nous *« 2. partie*

de sa 50. me, en la quest. 83. artic. 2. n'imposons aucune necessité aux choses humaines qui sont subiectés à la prouidence de Dieu & aussi que nous n'estimions que la disposition diuine soit muable. Et pour mieux entendre cela, il faut considerer que par la prouidence Dieu a esté disposé nō selemēt q̄ls effects adribrōt mais aussi pour quelles causes & en quel ordre ils aduiēdrōt. Or entre autres causes, sōt les œuures des hommes causes de quelques effects. Dont il faut que les hommes facent quelque chose, non pas pour par leurs actions changer ce que Dieu a disposé, mais afin que par leurs actions ils accomplissent quelques effects, suivant l'ordre que Dieu en a disposé. Cōme aussi nous uoios mesme aux causes naturelles, & en l'ordonnance de l'oraison. Car nous ne prions pas Dieu afin que nous changeons ce qu'il a disposé faire, mais c'est pour impetrer ce qu'il a disposé faire, accōplir par les prieres & oraisons des Saints, sçauoir, afin que les hommes prians Dieu, meritēt receuoir de luy ce que luy toutpuissant a disposé deuant tous les siecles leur donner.

Pourquoy l'oraison vocale & prononcee nous est necessaire enuers Dieu, veu qu'il est tout certain qu'il n'a aucun corps. Chap. 17.



V chapitre precedent nous auons admonesté, que l'oraison faite seulement de cueur & sans voix, nē contient rien en soy, qui ne soit compris en l'oraison vocale qui se fait avec prononciation, & nē

pas au co
necessair
se pourr
des de r
ont de co
quees, ce
fet de D
deur de
Seigneu
attentiu
il faut e
& ne co
memb
nous lif
sçauoir
nie, ete
que l'or
d'vn co
quelles
Dieu c
oyt, to
ment v
seigne
Je suis
Et aill
uemen
à laqu
d'offic
Dieu
par la
Dieu:
lee le

pas au contraire: car la voix & prononciation est
 necessaire à ceste cy, & non pas à l'autre. Dequoy
 se pourront esmerueiller ceux qui estans cupi-
 des de nouuelleté, ou pleins de paresse & vanité,
 ont de coustume nous obiecter en parolles tron-
 quees, ce que S. Hilaire a escrit expliquant ce ver-
 set de Dauid: Seigneur, j'ay crié à toy en la gran-
 deur de mon mal, & du profond de mō cueur:
 Seigneur exauce ma voix: que tes oreilles soient
 attentiuës à la voix de ma priere. Premièrement
 il faut entendre, dit il, que Dieu est incorporel,
 & ne consiste en portions, parties, & offices de
 membres (desquels le corps est composé.) Car
 nous lisons en l'Euangile, que Dieu est esprit, à
 scauoir d'une nature & substance inuisible, infi-
 nie, eternelle, & substāte en foy. Il est aussi escrit,
 que l'esprit n'a ne chair ny os, car les membres
 d'un corps sont composez de ces choses là, des-
 quelles la substance de Dieu n'a besoin. Mais
 Dieu qui est par tout & en tout, luy totalement
 oyt, totalement voit, totalement effectue, totale-
 ment va. Ainsi que la sainte escriture nous en-
 seigne en Hieremie, lequel parlant de Dieu, dit:
 Je suis Dieu de pres, & non point Dieu de loing.
 Et ailleurs: Par luy nous viuons, & auons mou-
 uement, & sommes. Donc c'est la vertu de Dieu,
 à laquelle sont attribuez noms de membres &
 d'offices. Tellement que la vertu par laquelle
 Dieu voit, est appelée les yeux de Dieu: la vertu
 par laquelle il oyt, est appelée les oreilles de
 Dieu: la vertu par laquelle il est present, est appel-
 lee les pieds de Dieu: la vertu par laquelle il effe-

Sur le Psal
me 129.

Jeau 4.

Luc 24.

Cha. 23.

Act. 17.

» Etue, est appellee les mains de Dieu. Laquelle
 » uersité d'offices depend de la puissance de ces
 » vertu diuine. Pour ceste consideration il est pro
 » sent par tout, par tout il oyt, par tout il voit, par
 » tout il opere. Ces nouateurs s'aident aussi de
 » reille autorité & raison, qui est en Clemens Alex
 » andrin. Si la voix & la diction, disent ils, nous
 » sont donnees pour auoir intelligence: comme
 » Dieu n'entendra il nostre ame & nostre pensee
 » veu certes que l'ame entend l'ame, & la pensee
 » la pensee? Pource Dieu n'attend point les lan
 » gues qui parlent de plusieurs voix pour interru
 » ter le vouloir des hommes: mais il cognoit
 » cueurs de tous, & comme la voix articulee nous
 » signifie & fait entendre les choses, ainsi nostre
 » pensee les dit à Dieu, qui scauoit bien ausi de
 » deuant la creation qu'elle deuoit venir en nostre
 » cueur. Laquelle obiection ils confirment par
 » raison que sainct Augustin en a deduit, par
 » de ceste matiere. Consideré, disent ils, qu'on
 » de plusieurs parolles pour donner instruction
 » cognoissance à celuy qui est ignorant, quel
 » soin & necessité en auons nous enuers Dieu, qui
 » cognoit tout: auquel tout ce qui est, entant qu'il
 » est, parle, & se manifeste: l'art & la sapience de
 » quel ne sont ignorantes des choses futures: & de
 » quelles sont presentes toutes les choses qui sont
 » presentes, qui sont passees, & qui sont futures.
 » Et combien que nostre Seigneur ne nous ait pas
 » dit beaucoup de propos pour nous apprendre à
 » prier Dieu: toutesfois on peut demander pour
 » quoy nous auons affaire d'iceux enuers celuy qui
 »

scait tout
 faictes, &
 uant que
 ont cou
 sement e
 apparent
 comme g
 les Ancie
 moyen qu
 & non à
 responda
 Dieu soit
 tout, & o
 prier, afin
 sent, qu'il
 re en nou
 & entenc
 nous le p
 rient, qui
 de leur cu
 Dieu qui
 sa nature
 res. Cle
 question
 lent les p
 qu'on pri
 ciation? Il
 Dieu ne p
 mais c'est
 prieres fi
 nul n'eut
 en la pre

fait toutes choses, voire deuant qu'elles soient
 faictes, & cognoit ce qui nous est necessaire, de-
 uant que nous luy demandons? Tous ceux qui
 ont coustume de se glorifier & vanter malicieu-
 sement en telles quelles difficultez & questions
 apparentes, tellement qu'ils semblét triompher
 comme gens victorieux: qu'ils entendent ce que
 les Anciens y respondent, & aussi par vn mesme
 moyen qu'ils apprennent d'alleguer entieremēt,
 & non à demy les autoritez d'iceux. S. Hilaire
 respondant à ceste obiection, dit: Combien que
 Dieu soit present par tout, oyt par tout, voit par
 tout, & opere par tout, toutesfois nous le deuōs
 prier, afin que selon nostre priere il nous soit pre-
 sent, qu'il nous oyt, qu'il nous voit, & qu'il ope-
 re en nous. C'est le propre de sa nature, d'ouyr
 & entendre: mais il appartient à nostre foy que
 nous le prions d'estre ouys. Il oyt ceux qui iniu-
 rient, qui maudissent, & qui parlent aux secrets
 de leur cueur: mais la foy fait son deuoir de prier
 Dieu qu'il nous entēde, afin que luy qui oyt par
 sa nature, luy plaise de nous ouyr par noz prie-
 res. Clemens Alexandrin respondant à ladite
 question, rend autres raisons, disant: Que veu-
 lent les Pythagoriciens, quand ils commandent
 qu'on prie Dieu avec certaine voix & pronon-
 ciation: Il me semble qu'ils n'estimoient pas que
 Dieu ne peut ouyr ceux qui ne parlent en priant:
 mais c'est pour raison qu'ils vouloient que noz
 prieres fussent si iustes & si raisonnables, que
 nul n'eut craintē ni hōte de les presenter à Dieu,
 en la presence & au sceu de plusieurs. Mais aussi

*Sur le
 Psal. 129*

*Au liure
 4. des
 Stromes.*

» nous prions à claire voix, pour nous aduertir que
 » spécialement nous deuous auoir œures que
 » soient manifestes cōme nostre voix & clameur
 » considéré que nous marchons en iour. Ainsi que
Matt. 5. » nostre Seigneur nous a instruits, disant: Que vos
 » œures reluisent deuant les hommes. Luy me
Au liure me s'explique plus clairement ailleurs parlant de
7. des » ceste matiere. Veu que Dieu veut estre honoré
stromes. » & sy complaist, nonobstant qu'il n'ait besoin de
 » rien: ce n'est pas sans cause que nous l'honorons
 » par noz prieres, & avec iustice luy presentons ce
 » tresbon & tresfainct sacrifice, l'honorans de ce
 » rolle tresiuste, & aussi glorifians par luy les choses
 » ses que nous auons cogneuës & apprises de luy
 » Et pour luy faire tel present & offerte de nos
 » prieres, nous auons icy vn autel, à scauoir, la con
 » gregation de ceux qui sont dediez à oraison, qui
 » ont vn cueur & vne voix commune. Qui est
 » que vouldra scauoir plusieurs autres raisons pour
 » lesquelles nous deuous prier Dieu non seulement
 » du cueur & de la pensee, mais aussi de la langue
 » & de la voix articulee: qu'il ait recours aux
 » tres anciens orthodoxes, & spécialement à S. Ierome
En l'hom. Chrysostome, qui en a escrit bien amplemēt de
26. sur » Genese, disant, que pour ceste raison nous louons
Genese. » mes differens des bestes brutes, afin que nous
 » louions, celebriens, & glorifions continuellement
 » ment le Seigneur, createur de l'vniuers. Pour ce
 » nous a inspiré l'ame, & nous a donné la langue
 » afin que de cueur receuans ses benefices, nous
 » recognoissions le Seigneur. Et pour exemple de
 » miliere, si les hommes qui sont de mesme nature

I
 que nous
 plaisir, at
 pas seule
 mais au
 renomm
 faire au
 nous rec
 qu'il veu
 stre utilit
 re cela co
 il est bien
 nous ren
 cesse tant
 par bonn
 norable, à
 glorificat
 dire, par
 corps. Ca
 tous ceux
 ange dese
 misericor
 l'occasion
 que nous
 non seule
 noz bonn
 prochains
 la vertu a
 le createu
 stin alleg
 ses œuvre
 posé sur le
 sus la mor

que nous, quand ils nous ont fait quelque petit plaisir, attendent que nous le reconnoissions, non pas seulement pour le regard de nostre deuoir, mais aussi afin qu'ils en soient plus celebres & renommez : par plus forte raison nous en deuons faire autant à Dieu pour les grands biens que nous receuons de luy, considéré principalement qu'il veut que nous le facions seulement pour nostre utilité. Et combien que nous ne pouuions faire cela comme sa dignité le requiert, toutesfois il est bien raisonnable que de toutes noz forces nous rendions graces à Dieu, & le glorifions sans cesse tant par frequente oraison & louange, que par bonne vie : qui est vne louange de Dieu honorable, à scauoir, quand nous offrons prieres & glorification par langues innumerables, c'est à dire, par toutes bonnes œuvres de langue & de corps. Car celuy qui est vertueux, est cause que tous ceux qui le voient, louent leur Dieu : la louange desquels cause aussi vne grande & indicible misericorde de Dieu à celuy qui en aura baillé l'occasion. Donc y auroit il chose plus heureuse que nous, si nous louions & glorifions Dieu non seulement par noz langues : mais aussi si par noz bonnes œuvres & vertus nous incitions noz prochains à le glorifier pour nostre regard ? Car la vertu a vne si grande force, qu'elle peut louer le createur par langues innumerables. S. Augustin allegue autres raisons en plusieurs lieux de ses œuvres, comme au liure second qu'il a composé sur le Sermon que nostre Seigneur a fait sus la montaigne, disant : On respond à ceux qui

LIVRE SECOND

» trouuent estrange que nous vsons de parolles
 » pour prier Dieu: que nous n'en vsons pas primo-
 » palemēt enuers luy pour impetrer de luy ce que
 » nous desirons, ains pour ce faire nous vsons de
 » choses que nous pensons, & de l'intention de
 » nostre pensée avec vne pure amitié & affection bē-
 » ne & simple. Toutesfois nostre Seigneur nous
 » enseigné par parolles les choses que nous deu-
 » mettre en memoire, pour en auoir recordation
 » au temps qu'il faut prier Dieu. Et luy mesme
 En l'epi- » ailleurs, que pour prier Dieu les parolles nec-
 stre 121. » sont nécessaires, afin que par ce moyē nous so-
 à Proba, » admonestez & instruiets de ce que nous luy de-
 chap. II. » mandons, & non pas que nous croyons luy faire
 » entendre quelque chose, ou le nous rendre fa-
 au chap. » cible par ce moyen. Et ausi nous le prions de
 8. de la- » roles par certains interualles d'heures & de
 dite epi- » afin que vsons de ces signes & notes verbales
 stre. » nous nous admonestions, & nous baillions à
 » gnoistre quel grand prouffit nous auons rappor-
 » té de ce desir nostre: & ausi pour nous exciter
 » d'auantage à prier. Car si nous auons affection
 » desir feruant en priant Dieu, nostre oraison
 » sera de plus grande efficace. D'auantage nous
 » prions Dieu par certaines heures, retirans nostre
 » cueur & pensée des autres soucis & negociations
 » lesquels nostre desir se refroidit: & pour nous
 » rendre attentifs à ce que nous desirons, nous
 » vsons de parolles, afin que ce nostre desir que
 » uoit commencé à deuenir tiede, ne deuenir
 » froid qu'il en soit esteint du tout, si nous ne le
 » chauffons & enflambons plus souuent par

prieres ve
 estre ente
 qu'en tou
 nées à Di
 de graces
 qui les co
 qu'elles
 patience
 ce. Ou pa
 Anges qu
 à Dieu au
 ainsi qu'i
 Dieu, dit
 presence
 raisons p
 roit desir
 ceste ran
 scauoir,
 & partic
 les mini
 personne
 faut qu'
 peuple p
 se pourr
 noncée.
 ment a e
 prononç
 ques, a fi
 d'un char
 le qu'un
 pour soy
 nécessai

prieres verbales. En laquelle consideration doit
 estre entendu ce que sainct Paul a escrit, disant, *Philip. 4.*
 qu'en toutes choses voz requestes soient noti-
 fies à Dieu par priere & supplication avec actiō
 de graces: non pas qu'elles soiēt notifiées à Dieu
 qui les cognoissoit deuant qu'elles fussent: mais
 qu'elles nous soient notifiées enuers Dieu par
 patience, & non enuers les hommes par iactan-
 ce. Ou paraenture qu'elles soyent notifiées aux
 Anges qui sont enuers Dieu, afin qu'ils les offrēt
 à Dieu aucunement, & luy en demandent cōseil,
 ainsi qu'il est escrit de Tobie: *Quand vous pryiez*
 Dieu, dit l'Ange, i'ay présenté vostre priere en la
 presence de la clarté de Dieu. Toutes lesquelles
 raisons predites, & aussi les autres qu'on y pour-
 roit desirer, S. Thomas d'Aquin les confirme par
 ceste raison, disant: Il y a deux sortes d'oraison, à
 scauoir, vne publique & cōmune, l'autre priuee
 & particuliere. L'oraison publique est celle que
 les ministres de l'Eglise presentent à Dieu en la
 personne de tout le peuple fidelle. Et pource il
 faut qu'une telle oraison soit notifiée à tout le
 peuple pour lequel elle est presentee: ce qui ne
 se pourroit pas faire, si elle n'estoit vocale & pro-
 noncee. *Qui* est la cause pourquoy raisonnable-
 ment a esté institué que les ministres de l'Eglise
 prononçassent à haute voix telles oraisons publi-
 ques, afin qu'elles puisset venir à la cognoissance
 d'un chascun. *Quāt* est de l'oraison priuee, est cel-
 le qu'un chascun en particulier offre à Dieu, soit
 pour soy, soit pour les autres, laquelle n'est point
 necessaire qu'elle soit vocale & prononcee: tou-

*Au To-
me 2. de
la partie
2. de sa
Somme,
en la que-
stion 83.
artic. 12.*

» tésfois on la prononce par voix articulée pour
 » trois raisons. La première est pour exciter la de
 » uotion interieure, par laquelle le cueur de celui
 » qui prie, est esleué à Dieu : pource que par les
 » gnes exterieurs des parolles, ou aussi des actions
 » le cueur de l'homme est esmeu selon l'apprehen
 » sion qu'il en a, & par consequent selon son affec
 » ction. Ainsi comme S. Augustin a escrit à Proba
 » Et pource nous deuõs vser de parolles & de pro
 » nonciation, & d'autres signes semblables exte
 » rieurs en l'oraison priuee & particuliere, aua
 » qu'il nous est prouffitable pour exciter nostre
 » cueur interieurement. Mais si par ce moye nostre
 » cueur est distrait ou empesché aucunemēt, il ne
 » en faut desister, & cesser de parler. Ce qui aduient
 » principalement à ceux qui ont le cueur suffisam
 » ment préparé à deuotion sans telle pronociation
 » & signes exterieurs. Dõt Dauid prioit, disant. *Psal. 26.*
 » cueur t'a dit, ma face t'a cherché. Et aussi est il
 » crit d'Anne, qu'elle parloit en son cueur. Seco
 » dement on prononce ceste oraison particuliere
 » pour rédre vn deuoir entier à Dieu, à scauoir, ad
 » que l'homme serue à Dieu selon tout ce qu'il au
 » ceu de Dieu, c'est à dire, non seulement de cuer
 » & d'ame, mais aussi de corps. Ce qui appartient
 » principalement à l'oraison qui nous sert de sa
 » faction. Pource il est escrit par le prophete *Ose*
 » Prenez des parolles avec vous, & vous retournez
 » au Seigneur, & luy dites, Oste toute iniquité, &
 » leue le bien, & nous rendrons les bouueans de
 » noz leures. Tiercement nous prononçons ceste
 » oraison priuee pour la grande affection qui

Chap.
dernier.

donde d
 Mon cu
 Et au Pl
 failli de

Raisons c
res vser
estre e



tes, pou
 avec per
 gage inc
 pour a
 l'estat de
 plustost
 par laqu
 prieres
 incogne
 qui pren
 principa
 desir, &
 Dieu a t
 au langa
 que nou
 nous a l
 des esch
 ciens, de
 les voix

donde de l'ame au corps, selon qu'il est escrit:
 Mon cueur s'est esiouy, & ma langue a eu lieffe. *cc Psal. 15.*
 Et au Psalme 83. Mon cueur & ma chair ont tres- *cc*
 failli de ioye apres le Dieu viuant. *cc*

Raisons certaines pour lesquelles ceux qui en leurs prieres vsent de langage & dictions incogneues, peuvent estre excusés.
 Chapitre 18.

Notre autres plusieurs articles que ces temps fascheux esquels nous sommes tombez, nous ont rendu cōtrouerses, cela aussi nous a excité de grāds tumultes, pour cause que quelques vns maintiennent avec pettinacité, qu'on ne doit prier Dieu en langage incogneu. Les principales raisons desquels pour autant qu'elles sont inualides, & troublent l'estat de l'Eglise, ne nous y arresterons pas, mais plustost nous nous occuperōs à mōstrer la voye par laquelle on pourra excuser ceux qui en leurs prieres & oraisons vsent de langages & parolles incogneues. Or nous ayons prouué que la chose qui premierement doit estre consideree pour le principal fondement de l'oraison, est le vœu, le desir, & l'intention de celuy qui prie: a quoy aussi Dieu a tousiours esgard, & non pas à la voix, ni au langage, ni à la prononciation d'iceluy: ainsi que nous pouuōs prouuer de ce que S. Augustin nous a laissé par escrit, disant: Ceux qui viennent *cc Au Ca-*
 des escholes des Grammairiens & des Rhetori- *cc techisme*
 ciens, doiuent estre diligēment admonestez, que *cc des rudes*
 les voix de ceux qui prient Dieu, n'allēt pas à ses *cc chap. 9.*

LIVRE SECOND

» oreilles, mais seulement l'affection de leur cœur
 » monte iusqu'à icelles. Par ce moyen ils ne se
 » querôt pas des Euefques, superieurs, & ministres
 » de l'Eglise, si d'aventure ils en deprehèdent quel-
 » ques vns qui prient Dieu ou avec des barbari-
 » mes, solecismes & incongruitez de l'āgage: ou qui
 » n'entendent pas les parolles & dictiōs qu'ils pro-
 » noncent, qui est la cause pourquoy ils les contri-
 » dēt. Non pas que cela ne doie estre corrigē, mais
 » que le peuple die Amen, sur ce que clairement
 » entend; Mais toutesfois doit estre modestement
 » & simplemēt tolleré par ceux qui ont appris, comme
 » comme au Palais l'orateur vse de diction & de
 » rolle bien sonāte, ainsi en l'Eglise celuy qui loue
 » Dieu se fert d'intention & de desir pour ce faire
 » Dont est plus clair que le soleil, que ceux là font
 » grandement abusez, qui estiment le contraire, &
 » à quel propos si obstinēmēt & contentieusement
 » reuoquent ils en doubte la priere que plusieurs
 » font en l'āgage incogneu, veu que plustost & de-
 » uant toutes choses on doit cōsiderer & mesurer
 » l'oraison selon le cueur, le desir & l'intention de
 » personnes? Et si quelcun fait encores plus grande
 » instance, & nous appelle imposteurs, pour ce que
 » mention estant faite de l'oraison verbale & pro-
 » noncée, nous respondons de l'oraison mentale
 » qui se fait au cueur: Nous voulons bien qu'il en-
 » tende, que les parolles & dictiōs ne seruent
 » beaucoup pour entēdre les choses q̄ nous deui-
 » demander à Dieu, mais bien la foy nous y est
 » necessaire pour les entēdre, & pour presenter à Dieu
 » l'oraison qui luy soit agreable, & vile à nous

Ainsi
 ment.
 espee.
 entrent
 choses
 pour o
 me for
 autres
 gneur
 pas arr
 bonne
 réptibl
 admira
 diuerti
 compr
 ce. Do
 mais au
 pouon
 derans
 peut ap
 fance.
 diction
 let, tou
 la chof
 auons
 stre Esp
 mere n
 des hor
 tant qu
 il est p
 prend r
 voit la

Ainsi que Clemens Alexâdrin l'explique doctement. Pour autant (dit il) qu'il y a deux idées & especes de verité, c'est à dire, deux moyens pour entendre la verité, à sçauoir, les dictions, & les choses. Les dictions sont celles desquelles on vse pour orner & rendre elegante vne oraison, comme font les Philosophes & les Grecs, mais nous autres barbares auons les choses. Or nostre Seigneur nous voulant faire entêdre qu'il ne se faut pas arrester aux dictions, ains aux choses, nō sans bonne raison a il voulu vser d'vne humble & cōtēptible forme de corps, de peur que quelqu'un admirant la beauté, & la louant, ne fut distrait & diuert de la consideration des choses qu'il doit comprendre en son entendement par intelligence. Donc il ne se faut pas occuper aux dictions, mais aux choses qui sont signifiees. Ce que nous pouons confirmer par exemple familiale, considerans que ce n'est point parole tout ce qu'on peut apprehêder en foy sans en auoir la cognoissance. Car les corbeaux imitent asses les voix & dictions desquelles les hommes vsent pour parler, toutesfoys ils n'ont aucune cognoissance de la chose qui disent. Mais l'intelligence que nous auons des choses que nous apprehendons en nostre Esprit, procede de la foy. Tellement que Homere n'ayant la foy, & disant, Pere des Dieux, & des hommes, n'entendoit ce qui disoit, pour autant qu'il ne sçauoit qui est ce pere, & comment il est pere. Mais comme celuy qui a des mains, prend naturellement, & celuy qui a les yeux sains, voit la lumiere: ainsi est le propre à celuy qui à la

*Au liure
6. des
Stromes.*

» foy d'entendre & auoir la cognoiffance des cho-
 » ses, si ce fondement posé il veut edifier or, argente
 & pierres precieuses. Et si on veut auoir recours
 à sainct Paul, & appeller à sa doctrine comme a
 vne ancre ferme & sacree, par laquelle on atten-
 teroit de nous retirer de ceste ancienne coustume
 ecclesiastique, que nous obseruons iusqu'a pres-
 ent en nos prieres specialement publiques: nous
 serons contrains d'alleguer l'interpretation que
 cest auteur ancien Origene nous en a laissé par
 escrit, attribuant aux parolles de la saincte escri-
 ture vne grãde efficace pour estre exaucé enuers
 Dieu, nonobstant que celuy qui les prononce, ne
 les entende. Combien que nous n'entendions
 (dit il) ce que nous prononçons & proferons de
 la bouche, quand nous prions Dieu. Toutesfoys
 ces vertus Angeliques qui sont entour nous, s'en-
 tendent, & comme fils estoient inuitees par quel-
 que parole charmee, se delectent à se presenter à
 nous, & nous ayder. Ces vertus la (dis-ie) se dele-
 ctent & s'efforcent dauantage a nous garder dis-
 ligement quand nous lisons la saincte escri-
 ture, quand nous parlons de langage incogneu, in-
 soit que nostre Esprit priant, nostre intelligence
 soit sans fruit. Le sainct apostre a dit cela. Et nous
 a mis en auant vn merueilleux mystere, disant
 qu'il se peut faire quelque foys que l'Esprit qui
 est en nous, prie, & nostre intelligence soit sans
 fruit. Enten donque par ce lieu la que nostre in-
 telligence est quelquefoys sans fruit, mais que
 l'Esprit, c'est a dire, ces vertus la qui sont données
 a nostre ame pour ayde, se repaissent & reffecti-

*En l'homi-
 lie 20. sur
 Iesu Na-
 uc.*

1. Cor. 14.

» ment par
 des diuins
 repaissem
 nous pr
 re? Nost
 nous tro
 cupez au
 lement i
 aussi fil
 il deign
 me par
 saincte
 vertus d
 ainsi au
 les & c
 chasson
 malig
 ple fam
 que fo
 vn serp
 ce de n
 té par
 de la s
 y a qu
 a quel
 sont d
 ture, &
 que tu
 que si
 laquel
 celle t
 premi

nent par ouyr la sainte escriture, comme de viâ-
 des diuines. Que dis-ie, que ces vertus diuines se
 repaissent & banquetent en nous, si de bouche
 nous proferons les parolles de la sainte escritu-
 re? Nostre Seigneur Iesus Christ luy mesme fil
 nous trouue vacquans a la lecture d'icelle, & oc-
 cupez aux estudes & exercices d'icelle, non seu-
 lement il deigne se refectionner en nous, mais
 aussi fil voit que tel bâquet soit préparé en nous,
 il deigne bien y amener son Pere avec luy. Et cō-
 me par les meditations & contemplations de la
 sainte escriture nous excitons & inuitons ces
 vertus diuines a nous faire compagnie & ayde:
 ainsi au contraire par la pronōciation des parol-
 les & des dictions de la sainte escriture nous
 chassons les embusches & inuasions des vertus
 malignes & des meschans diables. Et pour exē-
 ple familiale. Si quelcun d'être vous a veu quel-
 que fois porter en main, ou tirer de la cauerne
 vn serpent enchâté, & lequel n'auoit aucune for-
 ce de nuire par son venin, a cause qu'il est enchā-
 té par la vertu d'enchantement: ainsi par la vertu
 de la sainte escriture prononcee, si entre nous
 y a quelque serpent de puissance contraire, fil y
 a quelque couleuvre mussée pout espionner, ils
 sont deschassez par les parolles de la sainte escri-
 ture, & par la lecture assidue d'icelle, moyennant
 quetu y vaques patiemment & sans te laisser. Don-
 que si tu oys quelquefois la sainte escriture
 laquelle tu n'entends point, ains que le sens d'i-
 celle te semble obscur, ce pendant humilie toy
 premierement, & te contente, de ce que pour

LIVRE SECOND

» ouyr icelle le venin des vertus pernicieufes qui
 » t'environnent & t'espient, est deschaffé, comme
 » par quelque enchantemēt. Donne toy garde feu-
 » lement que tu ne reffemble aux aspics sourds &
 » qui bouchent leurs oreilles afin qu'ils n'oyent la
 » voix du fage enchanteur: comme est Iefus Nave,
 » & tous les fages prophetes. Or nous auons tenu
 » ce propos, afin que nous oyans la faincte escritu-
 » re, ne nous falchions, combien que nous ne l'en-
 » tendions, & auffi afin qu'il nous foit faict selon
 » nostre foy, par laquelle nous croyons que toute
 » escriture diuinement inspiree, est vtile. Si donc
 » elle est diuinement inspiree, & vtile, nous deués
 » croire qu'elle est vtile, nonobstant que nous ne
 » sentions l'vtilité d'icelle. Ce que nous pourons
 » entendre facilement par ceste exemple famili-
 » re. Les medecins ont coustume de bailler viande
 » ou breuuage pour remedier a la tenebrosité de
 » la veue, & toutesfoys mangeans ceste viande ou
 » beuans ce breuuage nous ne sentons pas que
 » cela soit vtile & prouffitabile à noz yeux, mais
 » quand la vertu de ceste viande ou breuuage au-
 » passé nostre veuë, elle la purge petit a petit: &
 » lors nous commençons à sentir qu'il est prouff-
 » table à noz yeux. Et ainsi de toutes les autres par-
 » ties de nostre corps. Auffi en faut il croire auant
 » de la faincte escriture, qu'elle est vtile & prouff-
 » fitable a l'ame, combien que nostre intelligence
 » n'entende pas pour le present que les bonnes
 » vertus qui sont entour nous, soient respues par
 » les parolles d'icelle, & qu'au contraire les vertus
 » malignes en soient chassées. Ce que nous auons

dit, pour
 ces escri-
 soit qu'
 ne con-
 l'histoir
 thieu de
 quels lo-
 ple, cri-
 uid: &
 de ce qu'
 ne luy
 qu'il ay
 luy pres
 ces des
 dignez
 Il a ma
 leurs p
 l'auoier
 louang
 terten
 faincte
 enseigr
 dans a
 ques i
 qui son
 uans q
 presen
 bouche
 re sain
 Dieu.
 de per
 signifie

dit, pour môstrer qu'il y a quelque vertu aux sain-
 ctes escritures, laquelle suffit a celuy qui la lit, ia-
 çoit qu'elle ne luy soit expliquée. Si ce discours
 ne contente noz curieux, on y pourra adiouster
 l'histoire pleine de mystere, laquelle sainct Mat-
 thieu décrit des petis enfans des Hebricux, les-
 quels louans nostre Seigneur Iesus Christ au té-
 ple, crioient & disoient, Hosanna le fils de Da-
 uid: & combien qu'ils fussent du tout ignorans
 de ce qu'ils disoient, toutesfoys ceste leur pieté
 ne luy a point esté desaggreable: & tant s'en faut
 qu'il ayt mesprisé ou contemné la louange que
 luy presentoient ces petis ignorans, que les prin-
 ces des sacrificateurs, & les scribes en estans in-
 dignez & disans, Oys tu pas ce q̄ ceux cy disent?
 Il a manifestement déclaré qu'il se delectoit en
 leurs prieres, & que de long temps les prophetes
 l'auoient ainsi predict: Tu as accompli & parfait la
 louange par la bouche des enfans, & de ceux qui
 tettent. Qui est vn passage & vne autorité de la
 sainte eteriture plus que suffisante pour nous
 enseigner que la louage des petis enfans & pen-
 dans à la mammelle est aggreable à Dieu, quel-
 ques ignorans qu'ils soient, & non pas de ceux
 qui sont fiers & arrogans, quelques doctes & sça-
 uans qu'ils soient. Contentons nous donque de
 presenter nostre cueur à Dieu, & de le louer de
 bouche selô la forme & maniere que nostre me-
 re sainte Eglise nous a ordonnée pour prier
 Dieu. Consideré qu'au peuple y auoit aussi peu
 de personnes layes, qui eussent cognoissance que
 signifioient les ceremonies, les sacrifices, & my-
Chap. 21.
psal. 8.

Chap. 7.

steres de la loy ancienne, & qui versoient en la lecture d'icelle, qu'il y a eu entre les Chrestiens au temps de leur simplicité & vertu. Et ceux qui en auoient la cognoissance, estoient les sacrificeurs, les Scribes, & Pharisiens: ainsi que nous pouons colliger par ce qui est escrit en S. Jean.

» Les Scribes & Pharisiés disoient, Aucū des Gouverneurs ou des Pharisiens à il creu en luy? mais ce populaire icy qui n'entend pas la loy, est maudit. Toutesfoys nostre Seigneur Iesus Christ à esleu & segregé de ce populaire la si ignorant en la loy, & non du nombre de ces sages & doctes Pharisiens, ceux qu'il a enuoyé par toute la terre pour annoncer la lumiere de l'Euangile.

Quelles circonstances sont requises pour prier Dieu bien commodément & deuotement.

Chapitre 19.



Pres auoir entendu les causes & les matieres pour lesquelles nous deuons prier Dieu: deuant que mettre fin à ce present discours, i'estime qu'il est bien expedient d'admonester le lecteur, que nous deuons considerer diligemment quelles circonstances il faut obseruer pour prier Dieu bien commodément & deuotement. car consideré que l'oraison depend du cueur & du desir, nous deuons plus soigneusement obseruer les circonstances par lesquelles nostre cueur & desir peuent estre plus excitez & enflambez: & aussi que nostre oraison est tousiours

plus aggreue
 cueur &
 on ne do
 ne scay
 Jean Ch
 la mode
 son n'est
 de gens
 de perso
 ment ne
 noz prie
 Dieu plu
 crites: co
 zes ont
 quād nou
 S. Ambro
 escrit en
 prie, prep
 point à l'
 le prie, ce
 formes à
 ta foy l'a
 Tellemen
 nous fau
 chose qu
 desordōn
 Saint B
 tre chose
 nostre cu
 tion des
 tu comm
 femme, t

plus agreable a Dieu, quand elle procede d'un
 cueur & desir plus feruent. Comme au contraire
 on ne doit permettre qu'aucun prie Dieu par ie
 ne scay quelle maniere d'aquit. Ce que saint *En l'homie-*
 Jean Chrysostome reprend asprement, disant. A *lie 24.*
 la mode que nous prions maintenât, nostre orai- *sur saint*
 son n'est qu'une moquerie & risée : risée, dis-je, *Matth.*
 de gens transportez d'yurongnerie, & non pas *ce*
 de personnes sobres. Dont afin que non seule- *ce*
 ment ne perdions nostre peine & noz fraiz en *ce*
 noz prieres, mais aussi que nous n'offensions *ce*
 Dieu plus grieuement, ainsi que font les hypo-
 crites: considerons ce que les anciens Orthodo-
 xes ont estimé qu'il est expedient d'observer,
 quand nous proposons & deliberôs de prier Dieu.
 S. Ambroise parlant de ceste matiere, dit qu'il est *En l'exhor-*
 escrit en l'Ecclesiastique Chap. 18. Deuant que tu *tation*
 prie, prepare ton ame, afin que tu ne ressemble *aux vier*
 point à l'homme qui tente le Seigneur, quand il *ges.*
 le prie, cest a dire, auidise que tes meurs soient cō
 formes à ce que tu demande en ton oraison, que
 ta foy l'ayde, & que tes œuures la recommandēt.
 Tellement que pour bien deuotement prier il
 nous faut vser de telle preparation, car il n'y a
 chose qui nous rende plus indeuots qu'une vie
 desordōnee & desbordee en vice, & faute de foy.
 Saint Basile nous conseille d'observer aussi au-
 tre chose, c'est a sçauoir, d'esleuer singulierement
 nostre cueur & pensee à Dieu par la contempla- *Au liure*
 tion des choses celestes & diuines, disant. Quand *des cōsti-*
 tu commence ton oraison, oubly ton corps, ta *tutions*
 femme, tes enfans, la terre, toute creature visi- *chap. 10.*

LIVRE SECOND

» ble & inuisible, & monte au ciel par Esprit,
 » & ayant commencé ton oraison à la louan-
 » ge du createur de l'vniuers, ne diuague ça & la
 » fabulant comme les Grecs, ains la continue sui-
 » uant la saincte escriture, & dy. Je te loue, & te
 » rends graces, Seigneur, qui es longanime, qui
 » tollere mes meschancetez, qui m'endure pechiez
 » tous les iours, & nous donne à tous liberté &
 » puissance de faire penitence. Seigneur, tu te tais
 » & nous endure, afin que nous te glorifions. Tu
 » dis-ic, qui nous as visité quelquefoys par crai-
 » te, quelquefoys par aduertissement & instruction,
 » quelquefoys par tes prophetes, & apres par la
 » presence de nostre Seigneur Iesus Christ. Tu
 » nous as fait, & non pas nous mesmes. Tu es no-
 » stre Dieu. Et quand tu l'auras glorifié & loué co-
 » me tu peus suiuant la saincte escriture: lors com-
 » mence avec humilité, & dy. O Seigneur Dieu, ie
 » ne suis pas digne de parler deuant ta maicsté, car
 » ie suis vn moult grand pecheur. Tellement que
 » pour prier Dieu bien deuotement, nous deuons
 » attentiuement contempler sa grâde bonté, mis-
 » sericorde, & misericorde. & pour faire cela plus
 » commodement, il nous faut diuertir nostre pen-
 » sée de la cōsideration des creatures, afin q̄ nostre
 » esprit & nostre cueur soient plus libres pour gla-
 » rifier & louer Dieu, admirans son excellence, &
 » pour se demettre en plus grande humilité, sup-
 » plians sa bonté & misericorde. Sainct Gregoire
 » le grand considerant que le premier fondement
 » de nostre oraison est nostre cueur, il nous con-
 » seille pour bien prier Dieu deuotement, de pur-
 » ger &

D
 ger & net-
 afin qu'ice-
 plus cap-
 la maicste
 fant & ag-
 pos ce qui
 ce ne dem-
 certainem-
 le, dit. Afin
 ce sans ma-
 priere, nor-
 gneusemen-
 icelle, & vi-
 soit tel apr-
 lors qu'il le
 à nostre or-
 ie ne scay e-
 l'imaginari-
 nostre cueur
 ne peut leu-
 cules & se-
 nous delect-
 sollicitudes
 quons à or-
 choses ce-
 telles solici-
 quand nou-
 ne pouons
 cueur, car
 ne. Sainct
 pour prier b-
 troys chose

ger & nettoyer nostre cueur de toute souilleure,
 afin qu'iceluy resplendissant, non seulement soit
 plus capable pour s'esleuer deuant les yeux de
 la maiesté de Dieu, mais aussi luy soit plus plai-
 sant & agreable. Pource interpretant fort a pro-
 pos ce qui est escrit en Iob chapitre 11. Si iniusti-
 ce ne demeure point en ton tabernacle, adonc
 certainement tu pourras leuer ta face sans macu-
 le, dit. Afin qu'en oraison nous leuions nostre fa-
 ce sans macule, deuant que commencer nostre
 priere, nous deuous tousiours considerer soin-
 gneusement tout ce qui peut estre reprobé en
 icelle, & viure si vertueusemēt que nostre cueur
 soit tel apres icelle, qu'il desire estre deuant Dieu
 lors qu'il le prie. Car quand nous auons mis fin
 à nostre oraison, nous pensons souuentefois à
 ie ne sçay quelles choses immondes & illicites:
 l'imagination desquelles demeure tellement en
 nostre cueur, que luy cuidāt s'occuper à oraison,
 ne peut leuer la face a Dieu, ayant honte des ma-
 culés & souilleures qu'il a en sa pensee. Nous
 nous delectons souuentefois à estre occupez es
 sollicitudes de ce mōde. Mais apres que nous va-
 quons à oraison, nostre cueur ne peut s'esleuer es
 choses celestes, pour raison que la pesanteur de
 telles sollicitudes l'a enfondré, qui est cause que
 quand nous prions apres telles sollicitudes, nous
 ne pouons monstrier face nette, qui est nostre
 cueur, car il est fangeux d'une pensee mondai-
 ne. Sainēt Bernard nous baillant instruction
 pour prier bien deuotement, nous dir qu'il y a
 troys choses, qu'il estime necessaires pour bien

*Au liure
 de 10. des
 morales
 chap. 17.*

*Aux Sen-
 tences.*

» inciter & confirmer nostre desir & intention en
 » priere. A sçauoir, quand nous prions Dieu, nous
 » deuous considerer ce que nous demandons: ce
 » luy la que nous supplions: & nous mesmes qui
 » prions. Et quand est du premier, qui est d'auoir
 » esgard a la chose que nous demandons, nous de
 » uons aduiser qu'elle soit selon Dieu, & qu'on la
 » demande avec vn grand desir & affection. Pour
 » exemple. Si nous demandons la mort de nostre
 » ennemi, le dommage de nostre prochain, telle
 » oraison n'est pas selon Dieu: pour raison que
 » Dieu commande que nous aymions noz enne
 » mis, que nous faisons bien à ceux qui nous
 » hayent, & que nous prions pour ceux qui
 » nous persecutent & calomnient. Mais si nous
 » demandons remission des pechez, la grace du
 » sainct Esprit, vertu, science, foy, verité, iustice,
 » humilité, patience, mansuetude, & autres graces
 » spirituelles, & pensans a icelles les desirions
 » affectueusement, telle oraison est selon Dieu,
 » certes elle merite d'estre oye de Dieu: ainsi que
 » nous enseigne par son prophete Esaie, disant
 » Deuant qu'ils crient, ie les exauceray, eux par
 » lans encore, ie les ouiray. Il y a d'autres choses
 » que Dieu nous donne, lesquelles peuuent estre
 » selon Dieu, & non selon Dieu, pour le regard de
 » la fin a laquelle elles sont referees, comme de
 » santé du corps, argent, & abondance d'autres
 » choses: lesquelles iaçoit qu'ils viennent de Dieu,
 » toutesfoys il ne les faut pas beaucoup estimer,
 » ne les posseder avec desir. Semblablement pour
 » le second que nous deuous considerer en no

Luc. 7.

Chap. 65

B.
 prieres, &
 nous deu
 garder la
 par laquel
 par laquel
 ce qu'on l
 nous faut
 mesmes qu
 penser de
 pour noz r
 luy deman
 par la mise
 cueur fera
 trois chose
 tes. Tellem
 tion de
 entende qu
 cepteur des
 lay qui cra
 ble. Or qua
 nous desirer
 se plus reco
 xes(amateu
 qui est fort
 palement q
 & tranquil
 chose admi
 grandemen
 cause pour l
 eslit la soli
 seul Dieu(a
 ptez par co

prieres, est nostre Seigneur Iesus Christ que
 nous devons supplier: en quoy il nous faut re-
 garder la bonté & sa maiesté. Sa bonté, dis ie,
 par laquelle il veut donner gratis: & sa maiesté,
 par laquelle il à pleine puillance de donner tout
 ce qu'on luy demande. Et pour le troisieme qui
 nous faut considerer en nostre oraison, est nous
 mesmes qui demandons, en quoy nous devons
 penser de ne receuoir de Dieu aucune chose
 pour noz merites, ains esperer que ce que nous
 luy demandons, nous l'impetrerons seulement
 par la misericorde de Dieu. Adonque nostre
 cueur sera pur & net, quand il pensera à ces
 troys choses la, selon que nous les auons dedui-
 tes. Tellement quiconque en ceste pureté & in-
 tention de cueur priera Dieu, ie veux bien qu'il
 entende qu'il sera exaucé: car Dieu n'est point ac-
 cepteur des personnes, mais en toute nation ce-
 luy qui craint Dieu, & fait iustice, luy est aggree-
 ble. Or quand est de la commodité que nous po-
 uons desirer pour bien prier Dieu, ie n'ay leu cho-
 se plus recommandee en noz anciens Orthodo-
 xes (amateurs de bien prier) que le lieu solitaire,
 qui est fort commode pour cela à ceux princi-
 palement qui ont vn singulier desir de libremēt
 & tranquillement vaquer a Dieu. Et certes c'est
 chose admirable & quasi incredible, combien
 grandement la solitude y est commode. Qui est
 cause pour laquelle sainct Cyprian à escrit, qu'on
 essie la solitude, afin que l'ame vaquant à vn
 seul Dieu (apres auoir en soy mortifié les volu-
 ptez par continence, & par ce moyen purgé

Act. 10.

Au sermō

du ieuſne

Et des rē

tatiōs de

Iesus

Christ.

ses passions & affections) volle au ciel, & volent
 Dieu, le prie, l'adore, & gouste de la dou-
 ceur celeste. A quoy est conforme ce que saint
En l'ho- Iean Chrysostome dit, interpretant ce qui est
lie 51. sur crit en saint Matthieu chapitre 14. Iesus ayant
S. Matt. laissé la multitude, est monté seul sus la monta-
 gne pour prier. Certes il est môté sus la monta-
 gne pour prier, afin qu'il nous enseignast que nous
 auons grand besoin d'Ermitage & lieu solitaire
 quand il faut prier Dieu. Pource souuentes fois
 il se retire aux deserts, & ilec seul passe la nuit
 en priant. Afin que nous suiuias son exemple, ce-
 chions tant le temps que le lieu pour auoir la soli-
 tude de prier Dieu en tranquillité. Car le lieu
 desert & Ermitage est la mere de tranquillité, le
 port de repos, & qui nous oste toute occasion de
 trouble. Il y a encores vne autre circonstance que
 n'est pas moins necessaire pour prier Dieu bien
 commodement & deuotement, a sçauoir le temps
 de la nuit, & speciallemēt le minuiēt. Ainsi que
En l'ho- saint Iean Chrysostome nous fait entendre, & ainsi que
mil. 26. saint Veu que l'Eglise de Dieu se releue a minuit
sur les leue roy aussi, & contēple l'assemblee des estro-
actes des les, le grand silence, le grand repos & tranquilli-
apostres. té, & t'estonne de la dispensation admirable de
 ton Dieu. Lors l'ame est plus nette & purifiée
 plus legiere, plus subtile, & plus dispose pour
 voir & contempler les choses sublimes. Les tene-
 bres & le grand silence de la nuit sont plus
 que suffisans pour nous induire à compunction
 & penitence. Aye memoire de ce Roy qui
 des propos qu'il disoit, l'ay ahenné en mon p-

missemēt:
 & trempé
 le me leu-
 gemens de
 moult con-
 vaine gloi-
 qu'vn char-
 voit: Lors
 espient, pe-
 lieres & a-
 rendent p-
 quand nos-
 te la nuit
 ce pas pou-
 gure? La ni-
 spirent à ca-
 uent la rose-
 tes. Car ce
 flé, est raffra-
 nous seruen-
 & ardeur se-
 permettent
 n'vfe de ce
 chaleur de
 timenté co-
 temps de
 toujours o-
 Bernard in-
 tiques cha-
 nuit en n-
 ame aime,
 maniere de

missemēt: i'ay baigné ma couche toutes les nuits, *Psal. 6.*
 & trempé mon liēt de mes larmes, Et ailleurs.
 le me leuoyz à minuiēt pour te louer sus les iu-
 gemens de ta iustice. Ce temps la, dis-ie, est
 moule commode pour vaquer a oraison, quand
 vaine gloire ne nous agite ne perturbe, lors
 qu'vn chascun est endormy, & que nul ne nous
 voit: Lors que la paresse & negligence ne nous
 espiēt, pourautant que tant de choses singu-
 lieres & admirables excitent nostre ame, & la
 rendent prompte & deliure. Tellement que
 quand nostre Seigneur Iesus Christ passoit tou-
 te la nuit en oraison sus la montaigne, n'estoit
 ce pas pour nous en donner l'exemple & la fi-
 gure? La nuit est le temps, que les plantes re-
 spirent à cause de la rosee: Mais les ames reçoï-
 uent la rosee beaucoup mieux & plus q̄ les plan-
 tes. Car ce que durant le iour le soleil auoit bru-
 lé, est rafraichy par la nuit. Les pleurs de la nuit
 nous seruent plus cōtre toutes les concupiscēces
 & ardeurs de nostre corps, qu'aucune rosee, & ne
 permettent que nous tombions en pis. Et si tu
 n'vse de ceste rosee de pleurs, tu brusleras de
 chaleur durant le iour. Tous ceux qui ont expe-
 rimenté combien grandement est commode le
 temps de la nuit pour bien prier Dieu, ont
 toujours conseillé telle chose. Pource saint
 Bernard interpretant ce qui est escrit aux Can-
 tiques chapitre troisiēme, Estant couché la
 nuit en mon liēt, i'ay cherché celuy que mon
 ame aime, dict; Quand Salomon vse de ceste
 maniere de parler, il te veut faire entendre par ques.

» le lieu de liēt & par le temps de minuiēt, que tu
 » dois auoir honte & vergongne. Car qui a il cho
 » se plus familiale à vne personne vereconde que
 » le secret? Or la nuit & le liēt ont leur secret.
 » Et pour ceste consideration de lieu secret no
 » stre Seigneur Iesus Christ nous commande d'ea
 » trer en nostre chambre quand nous voulons
 » prier Dieu. Et pour cause: de peur que si nous
 » prions deuant le peuple, la louange humaine ne
 » nous desrobe le fruit de nostre oraison, & ne
 » frustre l'effect. Ceneantmoins par ceste senten
 » ce on te fait entendre que tu dois estre vere
 » conde. Mais il n'y a chose plus propre à cela, que
 » d'euiter ses propres louanges, & iactance. Or
 » celuy qui veut prier Dieu, ne doit obseruer les
 » lement le lieu & le temps, mais aussi le temps de
 » repos, qui est plus commode & apte pour ce
 » principalement quand le sommeil de la nuit
 » nous amene vn grand silence, lors l'oraison est
 » plus pure & plus libre. Leue toy de nuit (de
 » Hieremie) du commencement de tes veilles, &
 » espan comme eue ton cueur deuant la face de
 » Seigneur ton Dieu. O combien est seure l'ora
 » son de la nuit, laquelle monte au ciel, Dieu
 » estant seul arbitre, & son saint Ange, qui la
 » çoit pour la presenter sur l'autel celeste? O
 » combien est agreable l'oraison qui reluit
 » verecondie? O combien est serene & paisible la
 » raison qui n'est interturbée d'aucun bruit ne
 » clameur? Car l'oraison ainsi interturbée ne rest
 » pas ordinairement la deuotion, que nous desirons
 » auoir, pour par ce moyen iouir de la consolation


*Aux la
 meratiois
 Chap. 2.*

D
 spirituelle
 leurs prier
 laquelle d'
 sions corp
 est pure &
 d'aucune fo
 inquierée
 ces raisons
 non moins
 du liēt, &
 dire, cerch
 discours, i
 Clemens A
 disant, que
 mandé de
 jamais agit
 spirit lors q
 mande de g
 institution
 au temps d
 les Grecs c
 que l'ame
 ains foccu
 de pruden
 faits prin
 sient ceste
 uec son co
 ne dormon
 lons & soi
 (comme di
 aussi ceux
 mais nous

spirituelle, que reçoivent ceux qui sont deuots en
 leurs prieres. O combien est prouffitabile l'oraison,
 laquelle d'un cueur cõtēplatif, & desnüé des pas-
 sions corporelles est presentee a Dieu! O combien
 est pure & sincere l'oraison qui n'est brouillee
 d'aucune sollicitude des choses terriēnes, qui n'est
 inquietee ne tētee de louāge ou de flaterie! Pour
 ces raisons l'espouse de nostre Dieu demandoit
 non moins verecōdemēt que prudēmēt le secret
 du liēt, & de la nuict, voulant prier Dieu, cest a
 dire, chercher le verbe diuin. Et pour conclure ce
 discours, il fera bien a propos d'alleguer ce que
 Clemens Alexandrin en a escrit pertinemment, *Au liure*
 disant, que nostre Seigneur Iesus Christ a com-
 mandé de veiller, afin que nostre ame ne soit
 jamais agitee de perturbations & fantasies d'e-
 sprit lors que nous dormirōs: & pour ce il com-
 mande de garder ausli au temps de la nuict vne
 institution de vie pure & immaculee, comme
 au temps du iour. Qui est la raison pourquoy
 les Grecs ont appellé la nuict *εὐπρόνυμ*, pource
 que l'ame ne vaquant lors aux sens du corps,
 ains s'occupant a elle mesme, est plus capable
 de prudence. Dont les mysteres sacrez sont
 faicts principalement la nuict, lesquelz signi-
 fient ceste distraction que l'ame faict de soy d'a-
 vec son corps au temps de la nuict. Doncque
 ne dormons pas comme les autres, ains veil-
 lons & soions sobres. Car ceux qui dorment
 (comme dict sainct Paul) dorment de nuict, & *1. Theff. 5.*
 ausli ceux qui sont yures, sont yures de nuict:
 mais nous qui sommes du iour, soyons sobres,


» & vestus du halecret de foy & charité, & de la
» sperance de salut pour heaume.

FIN DV SECOND LIVRE.

 Liure Troisieme de
L'ORAISON ECCLE-
SIASTIQUE, LEQUEL CON-
tient les circonstances que doivent
observer ceux qui desirent estre
exaucéz en leurs prieres.

*Deuant toutes choses la foy est necessairement requise
pour estre exaucé enuers Dieu. Chapitre 1.*

Nombre premier.

 I NOUS voulons poursuiure d'ordre & de methode ce que nous auons commecé & deduit iusques à present, il est bien raisonnable que maintenant nous expliquions les circonstances que nous deuous observer en nos prieres pour estre exaucez enuers Dieu, & pour impetier de luy ce que nous demandons. Consideré que nous auons faict entendre par le premier liure les causes pour le regard desquel-

D
les nous d
choses que
les circon
attentive
suader que
d'entendre
seavoir ce
Pour autan
ferons aut
Donques
Dieu trefb
mandons,
circonstan
entre lesqu
rement ne
bastir aucu
veu qu'el
me nous p
couts que
De peur (d
rifie au mo
Dieu luy a
ter les desir
les, soit por
ment Dieu
quant est d
nous le pri
tions prier
nee. Car ce
ront ils cel
le mesme s
ailleurs, di

les nous deuons prier Dieu : & par le ſecond, les
 choſes que nous luy deuons demander. Leſquel-
 les circonſtances nous conſidererons autant plus
 attentiuement, qu'il nous faut conſtamment per-
 ſuader que nous ne deuõs eſtre moins ſoigneux
 d'entendre comment nous prions Dieu, que de
 ſcauoir ce que nous luy demandons en le priant.
 Pour autant que ſi nous ne l'entendons, nous ne
 ferons autre choſe que perdre temps & peine.
 Doncques ſi nous voulons impetrer de noſtre
 Dieu tresbon & trespuiffant, ce que nous luy de-
 mandons, il faut que nous cõſiderions pluſieurs
 circonſtances qui ſont requiſes en ceſte matiere:
 entre leſquelles la foy eſt la premiere, & premie-
 rement neceſſaire, ſans laquelle nous ne pouuõs
 baſtir aucune choſe ſolide pour paruenir à Dieu,
 veu qu'elle en eſt le premier fondement. Com-
 me nous prouuerons bien facilement par le diſ-
 cours que S. Auguſtin en fait, eſcriuant à Sixte. *En l'epi-
 ſtre 105.*
 De peur (dit il) que celuy qui prie Dieu, ne ſe glo-
 rific au merite de ſa priere, il doit eſtimer que
 Dieu luy a donné l'aide qu'il a, ſoit pour ſurmon-
 ter les deſirs & cupiditez des choſes temporel-
 les, ſoit pour aimer les biens eternels, & meſme-
 ment Dieu qui eſt la fontaine de tous biens. Et
 quant eſt de la foy, il nous l'a donnée deuant que
 nous le priaſſions, tellement que nous ne pour-
 rions prier, ſi certainemēt il ne nous l'auoit don-
 née. Car comme dit S. Paul, comment inuoque-
 ront ils celuy auquel ils n'ont point creu? Ce que
 le meſme ſainct Auguſtin expoſe plus amplemēt
 ailleurs, diſant: Si la foy deſaut, l'oraifon perit & *Rom. 10.
 Au ſermõ
 36. des*

- parolles* » se pert. Car qui est celuy qui prie Dieu sans croi-
de nostre » re en luy ? Tellement que le bienheureux Apo-
Seigneur » stre nous exhortant à prier Dieu, dit que quicon-
 » que inuquera le nom du Seigneur, sera sauue.
 » Et afin qu'il nous monstrest que la foy est la fon-
 » taine de l'oraison, & qu'il n'y a ruisseau qui puis-
 » se couler quand la source est tarie, il adiouste, &
 » dit: Comment inuqueront ils celuy auquel ils
 » n'ont creu? Pource croyõs en Dieu, afin que nous
 » le prions, & pris le aussi que ceste foy par la-
 » quelle nous le prions, ne nous defaille. La foy est
 » celle qui fait & presente l'oraison, laquelle orai-
 » son nous impetre l'assurance & continuation
Luc 22. » de la foy. Dont nostre Seigneur dit, l'ay prié mon
 » pere pour vous, afin que vostre foy ne defaille. Le
 » vous demande, est il raisonnable, que celuy qui
 » nous garde, prie, & que celuy qui est en danger
 » ne prie point? Et pour tousiours nous persuader
 que la foy precede, & est le premier fondement
 & circonstance requise pour estre exaucé enuers
 Dieu, nostre Seigneur Iesus Christ nous repete
Mat. 21. » & inculque souuëtesfois ceste doctrine: le vous
 » di en verité, si vous auez la foy, & que ne soyez
 » point en doubte, non seulement vous ferez ce que
 » a esté fait au figuier: mais aussi si vous dites à ce-
 » ste montaigne, oste toy & te jette en la mer, il se-
 » ra fait. Et tout ce que vous demanderez en orai-
 » son, vous l'obtiendrez en croyant. Et en vn autre
Marc II. » passage: le vous di, tout ce que vous demanderez
 » en priant, croyez que vous le receurez, & il vous
 » fera fait. Et pour autant que plusieurs abusent
 du sens de la sainte escriture, il est bien expedient

D
 de confide
 de laquelle
 ment, cou
 ne sont ex
 Quant est
 laquelle ne
 quelle vain
 Dieu qui el
 qu'on peut
 gneur, qui
 qui m'a enu
 glorifie au
 l'esprit de f
 dit en la sec
 auons le m
 crit: l'ay cr
 & pourtan
 nous donn
 le ce que n
 nous enseig
 lage nostre
 scauons po
 il appartient
 pour nous
 mer ni dire
 grace & aie
 me il appar
 demment,
 point receu
 rechef en
 d'adoption
 Dont nous

de considerer premierement quelle est ceste foy de laquelle nous parlons maintenant. Secondement, comment cela se peut faire que plusieurs ne sont exaucez, combien qu'ils prient en foy. Quant est du premier, il est manifeste que la foy laquelle nous rend Chrestiens, n'est ie ne scay quelle vaine persuasion, ains vn certain don de Dieu qui est inspiré & infus en noz cueurs: ainsi qu'on peut entédre par la doctrine de nostre Seigneur, qui dit: Nul ne peut venir à moy, si le pere qui m'a enuoyé ne le tire. Et qui est celuy qui se glorifie auoir la foy, sinon celuy qui aura receu l'esprit de foy? duquel parle saint Paul, quand il dit en la seconde epistre aux Corinthiens: Nous auons le mesme esprit de foy, selon qu'il est escrit: l'ay creu, pource i'ay parlé: aussi no⁹ croyós, & pourtant nous parlons. Cest esprit, dis ie, qui nous donne vne telle foy, nous suggere par icelle ce que nous deuous parler: selon que S. Paul nous enseigne, escriuât aux Romains: l'esprit soulage nostre infirmité & deffailance: car nous ne scauons point ce que nous deuous prier comme il appartient: mais l'esprit mesme fait requeste pour nous par souspirs qui ne se peuuent exprimer ni dire. Ce que nous deuous entendre de la grace & aide qu'il nous donne pour prier comme il appartient. Duquel esprit il parle plus euidentement, disant au mesme lieu: Vous n'auetz point receu vn esprit de seruitude, pour estre de rechef en crainte, ains vous auetz receu l'esprit d'adoption, par lequel nous crions, Abba, Pere. Dont nous pouons colliger, que comme nul ne

cc Jean 6.

cc Chap. 4.

cc Chap. 8.

- croira bien sans l'esprit de foy : ainsi sans l'esprit
d'oraison nul ne priera sainement, & ne fera au-
cun bien pour son salut sans l'aide d'iceluy. Ce
Muli- » que saint Augustin considerant, dit : Seigneur
ure 1. des » Dieu tu nous excites, afin que nous nous dele-
Confess. » ctions à te louer : car tu nous as fait pour te de-
chap. 1. » sirer, & aspirer à toy : tellement que nostre cuer
» n'a point de repos ne de contentement iusqu'à
» ce qu'il repose en toy. Mon Seigneur, mon Dieu,
» donne moy la grace de scauoir & entēdre le quel
» nous devons premierement faire, t'inuoyer, ou
» te louer : te cognoistre, ou t'inuoyer. N'est il pas
» escrit, qu'il faut croire en toy pour t'inuoyer, &
» pour croire qu'il faut annoncer l'Euangile : &
» aussi que ceux là loueront le Seigneur qui le cer-
» chent ? car ceux qui le cherchent, le trouueront, &
» ceux qui le trouuent, le loueront. Mon Seigneur,
» mon Dieu, ie te chercheray en t'inuoyant, & t'in-
» uoyeray en croiant en toy, car tu nous as estē
» prêché & annoncé. O Seigneur Dieu, ma foy
» que tu m'as donnée, & inspirée par l'humanité de
» incarnation de ton fils, & par le ministère & estē
» ce de ton predicateur, t'inuoye. Or combien
Chap. 11. » qu'il soit escrit aux Hebrieux, qu'il est impossi-
» ble de plaire à Dieu sans foy : car il faut que celui
» qui vient à Dieu, croye que Dieu est, & qu'il est
» remunerateur à ceux qui le requierent. Et au
Chap. 14 » Romains, Tout ce qui n'est point de la foy, est
» péché : Toutesfois il n'y a loy ni autorité par la-
» quelle on puisse tirer & colliger de ces passages
» telle consequence, que ceux là soient agreables
» & plaisans à Dieu, qui n'ont qu'une foy nue &

fans ceures
parle aux G
le prepuce
ains la foy
stait pour
gneur luy di
te soit fait
urante par
disons, que
circonstance
uer en noz
Dieu. Quan
Dieu ne noi
prians, voire
rité, Saint
sons qui so
disant: Il est
en priant, cr
fera fait. O
uid nous ad
lectons en r
toy au Seign
desire & deu
uid, quand t
nous delectē
ctation nous
nous auons
ctation des
toutes autre
quelle delectē
loy: Mes fre
peuuet faire

sans œures, & non celle de laquelle saint Paul
 parle aux Galates, disant, que ne la circōcision ni
 le prepuce ne vaut aucune chose en Iesus Christ,
 ains la foy ouurante par charité. De laquelle e-
 stoit pourueue la Chanancee, quand nostre Sei-
 gneur luy dit : O femme, ta foy est grande, ainsi
 te soit fait comme tu veux. De laquelle foy ou-
 urante par charité nous entendons ce que nous
 disons, que la foy est le premier fondement &
 circonstance necessaire que nous devons obser-
 uer en noz prieres pour estre exaucez enuers
 Dieu. Quant est du second, à scauoir, pourquoy
 Dieu ne nous exauce toutes les fois que nous le
 prions, voire avec foy ferme, & ouurante par cha-
 rité, Sainct Bernard nous en rend quelques rai-
 sons qui sont prinles de nostre appetit sensuel,
 disant: Il est escrit: Tout ce que vous demâderez
 en priant, croyez que vous le receurez, & il vous
 sera fait. Ouy certes, si nous faisons ce que Da-
 uid nous admoneste, c'est à dire, si nous nous de-
 lectons en nostre Seigneur. Car il dit : Delecte
 toy au Seigneur, & il te baillera ce que tō cueur
 desire & demande. Mais que nous veut dire Da-
 uid, quand si absolument il nous admoneste de
 nous delecter au Seigneur, comme si telle dele-
 ctation nous estoit aussi facile à auoir, que ce que
 nous auons en main? Nous cognoissons la dele-
 ctation des viandes, du somne, du repos, & de
 toutes autres choses qui sont en la terre : Mais
 quelle delectation a Dieu, pour nous delecter en
 luy? Mes freres, les seculiers qui sont du monde
 peuent faire telle obiection, mais non pas vous.

« *Matt. 15*

« *Au ser-
mo, de
la Qua-
dragesi-
me.*

« *Psal. 36.*

» Car qui est celuy d'entre vous qui n'ait souuent
 » tesfois experimenté la delectation d'une bonne
 » conscience, & qui n'a gousté la faueur de chasteté,
 » té, d'humilité, & de charité? qui n'est pas vne de-
 » lectation de breuusage, ne de viande, ne de quel-
 » qu'autre chose semblable, toutesfois c'est vne de-
 » lectation, & certainement beaucoup plus gran-
 » de que toutes celles là: car elle est diuine & non
 » charnelle: tellement que nous nous delectons au
 » Seigneur, quand nous nous delectons en icelle.
 S. Hieromé respond autrement à ceste difficulté,
 referant la cause d'icelle à nostre inuention &
 presumption. Nous lisons, dit il, que Iesus Christ
 a dit au Centenier, te soit fait selon ta foy. Je ne
 desire pas qu'on parle ainsi à moy: pource que ie
 perirois, sil m'aduenoit selon ma foy. Et com-
 bien que ie croy en Dieu le Pere, en Dieu le Fils,
 & en Dieu le sainct Esprit, & en vn Dieu: toutes-
 fois ie ne desire pas qu'il me soit fait selon ma
 foy. Car l'ennemi vient souuentefois, & seme
 de la zizanie parmi la moisson du Seigneur. Ce
 que ie ne veux pas dire par opinion qu'il y ait
 quelque chose plus grande que la foy du Sacre-
 ment, & que la sincerité de l'ame: mais il me sem-
 ble que c'est vne chose bien difficile à trouuer
 qu'une foy ferme & constante enuers Dieu. Et
 pour rendre plus clair ce que ie veux dire, i'v-
 ray de ceste exemple familiere. Quand ie prie
 Dieu, ie ne le prierois pas, si ie ne croyois en luy:
 mais si ie croyois veritablement, ie purgerois
 mon cuer, par lequel on void Dieu, & ferois telle
 le penitence, que i'en frapperois ma poictrine de

Livre cō-
tre les
Lucife-
riens.

D
 mes main
 fremirois
 ie me co
 aiant cou
 mes cheu
 bre de la
 mieremes
 au contra
 tesfois ie
 conte d'v
 té de quel
 ses que i'
 Estimons
 balene, l
 Daniel en
 ainsi pri
 ment por
 qu'vncha
 gnoistra
 tellement
 rien pour
 Les ancie
 question,
 tieres &

Celuy qui
 humi



mes mains, i'arrouserois mes iouës de larmes, ie fremirois & pallirois de l'horreur de mes fautes, ie me coucherois aux pieds de mon Dieu, & les ayant couverts de mes pleurs, ie les essuierois de mes cheueux, & embrasserois si ardemment l'arbre de la croix, que ie ne le lascherois que premierement ie n'eusse impetré misericorde. Mais au contraire, quand ie prie maintenant, souuentesfois ie me pourmene par les porches, ou ie conte d'vsure, ou bien ie suis tellement transporté de quelque vilaine pensée, que ie fais des choses que i'aurois honte de reciter. Ou est la foy? Estimons nous que Ionas estant au ventre de la balene, les trois enfans en la fournaïse ardente, Daniel entre les Lyons, le larron à la Croix, aient ainsi prié? Ce que i'ay voulu alleguer familièrement pour faire entendre mon dire. Au reste qu'vnchascun face reueuë en son cuer, & cognoistra combien rarement on trouue vne ame tellement fidelle en toute sa vie, qu'elle ne face rien pour la gloire & reputation des hommes. Les anciens nous rendent autres raisons de ceste question, que nous produirons, traictans les matieres & articles subseqentes.

Celuy qui ha la foy, doit estre hūble, & doit prier en humilité pour estre exaucé.

Nombre 2.

DE ce premier fondement & circonstance de la foy, necessaire pour estre exaucé en noz prieres, plusieurs ont prins l'occasion de recommander l'humilité,

- comme l'une de ses branches non moins nécessaire pour presenter à Dieu prieres agreables, que la foy: veu que sans icelle la foy ne nous peut prouffiter pour complaire à Dieu en noz prieres: ainsi que nous pouuons colliger de ce qui est escrit par David: Dieu a eu esgard à l'oraison des humbles, & n'a cōtemné les prieres d'iceux. Et si d'auenture quelcun de sire probation plus ample, nous aurons recours à la parabole du Pharisien & du Peager qui monterent au temple pour prier. Car comme le Peager retourna en sa maison iustificié, pour raison qu'il auoit prié en humilité: ainsi au contraire il n'a de rien prouffité au Pharisien d'auoir prié, à cause qu'estant orgueilleux il se presumoit trop. Ce que Tertulian explique escriuant contre Marcion. *Leu*
Luc 18. Christ, dit il, décrit deux personnages qui prioient Dieu par diuers vouloirs, à scauoir vn Pharisien en orgueil, & vn Peager en humilité, tellement que l'un s'en est retourné reproué, & l'autre iustificié. Et certes nous enseignant comment il faut prier, il nous a ordonné qu'il faut prier au temple, nous commandant d'y prier Dieu, qui exalte les humbles en leur humilité, & deprime les arrogans & superbes en leur orgueil. Ce que nous pouuons confirmer d'auantage par plusieurs autoritez expressees de la saincte escriture: comme de ce que David escrit: Le Seigneur est pres de ceux qui ont le cueur angustié, & sauura ceux qui sont humbles d'esprit. Et aussi Esaié: celui qui auray ie esgard, sinon à celuy qui est humble, qui a le cueur contrit, & qui craint & reuere tout

D
 parolles? Et
 celuy qui a
 S. Iaques: l
 eux, & do
 cause q̄ ce p
 acheminé v
 greable, &
 que premie
 lité, n'ait de
 de bonté de
 uir la grand
 ste bonne c
 pas seulem
 parée aux c
 Seigneur I
 luy, deman
 admirable
 dition & ra
 Matthieu d
 nous rend v
 mandables
 humiliez &
 che volenté
 inciter de p
 disant: Cest
 & le Seigne
 entendre pl
 derer ce qu
 uredé n'est
 qui est prat
 selon le but
 plusieurs pa

parolles? Et encores David: Dieu ne contemnera « *Psal. 50.*
celuy qui a le cueur contrit & humilié. Et aussi «
S. Iaques: Dieu resiste aux superbes & orgueil « *Chap. 4.*
leux, & donne grace aux humbles. Qui a esté la «
cause q̄ ce pauvre enfant prodigue ne s'est point *Luc 15.*
acheminé vers son pere pour luy faire priere ag-
grecable, & par laquelle il peut impetrer sa grace,
que premierement ne s'estant cōverti par humi-
lité, n'ait deploré sa misere, & recogneu la gran-
de bonté de son pere. A quoy nous peut bien ser-
uir la grande & recommandable humilité de ce-
ste bonne dame la Chananee, laquelle priant, n'a
pas seulement enduré patiemment d'estre com-
parée aux chiens, ains pour impetrer de nostre
Seigneur Iesus Christ la grace & l'aide qu'elle
luy demandoit, elle mesme par vne singuliere &
admirable humilité s'est demise iusqu'à la con-
dition & rang des petits chiens, ainsi que saint
Matthieu décrit: laquelle humilité & demission *Chap. 15.*
nous rend vrais pauvres, & autant plus recom-
mandables enuers Dieu, que nous nous ferons
humiliez & demis de meilleure & de plus fran-
che volonté. Tellement que David nous voulant
inciter de plus en plus à ce faire, il nous assure,
disant: Ceste pauvre personne a crié au Seigneur, « *Psal. 33.*
& le Seigneur l'a exaucé. Ce que nous pourrons «
entendre plus facilement, si nous voulons confi-
derer ce que S. Basile en a escrit, disant: La pau- « *Sermon*
reté n'est pas tousiours louable, mais celle là « *9. sur le*
qui est pratiquée d'un vouloir delibéré & resolu « *Psal. 33.*
selon le but & intention de l'Euangile. Car il y a «
plusieurs pauvres par faute de richesses, mais grâ «

- » dement auares en leur vouloir, lesquels ne sont
 » pas sauuez par l'indigence qu'ils endurent, ains
 » condamnez par le vouloir qu'ils ont. Doncques
 » tous ceux qui sont pauures, ne sont pas bienheu-
 » reux, mais celuy qui prefere le commandement
 » de nostre Seigneur Iesus Christ aux richesses &
 » thresors du monde. Lesquels nostre Seigneur ap-
 » pelle manifestement bienheureux, disant: Bien-
 » heureux sont les pauures d'esprit, non pas les pau-
 » ures desnuez des biens & richesses de ce monde,
 » ains ceux là qui ont esleu la pauureté volonta-
 » remēt & de bon cueur. Pour ceste raison si quel-
 » cun estant esmeu & inspiré du saint Esprit, &
 » non enflé d'orgueil, ains s'humiliant pour exal-
 » ter les autres, prie en esprit demandant choses
 » grandes & non abiectes ne contemptibles: sa
 » priere & clameur d'un tel homme est exauce
 » enuers Dieu. Et afin que nostre exterior corres-
 » ponde à nostre interior, & que l'humilité relui-
 » se en nous enuers les hommes comme enuers
 » Dieu: nous la deuons auoir non seulement en nos-
 » tre cueur, mais aussi la manifester en nostre pa-
 » rolle & vestement, comme S. Iean Chrysostome
 » nous instruit, parlant specialement de la pau-
 » rete humble. Ne permets point que ta langue
 » se souille, mais orne la d'humilité & de modestie,
 » rends la digne de Dieu qui est prié par ta
 » langue, rempli la de louanges & d'œuvres de miséricorde:
 » car nous pouuons faire œuvres de miséricorde
 » selon ce qui est escrit en l'Ecclesiastique.
 » La parole est meilleure que le don: & quand un
 » pauure parle à toy, fay luy responce pacifique &

En l'homie 52.
sur S.
Matth.

Chap. 4.

D
 gracieuse. Ef-
 polie & spir
 explication
 escrit en l'E
 en la Loy du
 en telle dispo
 du Roy, & n
 seulement en
 si de cueur &
 quel nous au
 derans pourq
 que nous vou
 Seraphins ne
 crant si fort
 tironné d'vn
 de la cause po
 presentons à
 mens de la ge
 sion de noz p
 les peines int
 nions les bien
 ques & nous
 corps: afin qu
 releuez par l
 gracieusement
 là si malheure
 & rend gracie
 celuy là, lequ
 fureur, & qui
 Saint Cypri
 doctrine, de l
 tons seruir po

gratieuse. Efforce toy tousiours de la rendre plus
 polie & spirituelle par le moyen de la lecture &
 explication des loix diuines : ainsi comme il est
 escrit en l'Ecclesiastique. Tout ton propos soit
 en la Loy du treshaut Seigneur. Et nous estans
 en telle disposition & affection, approachōs nous
 du Roy, & nous prosternons à ses genoux, non
 seulement en la forme & estat de corps, mais au-
 si de cueur & d'ame. Ayōs memoire de celuy au-
 quel nous auons proposē nous presenter, confi-
 derans pourquoy nous nous presentons à luy, &
 que nous voulons faire. Car c'est celuy lequel les
 Seraphins ne peuuent regarder, lequel la terre
 craint si fort qu'elle en tremble, & lequel est en-
 uironné d'une lumiere inaccessible. Et quant est
 de la cause pour laquelle nous nous retirons &
 presentons à luy, c'est pour nous sauuer des tor-
 mens de la gehenne, c'est pour impetrer remis-
 sion de noz pechez, c'est pour rompre & euitier
 les peines intollerables, & afin que nous obte-
 nions les biens qui sont là. Humiliōs nous don-
 ques & nous prosternons tant de cueur que de
 corps: afin que nous estans mis par terre, soyons
 releuez par luy. Prions Dieu humblement &
 gracieusement. Et si tu demandes qui est celuy
 là si malheureux & miserable, qui ne s'humilie
 & rend gracieux, quand il prie Dieu: certes c'est
 celuy là, lequel estant répli de detractions & de
 fureur, & qui persecute les ennemis, prie Dieu.
 Saint Cyprian a escrit conformément à ceste
 doctrine, de l'autorité duquel nous nous pour-
 rons seruir pour plus grande probation du pre-

Au Ser- cedent. Ceux qui prient Dieu, dit il, doiuent
mon de uoir la parolle & la priere honneste, paisible, mo
l'oraison deste, & pudique. Et afin que nous en soyent
Domini- plus amateurs & soigneux, aions cōtinuelle mo
cale. moire (& specialemēt quand nous prions Dieu)
 que nous sommes presens deuant la face & ma
 iesté de Dieu. Pource nous luy deuons complai
 re en habit & ornement de corps, & en modestie
 de parolle. Car comme c'est signe d'impudent de
 bruire & tumultuer en parlant, aussi au contra
 ire il appartient à celuy qui est verecond & mo
 deste, d'vser de parolle hūble, quand il prie Dieu.
 Ce que nous deuōs obseruer specialement, quā
 estans assemblez avec noz freres nous celebrou
 les diuins sacrifices avec le sacrificateur de Dieu
 & non pas vser de parolles & de voix pleines de
 desordre & de iactance, quand il est question de
 prier Dieu en toute modestie. Quant est de
 modestie & humilité en habit que nous deuons
 auoir pour presenter à Dieu prieres qui luy sont

Sur le cha- aggreables: S. Ambroise nous en baille certain
pitre 2. telmoignage, disant: Les femmes doiuent prier
de l'epi- Dieu en vn habit qui sente son humilité, & mo
stre pre- pas la iactance & gloire. Car celuy qui veut estre
miere à ouy & exaucé de Dieu, il se doit humilier, &
Timoth. fant la pompe & la mondanité, afin qu'il inuie
 Dieu à luy faire misericorde: Consideré que l'ha
 bit pompeux & superbe ne nous fait pas exau
 cer de Dieu, Ioinct aussi qu'il baille occasion de
 uoir mauuaise opinion de celuy qui le porte.
 Car qui est l'homme prudent qui n'abhorre
 deteste vne femme ornee & parée d'habit plus

D
 de pompe
 ne la dete
 corps est
 quel il au
 & modest
 luy qui fai
 ser argum
 interieure
 Mais celle
 & modain
 ce n'est pa
 lasains por
 de & iolie
 portera au
 Car autan
 mes, elle e

Celuy qui
 larme



en redond
 cōtritiō, di
 commode
 greables à
 tte escritu
 croit vray
 Et qui est

de pompe & de iactance? à plus forte raison Dieu ne la detestera il pas, voiant que par ce moyen le corps est redigé en la seruitude des metaux, lequel il auoit faict libre? Certes vn habit humble & modeste est bien conuenable & decent à ce luy qui faict profession de bonne vertu, pour causer argument à vnchascun d'estimer qu'il est tel interieurement qu'il apparoit exterieurement. Mais celle qui aime mieux estre veüe pompeuse & mōdaine en l'Eglise qui est la maison de Dieu, ce n'est pas pour l'amour de Dieu qu'elle fait cela: mais pour le desir qu'elle a d'estre veüe bragarde & iolie deuant les hommes: dont elle ne rapportera autre chose que souilleure deuant Dieu. Car autant plus qu'elle reluit & cōplait aux hommes, elle en est d'auantage desprisee de Dieu.

Celuy qui a la foy, doit prier d'un cueur contrit & larmoyant pour estre exaucé.

Nombre 3.

Certes comme la vraye foy nous cause humilité, ainsi pareillement nous produit elle vn cueur si plein de contrition & de regrets, que les larmes en redondēt & sortent par noz yeux. Lesquelles contritiō, dis ie, & larmes ne nous sont pas moins commodēs circonstances pour offrir prieres agreables à Dieu, que l'humilité: selon que la sainte escriture nous enseigne. Car qui est celuy qui croit vrayement en Dieu, & ne l'aime vrayemēt? Et qui est celuy qui aime vrayement Dieu, & ne

Chap. 7.

se contriste & gemit quand il entend qu'il est offensé? Nous lisons en S. Luc de ceste bonne & sainte penitente la Magdeleine, qu'elle estoit pecheresse en pleine ville: & (Dieu me soit en aide) elle estoit enfondree si profondement en l'ordre de peché, qu'il est dit d'elle que nostre Seigneur Iesus Christ, selon qu'il est bon infinimement l'a deliuree de sept diables, & luy a pardonné plusieurs pechez. Et pour nous oster l'occasion de nous enquerir trop curieusement de la cause d'une si grande misericorde, nostre Seigneur a legué l'amour qu'elle luy portoit, disant à ce presumptueux & grommeleur Pharisien, qu'elle l'aimé grandement. Et pour nous le persuader plus facilement, saint Luc aiant proposé de descrire ce fait si miraculeux, nous admoneste au commencement, disant, que si tost qu'elle eust été aduertie que Iesus estoit assis à table en la maison du Pharisien, apporta vne boitte d'oignement & estant derriere à ses pieds, & pleurant, elle print à les arrouser de larmes: qui estoit vn grand signe d'un singulier desir de vertu, & d'un extreme regret de vice, que c'est chose admirable, & aussi pleine de grande consolation, de ce que noz bons Anciens en ont escrit, & principalement saint Cyprian qui dit, que ceste femme estoit si deuouée à Dieu, qu'estant en celle

Au ser- » cipalement saint Cyprian qui dit, que ceste femme
mon de » me estoit si deuouée à Dieu, qu'estant en celle
l'ablutio » là, a usé de pleurs pour baptesme. Elle aiant
des pieds » cueur mortifié & transi interieurement, a appor-
 » té & offert son propre sang au sanctuaire. Et
 » quoy elle fest seruie de l'office & ministere de
 » tout ce qu'elle auoit: son cueur contrit & peni-

D
 tent fest d
 charité à c
 de foy, ô
 nouce à
 respect à l
 qu'à son f
 effuyez in
 qui vous e
 ment. Qu
 uons peni
 greable à l
 contrit &
 te euident
 exaucé la
 confirmé
 estant adu
 mandeme
 uroit plus
 & fait ora
 gneur, que
 conuerlé
 fait, & ay
 chias plou
 point enco
 gneur par
 chias chef
 ton pere
 son, j'ay v
 dans trois
 gneur: i'a
 deliureray
 ceste ville

cent f'est desbordé en pleurs : la foy a laué, & la ce
 charité a oingt : Et ne se reseruant aucune chose ce
 de foy, ô Seigneur Dieu, elle f'est du tout de ce
 nouee à vous : & vous aiant plus d'esgard & de ce
 respect à son cueur & à son affection interieure, ce
 qu'à son faict exterieur, vous oignez, lauez & ce
 essuyez interieurement ceste pauvre penitente ce
 qui vous oignoit, lauoit, & essuioit exterieure- ce
 ment. Quand on allegue ceste histoire, nous de- ce
 uons penser que l'oraison est d'autant plus ag- ce
 greable à Dieu, qu'elle est faite d'un cueur plus ce
 contrit & larmoyant. Dequoy Dauid nous por- ce
 te euident tesmoignage, disant : Le Seigneur a ce *Psal. 6.*
 exaucé la voix de mes pleurs. Cela aussi nous est ce
 confirmé par l'oraison que feist le Roy Ezechias ce
 estant aduertit par le prophete Esaie selon le com ce *4. Rois*
 mandement de Dieu, qu'il mourroit & ne vi- ce *20.*
 ueroit plus. Ezechias tourna sa face vers la paroy, ce
 & feist oraison au Seigneur, & dit : Je te prie Sei- ce
 gneur, que tu ayes memoire maintenant que j'ay ce
 conuerté deuant toy en verité, & en cueur par- ce
 faict, & ay faict ce qui t'estoit agreable. Et Eze- ce
 chias plouroit bien fort. Aduint qu'Esaie n'estoit ce
 point encore sorti au paruis du milieu, que le Sei ce
 gneur parla à luy, disant : Retourne, & dy à Eze- ce
 chias chef de mon peuple, Le Seigneur Dieu de ce
 ton pere Dauid dit ainsi : J'ay exaucé ton orai- ce
 son, j'ay veu tes larmes : voici, ie t'ay guarí, de ce
 dans trois iours tu monteras en la maison du Sei ce
 gneur : i'adiousteray à tes iours quinze ans, & te ce
 deliureray de la main du Roy des Assyriens, & ce
 ceste ville aussi, & deffendray ceste ville pour ce

» l'amour de moy, & pour l'amour de mon serua-
 » teur Dauid. On pourroit amplifier ceste matie-
 » re de plusieurs telles exemples : & specialement
 » de la penitence tresaggreable à Dieu, exemplan-
 » re à son Eglise, & consolatiue à tous nous autres
 » pauures pecheurs, que le grand Empereur Theo-
 » dose fait au Temple deuant le peuple qui affe-
 » stoit au seruice diuin : laquelle on estimeroit in-
 » credible, si on n'auoit qu'esgard à ceste accou-
 » stumee arrogance des grands Seigneurs, qui en
 » pareil ou plus grand crime estimeroyent chose
 » indigne de leur grandeur de se demettre à une
 » si saincte & spectable penitence: laquelle est de-
 » scribee en plusieurs lieux, & specialement en l'his-

Au li- » » stoire Tripartite. Le sacré Empereur Theodo-
ure 9. » » se se hazardant de passer le paruis & portail du
chap. 30. » » Temple, & entrer dedans, il ne s'arresta pas de
 » » bout, ny ne fleschit seulement les genoux pour
 » » supplier & demander pardon à Dieu : mais il
 » » coucha sus terre, & s'estendit du long de son
 » » corps sus le paué, prononçant ce verset de Dieu
psal. 118 » » uid : Mon ame a esté fichee & iointe à la ter-
 » » re, baille moy la vie selon ta promesse. Et des-
 » » rachant les cheueux, frappant son front de ses
 » » mains, & arroufant le paué des gouttes de ses
 » » larmes, il demandoit remission de sa faute. La
 » » louange & recommandation, que l'Eglise de
 » » Dieu tousiours depuis a faicte de luy, nous in-
 » » struit grandement que telles prieres sont tres
 » » agreables à Dieu. Ce qui se peut aussi con-
 » » firmer par ce qui est escrit au liure du prophete
Chap. 2. » » Ioel, lequel nous declarant le moyen propre de

DI
 commode
 corde de D
 a la liberté
 à la conse
 sacrificat
 entre l'alle
 ne a ton pe
 tage en op
 dominatio
 les peuple
 sera ialoux
 ple. Certe
 moyen &
 attribüee
 raison qu'
 saint Iean
 mement a
 nous espa
 la vertu. D
 ceux qui p
 rendu lyn
 seulement
 stre cueur
 mais aussi
 qui y este
 dissolue.
 baptesme
 nous dere
 par la con
 cions par
 nous soy
 ceste doct

commode pour impetrer de la bonté & miseri-
 corde de Dieu les choses qui peuuent prouffiter
 a la liberté de l'Eglise, à la remission des pechez,
 à la conseruation & aisance du peuple, dit. Les
 sacrificeurs seruiteurs du Seigneur pleurent
 entre l'allee & lautel, & disent: Seigneur, pardõ-
 ne a ton peuple, & n'abandonne point ton heri-
 tage en opprobre, tellement que les nations ayēt
 domination sur luy. Pourquoi diroit on entre
 les peuples, ou est leur Dieu? Lors le Seigneur
 sera jaloux de sa terre, & pardonnera a son pe-
 ple. Certes ce n'est pas sans cause qu'un si grand
 moyen & vertu d'estre exaucé en noz prieres, est
 attribüee a vn cueur contrit & esplouré. Pour
 raison qu'il n'y a chose qui nous conioint (dict
 saint Iean Chrysostome) & conglutine plus fer-
 mement avec Dieu que les pleurs & larmes que
 nous espondons, detestans le peché & desirans
 la vertu. Dont est escrit que bien-heureux sont
 ceux qui pleurent. Car comme l'aer est purgé &
 rendu lymptide apres les grâdes pluies, ainsi non
 seulement l'esclarcissement & tranquillité de no-
 stre cueur sensuit apres l'effusion de noz pleurs:
 mais aussi toute ceste caliginosité & obscurité
 qui y estoit à cause des tenebres du peché, est
 dissolue. Et comme nous sommes purgez au
 baptesme par leauë & l'Esprit, ainsi le sommes
 nous derechef en la penitence par les pleurs &
 par la confession, moyennant que nous ne le fa-
 çions par ostentation & vaine gloire. Et afin que
 nous soyons dauentage instruits & consolez de
 ceste doctrine si spirituelle & consolatiue, nous

En l'homi-
lie 6. sur
S. Matt.
Matt. 5.

En l'homie contemplerons ce que le mesme sainct Iean
lie 5. de Chrysostome en a discoursu ailleurs plus ample-
l'incōpre- ment, selon qu'il est vn des plus eloquens que
hensible nous ayons en l'Eglise, disant. Comme l'eauene
nature s'esleue pas en haut, ains se rarefie & s'espend par
de Dieu. tout au loing & au large, quand elle coulle par
 les lieux applanis & spatieux, mais quand par
 tifice elle est contrainte & redigee en quelque
 lieu anguste & ferré, cōme en vn canal estroit,
 incontinent elle s'eslance & ialit en haut com-
 me vn dard: Ainsi nostre cueur estant oyfif, vit
 en plus grande liberté qu'il n'en est expedient,
 desborde, il s'escoule par tout & deuiet dissolu,
 mais quand par le moyen de la rigueur des affi-
 res qui suruiennent il est contraint, angustie &
 pressé, lors il s'esleue plus vertueusement, & es-
 uoyt la haut des prieres plus attentiuës, plus co-
 siderees & plus claires. Et afin que tu entēde que
 principalement ces oraisons la peuuent estre
 exaucees, lesquelles sont faites d'vn cueur pressé
Psal. 114 & affligé: enten ce que dit le prophete. Quand
 i'estois angustie & affligé, i'ay crié au Seigneur,
 & m'a exaucé. Donc eschauffons nostre desir,
 fligeōs nostre cueur, reduisons nous noz pechiez
 en memoire avec desplaisance & gemissement,
 afin que nous rendions nostre ame vigilante, lo-
 bre, proche du ciel, & capable d'estre exaucee ve-
 uers Dieu. Il n'y a chose qui puisse rant nous en-
 pter & estranger de paresse & negligence que la
 douleur & affliction d'esprit, laquelle rassemble
 noz pensees, quand elles sont escartees & vag-
 bondes ça & la, & les remet en leur siege. Celuy

D
 qui prie en
 lement re
 lation ap
 du cōme
 qu'ils au
 en deuien
 tristesse c
 & caligin
 raison & p
 son, ceste
 nous auo
 esprit vne
 de Dieu tr
 que raison
 si, & le re
 que luy n
 Les fontan
 dins si fer
 roulent la
 croistre si
 celuy qui

Celuy qui
 Iesus C


 aggreable

qui prie en telle affliction & tristesse, pourra faci-
 lement recouurer beaucoup de ioye & de conso-
 lation apres son oraison. Et cōme plusieurs nuées
 du cōmencement obscurcient le ciel, mais apres
 qu'ils auront distillé souuentefoys, lors le ciel
 en devient serein & clair: ainsi pendant que la
 tristesse continue, elle rend nostre cueur obscur
 & caligineux: mais quand par les parolles de l'o-
 raïson & par les larmes qui accompagnent l'orai-
 son, ceste fascherie & melancholie est mise hors,
 nous auons de coustume d'en receuoir en nostre
 esprit vne grande clarté, a sçauoir, par la faueur
 de Dieu treshumain & tresliberal, cōme si quel-
 que raïon entroit au cueur de celuy qui prie ain-
 si, & le recreast d'vne tresplaisante lumiere. Ce
 que luy mesme nous confirme ailleurs, disant.
 Les fontaines des eauës ne rendent point les iar-
 dins si fertils, que les fontaines des pleurs qui ar-
 roussent la plante de l'oraison, la font esleuer &
 croistre si haut, qu'elles presentent deuant Dieu
 celuy qui prie: car par ce moyen il est exaucé.

*En l'homie
 lie 79.
 au peu-
 ple d'An
 tioche.*

*Celuy qui ha la foy, doit prier au nom de nostre Seigneur
 Iesus Christ, pour estre exaucé.*

Nombre 4.

A surplus nous deuons considerer, que
 comme nous perdons temps toutes
 les foys que nous presentons à Dieu
 prieres qui ne luy sont plaisantes ny
 agreables, ainsi perdons nous nostre peine tou-

tes les foyz que nous ne prions au nom de nostre Seigneur Iesus Christ: Consideré que sans luy la foy ne nous peut seruir d'aucune chose pour estre exaucé. Ce que nostre Seigneur nous veut faire entendre, disant à ses Apostres. En verité, en

Ioan. 16. » verité ie vous dy, q̄ toutes choses que vous de-
 » manderez au Pere en mon nom, il les vous don-
 » nera. Iusqu'à present vous n'avez rien demandé
 » en mon nom: demandez, & vous receurez, afin
 » que vostre ioye soit pleine. Ce que aussi nous est
 confirmé par la promesse qu'il nous fait, disant,

En S. Marc Ils ietteront hors les diables par mon nom. Et
chapitre pour autant qu'il n'est point moins necessaire
dermier. d'entendre que c'est de prier au nom de Iesus
 Christ, q̄ de sçauoir qu'il faut prier en son nom,
 il est bien raisonnable de l'entendre. En quoy S.

Au trai- mentant sur l'Euangile sainct Iean, dit. Celuy qui
eté. 102. » prie au nom de Iesus Christ, prie au nom du Sau-
sur saint » ueur. Tellement que quand nous priõs quelque
Iean. » chose contre nostre salut, nous ne prions pas au
 » nom du Sauueur ne de Iesus Christ. Car quand
 » il dit, en mon nom, nous deuous sçauoir qu'il
 » veut entendre la chose qui est veritablement si-
 » gnifiée par ces lettres & syllabes, & non pas le
 » son d'icelles. Pourtant qui sent & croyt de Iesus
 » Christ, ce qu'il ne faut sentir ne croire du fils vai-
 » que de Dieu, il ne prie pas en son nom, combien
 » qu'il prononce Iesus Christ en ces lettres & syl-
 » labes, veu que nous prions au nom de celuy au-
 » quel nous pensons quand nous prions. Mais ce-
 » stuy la qui sent & croyt de luy ce qu'il faut sentir

& croire, il
 demande, n
 chose contr
 rende plus
 dangereux c
 aussi que pa
 vigilans & c
 ce passage c
 peché, dit. I
 Iesus Christ
 Christ, non
 ains au cont
 bien que ce
 qu'aucun n
 ceux qui cro
 gneur Iesus
 de Dieu: ou
 prement de
 ou ne prien
 diligemmen
 escrit de ce
 quels impos
 ceste obiect
 exaucez pri
 plusieurs in
 dent pas au
 spond il) pa
 mal? Car sai
 sant. Vous e
 que vous de
 voz volupte
 mal vser de

& croyre, il prie en son nom, & impetre ce qu'il demande, moyennant qu'il ne demande aucune chose contre son salut eternel. Et afin qu'il nous rende plus certains combien grandement il est dangereux de ne prier au nom de Iesus Christ, & aussi que par vn mesme moyen il nous face plus vigilans & diligens a faire telle oraison: explicât ce passage des Psalmes, que sa priere tourne en peché, dit. L'oraison n'est point iuste sinon par Iesus Christ. Et celle qui n'est pas faite par Iesus Christ, non seulement ne peut effacer le peché, mais au contraire elle tourne en peché. Or combien que cela soit vray, ce neantmoins de peur qu'aucun ne se persuade incontinent que tous ceux qui croyent & prient au nom de nostre Seigneur Iesus Christ, ne seront point esconduits de Dieu: ou que tous ceux qui n'impetrét promptement de Dieu ce qu'ils demâdent, ne croyét, ou ne prient au nom de Iesus Christ, il nous faut diligemment entendre ce que saint Augustin à escrit de ceste matiere, respondant à ie ne scay quels importuns & inconsideres, qui luy faisoient ceste obiection: Pourquoi ne sommes nous pas exaucez prians au nom de Iesus Christ, veu que plusieurs impetrent de Dieu ce qu'ils ne demandent pas au nom de Iesus Christ? Est-ce point (respond il) paraenture a cause qu'ils demandent mal? Car saint Iacques a fait telle reproche, disant. Vous demandez & n'impetez pas, pour ce que vous demandez mal, afin que le despésiez en voz voluptez. Donque a celuy qui a deliberé de mal vser de ce qu'il desire impetrer, Dieu luy fait

Psal. 108.
« Sur le
« Psal. 108
«
«

Au trai-
« Eté, 73.
« sur saint
« Iean.
« Chap. 4.
« de son epi
« stre.

» plustost misericorde de ne luy ottroyer ce qu'il
 » demande. Pourtant si quelcun est exaucé en vn
 » chose qui est pernicieuse a l'homme, il y a dauen-
 » tage a craindre que Dieu estant courroucé con-
 » tre luy, ne luy ayt baillé ce qu'il ne luy pouoit
 » bailler estant propice & appaisé. Et pour exem-
 » plifier familierement ce discours, N'auons nous
 » pas leu que les Israclites ont impetré a leur grand
 » malheur, ce qu'ils ont demandé par vn mauuais
 » desir & conuoitise damnable? Quand nous nous
 » delectons és choses meschantes, & non es cho-
 » ses bonnes, nous deuõs plustost prier Dieu qu'il
 » nous face la grace de prendre plaisir es choses
 » bonnes, plustost qu'il nous ottroye les meschie-
 » res. Il est escrit. Tout ce que vous demanderez en
 » mon nom. Qui a promis vn si grand benefice le-
 » sus Christ. Christ signifie le Roy. Et Iesus, le Sau-
 » ueur. Tellement que tous les Roys indifferem-
 » ment ne nous sauueront pas, mais le Roy sau-
 » ueur. Pource tout ce que nous prions & deman-
 » dons contre l'vtilité & le bien du salut, nous ne
 » le demandons pas au nom du sauueur. Le mes-
 » me sainct Augustin selon qu'il auoit vn Esprit spi-
 » rituel & fecond a merueille, confirme ceste do-
 » ctine, respondant a d'autres curieux & importu-
 » ns, qui sestonnoient de ce que aucuns estoient
 » exaucez prians non seulement es temples des
 » heretiques, mais aussi des idolatres, veu que plu-
 » sieurs prians avec foy au nom de Iesus Christ, &
 » au temple de Dieu, ne le sont pas: Si quelcun (dit
 » il) est exaucé priant es temples & oratoires des
 » heretiques, cela ne depéd pas du lieu qui le pri-

Au liu.
 de Nom-
 bres, cha.

11.

Au liure
 de l'uni-
 té de l'E-
 glise, cha
 16.

se meriter, ai-
 rite selò la q
 bien ou mal
 gneur remp
 courroux oi
 exaucez, ce n
 contre eux. L
 les a liuré en
 au contraire
 qu'ils vouloi
 fut propice,
 Du nombre
 sant mention
 charde q luy
 ange de Sata
 phizer & bu
 mesure, dit :
 qu'iceluy se
 te suffit. Car
 infirmité. Ou
 ques vns ont
 és hauts lieu
 gnes de la Lu
 estoient tell
 Roys qui ne
 perez & argu
 re ceux qui l
 louez? Dont
 & affection
 Dieu, que le
 sieurs sont ex
 non seuleme

se meriter, ains du desir de celuy qui prie, qui me-
 rite selô la qualité de son desir receuoir quelque
 bien ou malheur. Car il est escrit. L'Esprit du Sei-
 gneur remplit toute la terre. Et aussi, L'oreille de
 courroux oit toutes choses, & plusieurs sont
 exaucez, ce non obstant que Dieu soit courroucé
 contre eux. Desquels l'Apostre parle, disant, Dieu
 les a liuré en la concupiscence de leur cueur. Et
 au contraire Dieu n'a pas baillé à plusieurs ce
 qu'ils vouloient, combien qu'il les aimast & leur
 fut propice, afin qu'il leur baille ce qui est vtile.
 Du nombre desquels est sainct Paul. Lequel fai-
 sint mention de ie ne sçay quel eguillon ou es-
 charde q luy fut mis en la chair, qu'il appelle vn
 ange de Satan, qui luy estoit baillé pour le cola-
 phizer & buffeter, à ce qu'il ne s'esleuast outre
 mesure, dit: l'ay prié trois fois le Seigneur, afin
 qu'iceluy se partit de moy. Et il m'a dit, ma grace
 te suffit. Car ma vertu & puissance se parfait en
 infirmité. Outre cela, n'auôs nous pas leu q quel-
 ques vns ont esté exaucez mesmement de Dieu
 es hauts lieux qui estoient bastiz sus les môtai-
 gnes de la Iudee, lesquelz hauts lieux toutesfois
 estoient tellement desplaisans a Dieu, que les
 Roys qui ne les demolissoient, en estoient vitu-
 perez & arguez d'vne grande faute, & au cōtrai-
 re ceux qui les ruinoient, en estoient grandemēt
 louez? Dont nous sommes instruits, que le desir
 & affection de celuy qui prie, peut plus enuers
 Dieu, que le lieu auquel il fait sa priere. Donc plu-
 sieurs sont exaucez & certe par plusieurs moyës,
 non seulement ceux qui sont Chrestiens, ains

Sapie. 1.

Rom. 1.

2. Cor. 12

» aussi payens, Iuifs & heretiques, infectez & ad-
 » donnez à plusieurs & diuerses erreurs & super-
 » stitions. Ils sont exaucez, dis-ie, ou des esprits ma-
 » lings & sedueteurs (qui ne font rien toutesfoys
 » si ne leur est permis de Dieu, qui iuge sincerement,
 » souuerainement, & indiciblement ce qu'il
 » faut bailler a vn chascū) ou de Dieu mesme pour
 » estre puny de leur malice, ou pour estre soulage
 » de leur misere & affliction, ou pour estre adm-
 » nesté de chercher le salut eternel. Et afin que nous
 » cognoissions que ceste doctrine & resolution est
 » vraye, nous considererons qu'elle a esté receue
 » constamment par l'Eglise. Ce que mesme peut
 » estre verifié par le tesmoignage & autorité de
 » Sainct Gregoire le grand, lequel fuit Sainct Aug-
 »ustin pas a pas en icelle, disant. Dieu estant irrité
 » & courroucé, à ottroyé à plusieurs ce qu'ils lui
 » demandoient, le prians en impatience: comme
 » au contraire il a refusé à l'apostre ce dont il lui
 » prioit, non obstant qu'il l'aimast & luy fut p-
 » pice. Ce que nous pouuons prouuer par plusieurs
 » exemples, a sçauoir, Il a ottroyé vn Roy aux
 » fans d'Israel, selon le desir de leur cuer. Il a ot-
 » troyé au diable selon sa demande la permission
 » de tenter & affliger ce bon Iob, personnage s-
 » ple, droit, & qui craignoit Dieu. Les esprits ma-
 » lins ont impetré de nostre Seigneur la permission
 » d'entrer dedens les porcs. Pour ce que nul ne le
 » ce pas grand cas s'il est exaucé, quand princip-
 » lement il demande quelque chose laquelle
 » s'en faut qu'elle luy soit prouffitable, qu'il
 » feroit plus vtile de ne l'auoir impetree. Et si
 »

*An com-
 mentaire
 qu'il a cō-
 posé sur
 les sept
 Psalmes
 penitenti.*

DE
 uenture il n'
 decourage p
 ce & miseri
 parauentur
 desquelles il
 prospereroit
 trees. Car il
 leur aise, & l
 sperité. Tell
 prestant ce vo
 quoy aues v
 l'oraison des
 par maniere
 fere à nous d
 tions & adue
 primé & rep
 deuenions pl
 ticle, nous no
 Basile, lequel
 prie trois fois
 de moy, dit q
 fieurs & diue
 ctions qui no
 par le vouloy
 aduient: ce
 prouffit & vt
 point aduenu
 dre que luy s
 uré de l'afflic
 prier Dieu p
 exaucé, moy
 auueugles, ces

uentur

menture il n'obtient ce qu'il demande, qu'il ne se
 décourage pas, & ne se desespere point de la gra-
 ce & misericorde de Dieu enuers luy : veu que
 parauenture il demande des choses, par le moyē
 desquelles il seroit plus griefuement affligé, ou
 prospereroit plus inutillement si les auoit impe-
 trees. Car il est escrit : Les sots seront occis par
 leur aise, & les folz seront ruinez par leur pro-
 sperité. Tellement que sainct Augustin inter-
 pretant ce verser de Dauid. O Seigneur, pour-
 quoy aues vous repoussé ma priere? dit, que
 l'oraison des bonnes & sainctes personnes est
 par maniere de dire repoussée, quand Dieu dif-
 fere à nous deliurer par sa grace de noz tribula-
 tions & aduersitez : afin que comme vn feu re-
 primé & repoussé par vn soufflement, nous en
 deuenions plus ardens. Et pour conclure cest ar-
 ticle, nous nous ayderons de l'autorité de sainct
 Basile, lequel explicant ce lieu de sainct Paul, l'ay
 prié trois fois le Seigneur, afin qu'il se departist
 de moy, dit qu'il nous faut entédre, qu'il y a plu-
 sieurs & diuerses raisons des calamitez & affli-
 ctions qui nous suruiennent, & qu'il y a vn Dieu
 par le vouloyr ou permission duquel elles nous
 aduennent: & desquelles nous receuons plus de
 prouffit & vtilité, que si elles ne nous feussent
 point aduennes. Donc si quelcun peur enten-
 dre que luy soit chose prouffitabile d'estre deli-
 uré de l'affliction qu'il a, & qu'il soit besoin de
 prier Dieu pour en estre deliuré, le priant sera
 exaucé, moyennant qu'il prie comme ces deux
 acugles, ces dix lepreux, & plusieurs autres, des-

Prou. I.

Psal. 87.

Au liure
 des que-
 stions cō-
 pendien-
 ses en la
 question
 261.

- » quels il est fait mention en la saincte escriture.
 » Mais sil n'entéd la raison pour laquelle il est té-
 » bé en telle tentation & misere (lesquelles il doit
 » surmonter par patience)il ne sera exaucé: la cau-
 » se est, pour autant qu'il ne s'accommode, ne le
 » conforme au bon plaisir & vouloir de Dieu.

*Celuy qui a la foy, doit prier Dieu par tout, voire en cer-
tains & particuliers lieux, pour estre exaucé.*

Nombre 5.

Pour raison que la foy (de laquelle il est
 question) est pour le regard de Dieu,
 celuy la l'aura entiere & non imparfa-
 cte, vraye & non erronee, toutes les
 foyz qu'il croyra tout ce qu'il faut croire de
 Dieu: & aussi vrayement prierà Dieu, moyennant
 q̄ pour le mois il ne se persuade rié cõtre sa per-
 fection. Ce que nous pouons confirmer par
 doctrine que nostre Seigneur Iesus Christ en-
 gna a la Samaritaine, luy disant. Vous adorez
 que vous ne sçavez, nous adorons ce que nous
 sçauons: car le salut est des Iuifs. Mais l'heretique
 vient, & est maintenant que les vrais adorateurs
 adoreront le pere en Esprit & verité, car aussi le
 pere en demande de tels qui l'adorent, Dieu en
 esprit, & faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en
 esprit & verité. Ce que nostre Seigneur nous a
 déclaré & enseigné, car c'est le fils vniue qui est
 au sein du pere: laquelle reuelation & declaration
 nous estoit necessaire, pour raison que nul ne pouoit
 connoistre Dieu, pour par ce moyen le pouoir

Ioan. 4.

gnoistre. Et c
 tiere pour bi
 qu'il faut cro
 & verité, qu
 cte escriture
 luy, & specia
 Dieu dit, Le r
 nous auons a
 monstrer que
 l'apostre sain
 Dieu en tout
 pour autant q
 contraire à ce
 cuidans qu'il
 en vn certain
 les reprend a
 qui a faict le
 comme ainsi
 la terre, n'hab
 & n'est point
 aiant necessite
 tous vie & rel
 refuter dauen
 plusieurs ont
 ple materiel p
 Dieu ne fut ou
 cer ailleurs, il
 Hieremie en r
 donnez point
 ge, disans. C'e
 du Seigneur, l
 faites voz voy

te escriture, qu'il faut que l'ame se mouuë
 elle si est cõuenable, & que l'ame
 uelles il doit estre en Dieu, & non
 aucé: la cause de ce, c'est que le
 mode, ne le lieu, ne le temps, ne le
 de Dieu.

Dieu dit, Je répli le ciel & la terre: & le reste que
 nous auons allegué parlās de ceste matiere pour
 montrer que Dieu est par tout. Tellement que
 l'apostre saint Paul veut que les hommes prient
 Dieu en tout lieu, leuans leurs mains pures. Et
 pourautant que les Atheniens auoient persuasiõ
 contraire à ceste perfection & grãdeur de Dieu,
 cuidans qu'il ne fut par tout, ains qu'il fut enclos
 en vn certain lieu comme vn corps, saint Paul
 les reprend asprement, les aduertissant, que Dieu
 qui a fait le monde & toutes choses qui y sont,
 comme ainsi soit qu'il soit Seigneur du ciel & de
 la terre, n'habite point es temples faits de mains,
 & n'est point serui par mains d'hommes, cõme
 aiant necessité d'aucune chose, veu qu'il donne à
 tous vie & respiration & toutes choses. Et pour
 refuter dauentage ceste faulse persuasion que
 plusieurs ont eue que c'estoit asses d'aller au tem-
 ple materiel pour complaire à Dieu: comme si
 Dieu ne fut ou ne voulut, ou ne peut nous exau-
 cer ailleurs, il sera bõ d'alleguer ce q̄ le prophete
 Hieremie en reproche aux Iuifs, disant. Ne vous
 donnez point de fiance sur parolles de menson-
 ge, disans. C'est le temple du Seigneur, le temple
 du Seigneur, le temple du Seigneur. Car si vous
 faites voz voyes bonnes & voz actes, i'habiteray

Chap. 23.

En chap.

4. du secõd

liure.

1. Timo. 2.

Actes 17.

Chap. 7.

avec vous en ce lieu. Or combien qu'il soit vray que Dieu est par tout, & que nous puissions & deuions le prier en tout lieu, & que le temple est pas suffisant pour nous rendre agreables a Dieu: toutesfoys il ne faut pas entrer en ceste resuerie & sottise opinion qu'il ny ayt aucun lieu plus sainct que l'autre, & que ce soit chose superstitieuse ou superflue de se retirer au tēple pour prier Dieu, comme si le temple materiel ne nous y prouffitoit n'y seruoit de rien. Car la sainte escriture nous tesmoigne premierement qu'il y a des lieux sur terre qui sont plus saincts que les

Chap. 3. autres: ainsi que nous lisons en Exode. Dieu dit a Moyses, n'approche point d'icy, deschauffe ne

» fouliers de tes pieds: car le lieu sur lequel tu es

Exod. 19 est terre sainte. Et ailleurs. Le Seigneur descen-

» dra deuant les yeux de tout le peuple sur la montaigne

» taigne de Sinay: à l'enuiron de laquelle tu as

» gneras bornes au peuple, disant, Donnez vous

» garde de monter à la montaigne, & n'attouchez

» les bornes. quiconque touchera la montaigne

» mourra de mort. A quoy seruira grandement ce

» qui est escrit en Genese de la recognoissance que

Chap. 28. Iacob fit qu'un lieu estoit plus sainct que l'autre.

» disant. Veritablement le Seigneur est en ce lieu.

» & ie n'en scauoye rien. Et ayant peur, dit. Que

» ce lieu cy est espouventable? Ce n'est cy autre

» chose que la maison de Dieu, & ce est la porte

» du ciel. Pour quelle raison (ie vous demande) Iacob

» à il usé de ceste maniere de parler, qu'il ne

» scauoit que Dieu fut en ce lieu, sinon pour le

» gard des effects diuins & supernaturels qui

» estoient la, &

» autre lieu, le

» plus recomen-

» Et certes il

» quelque singu-

» liers, auxquels

» ni quee quel-

» Dieu, plustost

» nous honore

» persuasion que

» tout. Ce que

» seigner, predi-

» gneur Iesus

» grace qu'il y

» ment par la

» saint & sacré

» ceste matiere

» aux anciens

» ligement, &

» ont creu & en-

» gustin, la reser-

» (dit il) que

» ny enclos en

» ses: selon qu'il

» peut il estre

» crets, que ie

» neantmoins

» les hommes

» luy qui se pe-

» pourquoy ce

» & non és au-

» tieux, que co-

u'il soit vray
 puissions de
 le temple ne
 agreables a
 trer en ceste
 t aucun lieu
 chose super
 a tēple pour
 eriel ne non
 Car la sainte
 ment qu'il
 inctés que le
 de . Dieu et
 eschauffe re
 lequel tu es
 neur descen
 e sur la mo
 elle tu as
 Donnez vous
 n'attoucha
 a montaig
 andement
 noissance qu
 t que l'ame
 est en ce lieu
 eur, dit. Qu
 n'est cy au
 ce est la par
 demande
 rler, qu'il
 on pour les
 naturels qui

estoient la, & sy monstroient plustost qu'en vn
 autre lieu, le sanctifioient, & nous le rendoient
 plus recommandable & honorable qu'un autre?
 Et certes il est bien raisonnable de respecter en
 quelque singularité, & reuerer les lieux particu-
 liers, auxquelz nous est manifestee & commu-
 ni quee quelque grace & benefice particulier de
 Dieu, plustost qu'ailleurs, consideré que nous de-
 uons honorer tous les lieux en general, pour la
 persuasion que nous auons que Dieu est par
 tout. Ce que le prophete Esaie nous a voulu en-
 seigner, predisant que le sepulchre de nostre Sei-
 gneur Iesus Christ seroit glorieux, à cause de la
 grace qu'il y deuoit communiquer particuliere-
 ment par la presence & attouchement de son
 saint & sacré corps. Et pour entendre mieux
 ceste matiere, il est expedient d'auoir recours
 aux anciens Orthodoxes qui l'ont discutee di-
 ligemment, & en ont laissé par escrit ce qu'ils en
 ont creu & entendu: & nommement saint Au-
 gustin, la resolution duquel est telle. Il est vray
 (dit il) que Dieu est par tout, & n'est contenu
 ny enclos en aucun lieu, ayant créé toutes cho-
 ses: selon qu'il est escrit en Hieremie. L'homme
 peut il estre mussé en aucun lieu des plus se-
 crets, que ie ne le voye, dit le Seigneur? Ce
 neantmoins quand est des choses diuines que
 les hommes cognoissent visiblement, qui est ce-
 luy qui se pourra enquerir du conseil de Dieu,
 pourquoy ces miracles se font en certains lieux,
 & non es autres? Nous respondons à ces cu-
 rieux, que comme (selon que dit l'apostre saint

Chap. II.

En l'epistre

137.

Chap. 13

1. Cor. 12 » Paul) tous n'ont pas les dons de guarison, to^o n'ont
 » pas les discretions des esprits: ainsi Dieu qui dis-
 » tribue particulièrement à vn chascun selon que
 » il veut, n'a pas voulu que ces miracles se facent
 » en tous les lieux ausquelz les saincts sont portez
 & reclamez. Secondement la saincte escripture
 nous tesmoigne, que nous sommes tenus d'aller
 aux lieux ausquelz Dieu nous commande de
 aller pour ila nous guarir & communiquer quel-
 que sienne grace speciale, de laquelle autrement
 nous serions priuez. Ce que plusieurs ont fait
 qui autrement n'eussent obeï au vouloir de
 Dieu, n'y aussi eussent impetré de luy la grace de
 le benefice qu'ilz desiroient auoir. Comme il est
 facile d'entendre par l'histoire de Naaman Sy-
 rus, lequel n'eust esté purgé de sa lepre, s'il n'eust
 obey au mandement du prophete Helisee, de se
 uoir, qu'il allast au fleuve de Iordain, & s'y lau-
 uast sept foys. Nous auons aussi au nouueau
 testament histoire expresse pour confirmer ce dis-
 cours, a sçauoir de la piscine ou lauoir qui estoit
 en Hierusalem au marché aux moutons, de la
 lequel celuy qui descendoit le premier apres
 le troublement de leauë, estoit guarï de quel-
 que maladie qu'il fust detenu. A raison de quoy
 estoit fait à l'entour d'iceluy lauoir grande multitude
 de malades, auëgles, boiteux, & qui auoient
 les membres secs, attendans le mouuement de leauë.
 Ce miracle se faisoit là particulièrement selon
 le vouloir de Dieu, sans deroger a la puissance
 qu'il a d'en faire par tout autant, & d'auoir
 voire sans le ministere de ses creatures. Nous

Reys. 5.

1er. 5.

pouons aut
 décrit de l'ho
 eust esté guar
 porelle ma
 nostre Seign
 d'aller se laue
 passer outre
 y prendroit g
 & speciallem
 guliere deuot
 les lieux sain
 uerence & re
 toient a iceu
 ce ou de la co
 nous tesmoig
 cognoissent
 corps du bien
 auquel lieu i'a
 suspeçonnez al
 plus facilement
 qui sont la, de
 minement d'v
 estions à Mila
 ou sont les co
 chose admir
 les diables co
 venu pour iur
 per, fut contr
 & de le rëdre
 raculeux de sa
 côme Seuer
 nous tesmoig

pourons autant dire aussi de ce que saint Iean
 escrit de l'homme aueugle dès sa natiuité, qui ne *Chap. 9.*
 eust esté guari de sa cecité non seulement cor-
 porelle mais aussi spirituelle, sil n'eust obey à
 nostre Seigneur Iesus Christ qui luy commanda
 d'aller se lauer au lauoir de Siloe. Qui voudroit
 passer outre en vn champ si beau & si ample, on
 y prendroit grand plaisir & grande consolation,
 & speciallement pour le regard de la foy & sin-
 guliere deuotion de noz anciés Peres, qui auoiet
 les lieux saintcs des martyrs en si grande re-
 uerence & recommandation qu'ils s'en rappor-
 toient a iceux touchant la preuue de l'innocen-
 ce ou de la coulpe des suspeçonnez. Ainsi que *En l'epistre*
 nous tesmoigné saint Augustin, disant. Plusieurs *cc 137.*
 cognoissent bien la sainteté du lieu, auquel le *cc*
 corps du bienheureux Felix de Nola est inhumé: *cc*
 auquel lieu i'ay voulu que ces deux personages *cc*
 suspeçonnez allassent, pour raison que nous serôs *cc*
 plus facilement & fidellemét aduertis par ceux *cc*
 qui sont la, de ce qui sera manifesté & prouué di- *cc*
 uinement d'vn des deux. Mesmemét quand nous *cc*
 estions à Milan, nous auôs cogneu qu'au lieu la *cc*
 ou sont les corps des saintcs martyrs (auquel c'est *cc*
 chose admirable, & espouuentable d'ouyr ce que *cc*
 les diables cōfessent) quelque larron qui y estoit *cc*
 venu pour iurer, & en iurât faulsemét pour trô- *cc*
 per, fut contraint cōfesser ce qu'il auoit desrobé, *cc*
 & de le rēdre. Ceux qui ont descrit les actes mi- *cc*
 raculeux de saint Martin Archeuesque de Tours, *cc*
 cōme Seuerus Sulpice, & S. Gregoire de Tours, *cc*
 nous tesmoignēt que pareilz miracles se faisoiet

au monumēt de S. Martin. Et afin que nous soïas plus feruens en ceste foy & singuliere deuotion de noz peres, qui estoient si diligens de visiter & honorer les lieux & monumēs des sainct̄s: saint̄ Basile nous y inuite escriuant du Martyr saint̄

- » Gord. Comme les plantes fertiles (dit il) presen-
 » tent a leur propre terroy les fruiçts qu'elles ont
 » produites: ainsi ce saint̄ personnage qui est sor-
 » ty du ventre de nostre terre, estant maintenant
 » esleué en grand gloire, il communique à la pe-
 » trie qui l'a produit & nourri, la iouissance & frui-
 » tion de ses fruits de pieté. Et si quelcun veult
 » noïr la pratique de noz anciens peres en ceste vi-
 » sitation des saint̄s lieux, que nous appellōs fā-
 » re vœux & pelerinages, qu'il lise ce que saint̄
 Theodoret en a escrit, disant. Ceux qui sont en
 » bonne santé, prient les martyrs qu'elle leur soit
 » garde & conseruee. Ceux qui ont des enfans, prient
 » prient aussi les martyrs, que les enfans que Dieu
 » leur à donné, soient gardez en bōne santé & conser-
 » uerité. Aussi ceux qui allent en quelque part lo-
 » loin, priēt les martyrs de les accōpagner en che-
 » min, ou plustost de leur seruir de guide & de con-
 » ducteur. Et ceux qui en bōne santé sōt retournez
 » de leur voyage, leurs rēdēt graces, recognoissent
 » & cōfessans le benefice qu'ils ont receu. Et prient
 » mōstrer qu'en leurs prieres ilz ont bien religieusement
 » sement & avec foy demandé la grace d'auoir ce qu'ils
 » qu'ils desirent, les dons & offeretes que presen-
 » tēt ceux qui ont fait les vœux, en tesmoigneront.
 » Lesquels dons sont indices certains & appa-
 » mens manifestes de la santé qu'ils ont impetree.

*Au liure
 8. des af-
 fect. des
 Grecs.*

Car les vns
 d'yeux, les a
 de mains qu
 ment que
 me vn spect
 gnent de la
 gnes trescer
 té ceux là qu
 sens là, dis i
 martyrs qui
 & entendu
 le moyen d
 lerinage a e
 anciens Per
 de Cappado
 Hierusalem
 lieux. Et po
 & simples d
 religieux &
 rinages es
 teurs & tra
 & dissimul
 tiquer l'Eu
 lequel (sel
 & grandem
 reur Const
 pelerinage
 blant d'acce
 firmast ille
 temps au p
 teusemen
 tement, &

Car les vns affigent & pendent des simulachres
 d'yeux, les autres des effigies de pieds, les autres
 de mains qui sont faites d'or ou d'argent. Telle-
 ment que ces choses là estās ainsi exposées com-
 me vn spectacle à la veuë d'vnchascun, tesmoi-
 gnent de la guarison des maladies: de laquelle si-
 gnes trescertains sont les presens, qu'ont appor-
 té ceux là qui ont receu la fanté. Ces dons & pre-
 sens là, dis ie, demōstrent quelle est la vertu des
 martyrs qui sont là enseuelis. Celuy qui aura leu
 & entendu les escrits de la primitiue Eglise, a eu
 le moyen de noter que ceste peregrination & pe-
 lerinage a esté en tout temps pratiqué par noz
 anciens Peres. Dont Eusebe a escrit de l'Euesque
 de Cappadoce nommé Alexandre, qu'il alla en
 Hierusalem pour prier, & pour veoir les saincts
 lieux. Et pour autant que noz Peres anciens, bōs
 & simples estimoient ces personages là moult
 religieux & gens de bien, qui faisoient tels pele-
 rinages és saincts lieux: les meschans conspira-
 teurs & traistres ont vsé de ce moyen pour celer
 & dissimuler leur faction. Ce que a bien sceu pra-
 tiquer l'Euesque de Nicomedie nommé Eusebe,
 lequel (selon qu'il estoit vn Arian malheureux,
 & grandement pernicieux) impetra de l'Empe-
 reur Constantin le grand permission de faire vn
 pelerinage en Hierusalem, afin que faisant le sem-
 blant d'accōplir vn vœu bon & religieux, il con-
 firmast illec l'heresie d'Arius: Laquelle ruze long
 temps au parauant luy auoit esté pratiquée cau-
 teleusement par Absalon, pour susciter vn reuol-
 tement, & mouuoir le peuple à executer la sedi-

*Au liure
 6. de l'hi-
 stoire Eccle-
 siastique,
 chap. 9.*

*Au liure
 1. de l'hi-
 stoire Tri-
 partite,
 chap. 20.*

2. *Rois* 15. tion qu'il machina contre Dauid son pere, luy disant: Le vous prie que ie m'en alle, & que ie rende mon vœu que i'ay voué au Seigneur en Hebron. Car quand vostre seruiteur estoit en Gessur de Syrie, il voua vn vœu, disant: Si le Seigneur me ramene en Hierusalem, ie luy en rendray louange solénelle. Le Roy luy dit, Va en paix. Et pour conclure cest article, que nous veut faire entendre Dauid, quand il dit, Ils adoreront au lieu auquel les pieds de nostre Seigneur se seront arrestez, sinon ce que nous croyons de cueur & confessons de bouche qu'il faut adorer & prier Dieu non seulement par tout, ains aussi és lieux particuliers selon les occasions que Dieu nous en donne ou par commandement, ou par certains effectz de sa grace. Dont nous auons Temples & oratoires, qui sont appellez la maison de Dieu & d'oraison à tous peuples, ainsi que nous aulseuré nostre Seigneur Iesus Christ, suiuant la prophetie d'Esaié. Pour ceste raison noz Peres ont esté soigneux sur toute chose non seulement de faire bastir & construire des temples, mais aussi de prier Dieu en iceux. De la religion & deuotion desquels quiconque en demandera raison, qu'il cōsidere ce que Tertullian l'vn de noz plus anciens en a escrit en son Apologetique. Nous nous assemblons en compagnie, dit il, afin que prians Dieu, nous l'enuironnions de noz prieres, à l'exemple de ceux qui vsent de force pour auoir ce qu'ils desirent. Ceste force & violence est agreable à Dieu. Et pour entendre les autres raisons de ceste nostre assemblee Ecclesiastique
- Psal.* 131.
- Chap.* 56.
en 5.
Marchieu
chap. 21.
- Chap.* 39

au Temple,
Iean Chryso
peuple d'Ar
qu'on peu
qu'on n'y p
semblee de
multitude d
l'oraison est
accord & co
sieurs autre
concorde &
est conioint
& principa
quels pour
du peuple (c
embrassé le
plus fortes)
font de cest
lequel expl
les vœuz qu
tout son per
tez de l'Egl
qu'il faut r
de l'Eglise d
tu eriges vi
Tellement
conclu & ar
vn des plus
cile premier
ne doit tenir
de Dieu, ny
s'y font, qu

au Temple, nous produirons les discours que S.
 Jean Chrysostome en a faict, lequel preschant au *En l'homie*
 peuple d'Antioche, a dit : Nous accordons bien, *ce lie 29.*
 qu'on peut prier en la maison: mais nous disons, *ce*
 qu'on n'y peut pas prier comme en l'Eglise & as- *ce*
 semblee des fidentes, là où il y a vne si grande *ce*
 multitude de peres anciens, là où la clameur de *ce*
 l'oraison est presentee à Dieu par vn commun *ce*
 accord & consentement. Et outre cela, il y a plu- *ce*
 sieurs autres raisons (dit il ailleurs) à scauoir, la *ce En l'ho-*
 concorde & vn mesme desir de l'assemblee qui *ce milie 3.*
 est coniointe par vn lien d'amour & de charité: *ce cõtre les*
 & principalement les prieres des prestres, les *ce Auo-*
 quels pourtant y president, afin que les prieres *ce means.*
 du peuple (lesquelles de soy sont infirmes) ayãs *ce*
 embrassé les prieres des prestres (qui sont les *ce*
 plus fortes) montent au ciel avec elles. Plusieurs *ce*
 sont de ceste opinion, & mesmement S. Basile, *ce*
 lequel expliquant ce lieu de Dauid, Je rendray *Psalme. 115.*
 les vœux que j'ay fait à Dieu, en la presence de *ce*
 tout son peuple, dit: Vous autres qui vous absen- *ce Sur ledit*
 tez de l'Eglise & du Temple, oyez & entendez, *ce Psalme.*
 qu'il faut rendre les prieres & vœux au milieu *ce*
 de l'Eglise de Dieu. Mais toy faisant autrement, *ce*
 tu eriges vn autre autel contre l'autel des Peres. *ce*
 Tellement qu'avec bonne & iuste cause il a esté *ce*
 conclu & arresté au Concile de Gangré, qui est *En l'arti-*
 vn des plus anciens Conciles, precedant le Con- *ce cle 5.*
 cile premier de Nice: Si quelcun enseigne qu'on *ce*
 ne doit tenir conte du Temple qui est la maison *ce*
 de Dieu, ny des congregations & assemblees qui *ce*
 sy font, qu'il soit anatheme. Et afin que nous *ce*

- ayõs plus ferme memoire de ceste deuotion singuliere que nous deuons auoir pour prier Dieu specialement au Temple, qui est sa maison, il ne faut iamais oublier ce qui est escrit du bastiment & dedicace du Temple de Salomon, à scauoir,
3. Rois 8. » disoit Salomon: Seigneur Dieu, ie supplie ta ma-
 » iesté, que tes yeux soient ouuerts, & regardent
 » iour & nuict la maison, de laquelle tu as dit &
 » promis, que ton Nom sera là, afin que tu exauces
 » l'oraison que ton seruiteur & ton peuple d'Israel
 » feront en ce lieu cy.

Celuy qui a la foy peut prier Dieu non seulement ayant les genoux en terre, la teste nue, & les mains estendues au ciel, mais aussi en toute autre disposition & est de son corps.

Nombre 6.

Au chapitre 8.



Ombien que nous aions monstré par les discours du premier liure que le cueur est le principal fondement de l'oraison, tellement que nous disons que celuy qui esleue son cueur à Dieu, prie: ce neantmoins à raison que nous sommes composez d'vne ame & d'vn corps, lequel sera doué d'vne glorification de la vie eternelle, ainsi que nous croyons que l'ame immortelle sera eternellemēt bienheureuse, si nous obeissons au vouloir de Dieu, nous ne deuons pas seulement esleuer nostre cueur à Dieu pour le prier, mais aussi nous y deuons composer & mettre nostre corps en vn estat & forme decēte à celuy qui prie Dieu avec vn desir d'estre exaucé: afin que comme po-

DE
 stre corps &
 Dieu, & qu'
 fenlé: ainsi
 graces des
 cen de luy, &
 chez. Qui
 gens de bien
 les genoux
 mains iointe
 Toutesfois
 grande liber
 stre ame a, n
 Dieu en que
 estre nostre
 dant causer
 à celuy qui v
 te occasion
 incommodi
 quelque ma
 force & viol
 faire son deu
 peut estre ve
 des anciens
 qui en a escr
 sommes adu
 escrit comm
 quand nous
 esprit soit pr
 il luy prefer
 liere, nous p
 me le Peage
 Et aians les g

stre corps & nostre ame dependent du tout de
 Dieu, & que par l'vn & l'autre nous l'auons of-
 fensé : ainsi de corps & d'ame nous luy rendions
 graces des biens & benefices que nous auons re-
 ceu de luy, & luy demandions pardon de noz pe-
 chez. Qui est l'occasion pour laquelle tous les
 gens de bien ont ceste coustume de prier Dieu
 les genoux en terre, la teste descouuerte, & les
 mains iointes à la mode de ceux qui supplient.
 Toutesfois consideré que nostre corps n'a pas si
 grande liberté de se composer en oraison, que no-
 stre ame a, nous ne ferons pas mal, si nous prions
 Dieu en quelque estat & disposition que pourra
 estre nostre corps. Ce que ie ne veux dire preten-
 dant causer quelque negligence ou irreuerence
 à celuy qui veut prier Dieu: ains pour oster tou-
 te occasion d'excuse à celuy qui pour quelque
 incommodité de lieu qui se rencontre, ou pour
 quelque maladie qui le detient, ou pour quelque
 force & violence qui le contraint, ne voudroit
 faire son deuoir de prier Dieu. Ceste doctrine là
 peut estre verifiée par les exemples & autoritez
 des anciens, & specialement de saint Augustin
 qui en a escrit fort pertinemment, disant : Nous
 sommes aduertis qu'il n'est point expressement
 escrit comment nostre corps doit estre colloqué
 quand nous prions Dieu, moyennant que nostre
 esprit soit present & attentif enuers Dieu quand
 il luy presente son desir. Et pour exemple fami-
 liere, nous prions quelquefois estans debout, cō-
 me le Peager, duquel il est escrit en saint Luc.
 Et aians les genoux fichez en terre, comme saint

« Au liu.

« 2. à Sim-

« plicien,

« en la que

« stion 4.

«

«

« Chap. 8.

« Ath. 7.

2. Rois 7. » Estienne. Et estans assis, comme Dauid. Et estans
 » couchez au liect, selon qu'il est escrit au Psalme 6.
 » Je laueray mon liect par chascune nuict, & arro-
 » seray mon grabat de mes larmes. Car quand vn
 » chascun veut prier Dieu, il colloque ses mem-
 » bres ainsi qu'il luy vient à propos, les accommo-
 » dant pour ce temps à exciter son esprit. Si nous
 » desirons entēdre plus long discours de ceste ma-
 » tiere, il faut auoir recours à sainct Iean Chryso-
 » stome, lequel autāt plus qu'il est eloquent & fre-
 » uent, aussi la traicte il plus copieusement, disant
 En l'ho- » au peuple d'Antioche: Nul ne se doit excuser ny
 mil. 79. » exempter de prier Dieu, alleguant que celuy qui
 » est lié & subiect aux choses seculieres, cōme sont
 » celles qui appartiēnent aux Palais & autres lieux
 » de negotiation, ne peut prier continuellement
 » tout le iour, ne courir au temple: car il le peut
 » faire tresfacilement, nonobstant qu'il n'ait le lo-
 » sir ne la commodité d'aller au temple: considere
 » qu'estant deuant les portes, voire estant affiché
 » au siege de la Cour, il peut prier Dieu. Ce que
 » plusieurs ont faict: & iaçoit que le magistrat soit
 » leans vn grand bruit, vsant de menace, de contra-
 » diction & de fureur, toutesfois iceux estans à la por-
 » te, munis du signe, & priās par cogitation & pen-
 » see, si tost qu'ils estoient entrez, ils l'ont change-
 » & adouci de telle sorte, qu'ils l'ont rendu doux
 » & paisible, sans que l'importunité & incommo-
 » dité du lieu, du temps, & du grand bruit leur en
 » fassent aucun empeschement de prier. Car quā-
 » on veut prier Dieu, la voix n'y est pas si necessai-
 » re que la pensee: ny l'esleuation des mains, que

l'intention
 re du corps,
 uons enten-
 me Anne,
 laquelle a e-
 ce qu'elle pr-
 ce qu'interi-
 prioit ardem-
 tendoit au c-
 la exancee. I-
 qu'il n'est pa-
 occupé & in-
 cipalement
 l'oratoire. C-
 la puissance
 ne le lieu, ne
 schement. M-
 aiant le cueu-
 ses les genou-
 que n'estend-
 cite voire à c-
 marche, de fa-
 cite voire à c-
 qui could les
 vn fourreau
 Dieu. Il est li-
 de, qui mont-
 cuisinier) &
 oraison long-
 pas au lieu en-
 cipalemēt vn-
 feruent, & vn-

l'intention de l'esprit: ny la composition & figure du corps, que l'intelligēce. Comme nous pouvons entendre, de ceste bonne & honorable dame Anne, mere de ce grand personnage Samuel, laquelle a esté exaucée en sa priere, nō pas pour ce qu'elle prioit à haute & claire voix: ains pour ce qu'interieurement en son cueur elle crioit & prioit ardemment: selon qu'il est escrit, on n'entendoit aucunemēt sa voix, ce neantmoins Dieu l'a exaucée. Donc ne nous excusons point, disans qu'il n'est pas facile de prier Dieu à celuy qui est occupé & impliqué és negoces du mōde, & principalement quand il est loing du Temple qui est l'oratoire. Car en quelque lieu que tu sois, tu as la puissance & le moyen d'y mettre ton autel: & ne le lieu, ne le temps ne t'y peuuent faire empeschement. Mais tu feras vne bien bonne priere, aiant le cueur feruent, combien que tu ne flechisses les genoux, que tu ne frappes ta poictrine, & que n'estendes tes mains au ciel. Et certes il est licite voire à celuy qui va au Palais, & à celuy qui marche, de faire en eux longues oraisons. Il est licite voire à celuy qui est assis en sa boutique, & qui could les peaux l'vne à l'autre, comme fait vn fourreur, de presenter & dedier son ame à Dieu. Il est licite voire au seruiteur qui marchande, qui monte & qui descend (& fust il aupres du cuisinier) & ne pouuant aller à l'Eglise, de faire oraison longue & efficace. Car Dieu ne s'arreste pas au lieu en cas de necessité, mais il desire principalement vne chose en nous, à scauoir, vn cueur feruent, & vne ame cōtinente. Ce que nous pou-

- Act. 16* » uons verifier par le faict de saint Paul, lequel
 » estant couché à la renuerse, non pas en vn tem-
 » ple, ains en la prison: n'estant aussi esleué debout,
 » & ne fleschissant les genoux à raison de l'empê-
 » schement & contrainte que luy faisoit la piece
 » de bois qui le detenoit les pieds liez, priant as-
 » tentiuelement & de grande affection, a esbranlé la
 » prison iusqu'à interesser les fondemens: tellement
 » qu'il a lié le Iolier qui le gardoit, & apres cela il
 » l'amena au saint & sacré Baptesme. Nous lisons
 » aussi du Roy Ezechias que luy n'estant debout
 » ni agenouillé, ains estendu sur le dos, & couché
 » en son lict (pource qu'il estoit fort malade) es-
 » tant tourné vers la paroy, il a reuouqué la senten-
 » ce de mort que Dieu luy auoit faict prononcer, &
 » a obtenu vne grande beneuolence & grace de
 » Dieu, & a esté restitué en sa premiere santé, pour
 » autant qu'il a inuouqué & prié Dieu par vn cuer
 » feruent & chaste. Et le larron estant estendu en
 » la croix, priant nostre Seigneur en peu de parole
 » les, a obtenu le Royaume des cieux. Et le pro-
 » phete Hieremie a fait prieres agreables à Dieu
 » estant en vne cauerne & en la fange. Et Daniel
 » estant au lac avec les lions: Et aussi Ionas estant
 » au ventre de la Balene, ont prié Dieu: ont par
 » leurs prieres esté deliurez de plusieurs maux &
 » dangers qui les enuironnoient, & ont impetré la
 » grace de Dieu. Et pour faire preuue plus euiden-
 » te de cest article, il est bien requis que nous pro-
 » duisons l'autorité de saint Augustin, qui est re-
 » le: Ceux qui prient Dieu, disposent & colloqués
 » les membres de leurs corps comme il appartient
 » & est

4. Rois
20.

Chap. 32

et 37.

Chap.

dernier.

Au liure

du soing

pour les

& est decent
 leurs genoux
 nans en terre
 exterieure,
 ble, & que l'i
 ste à Dieu, le
 indices exte
 l'homme: m
 ce moyen se
 pleurer plus
 tes ie ne scay
 inuisible qui
 (lesquels ne
 premieremen
 par ce moye
 cteur (qui la
 tesfois fil ad
 tenu, ou lié,
 membres, po
 ne prie en son
 soit prosterné
 bre secrette d

secondement
pour estre

Chap

A P
 re
 re
 son

& est decent à ceux qui supplient Dieu, s'ichans
 leurs genoux, estendans leurs mains, se proster-
 nans en terre, & faisans toute autre contenance
 exterieure, combien que leur volonté soit inuisi-
 ble, & que l'intention de leur cueur soit manife-
 ste à Dieu, lequel n'a besoin de tous ces signes &
 indices exterieurs pour cognoistre le vouloit de
 l'homme: mais l'homme en a besoing, pour par
 ce moyen s'exciter d'auantage à prier Dieu, & à
 pleurer plus humblement & ardemment. Et cer-
 tes ie ne scay comment nostre ame interieure &
 inuisible qui nous cause ses mouuémés du corps
 (lesquels ne seroient faits, si elle ne se mouuoit
 premierement) en est excitée & augmentée: &
 par ce moyen l'affection & le desir de nostre
 cœur (qui la precedent) en croissent aussi. Tou-
 tesfois s'il aduient que quelcun soit tellemēt de-
 tenu, ou lié, qu'il ne puisse disposer ainsi de ses
 membres, pour cela il ne faut pas estimer qu'il
 ne prie en son cueur interieurement, & qu'il ne
 soit prosterné deuant les yeux de Dieu en la chā-
 bre secrette de sa consciēce où l'hōme est cōtrit.

*Secondement, l'esperance est necessairement requise
 pour estre exaucé en nos prieres.*

Chapitre 2. Nombre 1.

A PRES auoir entendu que la premie-
 re & principale circonstance necessai-
 re pour estre exaucé en nostre orai-
 son, est la foy, de laquelle dependent

T



les annexes que nous auons expliquees : il faut maintenant entendre qu'il y a aussi vne autre seconde & principale circonstance, qui est l'esperance, laquelle a aussi ses dependences, & nous sans bonne raison. Car que nous prouffiteroit de croire à Dieu qui nous le commâde, si nous n'esperions aussi en luy, qui nous promet toutes les bonnes choses que nous desirons? Et comme les choses qui nous sont proposees pour croire, surmontent du tout la raison & intelligence humaine : ainsi les choses qui nous sont proposees pour esperer, nous sont tellement impossibles, que nous ne les pouuons auoir aucunement par nos forces. Qui est la cause pourquoy nous deuons prier en esperance, comme nous deuons prier en foy: afin que comme par le moyen de la foy nous cognoissons que Dieu est superieur du monde & de nature, les surmontant infiniment en toute perfection & singularité : aussi par le moyen de l'esperance nous confessons en tout lieu qu'il est véritable sur tout. La foy nous excite à prier Dieu, auquel nous nous cõfions: l'esperance nous administre la patience pour porter & endurer patiemment toutes les difficultez & aduersitez qui nous peuuent suruenir pendant que nous sommes en ceste vie, laquelle est si inconstante & miserable, que c'est grand merueille d'entendre par quelles & quâtes manieres nous sommes distraits & alienez des choses que nous tout nous desirons auoir. Ce que l'Apostre nous a voulu reduire en memoire, escriuant aux Galates, là où il dit: Nous attendons l'esperance de

chap. 5. »

ffice par foy
leuerions à
rance nous
de l'oraison:
voulant nou
en plus, vse
pourroit cau
esperez, disa
quel si son fr
vne pierre?
donnera il v
soyez mauua
choses bonn
és cieus, fera
Or comme l'
prieres, auss
que la vie bi
nostre espra
qui dit, escriu
heureuse espra
diant: O Seig
ma ieunesse.
& en priant
deffiance, &
ment des pro
temeraire. Pe
cun d'entre v
mande à Dieu
& qui ne luy
nee: mais qu
millement. C
flot de la mer

fice par foy en esprit. Donc afin que nous per-
 severions à prier Dieu en toute diligence, l'esper-
 rance nous est autant necessaire que l'assiduité
 de l'oraison: pource nostre Seigneur Iesus Christ
 voulant nous confirmer ceste esperance de plus
 en plus, vſe d'une similitude si vrgente, qu'elle
 pourroit causer grand espoir voire aux plus des-
 esperez, disant: Y a il homme d'entre vous, au- *« Matt. 7.*
 quel si son fils demande du pain, qui luy donne
 une pierre? Et si luy demande du poisson, luy
 donnera il vn serpent? Si vous donc combié que
 soyez mauuais, scauez vous donner à voz enfans
 choses bonnes, combien plus vostre pere qui est
 es cieus, fera il des biens à ceux qui le requierét?
 Or comme l'esperance nous est necessaire en noz
 prieres, aussi deuous nous aduiser constamment
 que la vie bienheureuse soit tousiours le but de
 nostre esperance, selon la doctrine de l'Apostre
 qui dit, escriuant à Tite: Nous attendons la bien- *« Chap. 2.*
 heureuse esperance. De laquelle Dauid a escrit,
 disant: O Seigneur Dieu tu es mon esperance dès
 ma ieunesse. Dôcques celuy qui veut prier Dieu, *« Psal. 7.*
 & en priant estre exaucé, doit estre exempt de
 deffiance, & ne doit doubter ne hesiter aucune-
 ment des promesses de Dieu, autrement il seroit
 temeraire. Pourtant S. Iaques nous dit: Si quel- *« Chap. 1.*
 cun d'entre vous a faute de sapience, qu'il la de- *« de sa Ca-*
 mande à Dieu, qui la donne à tous benignemét, *« nonique.*
 & qui ne luy reproche point, & elle luy sera don-
 née: mais qu'il la demande en foy, ne doutant
 nullement. Car celuy qui doute est semblable au
 flot de la mer, agité du vent, & demené. D'avan- *«*

tage celuy qui n'est ferme & constant en l'esperance qu'il doit auoir des promesses de Dieu, sera argué de n'auoir bonne & entiere opinion de Dieu, l'aide duquel il implore, comme fil ne vouloit, ou ne pouuoit tenir ses promesses: qui est vne erreur qui approche du blaspheme. Pour ce, il est escrit: Quand tu pries Dieu, ne sois pusillanime. Car comme dit l'Apostre saint Paul escriuant aux Romains: Le mesme Seigneur de tout est riche vers tous ceux qui l'inuoquent. Tellement que le prophete Ioel nous console, & confirme en ceste esperance, disant clairement: Il aduendra que quiconque inuquera le Nom de Seigneur, sera sauué. Et combien que nous deuions auoir faute d'esperance, si nous voulons presenter prieres à Dieu qui luy soient agreables: Toutesfois à raison que c'est chose accoustumee & propre aux sots (qui sont en nombre infini) de tomber en vn vice contraire à celui qu'ils cuident eiter: à bonne & iuste cause nous deuons estre aduertis, qu'il ne faut pas moins auiser d'eiter toute temerité & presumption, que toute deffiance. Ce que saint Bernard nous veut monstrer & persuader, quand il dit: Si vne oraison est faite comme elle doit, d'autant qu'elle est de plus grande efficace: l'aduersaire a de coustume de l'empescher autant plus finement. Car plusieurs fois ceste oraison est empeschée par le malin y en de ie ne scay quelle pusillanimité d'esprit, ou de trop grande crainte. Laquelle faute prouient ordinairement lors que l'homme a si grand regard à son indignité, qu'il ne regarde à la bonte

En Sirach,

chap. 7.

Chap. 10.

Chap. 2.

Au Ser-

mon 4.

de l'orai-

son et du

seigneur.

» monstre & persuader, quand il dit: Si vne oraison est faite comme elle doit, d'autant qu'elle est de plus grande efficace: l'aduersaire a de coustume de l'empescher autant plus finement. Car plusieurs fois ceste oraison est empeschée par le malin y en de ie ne scay quelle pusillanimité d'esprit, ou de trop grande crainte. Laquelle faute prouient ordinairement lors que l'homme a si grand regard à son indignité, qu'il ne regarde à la bonte

& benignité
faute, consid
le l'autre ab
l'abyssme te
de Dieu app
me: car l'hor
scrutable. M
fonde comm
pieté & mis
grand & pro
siderant la g
bee en moy,
grandeur de
respire, est
uoir memoir
fois que i'en
ces & puissa
qu'une orais
crainte, au
danger, ain
& presump
merité & pr
Dieu a dit a
Crie à plein
me la tromp
forfait. Cor
faut reprend
esprit arden
quels me ce
eux mesmes
cela pour o
mais ie des

& benignité de Dieu. En quoy il fait vne grande
 faute, considéré que Dauid dit: Vn abyfme appelle
 le l'autre abyfme. L'abyfme lumineufe appelle
 l'abyfme tenebreufe. L'abyfme de la misericorde
 de Dieu appelle l'abyfme de la misere de l'hom-
 me: car l'homme a vn cueur bien profond & in-
 scrutable. Mais fi mon iniquité est grande & pro-
 fonde comme l'abyfme, O Seigneur Dieu vofre
 pieté & misericorde est vn abyfme beaucoup pl⁹
 grand & profond. Pource quand mon ame con-
 siderant la grandeur de mes inquitez, est pertur-
 bée en moy, lors i'ay memoire de la multitude &
 grandeur de vofre misericorde, en laquelle ie
 respire, eftant agité de regret: dont ie ne veux a-
 uoir memoire de la feule vofre iustice, toutes les
 fois que i'entreray en la cōsideration de mes for-
 ces & puiffances. Toutesfois comme il y a dâger
 qu'une oraison ne soit trop timide & pleine de
 crainte, aufsi au contraire il n'y a pas moins de
 danger, ains beaucoup plus, si elle est temeraire
 & presomptueufe. Car de ceux qui prient en te-
 merité & presomption, doit estre entendu ce que
 Dieu a dit au prophete Esaie, luy commandant: *Chap. 58*
 Crie à plein gosier & ne cesse, esleue ta voix com-
 me la trompette, & signifie à mon peuple leur
 forfait. Comme la trompette, dit il, pource qu'il
 faut reprendre & increper les temeraires par vn
 esprit ardent, & par vn courage vehement: les-
 quels me cherchent (dit Dieu) & ne se font pas
 euxmesmes encores trouuez. Je ne veux pas dire
 cela pour oster aux pecheurs la fiance de prier,
 mais ie desire qu'ils prient en humilité, comme

» ceux qui ont fait peché & nô iustice : qu'ils prie
 » d'un cueur contrit & d'un esprit d'humilité pour
 » la remission de leurs pechez, comme ce pauvre
 » Peager, disant : O Seigneur Dieu, sois moy pro-
 » pice qui suis pecheur. C'est vne grande temerité,
 » té, dis ie, quand celuy là en la conscience duquel
 » le peché ou quelque vice regne encore, s'orgueille
 » lit & se vante qu'il y a choses grandes & admirables
 » en luy, & ce pendant ne se soucie point du
 » danger auquel est son ame. Tiercement il y a danger
 » ger quand vne oraison est remise & tepide, &
 » qu'elle ne procede d'une viue affection. Et certes
 » l'oraison timide ne penetre point le ciel, pour ce
 » que la trop grande crainte restreint & serre le
 » cueur, & l'empesche tellement de se dilater, que
 » l'oraison ne s'en peut auancer, & encore moins
 » s'esleuer & monter au ciel. L'oraison tepide ne
 » vient languide en montant, & defaut en chemin
 » par faute de courage & vigueur. Et l'oraison timide
 » meraire monte aucunement, mais aussi elle retombe
 » tombe à cause de la resistance qu'elle rencontre :
 » & tant s'en faut qu'elle obtienne grace, qu'elle
 » plustost elle merite offense. Mais quant elle est
 » l'oraison qui est fidele, humble, & frequente, sans
 » doute elle penetre le ciel : & est certain qu'elle
 » n'en pourra retourner vuide & esconduite, mais
 » impettrera quelque singuliere grace de Dieu. Et
 » nous voulons adiouster à ce discours ce que
 » Iean Chrysostome a escrit de ceste matiere, car
 » tes il en fera plus clair & approuué. Car luy redan-
 » tant la raison de ce que noz prieres doiuent estre
 » meslees & temperées d'une grâde ioye avecques

grande trem-
 sible pour la
 conque se re-
 le face avec
 grande trem-
 pource que n-
 res, deuous c-
 indignes. Et
 ioye, dis ie, q-
 le grand hon-
 a pleu auoir
 mortel, qu'il
 fiduement. L-
 n'estre morte-
 mortels de n-
 à vne vie imm-
 & vie que no-
 sons nostre c-
 sons. Car co-
 miliers à Die-
 telle familiar-
 toutes les ch-
 Ce que nou-
 exemple fam-
 cunement p-
 & ha la iouiss-
 des tenebres
 que celuy qu-
 Dieu, ne cess-
 deur d'une te-
 calité. Et ie v-
 tent & deui-

grande treueur (qui semble estre chose impos-
 sible pour la contrarieté qui y apparoit) dit: Qui- *ce. Aulin.*
 conque se retire vers Dieu & le prie, il faut qu'il *ce. 1. de prier*
 le face avec vne grande ioye, & aussi avec vne *ce. Dieu.*
 grande treueur. Avec vne grâde treueur, dis ie, *ce.*
 pource que nous qui parlôs à Dieu par noz prie- *ce.*
 res, deuous craindre grandement que n'en soyôs *ce.*
 indignes. Et aussi soyons remplis d'vne grande *ce.*
 ioye, dis ie, quand nous prions Dieu, considerans *ce.*
 le grand honneur qu'il nous fait, de ce qu'il luy *ce.*
 a pleu auoir si grand soing du genre humain & *ce.*
 mortel, qu'il a bien la liberté de parler à Dieu as- *ce.*
 sèdument. Dont aussi auons nous le moyen de *ce.*
 n'estre mortels : car combien que nous soyons *ce.*
 mortels de nature, ce neantmoins nous passons *ce.*
 à vne vie immortelle par le moyen du colloque *ce.*
 & vie que nous auons avec Dieu, quand nous fai- *ce.*
 sons nostre deuoir de vacquer à prieres & orai- *ce.*
 sons. Car consideré que l'oraison nous rend fa- *ce.*
 miliers à Dieu, il est necessaire que celuy qui a *ce.*
 telle familiarité avec luy, surmonte la mort, & *ce.*
 toutes les choses qui sont subiectes à corruptiō. *ce.*
 Ce que nous entendrons facilement par ceste *ce.*
 exemple familiere, à scauoir, comme il n'est au- *ce.*
 cunement possible que celuy qui est enuironné, *ce.*
 & ha la iouissance des raiōs du soleil, ne soit hors *ce.*
 des tenebres : aussi n'est il aucunement possible, *ce.*
 que celuy qui ha cest acces & familiarité avec *ce.*
 Dieu, ne cesse d'estre mortel, à raison que la gran- *ce.*
 deur d'vne telle dignité nous transfere à immor- *ce.*
 talité. Et ie vous demande, si ceux qui frequen- *ce.*
 tent & deuissent familièrement avec Cesar, & *ce.*

» aians receu de luy vn si grand honneur, ne peu-
 » uent estre pauures : par plus forte raison ceux
 » qui prient Dieu & parlent avec luy familiere-
 » ment, beaucoup moins auront ils l'ame mortel-
 » le. Car c'est l'impieté, & la vie repugnante à la
 » loy diuine qui est la mort de l'ame. Dont il s'en-
 » suit que honorer, seruir, & prier Dieu, & vivre
 » d'vne vie digne de cest honneur, seruice, & prie-
 » re, est la vie de l'ame.

*Celuy qui a esperance, doit auoir patience, & prier
 Dieu en icelle pour estre exaucé.*

Nombre 2.

NL n'y a rien plus propre à celuy qui es-
 pere, que patience & longanimité : car
 comme nous esperons que les choses
 que Dieu nous a promises, aduient d'ici
 quelque iour : ainsi nous les attendons patien-
 tement, nonobstans toutes les contrarietez & dif-
 ficultez qui peuuent suruenir ce pendant : autre-
 ment nostre esperance nous seroit inutile, & con-
 sequemment la mort de nostre Seigneur Iesus
 Christ, par le moyen de laquelle Dieu nous a
 voulu reconcilier à luy. Ce que l'Apostre saint
 Paul nous veut persuader, escriuant aux Colo-
 siens : Dieu vous a reconciliez au corps de la chair
 de Iesus Christ par la mort, pour vous rendre
 Saints, sans tache, & irreprehensibles deuant luy,
 voire si vous demeurez en foy, estans fondez &
 fermes, & n'estes transportez hors de l'esper-
 ance de l'Euangile que vous auez ouy, Tel-

Chap. 1.

ment que es-
 me Esperance
 re entendre
 armer & he
 les assaux &
 sceu pratique
 d'endurer po
 nous lisons.
 ne pour l'Es
 ques nous d
 dre patience
 ceure parfa
 entiers, de so
 quelle patie
 dit. La patie
 a jamais. Et
 voulant mor
 pour tousiour
 fruit par pa
 voz ames pa
 & iuste caus
 qu'icelle est
 delirons, di
 les premie
 mes, en att
 urance de n
 en esperace
 esperace: ca
 voir: Mais si
 point, nous
 Peres ont es
 chascun po

ment que escriuant aux Thessaloniens il nom- *Au chap.*
me Esperance le heaume de salut, pour nous fai- *5. de la pre*
re entendre qu'elle nous doit seruir comme vn *miere epi-*
armet & heaume pour soustenir & endurer tous *stre.*
les assaux & coups des ennemys : Ce qu'il a bien
sceu pratiquer toutes les foys qu'il estoit questiō
d'endurer pour le royaume de Dieu. Ainsi que
nous lisons. Je suis (dit il) enuironé de ceste chai- *Aux actes*
ne pour l'Espérance d'Israel. Pour-ce saint Iac- *« chap. 28.*
ques nous dit. L'Espreuue de vostre foy engen- *« Chap. I.*
dre patience. Mais il faut que la patience ayt vne *« de sa ca-*
œuvre parfaite, afin que vous soyez parfaits & *« nonique.*
entiers, de sorte que rien ne vous defaille. De la- *«*
quelle patience parfaite Dauid parle, quand il *Psal. 9.*
dit. La patiēce des pources affligez ne perira point *«*
a iamais. Et nostre Seigneur Iesus Christ nous
voulant monstrier le grand fruit qui en procede,
pour tousiours nous y inuiter, dit. Ilz apportent
fruit par patience. Et ailleurs. Vous possederez *Luc. 8. 21.*
vostres ames par vostre patience. Pourtant à bonne *«*
& iuste cause l'apostre saint Paul nous persuade
qu'icelle est le moyen de paruenir à ce que nous
desirons, disant aux Romains. Nous qui auons *Chap. 8.*
les premices de l'Esprit, soupirons en nous mes-
mes, en attendant l'adoption, à sçauoir, la deli-
urance de nostre corps. Car nous sommes sauuez
en esperāce. Or l'esperāce qu'on voit, n'est point
esperāce: car pourquoy espereroit aucun ce qu'il
voit? Mais si nous esperons ce que nous ne voïōs
point, nous l'attendons par patience. Les saints
Peres ont eu ceste affection & desir (comme vn
chascun pourra voir) de nous inciter de plus en

Pfal. 26. plus à ceste grande & admirable vertu de patience. Comme Dauid: atten toy au Seigneur, porte
 » toy vertueusement, & tien bon, fortifie ton cuer,
 » & aye patience en ton Seigneur. Et ailleurs il
Pfal. 39. dit. J'ay patiemment attendu le Seigneur, & il s'est
 » encliné vers moy, & à ouy ma clameur. Et m'a
 » fait saillir hors de la fosse pleine de misere, & du
 » borbier fangeux. Qui est la raison pourquoy
Judith. 8. ceste noble & vertueuse Dame Judith fut si mal
 » contante d'Ozias & des autres gouverneurs de
 » la ville de Bethulie, lesquels par faute de patience
 » auoient delibéré rendre la ville entre les mains
 » des Assyriens. Tellement que les ayant mandé,
 » elle leur dit. Escoutez moy, vous gouverneurs
 » des habitans de Bethulie, le propos que vous
 » auez au iourd'huy tenu deuant tout le peuple,
 » n'est pas droit touchant le sermēt que vous auez
 » fait entre Dieu & vous: & ce que vous auez dit,
 » que vous rendriez la ville à noz ennemys, si dā
 » le terme de cinq iours le Seigneur ne venoit
 » nous secourir. Et maintenant qui estes vous, qui
 » auez tenté Dieu au iourd'huy, & vous constrains
 » en la place de Dieu entre les hommes, & la re-
 » ste? Mes freres, n'irritez point le Seigneur nostre
 » Dieu. Car sil ne vous veut point secourir dedā
 » cinq iours, il a puissance de nous defendre quand
 » il vouldra, & iusqu'a tout temps: ou mesme de
 » nous destruire en la presence de noz ennemys.
 » Vous donc n'obligez point les conseilz du Sei-
 » gneur nostre Dieu: car Dieu n'est point comme
 » vn homme pour estre menacé: ne comme les ho-
 » mes pour estre tiré en cause. Parquoy attendez

son secours
 exaucera nos
 pas receu au
 tions qu'il l
 & murmurai
 minez. Et afi
 nous imprim
 ce, il à vic de
 lisons en sain
 fait tousiour
 tendre par p
 nous à propo
 lequel ne cra
 personne, to
 qu'il importa
 tie aduersē, fi
 qu'elle ne l
 Dieu ne ven
 luy iour & n
 admoneste d
 pour par ce r
 ils sont paru
 fions qu'vn
 soing pour
 qu'à la fin. A
 iuyies ceux
 des choses p
 loin (dit aille
 de remunera
 ce, afin qu'ay
 rapportiez la
 de temps, &

son secours, inuoquons le en nostre ayde, & il exaucera nostre voix, s'il luy plaist. Ceux qui n'ont pas receu avec la crainte du Seigneur les tentations qu'il leur a enuoyees, ains ont esté impatientes & murmurateurs contre luy, ils ont esté exterminés. Et afin que nostre Seigneur Iesus Christ nous imprimat plus viuement ce desir de patience, il a vû de plusieurs paraboles. Ainsi que nous lisons en saint Luc : car voulant monstrer qu'il faut tousiours prier, & ne se laisser point, ains attendre par patience la misericorde de Dieu, il nous a proposé la parabole d'un meschant iuge, lequel ne craignoit Dieu & ne tenoit conte de personne, toutesfoys estant falché d'une veufue qui l'importunoit pour luy faire iustice de sa partie aduersse, fut contraint de luy obtemperer, afin qu'elle ne luy rompit plus la teste. Et conclut. Dieu ne vengera il point ses esleus qui crient à luy iour & nuict? Dont l'apostre saint Paul nous admoneste d'ensuiure la patience de noz peres, pour par ce moye paruenir a la felicité a laquelle ils sont paruenus, disant aux Hebreux. Nous desirons qu'un chacun de vous monstre le mesme soing pour la pleine certitude d'esperance iusqu'à la fin. Afin que ne soyés lasches, mais ensuyuies ceux qui par foy & patience heriteront des choses promises. Ne jettez point donc au loin (dit ailleurs) vostre confiance, laquelle a grâces de remuneration. Car vous auez besoin de patience, afin qu'ayans fait la volonté de Dieu vous en rapportiez la promesse. Car encore tant soit peu de temps, & celuy qui doit venir viendra, & ne

Chap. 18.

Chap. 6.

En la
mesme
epistre,
chap. 10.

tardera point. A quoy saint Augustin accorde,
En l'epistre escriuant à ceste honorable veufue Proba. Si
 121. » quelque chose (dit il) nous suruient au contraire
 » de ce que nous auons prié, portons le patiémens,
 » & rendons graces de tout, nous asseurans qu'il
 » faut que plustost la volonté de Dieu soyt faite
 que la nostre. Ce que nostre Seigneur a voulu
 faire entendre a saint Paul, & aussi à nous par
 luy, pour tousiours nous induire a patience, qu'il
 2. *Corin. 12* saint Paul le priant par troys foys, afin que cet
 ange de satan qui le trouuilloit, se partist de luy,
 luy respondit. Ma grace te suffit: car ma puissance
 se parfait en infirmité. Pource ces gés turbulans
 & impatiens comme ineptes à prier Dieu, sont
 fort aigremēt traictez & exagitez par saint Am-
 broise, lequel sefforceant les reduire en vn meil-
 leur & plus paisible estat d'esprit, vse de ceste in-
 struction. L'Apostre saint Paul a dit qu'il veut
 5. *des Sa-* » que les hommes prient en tout lieu, leuans leurs
cremens, » mains pures sans ire & sans question. Il n'y a riens
chap. 4. » plus vray. Car l'ire empesche mesme les sages,
 » Pour ceste raison veu que le Chrestien doit ten-
 » perer son ire en tout temps autant qu'il luy est
 » possible, beaucoup plus la doit il appaiser a l'oc-
 » qu'il veut prier Dieu, de peur que le courroux ne
 » perturbe son esprit; & aussi que la fureur n'em-
 » pesche son oraison. Soys donc soigneux de prier
 » Dieu d'un cuer paisible. Car pourquoy te cour-
 » rouce tu? Ton seruiteur t'a offensé. Certes veult
 » vne chose bien indigne. Tu viens prier Dieu qui
 » te pardonne tes pechez, & tu ne veux pas pardon-
 » ner à autruy, ains tu te courrouce cōtre luy. Ve

la donc que
 maintenant
 discepcion
 cun prie Di
 pense a l'arg
 prouffit: l'au
 neur, & ce p
 Dieu, ils ser
 faut que tu
 maines. Te
 & martyr en
 auquel nous
 prions estan
 pensees, de l
 noz prieres:
 bailler occa
 noz esprits
 & diuerses
 raison nost
 point du me
 tagieux d'ice
 aimions la v
 ction de la v
 tout ce que
 mande, & q
 sions & det
 conque se c
 inimitié, cel
 offense.

Celuy qui a
 oraison,

la donc que c'est de prier sans ire. Considerons maintenant que c'est de prier sans question & disceptation. Il aduiét souuentefois, que quelcun prie Dieu en negociant, l'autre estant auare pense a l'argent : l'autre estant actif, pense a son prouffit: l'autre estant ambitieux, pense à l'honneur, & ce pendant ils estiment qu'ainsi prians Dieu, ils seront exaucez. Donc quand tu prie, il faut que tu prefers les choses diuines aux humaines. Tellement que saint Iustin philosophe & martyr entendant bien le grand inconuenient auquel nous tombons toutes les foys que nous prions estans distraits par telles vaines & sottes pensees, de l'attention que nous deuons auoir en nos prieres: & ayant vn singulier desir de nous bailler occasion de les euitier, dit. Consideré que En l'epistre nos esprits sont perturbez & agitez de plusieurs a Zena & diuerses mutations de ce monde, pour ceste & Seve- raison nostre Sauueur nous assurant qu'il n'est 1116. point du monde, nous a retiré du commerce cōtagieux d'iceluy, nous baillant conseil que nous aimions la verité, que nous viuions en la perfection de la vertu celeste, que nous accomplissions tout ce que nostre pere celeste veut & nous cōmande, & que nous nous absentions des dissensions & detractions qui sont au monde. Car qui conque se courrouce, & porte avec soy guerre & inimitié, celuy la ordinairement se perturbe & offense.

Celuy qui a Esperance, doit persueuer diligemment en oraison, pour estre exaucé.



Insi comme nous n'estimons pas que cestuy la ayt esperâce, lequel est noté de grand' impatience: aussi n'estimons nous pas que cestuy la espere en Dieu, qui ne veut perseverer au remede, par lequel Dieu à promis luy donner ce qu'il luy sera de besoin. Comme nous pouons voir en vn malade, lequel nous ne dirons pas qu'il espere santé, si nous voions qu'il contemne & reiette la medecine necessaire à la restauration d'icelle. Mais qui est celuy qui n'entend fort bien que l'oraison a esté instituee comme vn tresbon remede pour impetrer de la bonté & grace de Dieu toutes les choses desquelles l'usage nous est necessaire: Et afin que nous n'imitions point les murmureurs & tracasseurs qui par leur grande impatience n'ont ne crainte ny hôte d'estriuer avec Dieu, & de proceder contre luy en iugement (comme font ceux desquelz saint Gregoire escrit sur les sept Psalmes penitenciaux disant qu'iceux apres
 » auoir prié Dieu, murmurent contre luy, si dauen-
 » ture ils n'ont impetré de luy ce qu'ils desirent. Et
chap. 2. » a telles personnes Dieu dit par son prophete Hieremie, Voulez vous estriuer & proceder contre moy en iugement? comme faisoient ceux la qui
chap. 53. » disoient en Esaie. Pourquoi auons nous ieuné,
 » & n'y as point eu d'esgard? Pourquoi auons nous humilié noz ames, & ne l'as point sceu? Vaquons tousiours à prieres, & perseverons en icelles, selon la doctrine & le conseil que nostre Seigneur Iesus Christ nous en à baillé, disant: Il

fait tousiours
 quoy est con-
 dit aux The-
 graces en to-
 de Dieu par
 meisme sainct
 elle doit faire
 perseverer en
 afin que nous
 uerret en noz
 exhorte à att-
 nous ottroye
 viendra certa-
 nous ne voul-
 danger duquel
 des questions
 uentesfoys q
 quelle pareil-
 pour prier, &
 pres nous tro-
 res sont inop-
 chose que no-
 cuitier, que no-
 que l'oraison
 leur & le pri-
 pour obtenir
 soin. Et pour
 tinuellement
 calion ne rem-
 laquelle nost-
 proposé pour
 re vn importi-

fait tousiours prier, & ne s'en lasser iamais . A *Luc. 18.*
 quoy est conforme ce que l'apostre sainct Paul
 dit aux Thessaloniens: Priez sans cesser . Rendez *Xu cha. 5*
 graces en tontes choses: car telle est la volonté *de la pre*
 de Dieu par Iesus Christ enuers vous. Et aussi le *miere epi*
 mesme sainct Paul ordonnant à la veufue ce que *stre.*
 elle doit faire, il dit entre autres choses qu'elle *1. Timot. 5.*
 perseuere en prieres & oraisons nuit & iour. Et *ce*
 afin que nous ayons meilleur courage de perse- *Chap. 2.*
 uerer en noz prieres, le prophete Abacuc nous *ce*
 exhorte a attendre Dieu, si d'auenture il tarde *ce*
 nous ottroyer ce que nous luy demandons, car il *ce*
 viendra certainement, & ne tardera point. Car si *ce*
 nous ne voulions perseuerer, nous serions en ce *ce*
 danger duquel escrit sainct Basile, disant au liure *En la que-*
 des questions compendieuses. Qu'il aduiét sou- *stio. 261.*
 uentesfoys qu'apres auoir negligé par ie ne sçay *ce*
 quelle paresse le temps commode & opportun *ce*
 pour prier, & auquel il failloit faire oraison, a- *ce*
 pres nous trouuõs par experience que noz prie- *ce*
 res sont inopportunes, & sans fruiet. Qui est vne *ce*
 chose que nous deuons autant plus craindre & *ce*
 euitier, que nous auons esté amplement aduerty, *ce*
 que l'oraison faite en temps opportun, est le meil- *ce*
 leur & le plus assureé moyen que nous ayons *ce*
 pour obtenir de Dieu ce qu'il nous est de be- *ce*
 soin. Et pour euitier ce grand danger, prions cõ- *ce*
 tinuellement, & ne laissons en arriere aucune oc- *ce*
 casion ne temps de prier. Qui est la cause pour *ce*
 laquelle nostre Seigneur Iesus Christ nous a *ce*
 proposé pour exemple de perseuerance en prie- *ce*
 re vn importun, qui en pleine nuit à heure fort *Luc. 11.*

induë alla frapper a la porte d'un sien amy le priant de luy prester troys pains, lesquels il impetra de luy, nō pas pource qu'il estoit son amy, mais pour raison de son importunité: à plus forte raison le pere celeste aura esgard aux desirs de ceux qui le prient diligemment & assiduellement. Et saint Iacques afin qu'il nous monstrat de quelle grande valeur & efficace est la cōtinuelle oraison du iuste, il nous allegue la perseuerance du prophete Elie, disant, qu'il estoit homme possible, comme nous, qui requit en priant qu'il ne pleust point, & il ne plut point sur la terre trois ans & six mois. Et de rechef il pria, & le ciel donna de la pluye, & la terre produit son fruit. Et pour raison qu'une doctrine est plus recommandable & spectable, quand celuy qui l'annonce, la pratique luy mesme, saint Iacques a mōstré par effect en toute sa vie, ce qu'il nous a laissé voir foys par escrit. Tellement que nous lisons en plusieurs insignes auteurs, & speciallement en Eusebe Cefarien, & en Epiphane (en l'heresie 78.) qu'il vsoit d'une assiduité si grande & admirable, priant Dieu pour la remission du peuple, que pour avoir esté ordinairement agenouillé, luy vint un calle & durillon aux genous, comme nous voyons és genous des Chameaux, si quelcun desire plus long discours de ceste maniere, il aura occasion de se cōtenter, si veut prendre la patience de lire ce que noz anciens Orthodoxes en ont laissé par escrit: car d'autant qu'ils ont esté plus ardens en charité, tant plus ont esté diligens à exercer & recommander l'office de l'oraison

En sa canonique, chap. 5.

En liure 2. de l'histoire ecclesiastique, chap. 23.

de l'oraison a
d'icelle vn gr
nous remarq
lequel expl
129. O Seign
fonds: dit. D
traint, & par
par ie ne scay
escrit en sain
forcé, & les v
& diligent en
dōne toy gar
quel iaçoit q
tu le prie, so
Royume de
force les cie
tel raouisseme
norable qu'v
ce la est bon
se, ains appa
pas dommag
n'est pas mul
la, dis-ie, est b
vn prouffit q
acquiert vn ro
Augustin nor
tance en prie
messe que no
qu'il nous à b
pant iamais e
Quiconque c
che, trouue:

sien amy le de l'oraison assidue, à cause qu'on peut colliger
 quels il im- d'icelle vn grand argument de charité. Comme
 dit son amy, nous remarquons en saint Gregoire le grand,
 à plus for- lequel expliquant ce lieu de Dauid au Psalme *Sur les sept*
 aux desirs de 129. O Seigneur, ie t'ay inuoué des lieux pro- *Psalmes pe*
 ssiduellement fonds: dit. Dieu veut estre prié, veut estre con- *ntenciaux*
 monstres de traint, & par maniere de dire, veut estre vaincu
 la cōtinuelle par ie ne sçay quelle importunité, selon ce qui est
 perseuerance escrit en saint Matthieu, le royaume de Dieu est
 homme pers- forcé, & les violens le rauissent. Soys donc assidu
 iant qu'il re- & diligent en oraison, soys importun en prieres,
 a terre troy- dōne toy garde que tu ne cesse de prier Dieu. Le-
 & le ciel os- quel i'açoit qu'il dissimule de ne t'entendre quād
 n fruit. Et tu le prie, soys rauisseur, afin que tu prenne le
 recomman- Royaume des cieux: soys violent, afin qu'aussi tu
 l'annonce, force les cieux. Y a il chose plus precieuse qu'vn
 à mōstré par tel rauissement? Y a il chose plus glorieuse & ho-
 a laissée vn- norable qu'vne telle violence? Certes ceste violē-
 us lisons en ce la est bonne, par laquelle Dieu n'est pas offen-
 allement en- sē, ains appaisē: par laquelle le prochein ne reçoit
 en l'herésie pas dommage, ains prouffit: par laquelle le peché
 de & admie- n'est pas multiplié, ains diminué. Ceste violence
 du peuple la, dis-ie, est bonne, par laquelle on ne cherche pas
 agenouill- vn prouffit qui peut estre bien tost perdu, ains on
 nous, con- acquiert vn royaume qui durera sans fin. Et saint
 chameaux. Augustin nous voulant confirmer ceste perseue- *Au liure*
 de ceste ma- rance en priere, nous reduit en memoire la pro- *2. du ser-*
 fil veut pō- messe que nous en a faite nostre Seigneur, disant *mon de no-*
 ciés Oratio- qu'il nous à baillé vne grande esperance, ne trō- *stre Sei-*
 utant qu'il- pant iamais en ses promesses. Selon ce qu'il dit: *gneur s'*
 plus ont- Quiconque demande, reçoit: & quiconque cer- *ce la mon-*
 nder l'office- che, trouue: & ouerture sera faite à celuy qui *ce saigne.*
 de l'oraison

» frappe à la porte . Pour-ce nous auons besoin de
 » perseuerance, pour receuoir ce que nous deman-
 » dons, pour trouuer ce que nous cerchôs, & pour
 » faire faire ouuerture la ou nous frappôs. Et pour
 » raison qu'on pouroit craindre de fâcher Dieu en
 » perseuerât si lôguement à le prier, comme nous
 » voyons ordinairement auenir aux hommes, qui
 » se sentent autant plus importunez, qu'on les prie
 » assiduement: Sainct Iean Chrysofome à estimé
 » estre expedient de satisfaire à ce scrupule, pour
 » tousiours nous entretenir en ceste vertueuse pe-
 » seuerance, disant. Je sçay bien, que quand tu de-
 » mande quelque chose aux hommes, ils t'estimât
 » fort moleste & chargeant. Mais au côtraire qu'il
 » tu t'abstiens de demander à Dieu, lors tu l'inco-
 » dauentage pour s'indigner contre toy. Dauent-
 » ge si tu perseuere à luy demander, iaçoit que tu
 » ne soys promptement exaucé, tu le seras tout-
 » foys. Et pour-ce ie t'ose bien dire que l'huys est
 » clost, afin que tu soys contraint de frapper. Et à
 » ne t'exauce incontinent, afin que tu le prie lon-
 » guement. Doncque perseuere en demandant, en
 » cherchant, & en frappant: & sans doute tu impe-
 » treras ce que tu demande & ce que tu cherches.

Noz bons anciens nous voulans tousiours alle-
 » rer que ceste perseuerance est le moyen singulier
 » pour estre exaucé, ordinairement nous proposent
 » l'exemple de ceste vesue, laquelle par sa perseu-
 » râce importune impetra iustice du meschânt iuge.

Au liure Tellement que Tertullian disputant contre l'he-
 4. *contre* » retique Marcion, dit. Iesus Christ recommandât
 Marcion. » la perseuerance & assiduité d'oraison, met en

» auant la para-
 » bailler audie-
 » ce pour l'infl-
 » stes import-
 » legue a la deu-
 » l'instruction
 » par ceste exe-
 » forte raison l-
 » iuste nous ex-
 » prions sans
 » importunant
 » queltes n'a p-
 » fuide aussi de
 » pour no^o per-
 » son, & spec-
 » exaucez si to-
 » aussi sainct
 » monstret que
 » à l'encontre d-
 » nous exhorte
 » continuellem-
 » il allegue ce d-
 » situé des gar-
 » toute la nuit
 » avec recorda-
 » point, & ne l-
 » ace qu'il esta-
 » salem pour lo-
 » (dit il) nous
 » Apostres & t-
 » l'Eglise: lesq-
 » nuit (voire q-

quant la parabole du iuge, qui a esté contraint de «
 bailer audience a la veufue, & de luy faire iusti- «
 ce pour l'instance & perseuerance de ses requere- «
 ses importunes. Ce que saint Augustin ausi al- *En l'epistre*
 legue a la deuote veufue Proba, pour luy donner *121.*
 l'instruction de bien prier Dieu. Afin que (dit il) «
 par ceste exemple nous soyõs aduertis, qu'a plus «
 forte raison le Seigneur Dieu misericordieux & «
 iuste nous exaucera plus certainement, si nous le «
 prions sans intermission : veu que ceste veufue «
 importunant ce iuge inique par les frequẽtes re- «
 questes n'a peu estre contemnee. Saint Basile *Au liure*
 faide ausi de ceste exemple en pareille matiere, *desquestiõs*
 pour no^o persuader qu'il faut perseuerer en orai- *compediou-*
 son, & speciallement quand nous ne sommes *ses, en la*
 exaucez si tost que nous le desirons. En quoy *question*
 ausi saint Hierome est diligent: lequel voulant *261.*
 montrer que la protection & seureté de l'Eglise
 à l'encontre de ses ennemys depẽd des prieres, il
 nous exhorte par vn mesme moyen à prier Dieu
 continuellement. Et pour bien fonder sa preuue,
 il allegue ce qui est en Esaie. Ierusalem, i'ay con- *Chap. 62.*
 stitué des gardes sur tes murailles tout le iour &
 toute la nuit, iamais ils ne se tairont : vous qui
 n'avez recordation du Seigneur, ne vous taisez
 point, & ne luy donnez point de silence, iusque
 a ce qu'il establisse, & iusqu'a ce qu'il mette Ieru- *Au liure*
 salem pour louange en la terre. Par ces gardes la *17. des cõ-*
 (dit il) nous pouons entendre les anges, ou les *mentaires*
 Apostres & tous les principaux & docteurs de *sur Esaie,*
 l'Eglise : lesquels ne se doivent taire ne iour ne «
 nuit (voire quelques choses ioyeuses ou tristes «

„ puissent ils suruenir) ains doiuent tousiours sup-
 „ plier la clemence & bonté de Dieu, afin que son
 „ troupeau & les murailles de Ierusalem soient
 „ gardees & enuironnees de son ayde. Et pour-ce
 „ le propos d'Esaié doit estre referé aux dictes gra-
 „ des & docteurs. Comme si le prophete leur vou-
 „ loit dire. Vous autres qui auez memoire du Sei-
 „ gneur, & qui par maniere de dire iour & nuit
 „ importunés & lassés sa clemence par voz prieres,
 „ soyés si aduisez que l'oraison ne se taife & ne ce-
 „ se iamais en vostre bouche. Ne baillez point de
 „ silence au Seigneur, ains soyez luy tousiours mo-

Au liu. „ lestes opportunement, importunement. Pour le
 2. des cō- regard de ceste continuelle perseuerance (dit il
 mētaires „ ailleurs) il est escrit au premier des Roys chap-
 sur les la „ tre premier d'Anne, apres qu'elle eut prié Dieu,
 mē. ariōs „ sa face ne fut plus changée en diuerses couleurs.
 de Hiero „ Et aussi pour-ce regard il est escrit en l'Euangile
 mie. „ de sainct Luc, que l'aveugle de Hiericho qui a-
 Chap. 18 „ uoit ouy passer nostre Seigneur, le prioit qu'il
 eust pitié de luy, avec si grande instance & perse-
 ueurance, que d'autant plus les passans luy com-
 mandoient de se taire, il crioit beaucoup plus
 fort, disant, fils de Dauid, aye pitié de moy. Telle-
 ment qu'il ne fut aucunement frustré du fruit
 de la lumiere qu'il demandoit. Car le Seigneur
 Dieu regarde des cieux: & receuant les prieres de
 son fidele orateur, il l'a sauué, pource qu'il a es-
 peré en luy. Dont nous pouons voir que ce n'est
 pas sans bonne & iuste cause que noz anciens
 ont frequenté si diligemment ce deuoir de prier
 Dieu. Comme nous lisons de Dauid, lequel pe-

leuerāt en se-
 iours esleuez
 ma bouche.
 le estant ve-
 quatre ans, n-
 Dieu en iust-
 me de la Cha-
 fille, ce non-
 voire par ma-
 sté de prier.
 seuerioient t-
 son avec les
 nostre seign-
 de S. Paul l-
 iours memo-
 me de S. Bar-
 si assidu en-
 cent fois le
 Nous ne tro-
 ligence & p-
 ter la grace
 qui prient D-
 ble (dit sainct
 che, qui dil-
 Dieu. Car ce-
 elleue son ar-
 à prié Dieu,
 chez selon l-
 pliant luy es-
 luy la, dis-
 de des chose-
 ue en la con-

feuerât en ses prieres disoit. Mes yeux sont touf- *Psal. 24.*
 jours esleuez à Dieu, sa louange sera tousiours en *Psal. 33.*
 ma bouche. Comme d'Anne prophetisse, laquel- *Luc. 2.*
 le estant veufue, aagée d'environ quatre vints &
 quatre ans, ne se bougeoit du temple, seruant à
 Dieu en iusnes & oraisons nuit & iour. Com- *Matth. 15.*
 me de la Chananee, laquelle priant pour sa pource
 fille, ce non obstant qu'elle feust contemnee,
 voire par maniere de dite iniuriee, n'a point des- *Aux actes*
 isté de prier. Comme des Apostres, lesquels per- *chap. 1.*
 seuerioient tous vnaniment en priere & orai- *Rom. 1.*
 son avec les femmes & la Vierge Marie mere de
 nostre seigneur Iesuchrist & ses freres. Comme *Sabellie, li-*
 de S. Paul lequel sans intermission faisoit touf- *ure. 2. cha.*
 jours memoire des Romains en ses prieres. Com
 me de S. Barthelemy, lequel cōme on dit, estoit
 si alsidu en oraison qu'il flechissoit les genoux
 cent fois le iour & autant la nuit, priant Dieu.
 Nous ne trouuerons incredible vne si grande di-
 ligence & perseuerance, si nous voulons confide-
 rer la grace & la felicité en laquelle sont ceux
 qui prient Dieu continuellement. Il est impossi-
 ble (dit sainct Iean Chrysostome) que celuy la pe *En l'homie*
 che, qui diligemment & continuellement prie *lie. 79.*
 Dieu. Car celuy qui à eschauffé son cueur, qui à *ce au peu-*
 elleué son ame, qui s'est transporté au ciel, & ainsi *ce ple d'a-*
 à prié Dieu, luy demandant remission de ses pe- *ce tioche.*
 chez selon la memoire qu'il en peut auoir, le sup-
 pliant luy estre propice & misericordieux: Ce-
 luy la, dis-ie, oublit ce pendant toute sollicitu-
 de des choses de ce monde, & est tellement este-
 ué en la contemplation des choses celestes, qu'il

est le maistre & commande aux passions & animositez humaines. Or comme toute extremité est vicieuse, ainsi la vertu cōsiste & reluit es choses bien moyenees. Pour ceste raison quelques vns superstitieux interpretans trop rigoureusement ceste doctrine de prier tousiours & sans intermission, sont tombez en vne si grande absurdité, qu'ils en ont esté iugez heretiques, cōme ceux qui ont esté nommez Psalliens, desquelz sainct Augustin fait mention escriuant a Quodvultdens. Les Psalliens (dit il) que les Grecs appellent *ψαλλῖται*, ont esté ainsi surnommez, à cause qu'ils prient si continuellement, que ceux qui en sont aduertis, l'estiment incredible. Car quand nostre Seigneur a dit, qu'il faut tousiours prier & ne s'en lasser jamais, ce que sainct Paul a confirmé, disant, Priez sans intermission, combien que ces lieux là doiuent estre entendus simplement, c'est a dire, que tous les iours nous aions certain tēps & heures pour prier Dieu, ces Psalliens l'entendent & pratiquent si rigoureusement, qu'ils en sont reputez heretiques. On dit, qu'ils ont opinion, qu'il n'est pas licite aux moines de faire quelque chose pour la sustētatiō de leur vie, tellement qu'on estime qu'ils se rendēt moines afin qu'ils ne fassent rien du tout. Au contraire, il y a vne autre espece de gens, lesquelz estans moult libertins, abusent aussi de ceste doctrine, estimans qu'elle soit impossible. Desquelz sainct

Au sermō de l'actiō de grace. Basile escrit. Ils font ceste obiection (dit il) comment pouroy-ie prier sans cessē, estant subiect aux necessitez de mon corps, lesquelles contra-

Au liure des heresies en l'heresie
57.

DE
gent mon
aussi qu'il e
diuisé & dif
mesme tem
accusent Di
par ce moye
pechez: ce q
condamnem
de Dieu con
donc respon
Quand l'Ap
dit, que nous
a autre chose
de tirer noz
pour l'esleu
eux par faul
Dieu, a raiso
terre & en la
sions & vol
demādent q
cōplir les cō
tiōs les deux
tieux & oy s
poussiōs ten
tremitez: co
sile, q dit. Si
celle, & si ce
tifs pour ent
dre. Oraison
les gēs de bi
re queste ne
no n'estimē

gent mon ame a y penser & vaquer? Consideré
 aussi qu'il est impossible que nostre cueur soit
 diuisé & distraict a deux diuerses pensees en vn
 mesme temps? Ceux qui vsent de telles raisons,
 accusent Dieu qui est le legistateur, se cuidans
 par ce moyen procurer quelque excuse de leurs
 pechez: ce qui est d'autant plus damnable, qu'ils
 condamnent malicieusement les commandemēs
 de Dieu comme impossibles. Que deuons nous
 donc respondre a telles personnes? A scauoyr,
 Quand l'Apôstre se conformant à nostre Seignr,
 dit, que nous prioiōs sans intermission, il a esgard
 a autre chose qu'ils ne pēsent. Il met peine, dis-ie,
 de tirer noz cueurs des choses basses & terrestres
 pour l'esleuer es choses hautes, & celestes: Mais
 eux par faute d'entendre la sapiēce du legistateur
 Dieu, a raison que cōme les vers ne viuēt qu'en la
 terre & en la chair, ainsi eux n'abādonnās les pas-
 sions & voluptez de leur corps, ains s'y veautrās,
 demādent quel moyē on pouroit auoir pour ac-
 cōplir les cōmādemēs celestes. Et afin q̄ nous eui-
 tiōs les deux extremitez vitieuses de ces supersti-
 tieux & oyfifs, & que par vn mesme moyē nous
 puissiōs tenir le chemī royal, qui est entre les ex-
 tremitez: cōsiderōs diligēmēt l'opinion de S. Ba-
 sile, q̄ dit. Si vous me demādez, s'il faut prier sans
 celle, & si ce cōmādemēt est possible, soyez attē-
 tifs pour entēdre ce q̄ i'ay deliberé vous en respō-
 dre. Oraison est vne demāde de choses bonnes, q̄
 les gēs de biē font à Dieu. Et faut scauoir, q̄ ceste
 requeste ne se fait pas du tout par parolles, car
 no^s n'estimōs pas q̄ Dieu ait affaire de noz parol-

*Au sermō
 de sainte
 Iulite.*

33 les pour estre aduerti des choses qui nous sont
 33 de besoin: mais il sçait bien ce qui nous est utile,
 33 voire que nous ne le demandassions point. le
 33 veux dire que nous ne deuons pas faire nostre
 33 oraison de syllabes & de dictions, ains plustost
 33 d'intention de nostre cueur, & d'une vie par tout
 33 vertueuse, si nous voulons qu'elle soit d'efficace
 33 enuers Dieu. Selon ce qui est escrit en la premie-
 Chap. 10 33 re epistre aux Corinthiës, soit que vous mägnez,
 33 soit que vous beuuez, soit que vous faciez autre
 33 chose, faites tout pour la gloire de Dieu. Pour ce
 33 quand tu es assis a table, prie: Quand tu prends
 33 pain, ren grace à celuy qui te l'a baillé: Quand tu
 33 bois du vin pour euiter la debilitation de ton
 33 corps, aye memoire de celuy qui t'a donné le moyë
 33 de recreer ton cueur, & de consoler ton infirmité:
 33 ré: Quand tu auras prins ta refection, aduise de
 33 n'oublier ton bienfaiteur. Quand tu te vests de ta
 33 robbe, ren grace a celuy qui te l'a donnee. Quand
 33 tu te couure de ton manteau, ayme d'auentage
 33 Dieu qui nous à donné des vestemens commo-
 33 des & conuenables à l'hyuer & a l'esté, tât pour
 33 conseruer nostre vie, que pour couvrir nostre in-
 33 firmité & vergongne. Quand le iour est fini, ren
 33 graces à celuy qui nous à créé & donné le soleil
 33 pour faire les œures de iour: & aussi qui nous
 33 à donné le feu pour euiter les tenebres de la
 33 nuict, & pour remedier aux autres necessitez de
 33 nostre vie. Non seulement le iour nous baille ces
 33 occasions de prier Dieu sans cesse, mais aussi la
 33 nuit nous en cause d'autres. Côme quād tu regardes
 33 de le ciel, ayant les yeux intentifs à la beauté des

estoilles, prie
 est le createur
 ce. Quand tu
 dormis, prie
 continuation
 mir, & de pe
 staire & for
 que la nuict
 ment d'un d
 mettre que l
 passe inutile
 par maniere
 gneux de dis
 ries, à scauo
 moyennant
 rituel, qu'il
 plations cele
 & pieté. Car
 fantasies qui
 dinairement
 auons eues l
 est necessaire
 les apprehen
 faisant tu pri
 contraint de
 gnant avec
 de vie, afin
 continuelle.
 baille telle
 doctrine par
 nous prions
 mais aussi pl

estoilles, prie le Seignr de ces choses visibles, qui
 est le createur de l'vniuers, q̄ a fait tout en sapiē-
 ce. Quand tu verras q̄ tous les animaux sont en-
 dormis, prie aussi celuy qui nous deliure de la
 continuation des labeurs, par le moyen du dor-
 mir, & de peu de repos, dont derechef nous re-
 staurē & fortifie noz forces. Pource il ne faut pas
 que la nuit nous serue principalement & seule-
 ment d'vn dormir. Doncques aduise de ne per-
 mettre que la nuit qui est la moitié de ta vie, se
 passe inutilement par le dormir, qui nous rend
 par maniere de dire insensibles: ains sois soi-
 gneux de diuiser le temps d'icelle en deux par-
 ties, à scauoir, vne à prier, & l'autre à dormir,
 moyennant que ton somme soit si sobre & si spi-
 rituel, qu'il te serue de meditations & contem-
 plations celestes qui appartiennent à la religion
 & pieté. Car les songes pleins d'imaginacions &
 fantasies qui nous suruiennent en dormant, or-
 dinairement sont esmotiōs des pensees que nous
 auons eues le iour en veillant: pour autant qu'il
 est necessaire qu'ils soient tels, quelles ont esté
 les apprehensions & estudes de nostre vie. En ce
 faisant tu prieras Dieu sans cesse, non point estāt
 contrainct de parler tousiours: ains en te conioi-
 gnant avec Dieu par toute bonne conuersation
 de vie, afin que ta vie soit vne oraison assidue &
 continuelle. Non seulement sainct Basile nous
 baille telle explication & intelligēce de ceste do-
 ctrine par laquelle nostre Seigneur veut que
 nous prions continuellement sans nous laisser:
 mais aussi plusieurs autres conformement à luy.

Au liu. 7. Et nommément Clemens Alexandrin, disant : Il
des Stro- nous est commandé de seruir & honorer Dieu,
mes. non pas cōme les autres és iours certains & es-
 leus, ains continuellement en toute nostre vie,
 par tous moyens & occasions. Ce qui appartient
 au peuple de Dieu esleu, qui est iustificié en luy o-
Psal. 118. beissant. Dont Dauid nous a fait entendre, qu'il
 prioit Dieu sept fois par iour. Tellement que ce-
 luy qui est rempli de ceste bonne instruction, ho-
 nore Dieu, c'est à dire, luy rend graces de la co-
 gnoissance qu'il a de bien viure, & le prie non
 seulement en vn certain lieu, ou au Temple, ou
 és iours festez & determinez pour ce faire, ains
 par toute sa vie, & en tout lieu, voire soit seul ou
 accompagné de quelques fidelles semblables à
 luy. Et sil est ainsi que la presence de quelque
 homme de bien nous compose & façonne tous
 iours en vertu, pour la reuerence que nous pos-
 tons à icelle: que dirons nous de celuy qui est
 tousiours present avec Dieu, par pensee, par vie,
 par priere, & par action de graces? Ne deviendra
 il pas à bonne & iuste cause tousiours meilleur
 en tous ses faits, en toutes ses parolles, & en tou-
 tes ses affections? Tel est cestuy là, qui non seu-
 lement s'est persuadé que Dieu est present par
 tout, ains aussi qu'il n'est enclos en aucun lieu
 certain & déterminé. Qui est la cause que plu-
 sieurs qui en ont l'opinion, & estimēt qu'ils sont
 quelquefois sans luy, iour & nuict vacquent à
 intemperance & charnalité. Pource nous vivons
 tousiours comme sil estoit feste: & ayans ceste
 persuasion que Dieu est par tout, nous labourons

les champs e-
 uersions dilig-
 estat & mani-
 Au reste si c-
 re plus famil-
 d'auoir recou-
 ter diligem-
 conformeme-
 prier sans ces-
 il de prier fan-
 faire de parle-
 raison, mais
 que nous det-
 la vie bienhe-
 celuy là qui e-
 lte raison de
 iours Dieu q-
 nous distraic-
 & negoces q-
 balement va-
 res, pour par-
 tentifs à ce q-
 aussi ce qui e-
 se refroidisse-
 n'est excité, e-
 Pourtant ce-
 qu'en toutes
 hees à Dieu
 ction de grac-
 regard de Di-
 estoient notif-
 nement, vo-

les champs en le louant: nous nauigeons & con-
 uersons diligemment en tout le reste de nostre
 estat & maniere de viure, ainsi qu'il appartient.
 Au reste si quelcun desire entendre ceste matie-
 re plus familiarment & clairement, ie le prie
 d'auoir recours à saint Augustin, & de conside-
 rer diligemment ce qu'il en a escrit, interpretant
 conformement aux autres, commét il nous faut
 prier sans cesse. Quand il nous est commadé (dit
 il) de prier sans cesse, ce n'est pas qu'il soit neces-
 saire de parler & proferer tousiours parolles d'o-
 raiison, mais c'est pour nous bailler instruction
 que nous deuons desirer & demander sans cesse
 la vie bienheureuse (qui est la vie eternelle) à
 celuy là qui est seul qui la peut donner. Pour ce-
 ste raison desirons la tousiours, & prions tousi-
 ours Dieu qu'il la nous donne. Ce nonobstant
 nous distraions nostre cueur des autres affaires
 & negoces qui refroidissent nostre desir, & ver-
 balement vaquons à oraiison par certaines heu-
 res, pour par ce moyen nous aduertir d'estre at-
 tentifs à ce que nous desirons en esprit, afin que
 aussi ce qui estoit commencé à deuenir tiede, ne
 se refroidisse tellement qu'il en soit esteint, sil
 n'est excité, eschauffé, & enflambé souuètesfois.
 Pourtant ce que l'Apostre dit aux Philippiens,
 qu'en toutes choses voz requestes soient noti-
 fiées à Dieu par priere & supplication, avec a-
 ction de graces: ne doit pas estre entendu pour le
 regard de Dieu, comme si par ce moyen luy es-
 toient notifiées, veu qu'il les cognoissoit certai-
 nement, voire au parauant qu'ils fussent. Mais

En l'epi-
 stre 121.
 à Proba.

Chap. 4.

» c'est pour le regard de nous, à scauoir, afin qu'en
 » perseuerant en icelles, ils nous soient notifiés
 » enuers Dieu par patience, & non enuers les hom
 » mes par iactance. Et combien que cela soit vray,
 » ce n'est pas chose mauuaise ne inutile de prier
 » long temps, quand on a le loisir: c'est à dire, quand
 » on n'est point empesché de faire tout autre de
 » uoir és affaires bonnes & necessaires: combien
 » qu'il faut aussi prier tousiours en icelles par ce
 » bon desir: car il ne faut pas estimer, comme font
 » quelques vns, que ce soit prier comme les Payés
 » en long parler & par barbotement, de prier lon
 » guement. Certes il y a grande difference entre ce
 » long parler, qu'on appelle repetition barbotee
 » & inconsiderée, & entre ceste longue affection
 » & bon desir. Ce que facilement nous entendrâ
 » par la sainte escriture, laquelle nous enseigne
 » que nostre Seigneur Iesus Christ souuentesfo
 » a passé toute la nuict en oraison, & qu'il a prie
 » plus longuement, & instamment, & en ce faisant
 » il nous bailloit exemple pour l'imiter. On dit
 » aussi que ces bons religieux moines d'Egypte
 » prient Dieu souuent, mais si breuement & com
 » pendieusement, qu'il semble par maniere de di
 » re, que par interualle ils tirent au ciel coups de
 » traits. Ils sont si succincts, dis ie, & si frequens
 » en leurs prieres, afin qu'icelles estans iettees ve
 » gilamment au ciel, leur attention (qui est chose
 » l'vne des plus necessaires à celuy qui prie) ne se
 » esuanouisse, s'ils sy arrestoient plus longuement.
 » Dont aussi ils nous font assez entendre, que com
 » me il ne faut pas heberer ny opprimer l'attention

Luc 6.

quand elle ne
 ainsi ne la fa
 elle dure. De
 long parler e
 coup, princip
 seuer en fer
 lern'est autr
 les superflue
 beaucoup, es
 desir celuy q
 souuentesfo
 que par paro

l'en suit vne c
 prieres, q

S I c
 de
 res
 ge
 veur scauoir
 intituees, q
 orthodoxes.
 sons. Comm
 ques vns or
 comme Tier
 entendent c
 reuse Trinit
 par l'autorit
 ce passage de
 niel eut esté

quand elle ne peut continuer plus longuement, ce
 aussi ne la faut il pas interrompre pendant que ce
 elle dure. Donc quand nous prions, euitons ce ce
 long parler & barbotement: mais prions beau- ce
 coup, principalemēt quand nostre attention per- ce
 seiere en ferueur. Pour raison que ce long par- ce
 ler n'est autre chose que de demander par parol- ce
 les superflues vne chose necessaire: mais prier ce
 beaucoup, est esmouuoir par vn lōg & religieux ce
 desir celuy que nous prions: ce que nous faisons ce
 souuentefois plus par gemissemens & pleurs, ce
 que par parolles & propos. ce

*Ensuit vne dependance & incident pour prouuer les
 prieres, qu'on appelle les heures Canoniales.*

Nombre 4.

SI quelcun desire entendre le fondemēt
 des prieres que nous appellons les heu-
 res Canoniales, il est facile de le colliger
 du discours precedent: & aussi fil
 veut scauoir pourquoy & par qui elles ont esté
 instituees, qu'il ait recours aux escrits des anciē
 orthodoxes, qui en rendent plusieurs bonnes rai-
 sons. Comme Clemens Alexandrin, disant: Quel-
 ques vns ordonnent certaines heures d'oraison,
 comme Tierce, Sexte, Nonne: Lequel nombre
 entendent ceux là qui cognoissent la bienheu-
 reuse Trinité. Ce que nous pouuons confirmer
 par l'autorité de S. Hierome, lequel interpretant
 ce passage de Daniel au chapitre 6. Quand Da-
 niel eut esté aduertit que ceste loy auoit esté esta-

*« Au li-
 « ure 7. des
 « Stromes.*

blic, il entra en sa maison, & les fenestres estant ouuertes, il s'agenouilloit, il adoroit Dieu, & luy faisoit confession trois fois chascun iour en son cenacle, aiant la face tournée vers Hierusalem,

Au liu. des commentaires sur Daniel. » cōme il auoit ia accoustumé. Par lesquelles trois prieres, dit il, esquelles il nous faut agenouiller, nous entendons, Tierce, Sexte, Nonne, suiuant la tradition Ecclesiastique. Et de peur que quelcun ne pretende excuse pour ne faire deuoir en ceste charge Ecclesiastique, que nous appellons dire les heures, sainct Basile le preuient, & luy

Au liu. des questions co pieuses, en la question 37. » oste toute occasion d'excuse, disant : Combien qu'on nous ait monstré tant par nature que par raison qu'il nous est commandé par la Loy de prier Dieu en tout temps avec action de graces, & que cela nous est necessaire pour nostre victoire neantmoins il ne faut pas negliger les certaines heures qui nous sont ordonnees es religions & monasteres pour prier Dieu, lesquelles nous auons esleuës necessairement, afin qu'un chascun de nous ait memoire des biens qu'il a receu de Dieu. Ce que S. Cyprian confirme plus ample-

Au liu. de l'oraison dominicale. » ment, disant : Nous auons trouué en la sainte escriture, que pour le regard des prieres que nous deuoins celebrer, les trois enfans avec Daniel, tous vertueux en foy, & victorieux en captiuité, ont obserué les heures de Tierce, de Sexte, & de Nonne, pour nous designer le Sacrement de la sainte Trinité, laquelle deuoit estre manifestee es derniers temps. Car l'heure de Prime venant iusqu'à l'heure de Tierce, demonstre la consomation du nōbre de la Trinité. Laquelle est auin-

D
manifestee
de Sexte, c
re de Non
d'heures
long temp
Dieu, luy f
pour prier.
ges iustes p
estoit pos
crement de
seendu sur
accōpli la
promise. D
son pour p
monesté &
par certain
salut, doub
tion des G
aant esté c
pechez de
tacheast &
temporé l
Nous lison
trois heure
Nonne, et
ses. Laiffor
noz freres
nonobstan
œuvre, afin
S. Esprit qu
de Tierce,
sentement

manifestee par l'heure de Quarte iusqu'à l'heure
 de Sexte, cōme depuis la Septieme iusqu'à l'heu-
 re de Nonne. Lesquelles espaces & diuisions
 d'heures ont esté determinees spirituellement
 long temps au parauant par ceux qui prioient
 Dieu, luy seruans en certains temps & legitimes
 pour prier. Tellemēt que de ce que ces persona-
 ges iustes prioient ainsi, on a cogneu depuis que
 c'estoit pour nous donner l'instruction dudit Sa-
 crement de la Trinité. Car le saint Esprit est de-
 scendu sur les disciples à l'heure de Tierce, & a
 accōpli la grace que nostre Seigneur leur auoit
 promise. D'auantage S. Pierre montāt sur la mai-
 son pour prier Dieu à l'heure de Sexte, a esté ad-
 monesté & instruit de Dieu tant par signe que
 par certaine voix, qu'il receust tous à la grace du
 salut, doubtant au parauant de la future purifica-
 tion des Gentils. Et nostre Seigneur Iesus Christ
 aiant esté crucifié à l'heure de Sexte, a laué noz
 pechez de son sang à l'heure de Nonne: afin qu'il
 rachetast & viuifiast, lors qu'il auoit parfait &
 tempörté la victoire par le moyen de sa passion.
 Nous lisons en S. Basile pareilles raisons de ces
 trois heures canoniales, à scauoir, Tierce, Sexte,
 Nonne, escriuant au liure des questions copieu-
 ses. Laissons noz besongnes, dit il, & assemblons
 noz freres pour prier Dieu à l'heure de Tierce,
 nonobstant que les vns soient occupez à autre
 œuvre, afin qu'aïans recordation de la grace du
 S. Esprit qui a esté donné aux Apostres à l'heure
 de Tierce, nous prions tous d'vn accord & con-
 sentement que nous soions dignes aussi de rece-

Act. 2.

Tierce.

Act. 10

Sexte.

Nonne.

En la

quest. 37

Le my-

stere de

Tierce.

LIVRE TROISIEME

» uoir ceste sanctification, le supplians de nous do-
 » ner la doctrine & conduite pour paruenir à tout
 » ce qui nous est vtile, selon ce qui est escrit: O Sei-
Psal. 50. » gneur Dieu, cree moy vn cueur pur & net, & re-
 » nouvelle dedans moy vn esprit droit. Ne me re-
 » iette point de ta face, & ne m'oste ton saint Es-
 » prit. Ren moy la lieffe de ton salut, & que l'es-
Psal. 142 » prit principal me soustienne. Et ailleurs: Que
 » ton bon esprit me mene & conduise en la terre
 » droite. Et apres auoir prié Dieu, retournos à nos
 » œuures, & y traueillons. Et si d'auenture il ad-
 » uient qu'aucuns ne puissent assister avec les au-
 » tres à ceste heure d'oraison, à cause de la grande
 » distance des lieux, ou pour autre incommodité,
 » ce nonobstant il faut qu'en quelque lieu qu'ils
 » soient, ils accomplissent ces ordonnances, sans
 » en faire aucune difficulté ne doubte. Car nostre
Matt. 18 » Seigneur nous a dit, que là où il y en aura deux
 » ou trois assemblez en son Nom, il est là au mi-
 » lieu d'eux. Et quant est de l'heure de Sexte, nous
 » estimons qu'elle est necessaire pour prier Dieu,
 » suiuan l'exemple des Saints, qui disent au ma-
 » tin, à mydi & sur les vespres: Je raconteray & an-
 » nonceray la louange de mon Dieu, & exaucera
 » ma voix, & aussi afin que ie soie deliuré du dia-
 » ble meridien. Et touchant l'heure de Nonne, les
 » Apostres nous ont enseigné qu'elle est necessaire
 » pour prier Dieu: Car nous lisons es actes des Ap-
 » postres que saint Pierre & saint Iean sont mé-
 » tez au temple pour prier à l'heure de Nonne.
 » On peut alleguer quelques autres raisons de l'in-
 » stitutiō & exercice de l'dites heures canoniques,

à scauoir,

à scauoir, à
 sus Christ
 manieres,
 pouruiui
 cile d'ente
 S. Iean. A
 trois mille
 nostre Sei-
 geons pa-
 bonne &
 heure, ran-
 neices, qu
 nous deig
 Seigneur a
 ausi il a p
 donné l'er
 nous conie
 le l'Apostr
 des Gentil
 Centenier
 pour nous
 figure de l'
 ment le M
 tes. A l'he
 Christ nou
 Lors il a ac
 Escriture. I
 disciples le
 mené à le
 chap. 1. Lor
 mices des
 l'Ange pou

à scauoir, à l'heure de Tierce nostre Seigneur Iesus Christ a esté mocqué en plusieurs sortes & manieres, voire iusques à auoir esté demandé & pourfuiui à la mort de la croix: selon qu'il est facile d'entendre du chapitre 19. de l'Euangile de S. Iean. A ceste heure aussi ont esté conuertis trois mille hommes de ceux qui auoient crucifié nostre Seigneur Iesus Christ, selon que nous coligeons par les Actes des Apostres. Doncques à *Chap. 2.* bonne & iuste cause nous prions Dieu à ceste heure, tant pour luy rendre graces de seldits benedices, que pour le supplier que le saint Esprit nous deigne visiter. A l'heure de Sexte nostre Seigneur a esté mis au supplice de la Croix: là où aussi il a prié pour ceux qui le crucifioient, & a *Luc 23.* donné l'entree de Paradis au Larron, afin qu'il nous consolast d'auantage. Lors aussi a il appelé l'Apostre saint Paul pour l'establi le docteur *Act. 22.* des Gentils. Lors il a guari de la fieure le fils du Centenier infidelle. Lors estant lassé du chemin pour nous, il a déclaré à la Samaritaine pour la *Iean 4.* figure de l'Eglise des Gentils, qu'il estoit vrayement le Melsie promis en la Loy, & és Prophetes. A l'heure de Nonne nostre Seigneur Iesus Christ nous a baillé la vie mourant pour nous. Lors il a accompli tous les mysteres de la sainte *Iean 19.* Escriure. Lors il est descendu és enfers. Lors les *Ephes. 4.* disciples les premiers de tous les Iuifs ont commencé à le suiure, ainsi que S. Iean tesmoigne, *Act. 10.* chap. 1. Lors le Centenier nommé Corneille, premier des gentils receut le commandement de l'Ange pour mander a S. Pierre qu'il vienne pour

l'enseigner és choses appartenantes à son salut. Au reste, quant est des autres heures canoniales, à scauoir, Matine, Prime, Vespres & Complies, dont & pourquoy elles ont esté introduites & ordonnees en l'Eglise Catholique, aions recours

Matine. & premierement de la priere qu'on appelle *Matine.* Sainct Cyprian escriuant de ceste matiere, *Au liure* dit : Mes freres les bien-amez, outre les heures *de l'oraison* que les Anciens ont obserué pour prier, nous en *soy domi* auons encores d'autres, à raison que noz Sacramens & mysteres sont multipliez & augmētez. *nicale.*

» Nous prions Dieu toutes les nuicts, dis ie, pour
 » cause que nous sommes en Iesus Christ, c'est à
 » dire, tousiours en lumiere. Pource ceste bonne
 » vesue Anne veillant tousiours, & priant sans in-
 » termission, perseueroit au seruice de Dieu : ainsi
 » qu'il est escrit en l'Euangile de S. Luc. Elle ne
 » bougeoit du temple, seruant à Dieu en ieusues
 » & oraisons nuict & iour. C'est à faire aux Gen-
 » tils qui ne sont pas encores illuminez, ou aux
 » Iuifs qui sont demeurez en tenebres pour auoir
 » laissé & chassé la lumiere, d'auiser à cela. Car qui
 » est de nous qui sommes tousiours en la lumiere
 » de nostre Seigneur, qui auons memoire des bē-
 » nignes œuures, lesquelles par la grace que nous au-
 » ons receu de Dieu, auons commēcé, nous con-
 » putons la nuict pour le iour, & croyōs que nous
 » cheminons tousiours en lumiere. Pourtant ne
 » soyons plus empeschez des tenebres que nous
 » auons cuites: ne soyons aucunement par estour-
 » ou remis, ains si diligens & seruens à prier Dieu

D
 à noz heures
 des prouffes
 quand nous
 Estans recou-
 re & miser-
 pratiquer
 quelquefois
 des creux v-
 aucune me-
 nous tousi-
 veillons en-
 comme en
 saint perse-
 qu'il sentor-
 appellons M-
 saint Basile
 disant : Sain-
 dre que le N-
 Dieu, ainsi
 declare, disa-
 oient, & lo-
 ste nous con-
 lié à minui-
 tes justes in-
 preuenir le
 prier Dieu,
 en somme, &
 que dir : Me-
 nuict pour
 doit estre n-
 sont resolu-
 gloire de Di-

En nos heures, que nous ne faisons aucune perte
 des prouffits & graces que Dieu nous donne,
 quand nous le prions par ces intervalles de tēps.
 Estans recreez & renez spirituellemēt par la gra-
 ce & misericorde de Dieu, nous deuons imiter &
 pratiquer en toute nostre vie, ce que nous serons
 quelquefois : c'est que nous irons au Royaume
 des cieux vn iour qui continuera à iamais sans
 aucune meſlange de nuit. Nous, dis ie, qui de-
 uons toujours prier Dieu, & luy rendre graces,
 veillons en la nuit comme au iour, aux tenebres
 comme en la lumiere. Voila ce que ce bon &
 ſainct personnage nous a laiſſé par eſcrit de ce
 qu'il ſentoit de la priere de la nuit, que nous
 appellons Matine. De laquelle auſſi nostre bon
 ſainct Baſile porte vn teſmoignage bien ample,
 diſant : Sainct Paul & Silas nous ont fait enten-
 dre que le Minuict nous eſt neceſſaire pour prier
 Dieu, ainſi comme l'hiſtoire des Actes nous le
 declare, diſant, A minuict ſainct Paul & Silas pri-
 oient, & louoient Dieu. Ce que auſſi le Pſalmi-
 ſte nous confirme, quand il dit : Je me leuois du
 liēt à minuict pour te rendre graces, à cauſe de
 tes iuſtes iugemens. Tellement qu'il nous faut
 preuenir le poinct du iour, & nous leuer pour
 prier Dieu, afin que le iour ne nous deprehende
 en ſomme, & au liēt : ſelon la doctrine de Dauid,
 qui dit : Mes yeux ont preueni les veilles de la
 nuit pour mediter en ta parole. Laquelle ne
 doit eſtre negligee de ceux là aucunement, qui
 ſont reſolus de viure en toute obſeruaance, à la
 gloire de Dieu, & de nostre ſeigneur Ieſus Chriſt.

Et à cela nous serons d'auantage incitez, si nous voulons considerer, combien grandement il est raisonnable que nous qui sommes les enfans de Dieu, soyons sobres & vigilans tant de nuit que de iour: imitans nostre Seigneur qui souuent fois a passé toute la nuit en oraison: nous reduisans en memoire, qu'en la similitude de chair pecheresse non seulement a esté né d'une vierge en pleine nuit pour nous: mais aussi par les Anges annoncé aux pasteurs qui veilloient. Ioinct aussi que lors il fut prins des Iuifs, moqué, & condamné à mort. Apres ceste priere de minuit que nous appellons Matine, l'Eglise Catholique nous a et donné vn autre temps de priere, que nous nommons Prime, qui se doit faire au commencement du iour suiuant la coustume des païs. De laquelle

Prime.

*Au liure de l'orat.
son domi
niale.
Psal. 5.*

le priere saint Cyprian porte ce tesmoignage: Il faut prier du grand matin, afin que la resurrection de nostre Seigneur soit celebree par l'oraison son matutinal: selon qu'anciennement le saint Esprit l'auoit predit aux Psalmes, disant: Mon Roy, mon Dieu, & mon Seigneur, pour autant que ie vous prieray, vous exaucerez ma voix le matin: Le me presenteray à vous le matin, & vous contempleray. D'auantage le Seigneur nous dit par le prophete Esaie: De grand matin ils veilleront à moy, disans, allons & retournons à nostre Seigneur. Il ne sera pas impertinent, si nous alleguons quelques autres raisons, pour lesquelles nous deuous deuant toutes choses prier Dieu

*Au liu.
des que-* ceste premiere partie du iour. Nous priés Dieu au poinct du iour, dit saint Basile, afin que les

D
premiers e
presentees
aucun affa
recreez de
selon ce qu
& en ay es
mouuions
cer aucun
pratiqion
prieray, le
in ie me p
ie, à bien b
du iour, co
ont trouu
cresche. L
mort, resu
mer rouge
demeuran
rie, qui est
nostre Sei
au milieu d
les aiant n
uec toute l
misericord
Tercitast a
peché. Lon
estre crucif
nes dames
fut resuscit
pescher au
& puis ord
uons enco

premiers esprits & esmotiōs de nostre ame soiēt *« stions co-*
 presentees à Dieu, & que nous ne commencions *« pieuses,*
 aucun affaire, que premieremēt nous n'ayons esté *« en la que*
 recreez de la memoire & recognoissāce de Dieu: *« stion 37.*
 selon ce qui est escrit: I'ay eu memoire de Dieu, *« Psal. 76.*
 & en ay esté resiouy. Et aussi afin que nous n'es-
 mouuions & n'excitions nostre corps à commē-
 cer aucun ouirage, que premierement nous ne
 pratiquions ce qui est escrit: O Seigneur, ie vous
 prieray, le matin vous exaucerez ma voix, le ma-
 tin ie me presenteray à vous. Nous deuons, dis-
 ie, à bien bonne raison louer Dieu dès le poinct
 du iour, consideré que lors les pauures pasteurs
 ont trouué nostre Seigneur Iesus Christ en la *Luc 2.*
 creche. Lors luy ayant vaincu l'iniquité & la
 mort, resuscita des enfers. Lors il feit passer la
 mer rouge aux enfans d'Israel à pied sec, Pharaō
 demeurant submergé avec toute sa gendarme-
 nie, qui estoit figure de nostre deliurance. Lors
 nostre Seigneur vint à ses Apostres trauaillans *Matt. 14.*
 au milieu de la mer à cause du vent contraire: &
 les aiant mis en tranquillité, les feit aborder a-
 uec toute seureté. Lors il regarda de ses yeux de *Luc 22.*
 misericorde saint Pierre, pour par ce moyen il
 l'excitast à la recognoissance & penitence de son
 peché. Lors il fut mené & liuré à Pilate pour *Matt. 27.*
 estre crucifié. Lors il feit cest honneur à ces bon- *Matt. 28.*
 nes dames de s'apparoir à elles, tost apres qu'il
 fut resuscité. Lors voulant figurer les esleus, feit
 pescher aux Apostres plusieurs grands poissons:
 & puis ordonna vn pasteur à ses ouailles. Nous
 auons encore vne autre heure pour prier Dieu,

Vespre. qu'on appelle Vespre : les causes de son institution sont remarquées & expliquées par les Anciens, & nommément par saint Cyprian, qui a écrit, que quand le soleil se retire, & ensemble que le iour se finit, il est necessaire de prier Dieu derechef : car considéré que nostre Seigneur Iesus Christ est le vray soleil & le vray iour, le soleil & le iour de ce monde cessant, nous prions Dieu qu'il nous enuoye l'autre lumiere, c'est à dire nostre Seigneur Iesus Christ, qui est celle qui nous donnera la grace de la lumiere éternelle. Et pour monstret qu'il est nommé le iour, le saint Esprit le declare aux Psalmes, disant

Psal. 117. La pierre que les bastisseurs auoient reiettee, esté mise au chef de l'anglet : Ceste chose a été faite par le Seigneur, & est merueilleuse devant nos yeux. C'est la iournee que le Seigneur a faite, esuouissions nous, & prenons liesse en nostre iour. Et pour monstret que la sainte Escriture a nommé le soleil, le prophete Malachie le nomme, disant : A vous qui craignez le Nom du Seigneur, s'esleuera le soleil de iustice, & sera en ses aisles. Si ainsi est que par la sainte Ecriture nostre Seigneur soit le vray soleil & le vray iour, les Chrestiens doivent sans exception aucune heure, tousiours prier Dieu, afin que nous qui sommes en Iesus Christ, c'est à dire, au vray soleil & au vray iour, nous insistions tout le iour à faire prieres enuers Dieu, le supplians que comme nostre Seigneur est le vray iour, voire à pleine nuict à ceux qui sont les enfans de la nuit, il ne permette que ceux qui le prient

D
 ayent au
 laquelle su
 de nature
 tant, à b
 de iustice
 ple des de
 de nomm
 contrain
 sans : Seig
 commenc
 ne deuons
 la figure d
 be apport
 main, vn r
 gneur rassa
 les femme
 d'orge &
 estre en seu
 festa la res
 ioye, & re
 mie : Il emb
 du redemp
 catures : I
 ses Apost
 puissance d
 l'entenden
 les enuoya
 Donc pou
 heure de V
 ges solenn
 tices qu'en
 pour raiso

ayent aucun dommage des tenebres de la nuit, *cc*
 laquelle succede au iour en son rāg selon le cours *cc*
 de nature. Le soleil de ce monde, dis ie, s'absen- *cc*
 tant, à bonne & iuste cause nous prions le soleil
 de iustice de demeurer avec nous, suiuaus l'exem-
 ple des deux disciples qui alloient en la bourga-
 de nommee Emmaus, & approchans d'icelle,
 contraignirent nostre Seigneur Iesus Christ, di-
 sans: Seigneur, demeure avec nous, car le soir *LUC 24.*
 commence à venir, & le iour est ia decliné. Nous
 ne deuons oublier aussi, que ce fut lors que pour
 la figure de la paix & de misericorde la colom-
 be apporta à Noë, pere second du genre hu- *Genese 8.*
 main, vn rameau d'Oliue. Item lors nostre Sei-
 gneur rassasia au desert cinq mille hommes, sans *Matt. 14.*
 les femmes & les petits enfans, de cinq pains
 d'orge & de deux poissons. Item lors il voulut
 estre enseveli & mis en terre pour nous: Il mani-
 festa la resurreccion à ses disciples, non sans grād
 ioye, & receut en sa grace celuy qui l'auoit re-
 nue: Il embrasa le cueur de ceux qui doubroient
 du redempteur, par tesmoignages solides des es-
 critures: Il distribua la paix & le saint Esprit à
 ses Apostres, pour par ce moyen receuoir la
 puissance de remettre les pechez: Il leur ouurit
 l'entendement pour entendre les escritures, &
 les enuoya prescher l'Euangile en toutes natiōs.
 Donc pour ces causes nous prions Dieu à ceste
 heure de Vespree, & luy rendons graces & louan-
 ges solennelles pour tous les mysteres & bene-
 fices qu'en ce iour nous auons receu de luy. Et
 pour raison que l'institution de prier Dieu par

- interualles & certaines heures depend principalement du grád & assidu deuoir que Dauid exerceoit à prier Dieu, selon ce qui est escrit: Le te louie sept fois le iour. Il reste vne Septieme priere canoniale, qu'on appelle Complie, qui est celebrée au soir en l'Eglise Catholique. De laquelle
- Psal. 118.* *Complie.* le priere saint Basile a escrit, disant: Le iour est à accompli & fini, nous deuous rendre graces à Dieu pour les biens & benefices qu'il nous a donné ce iour là: soit pour le regard des bonnes œuures que nous auons faites, avec reconnaissance des choses omises: soit que volontairement ou non nous aions commis quelque peché secret en parolles, ou en faits, ou en delits, nous le deuous appaiser par prieres. Et certes la memoire & cōsideration des fautes passees nous apporte vn grand prouffit, pour euitier les occasions de tomber derechef en pareilles offenses. Dont le Psalmiste dit: Aiez contrition & compuncion en voz couches, des mauuaises pensees de voz cueurs. Pource nous deuous reuerter l'oraison au commencement de la nuict, afin que par la grace & misericorde de Dieu nous puissions reposer sans offense, sans songes & sans resueries pleines de sortes & meschantes imaginations. Et pour impetrier cette grace de Dieu, nous disons à l'heure de Complie le Psalmes 90. Laquelle priere du soir autant plus volontairement nous frequenterons, que nous considererons plus diligemment, que le fils de Dieu nous a voulu faire cest honneur d'estre lors conceu au ventre de la sainte & sacree vier-
- Psal. 4.*

D
ge: Dau
aguary pa
lades qui
pieds à se
corps & l
voulât pa
soit celeb
Qu'il pro
Esprit: Qu
& eue p
mort: Qu
considere
en plus gr
& de nos
les enfans
alors dau
de la lum

Celuy



ce que no
les discou
râce nous
prieres, il
si nous vo

ge: Dautage, que nostre seigneur Iesus Christ *Luc. 4.*
 auary par l'impositiō de ses mains tous les ma-
 lades qui luy ont esté presentez: Qu'il à lauē les
 pieds à ses Apostres, apres leur auoir baillé son *Ioan. 13.*
 corps & son sang pour viande & pour breuuage,
 voulāt par ce moyen que la memoire de sa mort
 soit celebree tousiours iusqu'a ce qu'il vienne:
 Qu'il promet vn autre cōsolateur, qui est le saint
 Esprit: Qu'il voulut estre cōtristē, prier, suer sang *Ioan. 14.*
 & eue pour nous, s'offrant volontairement a la
 mort: Qu'il reposa au sepulchre. Et au surplus *Luc. 22.*
 considere qu'au temps de la nuit nous sommes
 en plus grand danger de la tentation de lennemy
 & de nostre chair qui se repose: ioinct aussi que
 les enfans de tenebres offensent & irritent Dieu
 alors dautage, pourquoy les enfans du iour &
 de la lumiere ne prieront Dieu?

*Celuy qui a esperance, doit estre attentif a son
 oraison, pour estre exaucé.*

Nombre 5.

Autant plus que nous auons grande es-
 perance d'obtenir quelque chose, d'au-
 tant plus diligēment considerons nous
 les moyens necessaires pour impetrer
 ce que nous esperons. Or ayant fait entēdre par
 les discours passez combien grandement l'espe-
 rance nous est necessaire pour estre exaucé en noz
 prieres, il faut aussi que nous y soyons attentifs,
 si nous voulōs obtenir de Dieu ce que nous de-

firons : consideré que l'esperance ne peut estre sans attention . Tellement que ceux qui ne sont attentifs , & ne considerent ce qu'ils preferent quâd ils prient Dieu : ains remuent seulement la langue & les leures, nostre Seigneur Iesus Christ les compare aux Iuifs hypocrites & aux Ethniques gasouilleurs : ainsi qu'il est facile d'entendre tant par la sainte escriture que par les liures des anciens. Pource saint Iean Chryostome disoit.

Quand nostre Seigneur eut defendu a ses disciples de prier comme les gentilz qui vsent d'un long babil, alors il leur enseigna le moyen de bien prier, non obstât que le moyen pour estre exaucé, ne cōsiste pas en ie ne sçay quelle multitude, confusion, & repetition de parolles, ains en un cueur vigilant & attentif. Tellement qu'il nous a commandé de faire des prieres breues & par petites interualles, moyennant qu'ilz soyent frequentes. Car si tu fais longue oraison, vsant de longues parolles, veu que souuentesfoys tu y es peu attentif, tu encorrageras le diable, & le rendras plus hardy de s'approcher de toy pour te supplanter, & pour distraire ta pensee des choses que tu dis en tes prieres. Au contraire si tu pries breuement mais souuent, distribuant tes prieres par frequentes interualles de temps, facilement tu pourras estre si sobre & vigilant, que tu paracheueras ta priere avec grande attention. Et afin qu'un chacun cognoisse que ce bon & saint personnage Chryostome est constant en ceste matiere, allegueray ce qu'il en a escrit en plusieurs lieux, & speciallement parlant au peuple d'Antioche.

*En l'honneur
lied' An
ne.*

Quand
terieur
re, en vai
mais vo
ité & d'a
marché
Dieu? Po
ya toute
mun, y
ciel, de ch
& mond
raison c
le & asse
te ça & la
reit, qu'il
long, dila
de paroll
& proce
ne faut p
de de par
dent & a
par les p
pour imp
des exere
lité de ta
& n'ayes
tu donne
re, adon
iours de
cun rasoi
ne contie
raison q

Quand quelcun prie Dieu, dit il, seulement ex- *En l'homie-*
 terieurement, ayant son corps prosterné en ter- *ce lie. 79.*
 re, en vain gasouillant & barbotant de bouche, *ce*
 mais voltigeant de pensée & de cueur d'un co- *ce*
 sté & d'autre par toute sa maison & par tout le *ce*
 marché: comment pourra il dire qu'il a prié deuât *ce*
 Dieu? Pour raison que celuy qui prie deuât Dieu, *ce*
 ya toute son ame si attentiuë, qu'il n'a rien com- *ce*
 mun, ny ne pense a la terre, ains se transferant au *ce*
 ciel, dechasse de son Esprit toute pensée terrestre *ce*
 & mondaine. Et certes il faut que celuy qui fait *ce*
 oraison deuant Dieu, prie tellement qu'il ramas- *ce*
 se & assemble toute sa pensée, & qu'il ne l'escar- *ce*
 te ça & là: qu'il inuoque Dieu avec vn cueur cõ- *ce*
 trit, qu'il ne prolonge ny estende ses propos au *ce*
 long, dilatant son oraison: ains qu'il profere peu *ce*
 de parolles, moyennant qu'elles soient simples *ce*
 & procedent du cueur. Car pour estre exaucé, il *ce*
 ne faut pas vser d'une grande & inutile multitu- *ce*
 de de parolles: mais il faut prier d'un vouloir ar- *ce*
 dent & attentif. Ce que nous pourons entendre *ce*
 par les prieres qu'Anne, mere de Samuel, fit *ce*
 pour impetrer lignee, disant. O Seigneur Dieu *ce I. Roys. i.*
 des exercitcs, si tu regardes l'affliction & l'humili- *ce*
 tité de ta chambriere, & ayes memoire de moy, *ce*
 & n'ayes point oublié ta chambriere, mais que *ce*
 tu donne semence d'enfant masle à ta chambrie- *ce*
 re, adonc ie le donneray au Seigneur tous les *ce*
 iours de sa vie, il ne beura ny vin ny citre, n'au- *ce*
 cun rasoir ne montera sur son chef. Ceste priere *ce*
 ne contient pas beaucoup de parolles, mais pour *ce*
 raison qu'elle l'a faicte avec attention & d'un *ce*

*En l'homie
lie. 30.
sur Gen.*

1. Cor. 14

» cueur feruent, elle a obtenu tout ce qu'elle vou-
 » loit: a sçauoir, elle à amendé la defectuosité de
 » son corps, & a esté rendue si feconde qu'elle a eu
 » enfant. Et afin qu'il nous inuite tous plus facile-
 » ment à estre attentifs en noz prieres plus diligé-
 » ment que de coustume, il nous propose vn exem-
 » ple bien familier, disant. Mettons peine de tou-
 » tes noz forces de prier Dieu non seulement de
 » parolles, mais aussi de cueur & de péece qui doi-
 » uent suiure les parolles. Car si la langue profere
 » les parolles, & que le cueur & la pensee soyent
 » aux champs, traictans leurs affaires & conside-
 » rans ce qui se fait au marché: tât s'en faut que tel-
 » le priere nous apporte aucun prouffit, que para-
 » uenture nous en receuérans plus grande cōdem-
 » nation. Ne soyōs pas plus negligēs enuers Dieu
 » qu'enuers les hommes. Car considéré que quand
 » nous les prions nous sommes si soigneux de noz
 » affaires, & si attentifs à ce que nous demandons,
 » que souuentesfoys nous ne voyons pas ceux qui
 » sont aupres de nous, occupans totalement no-
 » stre cōsideration & veuē a celuy que nous priōs:
 » n'est il pas plus raisonnable d'en faire autant en-
 » uers Dieu continuellement & instamment? Ce
 » que saint Paul nous voulāt persuader, il disoit.
 » Si ie prie de la langue (sans attention) mon Esprit
 » prie, mais mon cueur & ma pensee est sans froit,
 » Que fairay-ie donc? Ie prieray d'Esprit, ie prieray
 » aussi de cueur & d'attention: Ie chanteray d'Es-
 » prit, Ie chanteray aussi de cueur & d'attention.
 » Non seulement saint Iean Chrysostome vse de
 » ceste raison & autorité pour nous induire a estre

D
 attentifs e
 conform
 prement
 cueur &
 (dit il) viu
 en rien ar
 conscienc
 plorer l'ay
 pareilleux,
 pensee ag
 qui sera te
 qu'il impo
 nous ente
 faire de ce
 Car si celu
 l'ame inte
 aduisé &
 tombe en
 varie en sa
 son se teni
 & auoir le
 à luy seul,
 que non se
 me comm
 & ce que
 quand nou
 aux Iuifs h
 comment
 ment, que
 nes de la f
 Ambroise
 me le Iuif,

attentifs en noz prieres, mais aussi saint Basile
 conformément du tout à luy, reprenant fort af-
 prement ceux qui prient de la langue, ayans le
 cueur & la pensée fort esloignée de Dieu. Il faut *Au liure*
 (dit il) viure si sincerement, que nous ne soyons *des con-*
 en rien arguez ne condemnez de nostre propre *stitutiōs*
 conscience, qui est vn bon moyen pour bien im- *chap. 1.*
 plorer l'ayde de Dieu, & non pas comme fait le
 paresseux, ne comme celuy qui a le cueur & la
 pensée agitée & transportee ça & la. Car celuy
 qui sera tel, irritera Dieu dauantage, tant s'en faut
 qu'il impetre de luy ce qu'il demande. Ce que
 nous entendrons, facilement par la maniere de
 faire de ceux qui parlent aux grands Seigneurs.
 Car si celuy qui parle deuant vn prince, a l'œil de
 l'ame interieur & exterieur non vagabond, ains
 aduisé & attentif, craignant que d'auenture il ne
 tombe en quelque inconuenient & danger s'il
 varie en sa parolle: ne faut il pas à plus forte rai-
 son se tenir deuant Dieu en crainte & tremer,
 & auoir le cueur & la pensée du tout attentie
 à luy seul, & non vagabōde ailleurs? Pour raison
 que non seulement il voit l'exterieur de l'hom-
 me comme nous voyons, mais aussi l'interieur.
 & ce que sensuit. Pour autant que ie disois que
 quand nous prions, nous ne deuous ressembler
 aux Iuifs hypocrites, il est expedient d'entendre
 comment ils prient: voire autant plus diligen-
 ment, que nous deuous estre grandement alie-
 nes de la faute qu'ils y cōmettent. Ce que saint
 Ambroise nous explique disant. Ne prie pas cō-
 me le Iuif, auquel Dieu fait telle reproche par *Au li-*
ure 5. des

Sacremēs » son prophete Esaie . Ce peuple m'honore des le-
chap. 3. » ures, mais son cueur est loing de moy. Donc q̄ tō
Cha. 29. » oraison ne sorte seulement des leures , mais soy
 » entieremēt attentif de cueur, & entre au cabinet
 » & lieu secret de ton ame . Aduise , que Dieu ait
 » quel tu as desir de cōplaire , ne s'apperçoie que
 » tu le prie par maniere d'aquit plustost que de bō
 » cueur, afin qu'il te face la grace de l'exaucer, quād
 » il te verra prier du cueur. Selon la doctrine de no-
 » stre Seigneur qui dit. Quand tu prie, entre en ta
Matt. 6. » chambre. Ce qui est confirmé ailleurs. Va mon
Esaie 26 » peuple, entre en tes chambres, & clos tes huis a-
 » pres toy , cache toy quelque peu de temps, inf-
 » qu'a ce que l'ire du Seigneur passe . Le Seigneur
 » à dit cela par le prophete : à quoy correspond ce
 » qu'il à dit en l'Euangile , Quand tu prie, entre en
 » ta chambre, & l'huis estant clos prie ton pere.
 » Que veut il signifier par cest huis clos? Il veut dire,
 » que quand on prie, on ne doit crier en parlāt,
 » ne aneantir la priere soit par pensees futiles, soit
 » par iactance enuers le peuple. Tellemēt que ceux
 » qui se portent autrement en leurs prieres, ceux
 » là, dis-ic, qui vagabons en cueur & en pensee ne
 » sont point attentifs à ce qu'ils pronōcent de bou-
 » che, c'est grand merueille combien grieuement
 » ils sont redarguez par les anciens orthodoxes:
 » voire autant plus couragement & vertueu-
 » sement, qu'ils estiment cela grandement lamenta-
 » ble, qu'une personne diuague de cueur ailleurs,
Au liure » quand elle parle à Dieu . Car quand tu prie Dieu
de l'orai- » (dit sainct Cyprian) quelle est ta negligence &
son domi- »
nicale. » paresse d'estre diuertī & transporté de ie ne sçay

DE
 quelles pé-
 n'y a cho-
 gemment
 parle à luy
 que tu dem-
 que tu ne
 lieré de v-
 quād tu le p-
 moratif de
 pas du tou-
 maisté de
 tu veilles
 l'office d'v-
 des yeux, &
 cri en la pe-
 si. Je dors.
 son l'Apoit-
 prudemmen-
 re, veillans
 & monstra
 quels il voi-
 ble que ces-
 pour nous
 quelle negli-
 nos prieres,
 ue quelqu'v-
 incorrigible
 tes raisons
 der: Je le
 attentiveme-
 Sainct Basī-
 moins elega-

quelles péfces absurdes & prophanes : veu qu'il
 n'y a chose à laquelle tu dois penser plus dili-
 gemment, qu'à Dieu, quand principalement tu
 parle à luy en le priant ? Comment est il possible
 que tu demandes d'estre ouy de Dieu considéré
 que tu ne t'oys pas toy-mefme ? Es tu si incon-
 sideré de vouloir que Dieu ait memoire de toy
 quād tu le prie, veu que toy mefme n'es pas me-
 moratif de toy ? En ce faisant, tu ne te donne
 pas du tout garde de ton ennemy : tu offense la
 maiesté de Dieu le priant en telle negligence :
 tu veilles des yeux, & dors du cueur, contre
 l'office d'un vray Chrestien, qui doit dormir
 des yeux, & veiller du cueur : selon qu'il est es-
 crit en la personne de l'Eglise, laquelle parle ain-
 si, le dors, & mon cueur veille. Pour ceste rai-
 son l'Apostre nous admoneste diligemment &
 prudemment, quand il dit. Perseuerez en prie-
 te, veillans en icelle : asçauoir nous enseignant
 & monstrant que Dieu exauce ceux la, les-
 quels il voit veiller en leur oraison. Il me sem-
 ble que ces raisons sont bonnes & suffisantes
 pour nous desmouuoir & deterrer de ie ne scay
 quelle negligence inueterée que nous auons en
 nos prieres. Toutesfois si d'auenture il se trou-
 ue quelqu'un qui soit tellement opiniastre &
 incorrigible, qu'il n'ait aucun esgard aux dit-
 tes raisons & remonstrances pour s'en amen-
 der : le le prie affectueusement de considerer
 attentiuement & sans passion le discours que
 Sainct Basile en a fait, ne descriuant pas
 moins elegamment le grand danger auquel tō-

Au canti-

que des

cātiques

Chap. 5.

Aux Co

los. cap.

4.

En l'homi-
lie 5. sur
le Psal.
28.

bent ceux qui sont negligens & non attentifs en leurs prieres, qu'il les reprend asprement. Donc interpretant ce verset de Dauid. Tous glorifieront Dieu en son temple, dit. Ceux qui babillent & caquentent si souuent & si longuement, quand & la ou il faut prier Dieu, qu'ils escoutent & reuerét ces parolles du Psalmiste, lequel nous veut faire entendre, que celuy qui est au tēple & maison de Dieu, ne profere aucune detraction ne malediction, ne vanité, n'autre villain propos : ains vn chascun glorifie & loue Dieu en son temple. Car non seulement les saincts Anges y sont presens, qui escriuent tout ce qu'on y dit: mais aussi nostre Seigneur y est present, qui regarde & contemple les cueurs & affections de tous ceux qui y entrent. Et certes il nous faut persuader, que Dieu cognoit claiement l'oraison d'un chascun, & quelz sont ceux qui le prient de cueur & d'affection, qui desirent & demandent avec discretion & bonne cognoissance les choses celestes, & aussi quelz sont ceux qui le prient par maniere d'aquit du bout des leures, ayans le cueur bien esloigné de luy. N'est-ce pas vne chose bien estrange, & qui nous doit causer vne grand' vergogne, que toute creature tāt celle qui ne parle, que celle qui parle selō son naturel, tant celeste que terrestre, glorifie & loue son createur : mais les hommes douez de raison, & qui ont receu tāt de graces de Dieu, se mōstrēt plus miserables, lesquels laissans leurs maisons, & courās au temple pour auoir ayde & secours en leurs affaires, ne tiennent conte d'escouter & entendre la parolle de Dieu.

ne con-

D
ne consider
rent quand
ne se despla
memoire :
pouventabl
traire en rai
tre, rendent
bil & de ia
nous dit, qu
ple. Mais to
glorifie, qu
tres ne le glo
te regarder,
la doctrine d
tu seras repu
phement le
recevoir que
uice & louer
moule de l'a
cune volent
parler de la c
che, selon qu
cœur. Seign
ons, noz leu
ne scauent, n
étant occup
cœur vaqua
ce & le deu
lehan Chry
uere en la co
plus aspreme
en noz prier

ne considerét l'infirmité de leur nature : ne pleu-
 rent quand Dieu les punit : ne se contristent, &
 ne se desplaisent, se reduisans leurs pechez en
 memoire : ne tremblent pour le rigoureux & ef-
 pouventable iugement de Dieu : ains tout au con-
 traire en rians & donnans l'accollade l'vn à l'au-
 tre, rendent le lieu d'oraison pour vn lieu de ba-
 bil & de iaserie, n'obeissans au Psalmiste qui
 nous dit, que tous glorifieront Dieu en son tem-
 ple. Mais toy babillard tant s'en faut que tu le
 glorifie, qu'au contraire tu empesche que les au-
 tres ne le glorifient, les rendant plus attentifs à
 te regarder, & à t'ouyr iaser, que non pas à ouyr
 la doctrine du saint esprit. Dont il auient que
 tu seras reputé & condamné avec ceux qui blas-
 phement le nom de Dieu, au lieu que tu deuois
 receuoir quelque bonne recompense pour le ser-
 uice & louenge de Dieu. Saint Hilaire se plaint
 moult de l'abus de ces iaseurs d'Eglise. A la mi-
 enne volonté que nous fussions aussi curieux de
 parler de la clameur du cueur, comme de la bou-
 che, selon que Dauid disoit. I'ay crié de tout mô-
 cueur. Seigneur, exauce moy. Quand nous pri-
 ons, noz leures murmurent seulement ce qu'ils
 ne scauent, nostre intelligence & consideration
 estant occupee ailleurs : tellement que nostre
 cueur vaquant à autre chose, ne suit pas l'offi-
 ce & le deuoir, comme le corps faict. Saint
 Iehan Chrysostome autant quil estoit plus se-
 uere en la correction des abus, aussi à il reprins
 plus asprement cest abus que nous commettons
 en noz prieres tant publiques que priuees, n'y

Sur le Psal.

118.

En l'homie-

lie 11. sur

S. Matth.

„ estans attentifs . Vous autres (dit-il) estimez que
 „ que cela suffit grandement à vostre salut, quand
 „ par maniere de coustume vous prononcez deux
 „ ou trois Psalmes parauanture harmonieux: & ne
Esaië 29 „ cōsiderez point ce q̄ dit le prophete, ou plustost
 „ nostre Seigneur par luy, Ce peuple la m'honore
 „ des leures, mais son cueur est bien esloigné de
 „ moy. Or si d'auenture quelqu'vn a desir d'enten-
 „ dre la cause & l'origine d'vn si grand abus & vice:
 „ afin que desormais l'euitant, il soit plus diligent
 „ & attentif en ses prieres, pour par ce moyen en
 „ impetrer de Dieu ce qu'il desire, qu'il considere
 „ ce que le mesme saint Iean Chrysostome a é-
En l'homie crit sur l'Euangile de S. Matthien, disant. Consi-
lie 19. „ deré qu'il est decent d'auoir par tout vn cueur
 „ pur, libre, & vuide de toute vaine gloire, nous le
 „ deuons auoir tel, principalement quād nous pri-
 „ ons Dieu. Car veu que mesmes nous offensions
 „ souuent esfois au fait de noz prieres, & que nous
 „ sommes distraits d'icelles, iacoit que nous ne fai-
 „ sions entachez de ce vice: comment seroit il pos-
 „ sible que nous mesmes entendissions noz prie-
 „ res, si nous nous y presentons estans infectez d'vne
 „ ne si grande maladie de vaine gloire? Et si nous
 „ mesmes n'entendons pas noz prieres, par quel
 „ droit prierons nous que Dieu les entende & les
 „ exauce? Ce neantmoins quelques vns apres tant
 „ d'aduertissemēs & d'instructions que Dieu nous
 „ donne, sont si impudens en leurs prieres, que plu-
 „ sieurs ne voyans leurs corps, entēdent leur voix
 „ Pour raison qu'ils crient haut, & font tumulte en
 „ priant: tellement qu'ils se rendent ridicules en ce

faisant. Et
 le moyen
 haut: il n
 presentoit
 ne seroit il
 personne i
 nre fil le
 l'adoucir
 qu'il luy d
 ons de bon
 gesticulati
 meur de vo
 dire, appell
 le bruit de
 sein occasi
 ostentation
 te modeste
 larmes secr
 se contente
 strace, mais
 le de ce vic
 tant. S'il y
 soit des aff
 ce monde, s
 non, enuie
 peut proce
 ste & seme
 se q̄ moy cē
 le ne les pu
 q̄ le vous ay
 quelques a
 quelles con

faisant. Et pour mieux entendre que ce n'est pas ce
 le moyen d'estre plustost exaucé, de parler ainsi ce
 haut: il nous faut considerer que si quelcun se ce
 presentoit à vn autre, & le priaist criant ainsi fort, ce
 ne seroit il pas esconduy & repoullé, comme vne ce
 personne inconsiderée & facheuse? Mais au con- ce
 traire s'il le prie modestement & paisiblement, il ce
 l'adoucira & l'incitera plustost à luy ottroyer ce
 qu'il luy demande. Donc quād nous prions, pri- ce
 ons de bon cueur avec attention plustost que par ce
 gesticulations corporelles, & n'vsons de telle cla ce
 meur de voix, que nous puissions par maniere de ce
 dire, appeller ceux qui sont proches de nous, par ce
 le bruit de nostre bouche: car cela baille à vn cha ce
 scun occasion de suspeçonner de nous quelque ce
 ostentation malseante. Prions (dis-ic) avec tou- ce
 te modestie, avec contrition de cueur, & avec ce
 larmes secretes. Ce bon & saint personnage ne ce
 se contente pas de nous faire vne si bonne remō- ce
 strāce, mais aussi il nous remarque vne autre cau- ce
 se de ce vice, pour d'auantage nous en retirer, di- ce
 sant. S'il y a quelque chose en vostre cueur qui *En l'homi-*
 soit des affaires & sollicitudes tumultueuses de *lie II. sur*
 ce monde, comme auarice, rapine, fraude, emula- *ce S. Matt.*
 tion, enuie & tout autre vice semblable, cela ne ce
 peut proceder que d'vn meschant maistre qui di- ce
 cte & seme vne meschāte doctrine. Qui est la cau- ce
 se q̄ moy cōtemplāt les tablettes de vostre cueur, ce
 ne les puis lire. Car ie n'y trouue pas les lettres ce
 q̄ ie vous ay dictées par vn chascun dimāche, ains ce
 quelques autres corrompues & confuses: les- ce
 quelles combien que plusieurs fois non seule- ce

LIVRE TROISIEME

» ment nous les ayons effacees, ains aussi nous en
 » ayôs dicté & escrit d'autres qui sont du S. Esprit,
 » par le moyen de noz predications & exhorta-
 » tions: ce neantmoins vous autres partans d'icy
 » vous vous retirez vers vn autre maistre, qui est
 » le diable, luy presentans voz cueurs, afin qu'il
 » escriue ses lettres. Qui est vn grand malfait, &
 » duquel quelle en fera la fin, vostre conscience le
 » cognoist assez, sans que ie vous en parle d'auent-
 » tage. Ce pendant (dis-ic) que nous continue-
 » rons en ce vice de negligence & inconsideration
 » d'oraison, nous serons en vn bien grand danger
 » comme vn chascun pourra entendre par l'histoi-
 » re que sainct Hierosime à descrite de la vie de l'Er-
 » mite sainct Hilarion, disant. Hilarion prioit
 » vne fois, ayant la teste inclinee en terre, & com-
 » me il auient selõ le naturel & infirmité des hom-
 » mes, il n'estoit attentif à sa priere, mais sa pen-
 » sée estant diuertie & distraicte ailleurs, vaquoit
 » à ie ne sçay quelle autre chose. Lors inconci-
 » dent ie ne sçay quel gladiateur monta à cheua-
 » chon sur son dos, & luy frappant les costez à
 » coups de tallons, & la teste à coups de foit, luy
 » disoit. Pourquoi dors tu? Et estant ainsi à che-
 » uachon sus luy, se moquoit. Fuyons doncque
 » ceste negligence par tout, & spécialement quand
 » il nous faut faire deuoir de prier Dieu. Met-
 » tons peine de suiure & d'embrasser le conseil
 » que noz anciens Catholiques & vertueux nous
 » baillent, lequel d'autant plus qu'il est bon, par
 » ce moyen nous pourons plus facilement reme-
 » dier à ceste maladie de noz cueurs. Pour la gu-

rison des
 fant. Mes-
 mes en o
 de cour
 que tout
 daines &
 oubly qu
 qu'à celle
 enseigne
 voulant p
 bien prier
 nez voz d
 spondant
 soit adue
 qu'à Dieu
 mé à l'adu
 seuleme
 ancien em
 temps d'o
 plus dilig
 tout rem
 prend sou
 il nous de
 de penser
 nous res
 ayans aut
 bouche,
 avec vne i
 nostre int
 file qui p
 bien prier
 question

rison desquels sainct Cyprian nous conseille, di- *Au liu. de*
 sant. Mes freres les bien-aimez, quand nous som- *l'oraison do*
 mes en oraison, nous y deuous vaquer & veiller *minicale.*
 de tout nostre cueur, & avec si grande attention, «
 que toute pensee & memoire des choses mon- «
 daines & charnelles soyent mises tellement en «
 oubly que nostre cueur ne pense à autre chose «
 qu'à celle la, pour laquelle il prie. Ce que nous «
 enseigne le Prestre, quand estant à l'autel, & «
 voulant preparer les cueurs des assistans pour «
 bien prier, il vse d'une preface, leur disant, Esle- «
 vez voz cueurs en haut: afin que le peuple re- «
 spondant, Nous auons le cueur esleué à Dieu, «
 soit aduertty qu'il ne doit penser à autre chose, «
 qu'à Dieu. Donc que le cueur soit clos & fer- «
 mé à l'aduersaire, qu'il ne soit ouuert qu'à Dieu «
 seulement, & qu'il ne permette iamais que cest «
 ancien ennemy de Dieu ait entree chez luy au «
 temps d'oraison. A quoy nous deuous autant «
 plus diligemment veiller, que cest ennemy de «
 tout temps exercité en toute malice, nous sur- «
 prend souuentesfois, & estant entré chez nous, «
 il nous deçoit si subitement, qu'il nous distrait «
 de penser à Dieu quand nous le prions, dont «
 nous ressemblons aux hypocrites & menteurs, «
 ayans autre chose au cueur, & autre chose en la «
 bouche, contre ce que nous deuous prier Dieu «
 avec vne intention si syncere que nostre cueur & «
 nostre intelligence y soyent attentifs. Sainct Ba- *Au liure*
 file qui par longue exercice scauoit que c'est de *desquestiōs*
 bien prier Dieu, considerant le danger dont est *compēdicu*
 question, nous baille vn bien bon conseil pour *ses en la*

question » nous en garder, disant. Cestuy la pourra aisement
 201. » estre attrêtif à son oraison, qui se persuadera qu'il
 » a Dieu deuant les yeux. Ce que nous experimen-
 » tons, quand quelcun voiant vn prince ou vn ma-
 » gistrat qui ait gouvernement, il parle à luy si con-
 » sideremêt, que mesme il a les yeux attentifs à luy.
 » Par plus forte raison cestuy la qui prie Dieu, ne
 » doit pas auoir la pēsee esgaree & distraite de Dieu,
 » qui scrute & voit noz cueurs & noz reins, ainsi
 » doit accomplir ce que S. Paul dit. Quand vous
 » priez, esleuez voz mains pures & saintes sans
 » ite & cōtention. Et pourautāt qu'il y a plusieurs
 » personnes, qui affectent & cherchent tousiours

Au liure quelqu'excuse en leurs pechez, le mesme S. Basile
des questi- allegant la raison qu'on a accoustumé d'obicter,
ons com- » il y respond fort pertinemment, disant. Plusieurs
pendieu- » nous obiectent qu'il est tellemêt impossible d'es-
ses en la » stre tousiours & en tout attrêtif, que personne n'y
question » a peu paruenir. Ausquels ie responds. Quand Di-
 202. » uid a dit: Mes yeux sont tousiours attrêtifs à Dieu
Psal. 24. » Et, le considere tousiours, que mon Seigneur est
Psal. 15. » deuant mes yeux, & qu'il est à ma dextre, afin que
 » ne bouge point: nous a il pas mōstré qu'il est pos-
 » sible, à celuy la principalemêt qui ne cesse de pé-
 » ser à Dieu, de mediter à ses œuures, de reconnoi-
 » stre ses graces, & de le remercier de tous ses biens.
 Et afin que nous soyons plus induits par tels ad-
 uertissemens des anciens pour nous corriger de
 ce vice si desplaisant à Dieu, si indigne de la reue-
 rence & crainte que nous luy deuons en vne al-
 faire si necessaire à toutes creatures, qui doivent
 instamment rendre graces à Dieu pour ses biens

D
 fices, & le
 cultrez ord
 cōtine & l
 gneur les
 en ta cham
 re en secre
 te, nous ac
 nous prior
 se doit ente
 se. Apres c
 voltre pere
 d'entrer en
 uert aux in
 ses qui son
 domage.
 selon le de
 ne. Or ne
 dehors, so
 etās entre
 cest à dire
 font grand
 ce qu'elles
 imaginatio
 que clore l'
 lors de la
 liberté, i
 vne priere
 secret, auq
 priens le
 public. Q
 tte & sacr
 de se retire

fices, & le prier pour l'allegement de leurs diffi-
 cultez ordinaires, nous alleguerons ausi la do-
 ctrine & le conseil que nous en baille nostre Sei-
 gneur Iesus Christ, disant. Quand tu prie, entre *Matth. 6.*
 en ta chambre, & l'huy estant clos, prie ton Pe-
 re en secret. Si quelcun demande ce qu'il veut di-
 re, nous aduertissant de fermer les huys, quand
 nous prions: Sainct Augustin estimant que cela
 se doit entendre de noz cueurs, fait ceste respon-
 se. Apres que vous avez fermé voz huys, priez
 votre pere en secret. Car c'est bien peu de chose
 d'entrer en voz chambres, & que l'huy soit ou-
 vert aux importuns & facheux: car alors les cho-
 ses qui sont dehors, s'ingerent non sans nostre
 dommage, & penetrent iusqu'à nostre interieur,
 selon le desir qu'elles ont de nous donner fache-
 rie. Or nous auons dit que les choses qui sont
 dehors, sont temporelles & visibles, lesquelles
 estis entrees en nostre cueur & pēsee par l'huy,
 cest à dire, par les sens de nostre corps, nous
 font grande inquietude en noz prieres, pour-
 ce qu'elles nous causent plusieurs fantosmes &
 imaginations pleines de vanité. Il faut don-
 que clore l'huy, c'est à dire, il faut resister aux
 sens de la chair, afin que l'esprit estant en sa
 liberté, il puisse presenter au pere celeste
 une priere du fond du cueur, qui est le lieu
 secret, auquel nostre Seigneur veut que nous
 prions le pere celeste, qui nous le rendra en
 public. Qui est la cause pour laquelle la sain-
 cte & sacree vierge Marie auoit de coustume
 de se retirer en quelque lieu secret, pour auoir

*Au liure
 2. du sermō
 de nostre
 Seigneur
 sur la
 montai-
 gne.*

- plus grand moyen d'estre attentiuë à sa priere.
Ce que S. Luc nous veut faire entendre, quand il
dit, que l'ange est entré au lieu ou elle estoit: se-
lon mesme que saint Bernard nous le confirme,
disant. Ou l'Ange est il entré vers elle? l'estime
qu'il est entré au lieu secret de sa chambre publi-
que, la ou (l'huy estant clos sur elle) elle prioit
le pere en secret. Car il ne faut pas penser, que
l'ange ait trouué ouuert l'huy de la Vierge: la-
quelle certes auoit deliberé de fuir les compa-
gnies & colloques des hommes, pour deux cau-
ses, à sçauoir, de peur que le silence qui est requi-
en oraison, ne fut interrôpu, ou que la chasteté
d'elle continente ne fut assallie & tentee. Au res-
te pourautant que la contention de la voix forte,
en laquelle il semble que plusieurs se delictent,
nuit quelque foys à l'attètion que nous recom-
mandons si diligemment en noz prieres, S.
Iean Chryfostome nous y presente ce remede, di-
sant. Quâd tu prie Dieu, pourquoy cries tu si haut?
Es tu si malade, ou si fort contristé, que tu ne t'en
puisse engarder? l'estime au contraire, que c'est à
faire à ceux q̄ sont fort cōristez, de prier sans cri-
meur. Ainsi que nous entêdons par l'exemple de
Moysè, lequel estant moult dolent, prioit sans
crier, voire sans parler: Toutesfois Dieu l'enten-
doit bien, tellement qu'il luy dit. Pourquoy cries
tu à moy? Ce que nous est confirmé par Anne
mere de Samuel. Laquelle priant Dieu sans voix
de voix aucunement, à impetré tout ce qu'elle
voulu: pour raison qu'elle crioit au fôd du cuer.
Et aussi Abel non seulement ne parlant point,

D
ains aussi
voix plus
ni veux cr
sonnage
ton cuer
de Proph
crié à toy
ces crys p
de te cont
raison so
quelle gra
bruit & r
le grand f
de? A plu
Roy, à se
que celle
terend &
prie avec
socié avec
le peuple
dre par to
toutes les
tremeur.
que tu pr
car tu ne
tellemen
secrets de
voix son
pries ain
ton cuer
est escrit
te recom

ains aussi estant mort, prioit, son sang rédant vne
 voix plus penetrante qu'une trompette. Donc si
 tu veux crier en priant, crie comme ce saint per-
 sonnage, ie n'y mets aucun empeschement. Rôp
 ton cueur & non ton vestement, selon le conseil *Ioel 2.*
 du Prophete. David disoit : Seigneur Dieu, j'ay *Psal. 129*
 crié à toy du profond de mon cueur. Aduise que
 ces crys procedēt du plus profond de ton cueur,
 & te contentant du secret d'iceluy, fay que ton
 oraison soit vn mystere. Ne consideres tu pas de
 quelle grande diligēce on vse pour appaiser tout
 bruit & tumulte en la presence des Roys, & que
 le grand silence par tout y est si fort recomman-
 dé? A plus forte raison quand tu es en la salle du
 Roy, à scauoir au ciel, qui est bien plus terrible
 que celle qui est en terre, dois tu pas estre plus re-
 uerend & composé? Car quand tu prie Dieu, tu
 prie avec les Cherubins & Seraphins, estant as-
 socié avec les Anges & Archanges: lesquels sont
 le peuple dès cieus, qui obseruent vn grand or-
 dre par tout, seruans à Dieu & le louans, roy de
 toutes les creatures, avec vne grande crainte &
 tremeur. Pource mesle toy avec eux ce pendant
 que tu prie, & sois imitateur de leurs mysteres:
 car tu ne prie pas les hommes, mais Dieu, qui
 tellement est present par tout, qu'il voit tous les
 secrets de ton cueur, & t'entend deuant que ta
 voix sonne. Dont tu te dois persuader, que si tu
 pries ainsi secrettement & du plus profond de
 ton cueur, tu receuras vn grād salaire, selon qu'il
 est escrit : Ton pere celeste qui te voit en secret, *Matt. 6.*
 te recompensera en public. Or consideré que

plusieurs ne scauent cōment ceste attention (que nous auons si soigneusement recōmandee, comme necessaire à celuy qui desire estre exaucé en ses prieres) doit estre entendue, i' allegueray plusieurs uolontiers l'aduis & le discours d'un bon & docte Theologien, nommé Gabriel Biel: afin que si ie puis, ie ne laisse au lecteur Chrestien aucune occasion de scrupule, ains qu'il ait tout moyen

Sur le Canon de la Messe.

de prier sans perplexité. Quant est de l'attention, dit il, que nous deuons auoir en noz prieres, soit pour le regard des parolles que nous prononçons, soit pour le regard de leur signification, soit pour le regard de la cause ou de la fin pour laquelle nous prions, qui est pour impetrer ce que nous demandons, il est certain que ce n'est pas grand merite de prier sans estre attentif actuellement, ou pour le moins virtuellement, c'est à dire, quand on a desir d'estre attentif, & qu'on ne procure point le diuertissement qui peut suruenir par les premiers mouuemens de nostre esprit, qui ne sont en la puissance de l'homme. Et pour autant qu'il y a deux manieres de prieres, l'une libre, volontaire & non obligante: l'autre obligante par certain commandement ou vœu: il faut estimer que celuy qui prie sans y estre obligé, n'offense pas Dieu n'estant attentif à son oraison, comme il ne l'offense ne le priant pas. Mais quant est des prieres ausquelles on est obligé, comme sont les heures canoniales, la penitence, & autres semblables, telle attētion y est requise pour le moins es parolles, que celuy qui prie, non seulement les profere entierement, mais ausli qu'en priant

D
il ne procure
chose volon
tion. Mais
l'attention
remette, d
voir ceste
de sens, &
la fin pour
de somme
dement de
l'oraison: c
le pour pri
ne s'estend
non pas su
l'Eglise bai
res, ait int
teniuem
Dieu, sans
qui prie ef
entierement,
tune delib
tel diuert
tention de
priere. Car
mandemen
le baille, &
luy. Car c
tion de cel
pour raiso
luy qui l'o
mandeur,

il ne procure diuertissement, s'occupant à autre ce
 chose volontairement, & avec certaine delibera- ce
 tion. Mais quand il apperçoit qu'il est distrait de ce
 l'attention des parolles qu'il prononce, qu'il sy ce
 remette, dechassant & euitant de tout son pou- ce
 uoir ceste distraction. Quant est de l'attention ce
 du sens, & de la signification des parolles, ou de ce
 la fin pour laquelle l'oraison est ordonnee, nous ce
 ne sommes obligez de l'auoir par le comman- ce
 dement de l'Eglise, ny tous les autres effects de ce
 l'oraison: car le commandemēt que l'Eglise bail- ce
 le pour prier, à raison qu'il est positif & humain, ce
 ne s'estend que sur la prolation des parolles, & ce
 non pas sur les actes interieurs. Combien que ce
 l'Eglise baillant ce commandemēt de faire prie- ce
 res, ait intention, & pretende qu'on les face at- ce
 tenuement, deuotement, & finalement pour ce
 Dieu, sans le commander. Toutesfois si celuy ce
 qui prie estoit distrait de son attention volon- ce
 tairement, & l'apperceuant, y continuast de cer- ce
 taine deliberation, sans se vouloir reuoquer de ce
 tel diuertissement, il pecheroit faisant cōtre l'in- ce
 tention de l'Eglise, & seroit obligé à repeter sa ce
 priere. Car c'est autre chose d'observer vn com- ce
 mandement non selon l'intention de celuy qui ce
 le baille, & de l'observer contre l'intention d'ice- ce
 luy. Car celuy qui l'observe, non selon l'inten- ce
 tion de celuy qui le commande, il n'offense pas, ce
 pour raison qu'il ne le contemne pas: mais ce- ce
 luy qui l'observe contre l'intention d'iceluy cō- ce
 mandeur, peche, pource qu'il le contemne. ce

*Fiercement la Charité fertile en bonnes œuvres / des-
quelles la bonne vie depend est necessairement re-
quise pour estre exaucé en noz prieres.*

Chapitre 3.

Nombre 1.



A PRES auoir traicté les choses qui
appartenoient (selon mon opinion)
à la matiere de la foy & de l'espe-
rance, que nous auons monstres
estre necessaires pour estre exaucé
en noz prieres: il reste que nous discou-
rions des œuvres de la charité, voire
autant plus diligemment, que nous
deuons estre plus certains, que ce
n'est que perdre le temps & la peine
de mettre les fondemens de la foy &
de l'esperance, si la charité n'y est
adiouste, par le moyen de laquelle
comme d'un edifice bien fort & bien
fermé nous nous pouuons fortifier
amplement à l'encontre de tous
vents les plus impetueux, & de
toute autre incommodité. Tellement
que S. Augustin considerant de quelle
grande force est ce boulevard basti &
fortifié de ces trois sortes de tours,
Foy, Esperance, & Charité, pour
impetrez de Dieu ce que nous luy
demâdons en noz prieres, a escrit à
ceste bõne vefue Proba, que la foy,
l'esperance & la charité amenant &
presentent iusques deuant la face
de Dieu celuy qui prie. A laquelle
sentence si nous y voulons adiouster
la doctrine que l'Apostre saint Paul
nous baille, quand il dit que la
charité est plus grande que la foy
& que l'esperance, & qu'elle ne
dechet iamais

*En l'epi-
stre 121.*

1. Cor. 13.

D
certes le d
leront be
polé que l
point exau
ité qui es
de nous q
lle vie mo
qu'on ait c
nit, dilan
dent aux c
dieux, d'au
l'autre rec
deur de la
m'elmeru
Peres ont
la charité:
tiere d'ora
comprend
la matiere
parler de l
expedient
oraison ag
aimons m
& nourrir
religion ti
parler par
grande im
lon, il suff
est escrit e
demeure e
en luy: aff
nous autai

certes le discours & la consideration d'icelle en seront beaucoup plus admirables. Car presuppole que les esprits bienheureux au ciel ne sont point exaucez, sinon que pour raison de la charité qui est en eux, quelle opinion doit on auoir de nous qui sommes encores miserables en celle vie mortelle? En quoy ie desire grandement qu'on ait esgard à ce que saint Gregoire en a escrit, disant: Noz prieres autant plustost paruiuent aux oreilles de nostre Seigneur misericordieux, d'autant qu'estans presenees de l'vn & de l'autre reciproquement, sont aiguïscées par l'ardeur de la charité. Certes ie ne puis que ie ne me merueille de ce que les anciens noz saints Peres ont escrit de l'excellence & grandeur de la charité: specialement pour le regard de la matiere d'oraison. Et pour autant qu'on ne peut pas comprendre le tout en vn petit volume, comme la matiere le merite, nous nous contenterons de parler de ses œures autant qu'il nous semblera expedient pour les circonstances requises à vne oraison agreable à Dieu. Et ce n'estoit que nous aimons mieux de plus en plus exciter, embraser, & nourrir nostre cueur en priere par la pieté & religion singuliere de noz bons Anciens, que de parler par maniere d'acquit d'vne chose de si grande importance, comme est la matiere d'oraison, il suffiroit d'alleguer succinctement ce qui est escrit en saint Iean: Dieu est charité, & qui demeure en charité, il demeure en Dieu, & Dieu en luy: afin que nous monstussions que nous auons autant plus de besoin d'vne bonne & ver-

*Au lin. 5.
de ses epi-
stres, en
l'epistre
119. à
Domi-
nique.*

1. Iean 4.

trieuse vie, d'autant que nous desirons grandement impetrer de Dieu ce que nous luy demandons. Car l'Apostre S. Paul voulant prouuer & confirmer cela, il a descrit tels effects & ceures de la charité, quels nous voions estre necessaires

1. Cor. 13. » à vne bonne vie, disant : La charité est patiente,
 » elle est benigne, elle n'est point enuieuse, elle
 » n'est point insolente, elle ne s'enfle point, elle n'est
 » point ambitieuse, elle ne cherche point ses profits,
 » elle n'est point despitueuse, elle ne pèse point
 » à mal, elle ne s'esioit point de l'iniquité & iniuste
 » stice, mais elle s'esioit de la verité : elle endure
 » tout, elle croit tout, elle espere tout, elle souffre
 tout. Mais pour raison (comme nous auons iadis dit) que nous auons vn singulier desir de nous arrester le plus longuement que nous pourrons en ce feruent & admirable deuoit que noz peres ont fait de prier Dieu, nous supplions le lecteur bien affectueusement, qu'il nous excuse, si nous nous esgaions en vn champ si spacieux & si plaisant. Nous n'ignorons pas (graces à Dieu) que nostre oraison que nous desirons estre exaucée, doit estre appuiee sur la seule misericorde & grace de Dieu, à la condition toutesfois que les ceures de la bonne vie accompagnent ceste confiance : ainsi que facilement & clairement nous entendrons par la doctrine de saint Paul, qui dit

1. Tim. 2.
 » Je veux que les hommes fassent prieres en tout
 » lieu, leuans leurs mains pures, sans ire & sans
 question. Laquelle autorité afin que nous puissions scauoir qu'elle se doit entendre ainsi, il est bien requis que nous produisions ce que S. Au-

D
 gustin en
 David: Sei
 te ma vie.
 dit: Le te
 non pas e
 avec les au
 que tu m'a
 se te loua
 ainsi, il ve
 vie en laq
 res: aussi e
 tu dois esse
 Seigneur a
 pour nous
 dire aux bo
 corde que
 croix. Voi
 s'est offert
 tous noz p
 noz mains
 qu'elles n'
 cees es bon
 leue ses m
 noz mains
 les homin
 mains pure
 re entendre
 tu ayes me
 lene les m
 qu'on veu
 ures, qu'il
 Non seule

gustin en a laissé par escrit, interpretant ce lieu de
 David: Seigneur Dieu, ie te loueray ainsi en tou- *Psal. 62.*
 te ma vie, & en ton Nom i'esleueray mes mains:
 dit: Ie te loueray en ma vie que tu m'as donnée, *cc Sur le*
 non pas en celle que i'ay esleuë selon le monde *cc Psal. 62.*
 avec les autres. Ie te loueray, dis ie, en ceste vie *cc*
 que tu m'as donnée par ta misericorde, afin que *cc*
 ie te louasse. Car quand Dauid dit, Ie te loueray *cc*
 ainsi, il veut attribuer à la misericorde de Dieu sa *cc*
 vie en laquelle il le louë, & non pas à ses meri- *cc*
 tes: aussi esleueray ie mes mains en ton nō. Dont *cc*
 tu dois esleuer tes mains quand tu pries. Nostre *cc*
 Seigneur a esleuë & estēdu ses mains en la croix *cc*
 pour nous, afin que noz mains se puissent esten- *cc*
 dre aux bonnes œures, pour raison de la miseri- *cc*
 corde que nous auons receue par le moyen de sa *cc*
 croix. Voicy, il a esleuë ses mains, & luy mesme *cc*
 s'est offert sacrifice pour nous, à raison duquel *cc*
 nous noz pechez sont effacez. Esleuons donques *cc*
 noz mains à Dieu quand nous le prions: & afin *cc*
 qu'elles n'en reçoient hôte, qu'elles soient exer- *cc*
 cées és bonnes œures. Car que fait celuy qui es- *cc*
 leue ses mains? Qui nous a commandé d'esleuer *cc*
 noz mains à Dieu? L'Apostre a dit qu'il veut que *cc*
 les hommes prient Dieu en tout lieu, leuās leurs *cc*
 mains pures sans ire & sans question: pour te fai- *cc*
 re entendre quand tu leues tes mains à Dieu, que *cc*
 tu ayes memoire de toutes tes œures. Car si on *cc*
 leue les mains à Dieu pour impetrer de luy ce *cc*
 qu'on veut, exerce les totalement és bonnes œu- *cc*
 res, qu'ils n'ayent honte d'estre leuees à Dieu. *cc*
 Non seulement sainct Augustin a ainsi interpreté *cc*

Au liure ceste autorité de S Paul, mais aussi saint Gre-
 18. *des Mo* goire le grand le suit conformement, interpre-
rales, cha- tant ce qui est escrit au chapitre 3. des Lamenta-
pitre 3. tions de Hieremie. Considerons noz voyes, &
 22 les cerchons, & retournons au Seigneur. Leuons
 22 noz cueurs avec les mains à Dieu qui est es
 22 cieux. Quand il dit que nous cerchions & confi-
 22 derions noz voyes, il nous veut faire entendre
 22 que nous devons examiner l'interieur & le se-
 22 cret de noz pensees. Et quand il dit que nous le-
 22 uions noz cueurs avec les mains, il nous veut ad-
 22 uertir de guarnir & de fortifier nostre oraison de
 22 bonnes œures. Tellement que celuy qui prie,
 22 & fait difficulté d'exercer bonnes œures, il es-
 22 leue son cueur & non ses mains. Au contraire ce-
 22 luy qui s'occupe es bonnes œures, & ne prie
 22 pas, il leue ses mains, & non son cueur. Donques
 22 selon la doctrine de S. Iean, lors nostre cueur
 22 prend fiance en l'oraison, quand il n'est point ar-
 22 gué ne reprins d'aucune mauuaise vie. De laquel-
 22 le confiance ce bon & saint personnage Iob a
Chap. 27. 22 bien parlé, disant: Mon cueur ne m'a point argué
 22 ne reprins en toute ma vie. Comme s'il eust vou-
 22 lu dire clairement: Mon cueur n'a aucune me-
 22 moire ne souuenance d'auoir faict chose pour
 22 laquelle il puisse auoir honte & confusion en ses
Psal. 23. 22 prieres. Dauid en rend la raison, quand il dit: Ce-
 22 luy qui est innocent de mains, & net de cueur,
 22 receura benediction du Seigneur. Et aussi l'Eccle-
Chap. 35. 22 siastique, disant, L'oraison du iuste penetre les
 22 cieux. Noz anciens orthodoxes suiuaus ceste do-
 22 ctrine cōme vne reigle trescertaine, ont eu grande

perliu-

D
 persuasion
 nous est n
 prieres, &
 es les rai
 ter. Dont l
 set du Psal
 fen, & que
 Ceux là m
 lesquels est
 min, s'efforc
 qu'ils peuv
 discours, d
 Canonique
 ne nous arg
 mons assen
 demandion
 veut dire, c
 de, nous in
 Car ces deu
 vers Dieu p
 bones œur
 des prieres
 bonnes œur
 que Cleme
 net & purg
 ce qu'il deli
 ie te donner
 causes prin
 sus Christ a
 vers de cue
 l'oraison es
 que nul (ay

persuasion, que l'exercice des bonnes œuvres
 nous est nécessaire pour estre exaucez en noz
 prières, & à ce faire nous ont exhortez par tou-
 tes les raisons & moyens qu'ils ont peu excogi-
 ter. Dont ledit saint Gregoire expliquât ce ver-
 set du Psalme, Seigneur Dieu exauce mon orai-
 son, & que ma clameur vienne iusqu'à toy, dit: *sur le Psal*
 Ceux là meritent d'estre exaucez enuers Dieu, ce *me 4. pe-*
 lesquels estant embrasés du zele de l'amour di-
 vin, s'efforcent de faire toutes les bonnes œuvres ce *nitential.*
 qu'ils peuvent. Et luy mesme aussi en vn autre *ce Au liu.*
 discours, dit: Quand nous lisons en la premiere *ce 18. des*
 Canonique de saint Iean, chap. 3. Si nostre cueur *ce moralles,*
 ne nous argue & ne nous condamne point, nous *chap. 3.*
 avons assurance enuers Dieu, & quoy que nous ce
 demandions nous le recevons de luy: il nous ce
 veut dire, que si nous faisons ce qu'il comman-
 de, nous impetrerons ce que nous demandons. ce
 Car ces deux choses là nous sont nécessaires en-
 vers Dieu pour estre exaucez, à scauoir, que les ce
 bones œuvres soient accompagnees & fortifiees ce
 des prières, & reciproquement les prières des ce
 bones œuvres. A quoy on doit rapporter ce
 que Clemens Alexandrin a escrit, Celuy qui est ce *ce Liure 7.*
 net & purgé de peché, certes il obtiendra de Dieu ce *ce des Stro-*
 ce qu'il desire. Car Dieu dit au iuste, Demande, & ce *ce mes.*
 ie te donneray: pense, & ie feray. Qui est vne des ce
 causes principales pourquoy nostre Seigneur Ie-
 sus Christ a dit: Bienheureux sont ceux qui sont *Matth. 5.*
 nets de cueur, car ils verront Dieu: consideré que
 l'oraison est vn colloque avec Dieu: tellement
 que nul (ayant entendement sain) n'oseroit, & ne

voudroit se glorifier de bien prier Dieu, sinon en-
tant qu'il ne se sentiroit en rië coupable de mes-
chante vie. Pource Tertullian disoit : Je ne puis
prier autre que cestuy là, duquel ie scay que i'im-
petreray ce que ie luy demanderay. Car c'est luy
seul qui baille, & ie suis celuy qui dois impet-
rer,
à cause que ie suis son seruiteur, & que ie n'en-
fers point d'autre que luy, luy faisant offerte bien
grasse, à scauoir, vne oraison qui procede d'un
corps chaste & pudique, d'une ame innocente, &
du sainct Esprit. Ce que S. Hilaire amplifie, inter-
pretât ce lieu de Dauid, Il meditera iour & nuict
en la Loy du Seigneur. Cest hōme bienheureux,
dit il, consume toute sa vie en continuelle & in-
defatigable contemplation & meditation de la
Loy de Dieu. Or il faut entendre que ceste me-
ditation de la Loy ne consiste pas seulement en
parolles de celuy qui lit, mais aussi en la religion
de celuy qui opere. Pourtant nous ne deuons pas
seulement reciter les escritures : mais afin que
nous puissions mediter par effects & par œuvres
les choses qui sont contenues és liures & escri-
tures, il faut que nous accomplissions la Loy par
le continuel exercice des bonnes œuvres tant de
nuict que de iour, suiuaus la doctrine de l'Apo-
stre sainct Paul, qui dit : Tout ce que vous faites,
faites le à la gloire de Dieu, soit que vous mari-
giez, soit que vous beuuez, soit que vous faciez
quelqu'autre chose. Car par ce moyen nous ac-
complissons ce qui nous est commandé de faire
sans intermission, à scauoir, quand par œuvres
plaisantes à Dieu, & faites tousiours à sa gloire,

En l'A-
pologeti-
que, cha-
pitre 30.

Psalm. 1.

1. Cor. 10

D
route la vie
son. Et en v
nelle vie se
deuons co
frances &
nous estim
être de pe
Qui estans
de se, sont
en soucier
n'ont poin
propre pou
saincte gra
me semble
res de telles
seurent à
d'iniquité.
& plus cert
est sainct G
re actes me
res d'iniqu
exacé, quan
est la verité
Seigneur, r
Salomon en
des meschar
neur, mais
nient droit
bien elloign
loireille aux
grace de l'ai
es choses q

route la vie d'un chascun homme de biẽ est orai-
 son. Et en viuant ainsi iour & nuit selon la Loy, ce
 telle vie sera meditation de la Loy, laquelle nous ce
 devons contempler iour & nuit. Si ces remon- ce
 strances & instructions sont vrayes, que devons
 nous estimer de ceux là, qui estans souillez d'or-
 dre de peché, se souillẽt encore de plus en plus?
 Qui estans chargez de plusieurs pechez, quand
 ils se sont enfondrez iusqu'au plus profond, ne
 s'en soucient, ains comme gens meschans, & qui
 n'ont point de Dieu, contemnent tout moyen
 propre pour en sortir. Je prie Dieu que par sa
 saincte grace il me pardonne, si ie m'abuse, car il
 me semble qu'on ne peut bien esperer des prieres
 de telles manieres de gens, pendãt qu'ils per-
 seuerent à se veautrer en telle fange & gouffre
 d'iniquité. Et afin que ce que ie dis, soit plus clair
 & plus certain, aions recours à la reigle. Celuy,
 dit sainct Gregoire, qui estant accoustumé à fai- ce
 re actes meschantes, s'estudie de continuer es œu- ce
 res d'iniquité, n'est aucunement digne d'estre ce
 raucé, quand il prie. Dont nostre Seigneur qui ce
 est la verité, dit : Chascun qui me dit, Seigneur, ce
 Seigneur, n'entrera pas au royaume des cieus. ce
 Salomon en rend la raison, disant : Les sacrifices ce
 des meschans Athees sont abominables au Sei- ce
 gneur, mais au contraire les prieres de ceux qui ce
 uiuent droitement, luy sont agreables. Dieu est ce
 bien esloigné de ces meschans là, mais il preste ce
 l'oreille aux prieres des iustes. Dieu me face la ce
 grace de l'aimer, quand ie me reduis en memoire ce
 les choses qui sont escrites des prieres des mes-

Sur le 4.
 Psalme
 peniten-
 rial.
 Matt. 7.
 Prouer. 15.

chans. N'auons nous pas occasion plus que suffisante pour nous estonner de la multitude & grandeur de noz pechez? De craindre les malheurs & inconueniens qui en procedēt? De mettre toute peine de nous en retirer, & de les abandonner le plustost que nous pourrons? Et considéré principalement que nul ne scait s'il est digne de haine ou d'amour de Dieu, de nous humilier enuers la saincte & sacree maiesté de Dieu, d'un cueur penitent & brisé pour les regrets de l'auoir offensé? Disans, O Seigneur Dieu, pere des misericordes, & Dieu de toute consolation, laue nous de noz iniquitez, & nous nettoye de noz pechez: afin que nous miserables n'expérimentions avec nostre grand malheur l'effect de la menace que tu nous as faite par ton prophete Esaië, à ceux qui aimēt mieux pourrir en leur ordure, que de viure & cheminer avec toy en nouvelle vie. Quand vous multiplierez, dit il, l'oraison, ie ne l'orray point: car voz mains sont pleines de sang. Seigneur Dieu nous te supplions nous faire la grace en vertu de ta bonté infinie, de nous faire craindre du fond du cueur, ce que ton prophete Hieremie a laissé par escrit avec si grande lamentation, deplourant la misere & calamité des siens, & monstroit la cause d'icelle, disant: Nous auons mal fait, & t'auons prouoqué à ire, & pourtant tu es inexorable. Dont David a escrit: Si i'ay contemplé & souhaité iniquité en mon cueur, le Seigneur ne m'exaucera. Qui est la cause pourquoy l'aveugle né disoit que Dieu n'oyt point les pecheurs. Tellement que saint

Chap. 1.

*Chap. 3. de
ses Lamen-
tations.*

Psal. 65.

Iean 9.

D
Maximin
mechans
que la gra
le philosop
ques mech
peste, dōt il
Quoy ledit
peur qu'ils
vous nauig
estoiēt fols
de leur ote
doient poi
de demand
couleur viu
peindre. A
par les prie
partient à
deuint iam
ne pratique
Or si quelc
din, qu'au
ché, ont im
ils doiuent
pour la iust
à ceux qui
ment que
pour l'ame
rome preu
saué, il fai
supposé q
pas plaisir
n'espargne

Maximin voulant nous faire entendre que les
 meschans meritent plustost la vengeance de Dieu,
 que la grace & son aide, recite pertinemmēt que *« Au Ser-*
 le philosophe Bias vn iour nauigeoit avec quel- *« mon 14.*
 ques meschans gens, & suruint vne grand tem-
 pēte, dōt ils cōmencerent à inuoyer les dieux.
 Quoy ledit Bias voyant, leur dit: Taisez vous, de
 peur qu'ils n'entendent & s'apperçoient que
 vous nauigez icy. Pourtant il disoit, que ceux là
 estoient fols & sans ceruelle, qui prioient les dieux
 de leur ottroyer meilleur esprit, & ne s'amen-
 doient point. Car vn peintre perdrait son temps
 de demander à Dieu qu'il luy donne pinceau &
 couleur viue, sil ne veut apprendre l'art de bien
 peindre. Aussi disoit il qu'on n'est pas musicien
 par les prieres & desirs, si on n'apprend ce qui ap-
 partient à la musique. Pour mesme raison nul ne
 deuient iamais prudent pour prier seulement, sil
 ne pratique les choses qui causent la prudence.
 Or si quelcun nous obiecte, dit Clemens Alexan- *« Anti-*
 dain, qu'aucuns perseuerans encore en leur pe- *« ure 7. des*
 chē, ont impettré de Dieu ce qu'ils demandoient, *« Stromes.*
 ils doiuent entendre que cela aduiet rarement
 pour la iuste bōté de Dieu. Cela aussi est ottroyé
 à ceux qui peuuent bien faire aux autres. Telle-
 ment que Dieu ne fait ce don à tel demandeur
 pour l'amour de luy, mais comme vn bon œco-
 nome preuoyāt que par tel moyen vn autre sera
 sauué, il fait derechef ceste donation iuste. Et pre-
 suppose que le Seigneur nostre Dieu ne prend
 pas plaisir à nostre perdition, ains au contraire
 n'espargne rien pour nous distribuer sa miseri-

Chap. II.

Au liure
 10. des
moralles
 chap. 17.

Prov. 28.

corde. Considerons donc les choses qu'il nous faut faire tant pour obtenir ceste misericorde, que pour estre exaucé en noz prieres. Iob nous en baille l'instruction, disant: Si tu ostes l'iniquité qui est en ta main: & que iniustice ne demeure point en ton tabernacle, adonc certainement tu pourras leuer ta face sans macule, & seras ferme, & ne craindras point. Ce que sainct Gregoi-

re a interpreté fort doctement, & pertinemment à nostre propos, disant: Nous auons vne face interieure, qui est nostre cueur, en laquelle nous nous recognoissons, afin que celuy qui nous fait, nous aime. Et leuer ceste face interieure, c'est esleuer son cueur à Dieu par vne grande diligence d'oraison. Mais ceste face là est souillée de macule, quand la conscience accuse le cueur pour sa coulpe: & incontinent perd assurance d'esperer le don de ce qu'elle demandoit, si qu'elle vaque à oraison se souuient de la coulpe qui regne encore en elle. Car quand elle a recordation qu'elle ne veut pas encore faire le commandement qu'elle a ouy de Dieu, non sans cause se deslie pouuoit impetret de luy ce qu'elle desire. Ce que nous pouuons prouuer par la doctrine de sainct Iean, qui dit: Si nostre cueur ne nous condamne point, nous auons assurance enuers Dieu: & quoy que nous demandions, nous le receurons de luy. A quoy est aussi conforme ce qu'a escrit Salomon, disant: Qui destourne son oreille afin de n'ouyr la Loy, son oraison sera abominable. Nostre cueur, dis ie, nous condamne en nostre priere, toutes les fois qu'il

DE
 pense qu'il
 qu'il prie:
 Dieu, tout
 Car certes
 ne soit par
 commande
 in. A quoy
 silobre, si
 condanne
 commise, la
 son: pour
 netroyee, r
 nous le pri
 uee avec pl
 diligemme
 le nous no
 pleurs: a
 qui est iust
 nous com
 rec. Pourc
 ble, la man
 ment faire
 infecte & p
 Misérables
 nous, si nou
 en Iob: Le n
 voire v'ss
 res d'artifi
 qu'ils dema
 tralement:
 S. Gregoire
 long en la

pense qu'il resiste aux commandemens de celuy
 qu'il prie : & nostre oraison est execrable enuers
 Dieu, toutes les fois qu'elle est contre sa Loy.
 Car certes il est bien raisonnable, que celuy là
 ne soit participant des benefices de Dieu, aux
 commandemens duquel il ne se veut assubiet-
 tir. A quoy on pourra donner remede moult
 facile, si quand nostre cueur se reprend & se
 condamne de la faute qu'il a souuenance auoir
 commise, la deploure premierement en son orai-
 son : pource que la face de nostre cueur estant
 nettooyee, reluit deuant Dieu, toutes les fois que
 nous le prions, quād la macule de la faute est la-
 uee avec pleurs. Toutesfois il nous faut garder
 diligemment de ne retomber en la faute, laquel-
 le nous nous esiouissons auoir purgee par noz
 pleurs : afin que nous ne perdions deuant Dieu
 (qui est iuste iuge) la recompense de noz pleurs,
 si nous commettons derechef l'offense ia deplo-
 ree. Pource euitons autant qu'il nous est possi-
 ble, la maniere de faire des hypocrites, qui esti-
 ment faire suffisammēt leur deuoir, si en vne vie
 infecte & puante ils vsent d'oraison apparente.
 Miserables & malheureux certes sommes nous
 nous, si nous sommes tels. Selon ce qui est escrit
 en Job : Je ne pardonneray point aux hypocrites, *Chap. 41.*
 voire vsassent ils en leur oraison de parolles plei-
 nes d'artifice, & composees pour impetret ce
 qu'ils demandent. Ce que nous entendrons bien *Au liure*
 facilement : suiuañs l'interpretation familiere que *33. des mo-*
 S. Gregoire nous en baille, disant : Quelques vns *rales,*
 sont en la saincte Eglise, qui prient Dieu assez *chap. 27.*

» long temps, mais ils ne viuēt pas d'une vie digne
 » de ceux qui prient : car par leurs mauuaises ce-
 » ures ils fuient les promesses de Dieu, qu'ils font
 » semblant de suivre par leurs prieres. Et combien
 » que quelquefois ils pleurent en leur oraison, ce-
 » neantmoins l'orgueil aiant esmeu leur cueur a-
 » pres qu'ils ont prié, incontinent ils deuiennent
 » arrogans & orgueilleux. Et l'auarice les aiant in-
 » citez, incontinent ils bruslent d'un desir infatia-
 » ble d'auoir. Et la luxure les aiant tentez, inconti-
 » nent ils aspirent à l'execution de leurs meschans
 » desirs. Et l'ire les aiant eschauffez, incontinent
 » leur cueur deuient si furieux, que toute mansue-
 » tude en est consumee. Donc comme nous auons
 » dit, ils pleurent bien en leur oraison, toutesfois
 » icelle estant finie, ils n'ont aucune memoire d'a-
 » uoir pleuré pour le royaume eternel, si tost que
 » ils sont agitez de la suggestion & fantasie des vi-
 » ces. Ce que Balaam a cogneu manifestement, &
 » experimenté en soy. Lequel aiant esgard à la re-
 » N^ob. 23. » compense & au tabernacle des iustes, disoit: Que
 » ie meure de la mort des iustes, & que mon der-
 » nier departement soit semblable au leur. Mais si-
 » tost que le temps de ceste componction & desir
 » a esté passé, il est deuenu si malheureux & ma-
 » ling, qu'il a baillé conseil pour ruiner ceux de
 » la mort semblable desquels il auoit prié de mou-
 » rir. Ce qui procede d'auarice pour le regard de
 » laquelle incontinent il a oublié toute l'inno-
 » cence qu'il auoit desirée. Donc l'oraison qui
 » ne perseuere point en dilection continuelle,
 » n'est pas suffisante pour continuer en vertu.

D
 Comme
 escrit d'A
 noir pleu
 n'a plus e
 re, pour r
 point est
 ce charn
 mens asp
 Dieu Il y
 Dieu fin
 temporel
 comme d
 leurs affa
 deuorent
 texte de p
 grande c
 point d'e
 struisent
 d'icelles,
 leur pard
 oraison d
 compose
 Car en v
 rement q
 deté qu v
 en vn cue
 de & arti
 lons (dit
 qu'aux or
 mections
 souillee d
 phete no

Comme nous pouuons entendre par ce qui est
 escrit d'Anne mere de Samuel, laquelle apres
 avoir pleuré & receu consolation en son oraison,
 n'a plus changé de couleur de visage. C'est à di-
 re, pour raison qu'apres auoir prié, son cueur n'a
 point esté frustré par ie ne sçay quelle esiouissan-
 ce charnelle & effrenee, de ce qu'avec gemisse-
 mens aspres & rigoureux elle auoit demandé à
 Dieu Il y a vne autre sorte de gens qui ne prient
 Dieu sinon autant qu'ils en esperent de prouffit
 temporel, tellement qu'ils se feruent de l'oraison
 comme d'vn moyen pour bien negocier & faire
 leurs affaires. Desquels il est escrit en S. Marc. Ils
 deuorent les maisons des vefues voire sous pre-
 texte de prier longuement. Ils en receuerôt plus
 grande condemnation. Et pource que Dieu n'a
 point d'esgard aux prieres des meschans, qui de-
 struisent par leur mauuaise vie l'efficace & vertu
 d'icelles, à bonne cause Dieu a dit par Job: Je ne
 leur pardonneray point, voire vlassent ils en leur
 oraison de parolles pleines de grand artifice, &
 composees pour impetrer ce qu'ils demandent.
 Car en vsant de tels propos, ils manifestent clai-
 rement que telle oraison n'est que vanité. Consi-
 deré qu'vne vraye oraison cōsiste beaucoup plus
 en vn cueur componct & larmoyant, qu'en para-
 ole & artifice de parolles. Donque si nous vou-
 lons (dit il ailleurs) que nostre oraison alle iuf-
 qu'aux oreilles de Dieu, il est necessaire que nous
 mettions peine, que nostre vie ne soit infectee &
 souillee d'aucune meschāceté, afin qu'avec le pro-
 phete nous puissions dire à Dieu, Nous te prions

Chap. 12

Sur le 4.

Psalme

peniten-

ciel.

que nostre clameur alle iusqu'a toy. Et pour raison que la vengeance de Dieu que noz pechez meritent, nous presse grandement, speciallemēt en ces temps miserables & calamiteux; il est bien raisonnable pour en fin adoucir l'ire de Dieu par le moyen de noz prieres, que nous suiuios de tout nostre cueur ce que ce bō religieux & sainct personnage la nous conseille de faire en tel tēps,

Au liure
9. des e- „ les trefaitez, ie vous aduertiy (dit-il) que par cha
pistres, „ scune sepmaine vous commandiez sans excuse
en l'espi- „ de faire la litanie & processions le Mecredy &
stre. 45. „ le vendredy, & que vous imploriez l'aide du pro-
 „ tecteur celeste contre les inuasions & courtes de
 „ la cruauté des barbares. Mais afin que vous puis-
 „ siez faire le passage à voz prieres pour aller ius-
 „ qu'aux oreilles de Dieu, il faut mettre peine dili-
 „ gemment que voz parolles soient accompagnees
 „ des bonnes œures de vostre vie. Pour raison
 „ que l'oraïson est inutile, quand la vie est mes-
 „ chante. Pource autant que vous voyez appro-
 „ cher vn plus grand danger, d'autant tous vous
 „ autres deuez vaquer a plus grands pleurs & ge-
 „ missemens, & faire desister voz enfans de ie ne
 „ sçay quelle malice de ce monde, le plustost que
 „ vous pourez par le moyen des exhortations &
 „ remonstrances des prestres. Qu'ils apprennent
 „ par ce moyen de contemner & d'abandonner les
 „ choses iniustes, & au contraire d'aimer celles qui
 „ sont agreables a Dieu, afin que vous puissiez estre
 „ aydez d'eux pour impettrer la grace & misericor-
 „ de de Dieu: & aussi de peur que si vous estes ne-

gigens d
 te voz pr
 moy ne re
 parolles
 ne peuue
 Dieu soit
 ment qu
 seuerent
 cordieux
 leurs vic
 nous au a
 d'aller à l
 d'estre de
 est doux
 amendez
 aussi est i
 en ce mo
 ioyes etc

Celuy q
 doit ch
 cē en se



qu'en cel
 pour le n
 qui est ce
 lequel es

gigens de ce faire, leur mauuaise vie ne surmon-
 te voz prieres : & que le glaiue de ce cruel enne-
 my ne retranche (que Dieu engarde) ce que les
 parolles de ceux qui remonstrent & admonestét,
 ne peuuent corriger. Car combien que nostre
 Dieu soit misericordieux, aussi est il iuste. Telle-
 ment que comme il est rigoureux a ceux qui per-
 seuerent en leur meschanceté : aussi est il miseri-
 cordieux à ceux qui se conuertissent & laissent
 leurs vices. Qui est la cause que nous nous de-
 uons auancer & diligenter de tout nostre cueur
 d'aller à luy, & luy demander la grâce & le moyé
 d'estre deliuré de ces courses. Et pour raison qu'il
 est doux & benin, quand il nous voit tellement
 amendez que nous aymons ses commandemens :
 aussi est il puissant de nous defendre de l'ennemy
 en ce monde, & de nous preparer au futur les
 ioyes eternelles.

*Celuy qui a ceste charité fertile és bonnes œuures,
 doit chastier & domter son corps pour estre exau-
 scé en ses prieres.*

Nombre. 2.

Nous auons entendu par la doctrine de
 l'Apostre. S. Paul, qu'il y a plusieurs &
 grandz effectz qui procedent de la cha-
 rité : lesquels toutesfois n'ont regne
 qu'en celuy qui a chastié & domté son corps. Et
 pour le môstrer breuemét sans les alleguer tous,
 qui est celuy qui peut estre patient en aduersité
 lequel estant trāsporté de chaleur pour estre trop

bien nourry, se cholera à la moindre occasion de facherie ? Certes pour dire vray, nous sommes plus insolens qu'il n'est raisonnable: & pour mieux nourrir charnellemēt nostre corps, nous negligions & mettons soubs les pieds tous ces effects de charité. Pource nous nous devons persuader que la maceration & mortification du corps est grandement prouffitable à bien faire le deuoir de prier Dieu. Comme vn chascun pourra facilement voir par les escrits de noz anciens Orthodoxes, qui ont tousiours eu recours à ceste mortification, & l'ont embrassée comme l'ancre sacree, voire autant plus diligemment, qu'ils experimentoient que plus facilement par ce moy

Au sermō Dieu leur estoit propice & exorable. Dont saint
du ieuſne Cyprian disoit. Noz peres toutes les fois qu'ils
& des se sont esuertué d'impetrer quelque chose de
tentatioſ Dieu, ils ont vaqué a ieunes & a pleurs: & estias
de Iesus vestuz de haïres ont passé les nuicts en prieres,
Christ. demandans humblement les benefices de Dieu.
 » Et en ce faisant ils n'ont esté frustrez du fruit de
 » leur oraison, quand humblement ils ont présenté
 » aux pieds de Dieu le sacrifice d'vn cueur contrit
 » mais Dieu s'est approché d'eux, quād ils l'ont ain-
 » si inuoqué, leur tédant la main au milieu de leur
 naufrage, & les secourāt en leur affliction. Saint

Au sermō Bernard confirme ceste sentence, disant. Si tu as
 3. *del' Epi* desir d'estre iuste, & de ne deuiet des comman-
phanie. demés de Dieu, afin qu'il ne diuertisse son oreil-
 » le de tes prieres: il t'est necessaire que non seule-
 » ment tu contemnes ce monde, mais aussi que tu
 » chasties ton corps. Car nostre Seigneur Iesus

Christ qu
 qu'il poil
 yeux estr
 l'anoir d
 mesme a
 moy, qu
 soy la cro
 interpret
 ont cruc
 les concu
 stre orais
 nement d
 lors sans
 dirigee c
 Dieu. Ce
 stament. c
 de l'offer
 faire le io
 d Aaron d
 au iour de
 la dixiesm
 tuelle. Or
 quelle au
 que le Pro
 tence, t
 se qui le p
 Dont nou
 qui proce
 est vne pl
 de nostre
 ruptible a
 terre app

Christ qui a dit, celuy qui ne renoncera à tout ce qu'il possède, ne peut estre mon disciple. Et si tu veux estre parfait, va, & ven ce que tu as, & apres l'auoir donné aux poures, vien, & me suy : luy-mesme aussi a dit. Celuy qui veut venir apres moy, qu'il renonce soy-mesme, & charge sur soy sa croix, & me suiue. Ce que saint Paul interpretant a dit. Tous ceux qui sont de Christ, ont crucifié leur chair avec les affections & les concupiscences. Donques il faut que nostre oraison ait deux ailles, a sçauoir, le contemnement du monde, & l'affliction de la chair : & lors sans doubte elle penetrera les cieux, & sera dirigee comme encensement deuant la face de Dieu. Ce qu'auoit esté ia prefiguré en l'ancien testament, quand Dieu bailla l'instruction à Moïse de l'offerte qu'Aaron & ses successeurs deuoient faire le iour de leur sacre, disant, Voicy l'oblation d'Aaron & de ses fils qu'ils offriront au Seigneur au iour de leur vntion: a sçauoir de la fine farine la dixiesme partie d'Epha pour l'offerte perpetuelle. On la frira en la paëlle avec l'huile. Par laquelle authorité (dit Origene) i'estime qu'il veut que le Prestre soit tout sec & aride de grande continence, tellement qu'il ne sy trouue aucune chose qui le puisse rendre incontinent & lubrique. Dont nous pouuons colliger que le premier fruit qui procede d'un corps bien chastié & mortifié, est vne plus prompte & plus spirituelle esleuatiō de nostre cueur enuers Dieu. Car si le corps corruptible aggraue l'ame, & ce tabernacle faict de terre appelantit l'esprit chargé de soucy: n'aurons

"Luc 14.

"

"Matth.

"19.

"Matth.

"16.

"Galat. 5.

"

"

"

"

"

"

"

"Leuit. 6.

"

"

"

"

"

"

"En l'homie-

"lie 4. sur

"le Leuit.

"

"

"

"Sapien. 9

"

nous pas vn tresbon remede pour esleuer nostre cueur enuers Dieu, si par abstinence nous domtons nostre corps, qui a accoustumé d'estre lascif & luxurieux de trop grâde abondance de viade, de breuuage, & de toute autre chose qui ordinairement eschauffe le corps, tellement qu'il puisse estre contraint d'obeir au commandement de l'esprit? Et si quelcun desire sçauoir pour quelle raison nous estimons qu'il faut tant traouiller pour chastier & mortifier le corps, ie luy respondray, que c'est pour plusieurs bonnes raisons. Premièrement afin que l'esprit plus facilement soit contemplatif & attentif aux estudes. Comme vn chascun pourra experimenter en soy mesme, quand il voudra. Et si quelcun trouue cela estrange, pour le moins il doit croire à ceux qui l'ont experimenté, & sont deuenus doctes par ce moyen.

Au liure
4. des " Dont Clemens Alexandrin a escrit. Attendu que
Stromes. " l'Esprit de l'homme docte est au corps comme
 " vn peregrin en pays estrange, il vse d'iceluy seuerement & austerement, & ne luy monstre pas
 " grande familiarité, ne mignardise, pour raison
 " qu'il est tousiours prest de sortir d'iceluy & le
 " laisser quand il en sera temps. Tellement que le
 " Psalmiste dit, Ie suis estrange en la terre. Car ce
 " luy qui est esleu de Dieu, vit en ce monde comme vn hoste, cognoissant bien tout ce qu'il faut
 " acquerir, & reietter. Plusieurs autres Sainctes personages ont escrit fort pertinemment de ceste
 " matiere, & speciallement sainct Basile, lequel
 " ayant esté fort diligent a domter son corps, ce
 " n'est de merueille s'il en traite plus amplement

I
 principall
 instructio
 doivent c
 profiter.
 re, ne peu
 puny en p
 beir au co
 ra necessit
 ministrer
 ment gou
 philoloph
 urer l'ame
 le detienn
 par vn me
 neur d'ice
 rez & ses
 gourmans
 te qu'a ce
 qu'à circui
 uer les mo
 serableme
 goulo, qu'
 iers à luy p
 Seigneur g
 tenter. En
 traouillez
 mesme cor
 que nous
 corps, & au
 il est trop
 ne veut pa
 corps com

principalement quand il est question de bailler instruction aux enfans du moyen & ordre qu'ils doiuent obseruer en leurs estudes, pour y bien profiter. Celuy (dit-il) qui d'industrie eslit le pire, ne peut estre aucunemēt excusé, qu'il n'en soit puny en plusieurs sortes. Pource il ne faut pas obeir au corps, ne le seruir, sinon autāt qu'il en aura necessité. Mais quād est de l'ame, il ny faut ad- ministrer les bonnes choses. Il faut, dis-ic, telle- ment gouverner le corps, que par le moyen de la philolophie nous puissions non seulement deli- uer l'ame des passions & affections d'iceluy, qui le detiennent comme en vne prison: mais aussi par vn mesme moyen le rendre luy mesme supe- rieur d'icelles, administrans au ventre ses necessi- tez & ses plaisirs, comme font les voluptueux, gourmans, & frians, qui ne s'estudiēt à autre cho- se qu'à chercher maistres d'hostel & cuisiniers, qu'à circuire toute la terre & la mer pour trou- uer les morceaux frians & delicats, estans si mi- serablement occupez à satisfaire à leur ventre goulu, qu'on diroit proprement, qu'ils sont sub- jets à luy paier le tribut comme a vn maistre & Seigneur grandement morose & difficile a con- tenter. En quoy ils ne sont moins tourmētez & travaillez que ceux qui sont punis és enfers. Luy mesme continuant ce discours des commoditez que nous receuons de la maceration de nostre corps, & aussi des incommoditez d'iceluy quand il est trop curieusement nourry, dit. Celuy qui ne veut pas estre enseuely és voluptez de son corps comme en vn fumier, le doit contem- *Au traité de l'vri- lité qu'o- doit pré- dre des auteurs Grecs.*

Au lieu presallegué.

» ner du tout : ou en auoir autant de sollicitude,
 » qu'il en est besoin & necessaire pour seruir à la
 » philosophie, ainsi que dit Platon. Car ceux qui
 » ont seulement soing de la bonne disposition &
 » santé de leur corps, & ne se soucient non plus de
 » leur ame que de rien, en quoy differēt ils de ceux
 » qui sont fort curieux de beaux instrumens, mais
 » ne veulent entendre l'art par lequel les instru-
 » mens sont mis en vsage & en œuvre? Pource il
 » faut chastier ce corps, & le contenir cōme vne
 » beste violente & furieuse, & vser de raison cōme
 » d'vn foit pour appaiser ses impetuosittez qui re-
 » dondent iusqu'à l'ame, & non pas luy lacher la
 » bride à ses voluptez pour negliger l'ame. Car au-
 » trement elle seroit menee violemment & cōtre
 » son vouloir, ainsi que le chartier est transporté à
 » trauers champ par ses cheuaux, quand ils sont es-
 » frenez & piquez asprement. Et pour nous facili-
 » ter à croyre cest incōuenient de trop grāde nour-
 » riture, nous deuons auoir memoire de Pythago-
 » ras, lequel estant aduertuy qu'vn sien amy se dele-
 » ſtoit à se rendre bien gras & bien charnu, man-
 » geant grande quantité de viande, luy dit, né ces-
 » seras tu point de te bastir & preparer vne si grie-
 » ue & si facheuse prison? Il faut dōc (dit-il luy mē-
 » me ailleurs) auoir soin de son corps, nō pas pour
 » l'amour de luy, mais afin que nous puissions va-
 » quer à la philosophie. Car il est impossible que
 » ceux qui n'ont pas leur corps apte & idoine pour
 » porter la peine qui est requise à l'estude de la phi-
 » losophie, puissent satisfaire à la lecture de la phi-
 » losophie : ou esleuer comme il appartient leur

*Au liu.
 de la vir-
 ginité.*

» me ailleurs) auoir soin de son corps, nō pas pour
 » l'amour de luy, mais afin que nous puissions va-
 » quer à la philosophie. Car il est impossible que
 » ceux qui n'ont pas leur corps apte & idoine pour
 » porter la peine qui est requise à l'estude de la phi-
 » losophie, puissent satisfaire à la lecture de la phi-
 » losophie : ou esleuer comme il appartient leur

cœur

cœur pour
 modité, ou
 quels il vit
 la philosophie
 l'Apostre sai
 seruir de me
 uer contre so
 de chair, ie l
 ges de l'abste
 traindre de
 obeir. Il faut
 raison, à sçau
 tration de cor
 ne plus s'air
 corps pour b
 que nous en
 tez, pour le
 firent de bien
 & de bien ex
 quer de tout
 Toutesfois si
 cicut pas be
 gloutons, po
 de ceste leur
 gard de trois
 tombe toute
 miere incom
 gourmandise
 Alexandrin n
 gnant de l'inc
 taux. Il y a v
 il) qui nous b

ceur pour prier Dieu : ou faire pour sa com-
 modité , ou pour le prouffit de ceux avec les-
 quels il vit , quelque chose qui appartienne à
 la philosophie . Qui est la raison pour laquelle
 l'Apostre saint Paul disoit , le mate & reduy en
 seruitude mon corps . Car quand il se veut esle-
 uer contre son maistre , pour estre trop nourry
 de chair , ie le reduy en seruitude , vsant des ver-
 ges de l'abstinence , pour par ce moyen le con-
 traindre de recognoistre son maistre & de luy
 obeir . Il faut adiouster a ses propos vne autre
 raison , à sçauoir , que ceste abstinence & mace-
 ration de corps à de coustume de nous causer v-
 ne plus saine & plus prompte disposition de
 corps pour bien expedier noz affaires . Tellemēt
 que nous en receuons trois grandes commodi-
 tez , pour le regard desquelles tous ceux qui de-
 sirent de bien prier Dieu , de bien philosopher,
 & de bien expedier leurs affaires , doiuent va-
 quer de toutes leurs forces à domter leurs corps .
 Toutesfois si d'auēture ces commoditez la n'in-
 citent pas beaucoup noz ventrus , gourmans &
 gloutons , pour le moins se doiuent ils deterrer
 de ceste leur villaine vie porcinalle , pour le re-
 gard de trois grandes incommoditez , ausquelles
 tombe toute telle maniere de gens . Car la pre-
 miere incommodité qui sort de telle curieuse
 gourmandise , est l'Atheisme . Comme Clemens
 Alexandrin nous aduertit fort doctement , se plai-
 gnant de l'incorrigibilité des libertins & bru-
 taux . Il y a vne maniere de viure charnelle (dit
 il) qui nous baille occasion d'ignorer Dieu . Pour-

*Au liure
 3. des Stro-
 mes.*

LIVRE TROISIEME

» autant qu'il n'est pas possible, qu'aucun ayt la co
 » gnoissance de Dieu, & ensemble n'ayt honte de
 » flatter son corps. Dont l'apostre saint Paul es-
Chap. 2. » criuant aux Colossiens, dit. Vous estes circoncis
 » par Iesus Christ, d'une circoncision faicte sans
 » main, par le despouillement du corps charnel, à
Au cha » sçauoir, par la circôcision de Iesus Christ. Si dôc
pitre 3. » (dit il ailleurs) vous estes ressuscitez avec Iesus
de la mes » Christ, cherchez les choses qui sont en haut, pésez
me epi- » aux choses qui sont en haut, nō point à celles qui
stre. » sont sur la terre. Car vous estes morts, & vostre
 » vie est cachee avec Iesus Christ en Dieu. Morti-
 » fiez dôc voz membres qui sont sur la terre, pail-
 » lardise, souilleure, appetit desordonné. Pour les-
 » quelles choses l'ire de Dieu vient sur les enfans
 » de rebellion. Despouillez le vieil hōme avec ses
 » concupiscences, & vestez le nouveau, lequel se
 » renouuelle en cognoissance selon l'image de ce-
Au sermō » luy qui l'a créé. Saint Cyprian est de mesme opi-
5. de Lapsis » nion, & pour en faire apparoir, il allegue l'auto-
chap. 2. » rité du prophete Ioel, disant qu'il nous enseigne
 » comment nous deuons prier, escriuant. Conuer-
 » tissez vous à moy de tout vostre cueur, & en ieui-
 » ne, & en pleur, & en regrets. Estimerons nous
 » que celuy la pleure de tout son cueur, & qu'il
 » prie Dieu en ieunes & en pleurs, lequel des le
 » premier iour qu'il à peché, frequente tous les
 » iours les bains avec les femmes, & se rempli-
 » sant de grande quantité de viande, sabandonne
 » à l'accomplissement de ses voluptez, & ne fait
 » part aux pources souffreteux de ses viandes &
 » boyssons? La seconde incommodité qui proce-

de de ces
 hebeté, or
 que saint
 tinuer es
 de nature
 de viande
 til, pour r
 be. La tr
 letudinair
 cotté pert
 iours (dit
 ses & de l
 ladie sont
 gries, les
 meurs cor
 rables? N
 tation? C
 qu'on ne l
 gé: ainsi qu
 le & yurō
 Tellemen
 gne encon
 mais non
 Pour-ce à
 Paul nous
 chair pour
 si il dit a
 thee. La vo
 lices, est
 saint Au
 delectatio

de de ceste curieuse gourmandise, est vn Esprit hebeté, ou vn entendement offusqué. Tellement que saint Basile descriuant les moyens pour continuer en virginité, dit. Vn ventre gras, non pas de nature ny de grandeur, ains par vne gulosité de viandes grasses, ne fait pas l'entendement subtil, pour raison qu'il engresse l'ame, & la perturbe. La troisieme incommodité, est vn corps valetudinaire, comme saint Iean Chrysostome à cotté pertinemment. Ne voyez vous pas tous les iours (dit il) qu'à l'occasion des tables somptueuses & de la gourmandise infinies especes de maladies sont engendrees? Dont viennent les podagries, les douleurs de testes, l'abondance des humeurs corrompues, & autres maladies innombrables? N'est-ce pas d'intemperance & ingurgitation? Car cōme le nauire qui est si plein d'eau qu'on ne le peut vider, est incontinent submergé: ainsi quand l'homme s'abandonne à la crapule & yuognerie, il se precipite, & perd sa raison. Tellement qu'il demeure comme vne charogne encore viue, & ayât le pouuoir de mal faire, mais non pas de bien faire, non plus qu'un mort. Pour-ce à bonne cause l'apostre monsieur saint Paul nous exhorte, disant. N'ayez point soin de la chair pour accomplir ses conuoitises. Dont aussi il dit ailleurs, en l'epistre premiere a Timothee. La veufue qui vit somptueusement & en delices, est morte en viuant. Cest a dire (comme saint Augustin l'interprete) si elle s'arreste à la delectation de la chair, elle est morte en viuant,

Au liure de la virginité.

En l'homelie 10.

sur Gen.

Rom. 13.

Chap. 5.

En l'epistre 121.

à Prob.

lesquelles delices plusieurs saincts & saintes ont du tout euitez . Et afin que l'Apostre nous persuadast plus facilement ceste doctrine, il vſe d'vne exemple fort familiere, qui est prinſe des luctateurs, diſant en la premiere epiſtre aux Corinthiens, Chap. 9. Quiconque luite, vit temperement & ſ'abſtient en tout, & ceux la le font pour auoir vne couronne corruptible, mais nous autres, vne incorruptible . Ie cour donc, non pas ſans ſçauoir comment, ie comba comme ne batant point l'air. Ains ie mate mon corps & le reduy en ſeruitude, afin qu'en quelque maniere, apres auoir preſché aux autres, moymeſme ne ſoys reprouué.

*Au ſermō
cōtre les
concupi-
naires.*

Matt. 5.

me ne ſoys reprouué. Sainct Iehan Chryſoſtome interpretant ce paſſage, dit. L'Apostre ſainct Paul diſoit cela pour declarer la ſedition de la chair, la rage de la concupiſcence, la guerre continuelle, & la vie que l'homme a tousiours en conſlict . Dont noſtre Seigneur Ieſus Chriſt nous voulant faire entendre ceste grande diſſiculté d'abſtinence, ne nous permet point de reſgarder le viſage des femmes . Nous ſommes aduertis que quelques vns de noſtre temps eſtans veſtu de ſac & de haire, allans iuſqu'aux montaignes, viuans en continuelles veilles & ſouuerainement abſtinence, ſe ſeparans de la compagnie de toutes femmes, & monſtrans par effect toute rigueur de diſcipline, ſe ſont retirez en vne petite caſe, afin que par ce moyen chaſtians leur corps ils puiſſent reprimer l'ardeur & la fureur de leur concupiſcence. Du nombre deſquels eſtoit vn bō moine nōmé Moyſe, duquel

mention
luy eſtan
mis plu
conuert
qu'eſtan
ſcience,
ſies qu'il
corps par
du pain ſ
reſte pou
ſtre miſ
danger e
dent eui
qu'on ne
nous deu
noz anci
pour ceſ
tremité e
comme
diſſant ſ
la ou il v
il nous d
ge de ver
ſi faut il
ne trop h
ſe de ver
conſider
quelles v
trop viſ &
d'auentag
lité des v
mentons

mention est faicte en l'histoire Tripartite. Ice-
 luy estant premierement adonné à larcin, à com-
 mis plusieurs homicides. Mais si tost qu'il fut
 conuertý, il deuint moult vertueux. Tellement
 qu'estant encore agité de l'ardeur de sa concupi-
 ſcence, à l'occasion des recordations & fanta-
 ſies qu'il auoit du temps paſſé, il domtoit ſon
 corps par grande abſtinance, ne mengeant que
 du pain ſeulement, & trauaillant beaucoup. Au
 reſte pour raiſon que nous deuons craindre d'e-
 ſtre mis au reng des ſots, qui tombent en vn
 danger extreme, & contraire a celuy qu'ils cui-
 dent euitier : ioint auſſi qu'il y a grand danger
 qu'on ne mortifie ſon corps plus que de raiſon:
 nous deuons diligẽment conſiderer, quel moyen
 noz anciens orthodoxes ont trouué expediant
 pour ceſt exercice. Pour autant que toute ex-
 tremité eſt inequale (comme dit ſainct Baſile) &
 comme le cheual qui eſt trop nourry, ſ'eſbau-
 diſſant ſoubs nous, emporte ſon cheuauteur
 la ou il veut : & au contraire ſ'il eſt trop maigre,
 il nous donne empeschement de faire le voya-
 ge de vertu ſelon que nous auons propoſé. Ain-
 ſi faut il que noſtre voicture ne ſoit trop lente
 ne trop haſtiue, ains temperee pour faire la cour-
 ſe de vertu. Et pour ceſte raiſon il eſt beſoin de
 conſiderer quel eſt l'eſtat de noſtre corps, & de
 quelles viandes on le doit nourrir. Car ſ'il eſt
 trop viſ & trop chalooureux, il le faut reprimer
 d'auantage, & eſteindre ceſte chaleur par la qua-
 lité des viandes. Car ſi non ſeulement nous aug-
 mentons la greſſe naturelle du corps par l'vſage

*Au liu.
 8. chap. I.*

*Au liure
 de la
 virgi-
 nité.*

LIVRE TROISIEME

» des viandes grasses & succulentes : mais aussi la
 » chaleur & vigueur du corps par l'usage du vin,
 » nous adiousterons du feu avec le feu. Tellement
 » que pour euitier vn si grand inconuenient, nous
 » esteindrons ceste chaleur naturelle & vigoureuse
 » qui abonde en nostre corps, vfans moderement
 » d'vne belle eauë de fontaine, qui a vne qualité
 » contraire à l'ardeur du feu, & le tempererôs par
 » la raison que nous auons, de telle sorte que nous
 » le rendrons doux & traictable. Mais au contraire
 » sil est trop maigre & fleschy, nous le restaurerons
 » par l'usage des viandes qui luy sont propres &
 » familiaires, ne mesurans pas par tout seulement
 » la quantité des viandes à la proportion de ses for-
 » ces, mais aussi principalement discernans prudem-
 » ment la qualité d'icelles. Qui est vne instruction
 » qui pourra grâdemêt prouffiter à ie ne sçay quels
 » inconsideres, qui excedent en vne ou en l'autre
 » extremité, vitieuse & contraire à la doctrine de

En l'homie- l'apostre saint Paul. Lequel (selon que l'interpre-
lie . 18. » te saint Iean Chrysostome) comme il ne defend
du liure » pas l'usage du vin, ains l'yurôgnerie, & ne repro-
des 27. » ue le mariage, ains l'incontinence: aussi il ne nie
homilies. » pas qu'il faille auoir soing du corps, ains il veut
 » qu'on retranche les cupiditez qui en sortët, c'est
 » a dire les choses qui ne sont point necessaires. Et
 » ainsi soit qu'il tesmoigne que nous deuons auoir
 » soing & sollicitude du corps, enten ce qu'il dit.
1. Tim. 5. » Vse d'vn peu de vin pour ton estomach, & pour
 » les maladies que tu as souuent. La ou il veut que
 » on pouruoist au corps pour sa santé, & non pour
 » sa luxure & intemperance. Autrement ce ne pou-

D
 roit pas es
 flamboys
 fourneau
 a vestu I
 ces, il a s
 disposition
 le regard e
 du corps
 Outre cel
 forces aux
 moyen n'e
 lupté & lu
 plus prom

Celuy qu
 doit i



ceration d
 ne. Car q
 des autres
 ayans esga
 necessaire
 sans, que
 quels d'au

roit pas estre prouidence, si par ce moyen tu en-
 flamboys la flambe, ou si tu rendois le feu du
 fourneau plus ardent. Tellement que celuy qui
 a vestu Iesus Christ, resecant toutes telles deli-
 ces, il a seulement ceste sollicitude d'auoir vne
 disposition & santé de corps raisonnable, pour
 le regard de laquelle il faut seulemēt auoir soing
 du corps, & ne desirer autre chose dauentage.
 Outre cela nous deuons vaquer de toutes noz
 forces aux choses spirituelles: afin que par ce
 moyen n'estans pressez ne chargez d'aucune vo-
 lupté & lubricité de corps, soyons plus libres &
 plus prompts.

*Celuy qui a ceste charité fertile es bonnes œuures,
 doit ieusner pour estre exaucé en ses prieres.*

Nombre. 3.



Quiconque considerera attentiuement les effectz que produit vn corps matté par la maceration & mortificatiō de laquelle nous auons parlé au precedent traité, certes il iugera que ceste maceration de corps cōsiste principallemēt en ieusne. Car qui pourra estre chaste, vigilant, & ainsi des autres, sans ieusner? Tellement que plusieurs ayans esgard a la fin pour laquelle le ieusne est si necessaire, ont desfiny & expliqué le ieusne, disans, que c'est vne abstinence de tous vices, lesquels d'autant qu'ils sont plus grands, ils nuisent

Au liu. 6 d'auentage à ceux qui prient . Et pour ceste con-
des Stro- sideration Clemens Alexandrin dit, que les ieuf-
mes. nes signifient generallement toute abstinence
 de tout mal , tant de celuy qu'on fait par œuure,
 que de celuy qu'on fait par parolles & par pen-
 sée . A quoy sainct Basile accorde , comme il ap-
 pert par vn sermon qu'il a composé du ieufne .
 Ieufnons , dit il, vn ieufne qui soit agreable &
 plaisant à Dieu . Le vray ieufne est de s'estrar-
 ger du mal , contenir sa langue , reprimer son
 ire , esteindre ses cupiditez , desister de detra-
 cter , de mentir , d'estre pariure , & ainsi des au-
 tres vices , l'abstinence desquels est le vray ieuf-
 ne . Ce qu'aussi est confirmé par l'autorité de
 sainct Ambroise , qui est au liure qu'il a compo-
Chap. 10. sé du prophete Helie & du ieufne . Toute ma-
 niere de faim , dit-il, ne fait pas le ieufne ag-
 greable à Dieu : mais celle que nous receuons
 & endurons pour la crainte de Dieu : Et outre
 ceste faim la discipline du ieufne y est requi-
 se . Dont il est reproché à ceux qui ne ieufnent
Esaie 58. en telle mode . Voicy , aux iours de voz ieufnes
 vous trouuez vostre volonté , & ce qui s'ensuit .
 Ne vois tu pas maintenant quelle doit estre
 la forme & la maniere du vray ieufne ? Le-
 quel sera encore plus esclaircy , si nous y ad-
 iouſtons ce q̄ le prophete Esaie nous en a lais-
 sé par escrit au lieu preallegné . Le ieufne que
 i'ay esleu , est que tu desnouës les neuds de mes-
 chanceté , que tu deslies les fardeaux pesans ,
 que tu laisses aller francs ceux qui sont fou-
 lez , & que tu rompes tout chordage . Que tu

cuppes
 venir en
 quand tu
 ures, & c
 chain. C
 Chrysoſt
 lant de l'i
 & nous v
 & la caus
 scauoir, q
 chemins
 penti d'ic
 que le ieu
 c'est la m
 que toute
 de vous f
 bailler p
 l'honneu
 viandes, n
 entendre
 cruement
 esgard à l
 au ieufne
 lemaites,
 Ptoleme
 quand le
 veut pas e
 spirituell
 Pource p
 té, que po
 ftique, o
 conduise

couppez ton pain à celuy qui a faim, & faces
 venir en ta maison les affligez vagans. Et
 quand tu vois celuy qui est nud, que tu le cou-
 ures, & que tu ne te soustrais point de ton pro-
 chain. Qui est l'occasion pourquoy saint Iean
 Chrysostome a escrit, que le prophete Ionas par-
 lant de l'ire de Dieu & du ieusne des Niniuites,
 & nous voulant faire entendre la reconciliation
 & la cause d'icelle, dit: Dieu a veu leurs œures, à
 sçauoir, qu'vnchascun d'eux s'estoit conuerti des
 chemins de sa meschante vie, & qu'il s'estoit re-
 penti d'icelle. Par laquelle doctrine tu peux voir
 que le ieusne ne les a pas deliuré du danger, mais
 c'est la mutation de la vie qui a appaisé Dieu. Ce
 que toutesfois ie ne veux pas dire en intention
 de vous faire contemner le ieusne, ains de vous
 bailler plus grande occasion de l'honorer. Car
 l'honneur du ieusne n'est pas de s'abstenir des
 viandes, mais de fuir peché. Ce que nous devons
 entendre sainement. Car ceux qui l'ont prins si
 cruement & obstinément, qu'ils n'ont eu aucun
 esgard à l'abstinence des viandes qui est requise
 au ieusne, sont tombéz en heresie: côme les Pto-
 lemaites, desquels Epiphane fait mention, disant: *En l'here-*
sie 33.
 Ptoleme l'heretique escriuant à Flora, dit, que
 quand le Sauueur veut que nous ieusnions, il ne
 veut pas que nous ieusnions corporellemēt, ains
 spirituellement, en nous abstenans de tous vices.
 Pour ce plusieurs tant pour euiter ceste absurdi-
 té, que pour parler sainement du ieusne Ecclesia-
 stique, ont aussi eu esgard aux moyens qui nous
 conduisent à ceste fin du ieusne, qui est de s'ab-

En l'ho-
milie 3.
au pen-
ple d'An-
tioche.
Chap. 3.

- stenir de tout vice, & ont dit, que vrayemēt ieufner c'est s'abstenir des viandes & de toutes autres choses qui peuuent rendre vn corps voluptueux & lascif, selon ce qui est escrit, Vous affligez voz ames. Car si l'oraison est esleuation du cueur enuers Dieu, qui sera celuy qui ne iugera que la parsimonie & abstinence de viandes est necessaire à celuy qui prie Dieu, veu que la crapule, l'yurongnerie, & le soing des choses de ce monde aggrauent noz cueurs ? Pource non sans bōne & iuste cause nostre Seigneur Iesus Christ a baillé l'instruction aux siens de prendre garde à eux, que leurs cueurs ne soient greuez de gourmandise & d'yurongnerie, & des soucis de ceste vie. Ce que saint Bernard a bien entendu & déclaré, disant : Je vous diray vne chose que vous entendrez facilement, pource que vous l'auiez experimentee plusieurs fois, comme ie pense. Le ieuſne baille la deuotion & la fiance à l'oraison. Et le ieuſne & l'oraison sont tellement associez ensemble, qu'ils se consolent l'vn & l'autre, comme vn frere ayde son frere ; selon qu'il est escrit en l'Ecclesiastique : L'oraison impetre la vertu de ieufner, & le ieuſne merite la grace de prier. Le ieuſne fortifie l'oraison, l'oraison sanctifie le ieuſne, & le presente à Dieu. Et afin que nous soyōs plus prompts à ieufner pour bien prier Dieu, S. Iean Chrysoſtome nous y inuite par telles raisons : Quiconque prie & ieuſne, dit il, comme il faut, n'a pas besoin de beaucoup de choses, & ce luy qui n'a pas besoin de beaucoup de choses, ne sera iamais auare, mais sera tousiours plus prompt
- Leuit. 16.*
- Luc 21.*
- Au sermo
4. de l'o-
raison,
& du
ieuſne.*
- Chap. 35*
- En l'homie
lie 58.
sur S.
Matth.*

à misericor
tif & vigila
de ses cōcu
milant par
Qui est la c
pretique tot
à deux aisse
vents en vo
festend, &
plusieurs :
haut que la
terrible &
qui est escr
ciables ne
ne : Confis
qu'vn hōm
pouuons e
Luc, de la f
ne craigno
ne à plus f
pice, qui le
à son vent
ce discours
bon d'y ad
cette matie
chantes pē
plus purifi
mes iusqu'
ne penses
as le tesmo
stre Seigne
ge de ses d

à misericorde. Celuy qui ieusne, est plus expeditif & vigilant à prier. Et quand il esteint le feu de ses concupiscences par son ieusne, & aussi s'humiliant par ce moyen, facilement appaise Dieu. Qui est la cause pourquoy les Apostres ieusnoient presque tousiours. Celuy qui ieusne en priant, il a deux aisles, par le moyen desquelles il passe les vents en volant du cueur. Car il ne baaille, il ne s'estend, & ne sommeille en priant, comme font plusieurs: ains il est plus ardent que feu, & plus haut que la terre. Dont il deuiet ennemy moult terrible & espouventable aux diables, selonc qui est escrit en sainct Matthieu: Ceste sorte de diables ne sort point sinon par oraison & ieusne: Consideré qu'il n'y a chose plus puissante qu'un homme de bien qui prie Dieu. Ce que nous pouuons cognoistre par l'exemple qui est en S. Luc, de la femme qui a fleschy le iuge cruel qui ne craignoit Dieu, & ne tenoit conte de personnes: plus forte raison celuy là rendra Dieu propice, qui le priant continuellement, commande à son ventre, & contemne les delices. Et afin que ce discours soit plus clair & mieux fondé, il sera bon d'y adiouster ce que S. Athanase a escrit de ceste matiere, disant: Le ieusne dechasse les meschantes pées, rend le vouloir plus net, le cueur plus purifié, le corps plus sain, & presente les hommes iusqu'au throsne de Dieu. Et de peur que tu ne penses que cela soit dit temerairement, tu en as le tesmoignage és Euangiles, prononcé par nostre Seigneur Iesus Christ: lequel estant interrogé de ses disciples par quel moyen les esprits im-

Chap. 17

Chap. 18

Au liure
de la vir-
ginité.

44 mondes sont dechasséz, il leur a respondu: Ceste
 45 sorte là ne fort point sinon par ieusnes & orai-
 46 sons. Donc quiconque est tourmenté de l'esprit
 47 immonde, doit estre certain que par ceste mede-
 48 cine de ieusne les esprits malings sont contrains
 49 de sortir, craignans la vertu du ieusne: car ils se
 50 delectent grandement en la gourmandise, & oy-
 51 siueté du corps. Certes il y a vne grande vertu au
 52 ieusne, & plusieurs grandes & magnifiques cho-
 53 ses sont faites par ce moyen. Autrement cōment
 54 seroit il possible que les hommes feissent cho-
 55 ses si admirables: que nostre Seigneur fait tant
 56 de signes par eux, & donnast santé aux malades,
 57 sinon pour les deuotes meditations, pour l'hu-
 58 milité du cuer, & pour la bonne conuersation
 59 qui procedét du ieusne? Car le ieusne est la via-
 60 de des anges, tellemēt que celuy qui en vse, doit
 61 estre reputé de leur ordre. Ce que ne se doit pas
 62 entendre de ie ne scay quel simple & commun
 63 ieusne. Car celuy là qui ieusne seulement de vian-
 64 des, ne fait pas bien ce qu'il doit faire, mais ce-
 65 luy qui s'abstient de toute meschante œuvre, qui
 66 est le ieusne duquel nous parlons. Pour raison
 67 que si tu ieusnes seulement de viandes, & ne con-
 68 tiens ta bouche qu'elle ne profere meschanceté,
 69 ou que tu n'euites ire, ou menerie, ou pariure,
 70 ou detraction, vn tel ieusne ne te prouffitera de
 71 rien, ains perdras toute ta peine. Donc quand tu
 72 ieusneras, purge toy de tout desir d'auoir argent,
 73 pource que celuy qui aime l'argent, ne peut ai-
 74 mer Dieu: car auarice est la racine de toute mes-
 75 chanceté. Fuy diligemment ambition & atro-

gance. S. C
 & vertu du i
 niel apres a
 & de son in
 peté les vert
 force il d'im
 Et pour con
 gaer ce que
 tant: Ieusine
 vn autre ma
 auois disné,
 tu sois exauc
 les prieres de
 tost exaucee
 ie, de ieusne
 desir que ton
 nilles, à scau
 Taumosne.

Celuy qui a
 doit faire
 res.


 E
 b
 f
 f
 que plustost
 Et y a il cho
 stribuer l'au
 fité, afin qu
 ment que n

gance. S. Cyprian aiant esgard à ceste necessité & vertu du ieusne pour estre exaucé, dit, que Daniel apres auoir receu plusieurs graces de la foy & de son innocence, apres auoir tant de fois repeté les vertus & louanges de Dieu, encore s'esforce il d'impetrer la faueur de Dieu par ieusnes. Et pour conclurre ce discours, il sera bon d'alloquer ce que S. Augustin en a laissé par escrit, disant: Ieune de telle affection, que quand tu vois vn autre manger, tu en sois aussi resiouy que si tu auois disné, pour raison de tes prieres, afin que tu sois exaucé en ieusnant. O Seigneur Dieu, que les prieres de ceux qui font bonnes œuures sont tost exaucees ! C'est la iustice de l'homme, dis ie, de ieusner, faire aumosne, & prier Dieu. As tu desir que ton oraison vole à Dieu ? Fay luy deux ailles, à scauoir, accompagne la du ieusne & de l'aumosne.

*Au sermō
de S. de La-
psis.*

*Sur le Psal
me 42.*

*Celuy qui a ceste charité fertile es bonnes œuures,
doit faire aumosne pour estre exaucé en ses prieres.*

Nombre 4.

Estes ceux là me semblent bailler vn bien bon conseil, qui estimét que nostre oraison doit auoir deux ailles, à scauoir, le ieusne & l'aumosne, afin que plustost & plus haut elle puisse voler à Dieu. Et y a il chose plus propre à la charité, que de distribuer l'aumosne aux freres qui en ont necessité, afin que le Seigneur Dieu t'exauce ? Tellement que non sans bonne cause saint Iean di-

En sa pre- soit : Qui aura des biens de ce mōde, & verra son
miere cano- frere auoir necessité, & luy fermera ses entrail-
nique, cha- les, commēt demeure la charité de Dieu en luy?
pitre 3. Y a il aussi chose qui conuienne mieux au vray

Chap. 58.

ieufne, que de soulager les miserables des souffre-
 teux, afin qu'en priant Dieu, tu puisses impetrer
 sa beneuolence & faueur? Pource le Seigneur
 Dieu nous baille ceste doctrine fort clairement
 par son prophete Esaie, disant : Brise ton pain à
 celuy qui a faim, & fais venir en ta maison les
 affligez vagans. Et quand tu vois celuy qui est
 nud, couure le, & ne desprise point ta chair. Ad-
 donc ta lumiere sortira hors comme le matin, &
 ta santé se leuera incontinent, & ta iustice ira de-
 uant toy, & la gloire du Seigneur te recueillira.
 Adonc tu inuoueras, & le Seigneur te respon-
 dra: tu crieras, & il dira, me voicy. Ce que saint

Au liu. » Cyprian interprete ainsi: Dieu a promis qu'il as-
de l'orai- » sistrera, & exaucera, & gardera ceux qui deslient
son Do- » de leur cueur les liens d'iniustice, qui sont au-
minicale » molnes selon les commandemēs à ceux qui sont

» de sa maison. Lesquels certes meritent d'estre
 » exaucez de Dieu, quand ils obeissent à son com-
 » mandement. Et pour monstrer que l'aumosne
 » est grandement agreable à Dieu, S. Paul ayant
 » esté secouru de ses freres en sa necessité, a dit que
 » les aumosnes qu'il a receu d'eux, estoient sacrifi-

Philip. 4 » ces à Dieu. I'ay esté rempli, dit il, ayāt receu d'E-
 » paphrodite ce qui m'a esté enuoyé de par vous,
 » comme vne odeur de bonne senteur, vn sacrifice
 » agreable & plaisant à Dieu. Dont l'Ecclesiasti-
chap. 29 » que nous instruit, disant : Enferme l'aumosne au

D
 sein du pa
 de tout m
 chez par
 sericorde
 pechez. I
 luy qui e
 die, car le
 Pour cest
 Noz orai
 elles sont
 ures, ain
 Tobie qui
 peroit, di
 & cōfesse
 avec Sara
 Et aussi qu
 le diligenc
 de te leue
 ler les enf
 ter, & pou
 l'un des se
 uersons de
 continuer
 sainte Es
 l'oraison e
 ne & aum
 qui au iou
 pour noz
 auourd'h
 prie, fais
 pourquoy
 exaucé: ca

sein du pauvre, & il priera Dieu pour te deliurer
 de tout mal. Et aussi Daniel dit: Rachete tes pe- *Chap. 4.*
 chez par aumosnes, & tes iniquitez par faire mi-
 sericorde aux pauvres, & Dieu te pardonnera tes
 pechez. Et aussi Dauid dit: Bienheureux est ce- *Psal. 40.*
 luy qui entend au pauvre & attenué par mala-
 die, car le Seigneur le deliurera au mauuais tēps.
 Pour ceste cause S. Cyprian a laissé par escrit. *Au liure*
 Noz oraisons montent incontinent à Dieu, quād *« de l'orai-*
 elles sont accompagnées des merites de noz œu- *« son domi-*
 res, ainsi que l'Ange Raphael l'a tesmoigné à *« nicale.*
 Tobie qui prioit tousiours, & aussi tousiours o- *«*
 peroit, disant: C'est chose honorable de reueler *«*
 & cōfesser les œuures de Dieu. Quand tu priois *«*
 avec Sara, i'ay presenté ta priere deuant Dieu. *«*
 Et aussi quād tu enseuelissois les morts avec tel- *«*
 le diligence que tu ne faisois point de difficulté *»*
 de te leuer de table, & laisser ton disner pour al- *«*
 ler les enseuelir, ie suis enuoyé pour t'experimen- *«*
 ter, & pour te guarir, & Sara aussi. Ie suis Raphael *«*
 l'un des sept Anges iustes, qui assistons & con- *«*
 uersons deuāt la clarté de Dieu. Luymesme aussi *«*
 continuant ce propos au lieu preallegué, dit: La *Tob. 12.*
 sainte Escriture nous baille l'instruction, que *«*
 l'oraison est bonne quand elle est faite avec ieus- *«*
 ne & aumosne. Car nostre Seigneur Iesus Christ *«*
 qui au iour du iugement rendra la recompense *«*
 pour noz œuures, & pour noz aumosnes, aussi *«*
 auourd'huy exauce il benignement cēluy qui le *«*
 prie, faisant bonnes œuures. Qui est la cause *«*
 pourquoy ce Cētenier Corneille a meritē d'estre *« Act. 10*
 exaucé: car il faisoit plusieurs aumosnes au peu- *«*

- » ple, toujours priant Dieu. Tellement que priant
 » sur les neuf heures l'Ange se presenta à luy, &
 » luy porta tesmoignage de ses œuvres, luy disant:
 » Corneille, tes oraisons & aumosnes sont venues
 » en memoire deuant Dieu. Dont saint Iean Chry-
*En l'homie-*sofome baille cest aduertissement à ceux qui veu-
lie 2. sur » lent prier Dieu. Quand tu vas au temple pour
le 2. cha- » prier Dieu, apporte avec toy quelque present en
pitre de » tes mains, & le distribue à ceux qui ont necessi-
S. Matt. » té, afin que ton oraison soit recommandable en-
 » uers Dieu par le moyen de tes bonnes œuvres,
Exo. 23. » selon ce qui est escrit: N'entre point au temple
 » deuant la face du Seigneur ton Dieu, ayant les
 » mains vuides. Car l'oraison est grandement in-
 » firme & debile, qui n'est point munie & forti-
 » fiée de la vertu des aumosnes. Ce que nous pou-
 » uons confirmer par la doctrine & pratique des
Act. 3. » Apostres. Quand S. Pierre & S. Iean monterent
 » au Temple à l'heure de la priere qui estoit Non-
 » ne, & n'ians argent pour aumosner, baillerent
 » pour aumosne la santé à ce pauvre languide qui
 » mendoit deuant la porte du Tēple. Ce que nous
 » doit seruir d'instruction, pour n'oublier iamais à
 » exercer les œuvres de misericorde enuers les in-
Liure 2. » digens quand nous prions, comme Marulius dit.
chap. 1. » Qui est la principale cause pour laquelle nos
 » Anciens ont esté si soigneux & diligens de faire
 » edifier les hospitaux des pauvres pres des Tem-
En l'homie. » ples. Dont S. Iean Chrysostome prend l'occasion
: 28. au peu- » d'vser de ces propos enuers le peuple d'Antio-
ple d'An » che: Les pauvres sont assis aux portes des Tem-
roche. » ples & des monumēs des martyrs, afin que nous
 » receuions

DE
 receuons
 éacle, à sca
 dieux: & te
 mires la bo
 le pauvre t
 point de h
 bles du Pal
 distribuons
 & indigens
 ses: car aut
 lediction d
 qui est escr
 à vous, qui
 rael, & n au
 affligé. Et
 fiction des
 cirez à leu
 ble des ex
 font, & spe
 ce verfer de
 en la maïso
 Sanctuaire
 eleuer les
 pour prier
 ter: car les
 firent poin
 ures au Sar
 sans les m
 en baillans
 lans les aff
 en aimans
 nous sanct

receuions

receuons quelque grand prouffit d'un tel spectacle, à scauoir, afin qu'ils te rendent misericordieux: & toy estant fleschy à misericorde, tu admires la bonté & grace de Dieu. Pource quand le pauvre t'appelle demandant l'aumosne, n'aye point de honte. Car ils sont les chiens admirables du Palais celeste. Donc nourri les. Pourtant distribuons l'aumosne à ces pauvres souffreteux & indigens qui sont couchez és portes des Eglises: car autrement nous en rapporterons la malediction de Dieu pour sa benediction, selon ce qui est escrit par le prophete Amos: Malediction à vous, qui avec pompe entrez en la maison d'Israel, & n'avez point de dueil de ce que Ioseph est affligé. Et afin que nous ayons pitié de ceste affliction des pauvres, & que nous soyons plus incitez à leur faire l'aumosne, c'est chose admirable des exhortations que les Anciens nous en font, & specialement saint Hilaire, interpretant ce verset de Dauid: Vous qui demeurez les nuicts en la maison du Seigneur, esleuez voz mains au Sanctuaire, & benissez le Seigneur. Il faut, dit il, esleuer les mains au Sanctuaire, non seulement pour prier & pour prescher, mais aussi pour operer: car les prieres denuées d'œuvres ne prouffrent point. Pource il nous faut esleuer noz œures au Sanctuaire de Dieu, c'est à dire, en vestans les nuds, en nourrissans ceux qui ont faim, en baillans à boire à ceux qui ont soif, en consolans les affligés, en soulageans les oppressez, bref en aimans tous & vnchascun. Car ces œures là nous sanctifiét en ceste infirmité de nostre corps,

Chap. 6.

sur le Psal
me 133.

» & sont sainctes & agreables à Dieu: lequel auffi
 » nous deuons benir, c'est à dire, qu'il faut tous
 » iours prier avec la louange & benediction de
 » Dieu, tellement que quand tu donnes du pain au
 » pauvre, ne sois triste craignant la faim: quand tu
 » defrayes quelqu'argēt pour les indigēs, n'estime
 » perte d'autant: quand tu donnes vne robbe à ce-
 » luy qui est nud, n'aye opiniō d'en estre despouil-
 » lē d'autant: car Dieu aime celuy qui donne de
 » gayettē de cuer. Au reste, quelle recompense
 » meritent ces louāges & ces œures faites en ce-
 » ste gayettē de cuer? David nous le fait entēdre,
 » quād il dit, Le Seigneur de Syon te benisse. Pour
 » ceste raison S. Leo le premier parlant de l'orai-
 » son efficace, & qui merite estre exaucee enuers
 » Dieu, dit: L'oraison faite avec aumosnes & avec
 » ieusnes est de grande efficace pour la remission
 » des pechez, & estant esleuee par tels suffrages,
 » monte hastiuement iusqu'aux oreilles de Dieu:
 » pour autant qu'il est escrit, L'homme qui est mi-
 » sericordieux prouffite & fait bien à son ame. Et
 » n'y a chose quelconque qui plus nous appartient-
 » ne & demeure nostre, que celle que nous distri-
 » buons & employons pour nostre prochain. Car
 » ceste portion de noz biens temporels que nous
 » administrons aux indigens, nous est tournee en
 » richesses eternelles: & donnans l'aumosne, nous
 » acquerons des richesses qui ne peuuent estre di-
 » minuees par aucun vsage, ni violees par aucune
 » corruption. Donc bienheureux sont les miseri-
 » cordieux, car Dieu leur fera misericorde, & fera
 » le comble de leur recompense, leur estant la for-

*Au Ser-
 mon 5. du
 ieusne
 du dixie
 me mois.*

DE
 me du con
 uant ceste
 rite, c'est à
 ieusne, ni d
 tout arbre
 mis au feu
 son qui n'a
 nes œures

Et pour
 soigneux &
 exaucez enu
 que nous
 a laissé
 esto

me du commandement. Et saint Cyprian sui- *À ce liure*
 vant ceste consideration, a escrit, que l'oraison ste *de l'orai-*
 rille, c'est à dire, qui n'est point accompagnée de *son Do-*
 ieufne, ni d'aumosne, n'a point d'efficace. Car si *minica-*
 tout arbre qui ne produit fruit, sera couppé & *le.*
 mis au feu, certes il se faut persuader que l'orai- *ce*
 son qui n'a point de fruit, & n'est fertile és bon- *ce*
 nes œuvres, ne peut meriter enuers Dieu. *ce*

Et pour conclure tout cest œuvre, soyons si
 soigneux & diligés à faire l'aumosne pour estre
 exaucez enuers Dieu tout bon & tout puissant,
 que nous n'oublions iamais ce que Salomon *Prover. 21.*
 a laissé par escrit, à scauoir, Celuy qui
 estoupe ses oreilles au cry de
 l'indigent, il criera aussi
 au Seigneur, & ne
 sera point ex-
 aucté.

FIN DV TROISIEME LIVRE.

Bb ij

troy-
emier

75.

onde-
rifice

76.

edict

ant à

edict

78.

83.

qua-

pra-

83.

84.

ires,

oitre

87.

e de

89.

tai-

&

93.

